This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

35/-

Per. 3977 f. 32/13

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.

POUR LES MOIS
DE
JANVIER, FEVRIER, MARS.
MDCCLX.

TOME TREIZIEME.
PREMIERE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
Libraire de S. A. S. le Prince Stadhouder des Provinces-Unies &c. &c. &c.
M. DCC. LX.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. CAtalogue des *Monumens antiques, qu'on a déterrés des reſtes d'*HERCULANUM, *&c. par Monſr.* BAYARDI. *Les* PEINTURES D'HERCULANUM *gravées, avec l'explication.* . . . . . Pag. 1.

II. JOBI BASTERI *Opuſcula ſubceſiva, &c.* Liber Primus. . . . . 24.

III. MELANGES *de Littérature, d'Hiſtoire & de Philoſophie &c.* Second Extrait. 40.

IV. ESSAI SUR LE GOÛT. Second Extrait. . . . . 55.

V. INSTITUTIONS POLITIQUES *par Mr. le* BARON DE BIELFELD. . . . 66.

VI. ABREGE' *Chronologique de l'Hiſtoire d'Eſpagne, par Mr.* DESORMEAUX. . . 91.

rés des reſtes d'HERCULANUM par ordre de S. M. CHARLES Roi des deux Siciles, & de Jéruſalem, Infant d'Eſpagne, Duc de Parme & de Plaiſance, Grand-Prince héréditaire de Toſcane ; compoſé & dreſſé par Mgr. OTTAVIO ANTONIO BAYARDI Protonotaire Apoſtolique &c. *Tome I.* A *Naples* de l'Imprimerie Royale MDCCLIV. *Forme d'Atlas*, pagg. 447. ſans la *Préface* adreſſée au Roi qui en contient XXII.

LE PITTURE ANTICHE D'ERCOLANO *e contorni, inciſe con qualche ſpiegazione. Tomo I.* Les PEINTURES D'HERCULANUM gravées avec l'explication. *Tome I.* A *Naples*, de l'Imprimerie Royale MDCCLVII. *Forme d'Atlas*, *pagg.* 209. ſans l'*Epitre* Dédicatoire au Roi, la *Préface*, & un *Indice* des matières principales.

LA découverte de l'ancienne Herculanum abymée depuis l'an 76 de l'Ere Chrétienne, ſous Portici & Reſina, deux villages diſtans de ſix milles de Naples, entre le mont

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS,
POUR LES MOIS
DE
JANVIER, FEVRIER, MARS.
MDCCLX.

ARTICLE PREMIER.

CATALOGO *degli antichi Monumenti diſſoterrati della diſcoperta citta di* ERCOLANO &c. *Tome I.* Catalogue des Monumens antiques, qu'on a déterrés

patre, en avoient animé les premiers efforts. Quelque tems après on en avoit trouvé ſept autres, qui repréſentoient, dit-on, des Veſtales; puis les debris d'un temple, des colonnes d'albâtre, encore vingt & quatre ſtatues, avec quantité de marbres d'Afrique. Enfin le Gouvernement y avoit fait attention & l'on avoit par ſes ordres diſcontinué les fouilles, quand au mois de Décembre 1738. le Roi, réſolu de ſe conſtruire un Palais à Portici, ordonna de les reprendre, & de pouſſer tout de ſuite l'excavation juſqu'à 80 pieds de profondeur.

Ce fut alors qu'on découvrit le ſol d'Herculanum, & depuis ce moment juſqu'à l'année 1754, c'eſt à dire en moins de quinze à ſeize ans, on dégagea de ce terrein un aſſez grand nombre de monumens antiques pour en compoſer une Galerie, à laquelle on croiroit que pluſieurs Monarques ont conſacré leurs tréſors pendant le cours des ſiècles, ſi l'on ignoroit l'hiſtoire de la découverte qui, en immortaliſant le regne de CHARLES VIII. & les ſoins de ſa munificence Royale, a mis ſous les yeux de ce Prince une ville entière où l'on a trouvé des Temples, des Théatres & d'autres Edifices publics, des Maiſons de particuliers, des Statues, des Peintures, des Utenciles, des Médailles, des Bronzes de la plus grande rareté, des Marbres les plus précieux &c. en un mot des Antiquités de

tout

tout genre, & dont juſqu'à ce jour la ſource ne tarit point.

Mais il ne ſuffiſoit pas de poſſéder ces richeſſes. Il étoit de la gloire du Roi, & de ſon zèle pour les Sciences, de les faire connoître dans toute l'étendue de l'Empire des Lettres. Loin de s'y refuſer D. CARLOS y a contribué au contraire de la manière la mieux aſſortie à la majeſté de ſon rang.

Dès l'année 1754. fut publié par ſes ordres le Catalogue des Monumens alors déterrés du ſein d'Herculanum. C'eſt le premier des deux ouvrages qui compoſent le titre de cet article, ouvrage magnifique pour la forme, & très-bien arrangé dans les diverſes parties de ſa compoſition. On y trouve un Inventaire en Italien de toutes les curioſités, qui, tirées des reſtes de cette ville, avoient été dépoſées dans la galerie de S. M. des deux Siciles ou dans quelque autre de ſes appartemens. Le tout eſt arrangé ſous VI. titres; le premier des *Peintures* au nombre de 738 numeros; le ſecond des *Statues* & Buſtes tant de métal que de marbre avec les têtes, les bas reliefs &c. au nombre de 350 numeros; le troiſième des *Vaſes* de bronze comprenant 532 numeros, d'argent 54, de verre 137, & de terre 192, en tout 915; le quatrième des *Trepieds* compoſé de 24 numeros; le cinquième de *Lampes* en 163 numeros, & des *Chandeliers* en 40; le ſixième enfin des *Pièces mêlées*, utenciles, meubles, inſtru-

mens, figures d'animaux, ornemens, ouvrages, médailles, pierres gravées, inscriptions, &c. le tout montant à 732 numeros. Notez, que dans chaque titre les Numeros comprennent souvent plusieurs pieces semblables, mais toujours bien désignées non seulement par leur matiere mais aussi par leur forme, soit étendue, soit pesanteur, soit figure, soit couleur, soit qualité specifique. Quelle immense collection! & ce n'est qu'un commencement. Aussi l'Autèur de l'Inventaire M. BAYARDI ne donne-t-il ce premier Tome que comme une pierre d'attente, sur laquelle s'éleveront des supplémens nombreux pour chaque classe à mesure qu'on découvrira, qu'on recueillera & qu'on arrangera de nouvelles richesses.

Il faut que nous ajoutions, que dans le dénombrement des curiosités de la derniere classe, lorsqu'il s'en trouve d'une singularité remarquable, l'Auteur a eu soin de l'indiquer. Par exemple il annonce N°. 500 des *dés* à jouer d'yvoire &, contre l'opinion commune, tout-semblables aux nôtres. N°. 498, 499 des *Gallons* d'or massif, lisses, & admirablement travaillés. N°. 494 quatre morceaux de *Pain*, qui, bienque réduits en charbon, font voir sensiblement, à la grandeur des yeux de la miette, que le pain d'alors étoit fort spongieux & levé comme le pain François d'aujourd'hui. N°. 468 onze *prunes* aussi en charbon, d'une esse-

espèce qui ne meurit dans le voisinage de Naples que vers la fin de Juillet, d'où l'on peut conjecturer en quel tems la ville d'Herculanum fut engloutie par le tremblement de terre & abymée sous les éruptions du Vésuve.

Mais tout précieux qu'étoit ce Catalogue, il excitoit plutôt la curiosité qu'il ne la satisfaisoit. Il annonçoit distinctement l'existence des choses, mais il ne les faisoit pas connoître, & le Public curieux attendoit de la générosité du Roi des deux Siciles qu'il achevât de signaler son zèle pour le progrès des Arts, en commandant au Burin de donner une nouvelle vie aux Monumens antiques qu'il possède, & en chargeant les Savans de ses Etats d'en accompagner la représentation des remarques nécessaires, pour instruire l'esprit pendant que les estampes parleroient aux yeux.

C'est le sujet du second des Ouvrages qu'on voit au titre de cet Article, & qui a été publié par les Académiciens de Naples. Il est décoré d'un beau portrait du Roi des deux Siciles. Après cela vient une Carte également distincte & détaillée du Golphe de Naples, & tout de suite se présentent cent trente-six morceaux antiques, savoir d'abord cinquante Tableaux qui expriment les peintures les plus curieuses de l'Herculanum, dans l'ordre suivant; les Monocromes, l'histoire & la fa-

ble, les jeux d'enfans, quelques pièces d'architecture &c. avec quelques morceaux Egyptiens. Mais comme il s'eſt trouvé quantité d'objets trop petits pour donner des Planches égales ou accordantes aux premières, on les a repréſentés en façon de vignettes au haut & au bas tantôt de ces Planches, & tantôt des Explications. Ce ſont des payſages, des marines, des fleurs, des fruits, des animaux &c. & il y en a bien une centaine. Outre cela les Lettres griſes de chaque explication offrent auſſi de petites vues, de petites pièces d'architecture, des marines &c. le tout de l'invention & du deſſein du célèbre *van Vitelli*, Architecte du Palais de Caſerte.

Quant au travail des Académiciens, il conſiſte en quatre choſes. 1. Ils marquent le N°. du Catalogue dont nous avons parlé, auquel chaque Planche ſe rapporte. 2. Ils expliquent le ſujet de la Planche ou du Tableau. 3. Dans de ſavantes & nombreuſes Notes ils prouvent, ils diſcutent, développent, & appellant la mythologie, l'hiſtoire, la critique, la phyſique, & des Auteurs de tout genre en témoignage de la ſolidité de leur explication, ils ne negligent rien pour la mettre dans tout ſon jour. 4. Sous le titre de quelques obſervations, ils finiſſent par donner de même une courte explication accompagnée de notes ſuccinctes des principales vignettes dont nous avons fait mention.

Du

Du côté de la Typographie, l'ouvrage eſt d'une magnificence Royale. Et ſi, par rapport à la gravure, tous les morceaux ne ſont pas d'une égale perfection, choſe impoſſible puiſqu'ils ſont de différens maîtres, ſûrement au moins conviendra-t-on que de long tems il n'en eſt ſorti d'Italie, qui l'emportent ſur les Tableaux de ce précieux recueil.

I. Quatre *Monocromes*, ou Tableaux d'une ſeule couleur commencent la ſuite des cinquante planches dont ce volume eſt compoſé. Le premier, découvert en 1746, repréſente cinq femmes, trois debout, deux ſur leurs genoux devant les autres & jouant aux oſſelets. Leurs noms ſont écrits en Grec ſur leur tête, Ce ſont Latone, Niobé, Phœbé, Aglaé, & Ileaira ou Hilaria, nommée par abus Dejanira dans le Catalogue N°. 735. Au bout du tableau vers le coin à la gauche eſt auſſi le nom du Peintre & de ſa patrie en caracteres Grecs. On y lit *Alexandre Athenien*; mais il auroit bien dû écrire de même quel étoit ſon deſſein dans cette pièce. Latone a l'air morne & dédaigneux. Niobé lui donne la main avec empreſſement. Phœbé lui tend de longs bras; les deux autres ſont ſeparées par une des jambes de Latone qui embarraſſe leur jeu. Point de perſpective, & le deſſein n'eſt rien moins que beau & exact. Le ſecond Monocrome repréſente Theſée attaquant le Cen-

taure Euryte qui veut insulter Hyppodamie; il le tient d'une main par les cheveux, de l'autre il va le percer ou le frapper de son épée. Le sujet du troisième est une Enigme; les Académiciens tâchent inutilement de la deviner. Le quatrième représente une scène tragique composée de trois Acteurs. Leur attitude est assez mauvaise; de longues robes leur couvrent jusqu'au talon; les cheveux du premier sont épars; tous ont le visage lugubre, ils paroissent jetter des cris, pleurer & se lamenter.

Ce qui fait le prix de ces quatre pièces, c'est que ce sont des desseins sur marbre; or jusqu'ici on avoit douté que les Anciens sçussent travailler sur un pareil fond. Pline sembloit l'affirmer (1), mais on disputoit; enfin voici des faits, la question est décidée, on ne disputera plus.

II. Nous passons aux *Tableaux de peinture parfaite*, & qui ont donné de grandes planches. Il y en a 48. Les deux plus grands n'ont pas cinq pieds de haut, les autres n'en ont pas trois. On ne s'attend pas sans doute que nous en donnerons ici la description. Il faut la voir dans le livre. Le jugement que les savans Académiciens en portent nous a paru très-judicieux. A parler en général, on reconnoit dans presque tous ces Tableaux une main de Maître, du

(1) *Hist. Nat. Lib.* XV. c. 1. XXXIII. c. 3.

du génie, un deſſein pur & correct, la plus vive expreſſion, une manière grande & noble quand il le falloit.

Le premier repréſente Théſée vainqueur du Minotaure. Il y a beaucoup à apprendre & à admirer, ſoit dans l'expreſſion, ſoit dans la diſtribution du ſujet. Le monſtre ſurtout y eſt deſſiné & peint avec une intelligence incomparable.

Dans le tableau qui ſuit & où ſe voit Telephe fils d'Hercule allaité par une biche, s'il y a quelque choſe à corriger dans quelques têtes & à redire à la compoſition, le deſſein en eſt d'ailleurs très-bon. La biche, l'aigle & le lion, qu'on remarque ſur le devant du Tableau, ſont d'une grande beauté.

Deux autres pièces auſſi très-belles, repréſentent l'une le Centaure Chiron apprenant à Achille à jouer de la lyre, l'autre Marſyas qui forme le jeune Olympe à jouer de la flutte. Nos Académiciens ſoupçonnent que c'eſt une copie de deux grouppes de marbre dont Pline a fait mention (2). Il y a des graces, de la douceur, & de la majeſté. On y lit dans les yeux des Maîtres le vif intérêt qu'ils prennent à l'inſtruction de leurs élèves. Achille eſt la plus belle, la plus délicate figure que l'on puiſſe imaginer. C'eſt un modè-

le

(2) *Lib.* XXXVI. *c.* 5.

le de la manière grande & ſublime qui caractériſe le goût antique & qui le diſtingue du moderne.

Les connoiſſeurs font grand cas d'une figure qu'en croit repréſenter Didon. Nous avons été obligé de faire plus d'uſage de la foi que des yeux pour y reconnoître cette Reine infortunée; mais nous avouons que l'attitude de la figure a quelque choſe de grand, de touchant, & que la tête ſurtout n'en peut qu'être l'ouvrage d'une main également ſavante & délicate. Qu'il y a de douceur encore & d'expreſſion dans les deux peintures où l'on voit des Faunes embraſſer des Nymphes! & dans quel détail ne nous jetterions-nous pas ſi nous voulions rendre ici la deſcription des douze figures dont quatre repréſentent chacune un Centaure ou mâle ou fémelle, & les huit autres des Nymphes, des Danſeuſes, des Bacchantes &c? Toutes ces figures ſont pleines de graces & d'élégance. Il ne ſe peut rien de plus animé, de plus piquant, & ce qui en augmente le prix, c'eſt l'éclat que les couleurs y reçoivent du fonds noir ſur lequel ces douze figures ſont deſſinées.

Avertiſſons pourtant ici que la plûpart des Tableaux d'Herculanum n'ont pû conſerver au grand air la fraicheur & la vivacité des couleurs qu'ils avoient ſous terre. Dans quelques-uns elles ſe ſont ternies, en d'autres elles ont diſparu. On ta-

tache, dit-on, de prévenir pareil accident au moyen d'un vernis.

III. Mais retournons à la ſuite de cette précieuſe collection. Après les Monocromes & les Pièces d'Hiſtoire & de Fable, viennent les *Jeux d'enfans*. Ce ſont des eſpèces de Bamboches, des Caricatures où l'on prête à l'enfance les occupations & les plaiſirs d'un âge mûr. Ce ſont de petits Génies ailés. Les uns métamorphoſés en menuiſiers manient le rabot avec aiſance, ou transformés en cordonniers, font des ſouliers avec grace, &c. Les autres ſe divertiſſent à des jeux qui amuſent encore aujourd'hui les enfans, ou mènent des chars traînés par des Griffons, & par des Dauphins, mais dont la chute les réjouit. Ceux-ci courent à la chaſſe, ceux-là touchent quelque inſtrument; tous ont dans leur action autant de naturel, de gaîeté, de feu qu'il y a de correction dans le deſſein qui les repréſente.

IV. On ne ſauroit dire la même choſe des ſix planches d'Architecture qui ſuccèdent à ces rians objets. Ce ſont des Portiques ſans ſymmétrie, ſans proportion, ſans goût. On diroit que, ſans s'embarraſſer des règles de l'art, le peintre n'a penſé qu'à couvrir des murailles d'une peinture de caprice, dont le deſſein & les couleurs, nous dirions preſque & les colifichets, jettaſſent quelque éclat. Il y a pourtant à obſerver

&

& à apprendre dans ces édifices d'imagination, sur tout quand on les étudie avec les savantes remarques des habiles Académiciens de Naples. Pline & Vitruve y sont expliqués, quelques modernes rectifiés, les sources de l'Erudition dans ce genre judicieusement ouvertes.

Nous passons sous silence deux mauvaises planches de marine où l'on a voulu représenter quelque combat naval. Ce sont des Vaisseaux où on ne remarque qu'un seul rang de rames & point d'étages. Ici encore l'érudition des Académiciens suplée au peu de génie & à l'habileté de l'artiste.

Une pièce symbolique leur succède à la Planche XLVII. On y voit un *Perroquet* gracieusement dessiné & tirant un joli petit *chariot*, que conduit en guise de cocher une *sauterelle*. Les rênes passent par le bec du perroquet, la sauterelle les tient dans sa bouche. Ces représentations allégoriques sont assez communes sur les pierres antiques (3) & sur les médailles (4). MM. les Académiciens de Naples conjecturent, que celle-ci est une satyre parlante & relative à quelque fait particulier, où l'on a voulu exprimer sous l'em-

(3) *Vid.* Augustin *Part. II. planch.* 143.

(4) Wolfgang Lazius *Græc. Ant. Lib. II. c.* 2. *tab.* v. *No.* 9.

l'emblême susmentionné, le caractère de deux personnes dont l'un gouvernoit l'autre, comme la sauterelle gouverne ici le perroquet. Peut-être même y avoit-il dans les noms de ces animaux quelque chose de relatif aux noms des deux personnages en question. On sait par exemple que sous l'Empire de *Neron* il y avoit à Rome une célèbre empoisonneuse appellée Sauterelle (Locusta) dont ce monstre se servit pour se défaire de *Claude* & de *Britannicus*, & que plusieurs Dames employèrent pour se débarrasser de leurs maris (5). Deux ou trois autres pièces, qui ne signifient pas grand' chose succèdent à cette figure énigmatique. Ce n'est pas la peine de s'y arrêter.

VI. La dernière planche contient trois *morceaux Egyptiens*. Le premier offre un édifice rustique sur le bord du Nil, un hippopotame, un crocodile, un canal, des arbres & quelques plantes, le tout d'un goût fort grossier. Les deux autres pièces représentent Isis & Osiris; elles ne montrent rien de flatteur à la vue, rien de nouveau à l'esprit.

Il nous reste à dire un mot des Payſages, des Marines, des Animaux, des Fleurs, & des Fruits, qui rempliſſent les vignettes de ce Volume, vignettes deux fois répétées,

(5) Tacit. *Annal. XII*, 66. *XIII*, 15. Juven. *Satyr. I*, 69-72.

tées, ce qu'on auroit pû ce ſemble éviter. Les Fruits, les Fleurs, & les Animaux ſont au mieux ; ce ſont des morceaux d'un goût & d'un fini admirable. Les Marines ne ſont que des portiques, des maiſons de campagne, des ruines d'édifices placés au bord de la mer; la ſituation en eſt bien priſe, l'ordonnance bonne, la perſpective ſouffrable. Pour les payſages on y remarque bien de l'eſprit & de la légèreté, mais rien de fini qui approche du moderne, ſoit par raport aux lointains, ſoit en égard aux points de vue, aux jours, aux décorations. Ce ne ſont guère que des maiſons au bord de quelque ruiſſeau ou de quelque étang; ou encore des ruines de temple; il y règne une ſéchereſſe & une monotonie inſupportable, ſans attention ſouvent pour les loix de la perſpective.

En général, les Académiciens de Naples décident, que ces règles ſi eſſentielles à la Peinture, quoique mal obſervées & plutôt indiquées que développées dans les Tableaux d'Herculanum, n'y ont pourtant pas été tout-à-fait négligées. Ils y trouvent du moins quelque dégradation & dans les couleurs & dans les objets. Ainſi on ne pourra plus dire, abſolument parlant, que les Anciens ont ignoré la ſcience de la Perſpective. Nos ſavans Auteurs renvoyent là-deſſus à quelques paſſages de Philoſtrate

te & de Vitruve, (6) en faiſant attendre de leur part de plus amples éclairciſſemens ſur cette matière.

Nous venons de parler des couleurs: il eſt à remarquer que les Tableaux d'Herculanum raſſemblent toutes les couleurs connues des Anciens, quelques-unes dont la compoſition nous ſeroit peut-être aujourd'hui impoſſible, & quelque-fois dans leur emploi des demi-teintes auſſi habilement exécutées que nos meilleurs maîtres ſauroient le faire.

Mais ce qu'il y a de plus intéreſſant encore à recueillir de l'étude de ces Peintures, c'eſt qu'elle décide une queſtion juſqu'ici toujours débatue au déſavantage des Anciens, & injuſtement. En même tems qu'on s'accorde à leur refuſer toute connoiſſance de la Peinture à huile, & à borner leur art à la Freſque & à la Détrempe, on a ſoutenu que jamais ils ne faiſoient uſage que de la Freſque pour l'ornement des murailles & des voutes; c'eſt-à-dire, qu'ils n'y employoient que des couleurs délayées avec l'eau ſur un enduit de mortier encore un peu humide, au lieu que dans la Détrempe ou peinture à gouache, on démêle les couleurs avec de la colle ou de la gomme. Il paroît aujourd'hui

(6) Philoſt. *Lib. I. Imag.* 4. & 13. *Lib. II. Im.* 20. Vitruv. *Lib. I. c.* 2. *Lib. VII. præf.*

d'hui que c'étoit un jugement précipité. Tous ou preſque tous les Tableaux, dont nous venons de donner la notice, ſe ſont trouvés peints en détrempe.

Deux choſes le prouvent ſans replique. 1. Pluſieurs de ces Tableaux portés au grand air ſe ſont écaillés, & la première couleur ainſi enlevée, en a laiſſé voir une ſeconde qu'elle couvroit, ſans que l'enduit ſoit aucunement endommagé; or il n'eſt pas poſſible que cela arrive dans la Freſque. Vitruve en a donné la raiſon (7). Les couleurs délayées dans l'eau pure y ſont imbibées par l'enduit de chaux & de ſable ſur lequel on les étend, elles le pénètrent, s'y incorporent & ne peuvent s'en détacher à moins qu'il ne ſe détruiſe. 2. Il n'eſt pas moins certain, comme Pline l'a remarqué, que la Freſque n'admet pas toutes ſortes de couleurs (8), & que ſur tout elle rejette toutes celles qui ſont tirées des mineraux, parce que le ſel de la chaux les feroit changer. Cependant on a vû ci-deſſus qu'il entre dans les Tableaux d'Herculanum des couleurs de tout ordre. Il n'y a donc plus de doute que ces Tableaux enlevés de deſſus les murs de cette ancienne ville n'aient été peints en détrempe.

On

(7) Vitruv. *Lib. VII. c. 3.*

(8) Plin. *H. N. Lib. XXXV. c. 7.* XXXVII. ult.

On y procédoit, à ce que croyent nos Auteurs, comme dans les peintures sur bois. Quand l'enduit étoit bien séché, on le couvroit d'une seule couleur toute d'une seule teinte, ordinairement rouge, jaune, ou verte. Ensuite sur ce champ on peignoit avec des couleurs différentes comme de nos jours; & il y a tel tableau où on en distingue jusqu'à trois couches; celle de l'enduit, en jaune par exemple, puis une bande rouge, & là-dessus un feuille ou quelque autre figure de différente couleur; desorte qu'on voit quelque-fois dans un de ces morceaux deux couleurs écaillées, enlevées, & la troisième conservée parfaitement. Pour ce qui est de la Fresque, les Académiciens soupçonnent que les Anciens ne s'y prenoient pas comme nous. Ils pensent qu'après avoir colorié l'enduit d'une seule couleur, ils peignoient sur ce fonds dès qu'il étoit sec, & que très-rarement ils y peignoient des personnages. Ce n'est pas l'opinion commune, mais ils y opposent l'autorité de Vitruve (9).

Nous nous arrêtons en cet endroit, mais avant de finir nous ne croyons pas devoir dissimuler qu'en Italie même il a paru des relations peu avantageuses des Peintures d'Herculanum. Les Académiciens de Naples s'en plaignent hautement, & accusent ceux qui les

(9) Vitruv. *Lib. VII.* c. 3.

les ont écrites de précipitation & de témérité. (10) Peut-être même portent-ils en ceci leurs vues au-deçà des Alpes. Nous nous rappellons au moins que M. *Coctin*, Deſſinateur & Graveur du Roi de France, eſt un de ceux qui a parlé des Tableaux dont il s'agit avec le moins d'éloge, & cela cependant après avoir été ſur les lieux avec M. *Bellicard*, Architecte des Académies de Florence & de Boulogne, à la ſuite de M. le Marquis *de Marigny*. Comme ces Peintures ont été enlevées de deſſus les murailles d'un théatre & d'autres lieux publics où elles n'étoient que de ſimples embelliſſemens, il juge qu'on n'avoit pas voulu faire beaucoup de dépenſe pour y employer des mains habiles. Selon lui les plus grands morceaux ſont „ foibles de couleur & de „ deſſein. Il y a peu de génie dans leur „ compoſition, & toutes les parties de „ l'art y ſont dans une médiocrité à peu- „ près égale. Le coloris n'y a preſ- „ que point de variété de tons; on n'y „ voit

(10) Nous avons en François *Lettres ſur l'état actuel de la Ville d'Herculane*, &c. 1750. in 8. de 106. pag. *Recueil Général Hiſtorique & Critique de tout ce qui a été publié de plus rare ſur la ville d'Herculane, tiré des Auteurs les plus célèbres d'Italie tels que Venuti, Maffei, Quirini, Belgrade, Gori* &c. Paris, 1754, in 8. de 135 pages par Mr. REQUIER.

„ voit aucune intelligence du clair ob-
„ ſcur..... La compoſition des figures
„ eſt froide & paroît plutôt traitée dans le
„ goût de la ſculpture qu'avec cette cha-
„ leur d'imagination dont la peinture eſt
„ ſuſceptible. On y remarque cependant
„ une manière de deſſein aſſez grande....
„ Mais il n'y a ni juſteſſe ni fineſſe dans
„ le détail.

„ Les choſes faites d'après nature telles
„ que les vaſes, les fruits, le gibier &c.
„ ſont peintes avec aſſez de vérité....
„ cependant on ne remarque point dans
„ ces tableaux l'illuſion qui trompe dans
„ les nôtres. On y remarque même des
„ défauts de perſpective aſſez conſidéra-
„ bles.

„ Les morceaux compoſés de très-peti-
„ tes figures ſont aſſurément les meilleurs....
„ Ils ſont non ſeulement touchés avec
„ beaucoup d'eſprit, mais la manière en
„ eſt excellente, & leur couleur très-bon-
„ ne; cependant ces morceaux ſont peu
„ finis.

„ Enfin ſelon M. *Cochin* les Tableaux
„ d'Architecture ſont informes à tous é-
„ gards.... Ils ſont d'une compoſition
„ tout-à-fait hors des proportions de l'Ar-
„ chitecture Grecque; les colonnes d'une
„ longueur double & triple de leur meſure
„ naturelle; les moulures des corniches,
„ des baſes, & des chapitaux très-mal

ARTICLE SECOND.

JOBI BASTERI *Med. Doct. Academ. Cæſ. Societat. Reg. Lond. & Holland. Socii, Opuſcula ſubceſiva, Obſervationes miſcellaneas de Animalculis & Plantis quibusdam marinis, eorumque ovariis & feminibus continentia. Liber Primus.* Harlemi. *Apud* Joannem Boſch 1759.

C'eſt-à-dire,

RECRE'ATIONS PHILOSOPHIQUES &c. ou *Mélanges d'Obſervations* ſur quelques *Animalcules* & quelques *Plantes marines*, ainſi que ſur leurs *Ovaires* & leurs *ſemences*, par Mr. JOB BASTER Docteur en Médecine &c. Livre I. A *Harlem* chez *J. Boſch* 1759. Brochure in 4°. de 46 *pages* accompagnées de VI. *Planches* contenant diverſes *figures*.

CEs obſervations dédiées au célèbre M. DE MUSSCHENBROEK, ſont beaucoup

coup d'honneur à M. BASTER, dont nous avons déjà eu plus d'une occaſion de célébrer la pénétration & les connoiſſances dans cette Bibliothèque. En les donnant d'abord en Hollandois, il avoit promis de les publier en Latin, & la choſe doit être d'autant plus agréable à tous les Gens de Lettres qui cultivent l'Hiſtoire naturelle, qu'en produiſant ce premier Eſſai, le ſavant Auteur donne le titre des matières qui feront l'objet du ſecond.

Dans celui-ci il s'occupe des *Plantes marines* en général, des *Coraux*, des *Kératophytes*, des *Corallines*, des *Alcyons*. Enſuite des *Polypes*, de quelques autres *Inſectes de mer*, de la *propagation* & des *ovaires* de ces Inſectes & de ceux de quelques *Coquillages*. Après quoi viennent les Planches très-diſtinctes & bien gravées, que précède une courte explication d'environ 90 objets, qu'elles repréſentent.

M. BASTER ne cache pas dès l'entrée, qu'encore que depuis la découverte que M. *Trembley* fit des Polypes en 1743 & 1744, le ſyſtême de M. *Peyſonnel* ſur la formation de la plûpart des Plantes marines par ces petits animaux ait été mis à la mode ſur-tout par MM. *Ellis*, & *Donati*, il ne le trouve pas encore porté à ce degré d'évidence que l'illuſtre *Reaumur* y auroit ſouhaité pour l'admettre. Non ſeulement il ne trouve pas qu'on ait fait aſ-

ſez d'expériences ſur la matière, mais celles qu'il y a faites lui-même n'ont pas répondu aux aſſertions de ces Savans.

Il eſt connu qu'on diſtingue avec *Tournefort* quatre genres de plantes marines, des molles ou flexibles, des ligneuſes, des pierreuſes, & celles qui ſont intérieurement ſpongieuſes. Des premières les unes ont des feuilles comme quelques *algues* & quelques *fucus*, les autres n'en ont point comme les *éponges* & les *alcyons*. On range parmi les ligneuſes, les *Lithophytes* & les *Keratophytes* de diverſes eſpèces; parmi les pierreuſes, les *Coraux*, les *Madrepores*, les *Champignons* &c. parmi les ſpongieuſes, les *Alcyons*, qui, durs extérieurement, ſont intérieurement ſpongieux & un peu moux.

Toutes ces plantes marines diffèrent eſſentiellement des plantes terreſtres, en ce qu'elles n'ont point de racine par où elles ſe nourriſſent. Elles ſont bien adhérentes aux rochers, aux pierres, aux coquilles, & à d'autres corps ſolides qui ſe trouvent dans le fonds de la mer, mais ce n'eſt que ſimple adhéſion, elles n'en tirent ni ſuc ni vie. Ou bien, on pourroit dire que de tous côtés dans l'eau qui les pénètre par tout, ces plantes ne ſont autre choſe que des racines que cet élément nourrit. Auſſi prenez une plante marine ſéchée & mettez-la à demi dans l'eau de mer; la partie qui y ſera plongée reprendra ſa forme, celle qui reſtera hors de l'eau demeurera ſèche,

ſeche, & il ne ſe fera point de circulation. Mais de même que l'air contribue infiniment à l'accroiſſement & à la beauté des plantes terreſtres, il ſe peut fort bien que l'eau de la mer, qui ne croupit jamais & qui charie tant de particules hétérogénes, contribue auſſi à l'expanſion des plantes marines, quoique par un tout autre méchaniſme. *M. Pontoppidan*, ce Prélat ſi célébre en Dannemarc & à qui toutes les ſciences particuliérement l'Hiſtoire naturelle ont tant d'obligation, parle d'un *fithophyte* dont les branches étoient du diamétre de ſept pouces, & d'une autre plante marine qui avoit des feuilles d'une aune de large & de 4 & demie de long.

Toutes les plantes marines ſont *cryptogames*, c'eſt-à-dire, de l'ordre des plantes qui cachent leur fleur dans leurs feuilles ou dans leurs fruits. Prenez des feuilles de l'algue ou du chêne marin au mois de Juillet & d'Août, vous les verrez remplies de véſicules rondes qui en ſont comme les fruits. Un œil attentif y découvre de petites ſemences qui à un bon microſcope ne montrent qu'une très-petite goutte d'une liqueur gelatineuſe ou gluante. Telle eſt peut-être la ſemence de toutes les plantes marines comme *Reaumur* l'a conjecturé (1). Mais faut-il que cette ſemence prenne toujours une conſiſtence ſolide, ou ne

(1) Mem. de l'Acad. 1711.

ne pourroit-elle pas conſerver ſa fécondité quoique fluide? C'eſt une queſtion que propoſe M. BASTER.

Des Plantes en général il paſſe aux *Coraux*. Le Comte de *Marſigli* y avoit vu & fait voir des fleurs: ces fleurs ſe ſont trouvées des *Polypes*. M. *Peyſonnel* l'a découvert, notre Naturaliſte en convient; mais il ſoutient qu'on ne peut non plus en conclurre que ces *Polypes* ont formé les *Coraux* qu'on ne dit que certains *Champignons* ont été produits par des vers ſous ombre que toujours ils en fourmillent. On objecte les coquillages, les moules par exemple, qui dans leur naiſſance ſont ſi mous & qui en croiſſant deviennent ſi durs; mais outre qu'il n'eſt pas prudent de ſe fier en des choſes ſi peu connues à ces raiſonnemens d'analogie ou de comparaiſon; outre que ces coquillages ſortent de l'œuf avec leur maiſon en petit & qui ne fait plus que croitre & durcir à meſure qu'*ils* groſſiſſent; outre cela encore il faut remarquer, 1. que les coquilles ont toutes été unies en dedans par la nature pour ménager le corps délicat des coquillages, ce qu'on n'obſerve nullement dans les coraux. 2. Les polypes ne s'y logent pas dans le cœur de la plante, mais ſeulement dans les extrémités des branches ou entre l'écorce & la ſubſtance du corail. 3. Jamais les parties du corail ne ſont molles ni pliantes comme les coquilles dans leur origine. 4.

Les

Les polypes n'y sont pas plus ou moins gros à proportion que la branche où ils sont nichés est plus ou moins épaisse. Et tout cela néanmoins devroit être, ce semble, si les *Coraux* étoient l'ouvrage des *Polypes* comme on le suppose. M. BASTER soupçonne qu'ils n'en sont que l'habitation; que ce sont des *Polypes* qui de leurs cellules couvrent l'écorce du *Corail*, ainsi que celles de tant d'autres corps; & des *Polypes* encore qui remplissent les cavités de ses branches, mais que ces derniers sont d'une autre espèce que les premiers, plus gros, plus approchans des orties de mer. Il les compare à ces petites *Crabes*, ou au *Bernard l'Hermite*, qui vont se nicher dans des coquilles vuides des *limaçons*, ou des *buccins*, & qui rentrent toujours dans la même. Cependant il ne décide rien: il dit seulement que la formation du *Corail* ne lui paroît pas aussi éclaircie qu'on le pense, & que, si on la doit à des *Polypes*, c'est plutôt à ceux qu'on a pris pour des fleurs & qui occupent la pointe des branches qu'à ceux qui couvrent le corps de la plante & des branches, parce qu'on en trouve de semblables sur les *Madrepores*, les *Lithophytes* & ailleurs sur des pierres même (2). Il faudroit que dans la méditerranée où se pêche

(2) Marsigli *Hist. Physique de la mer*, pag. 163-168.

pêche du *Corail rouge*, & dans la Baltique où il y a pour ainſi dire des forêts de *Corail blanc*, on examinât s'il n'y a point de *Corail* ſans écorce, ou ſi le *Corail* dont on auroit ôté l'écorce pourroit vivre? On ſauroit alors ſi elle eſt néceſſaire à cette plante, & juſqu'où elle eſt redevable de ſa formation aux polypes.

Quand les *Lithophytes* ont une écorce, on les appelle *Tituna*, *Keratophytes*. Cette écorce on convient qu'elle n'eſt que l'ouvrage des *Polypes*, qu'un amas immenſe de petits *Polypes* morts & deſſechés dans leurs cellules. On la broye ſans peine avec les doigts, & au deſſous ſe trouve le bois très-uni; mais où ne ſe remarque pas la moindre trace de communication avec cette écorce. Ce phénomène très-avéré a fait naître plus d'une réflexion à notre auteur contre le nouveau ſyſtême. 1. Si dans le *Lithophyte* à écorce tout eſt l'ouvrage des *Polypes*, comment ſe peut-il qu'on n'apperçoive aucune trace de communication entre l'écorce & le bois? 2. Comment arrive-t-il que non ſeulement l'écorce devienne de jour en jour plus épaiſſe, mais que le bois s'épaiſſiſſe auſſi? 3. Comment ſe fait-il qu'il y ait des *Lithophytes* ſans écorce, & d'autres qui de plus en place n'en ont point & n'en ont jamais eu? 4. Enfin, ce qui n'eſt pas moins étrange, comment conçoit-on qu'il ſe trouve (& c'eſt un fait) de petits coquillages,

moules, *limaçons* &c. entre l'écorce & le bois de quelques *Lithophytes*; ſi le bois & l'écorce de ces plantes ſont également l'ouvrage des *Polypes*? On comprend que ces coquillages étant venus ſe coller ſur le bois d'un *Lithophyte* où il n'y avoit point encore de *Polypes*, ceux-ci s'y étant enſuite appliqués en quantité & y ayant multiplié abondamment les y ont couvert ſous leurs cellules, dont la croute ou écorce a été formée; mais ſi le tout eſt la production des *Polypes*, il eſt bien difficile d'expliquer comment les coquillages ſe ſont introduits entre l'écorce & le bois.

Selon M. *Ellis* les *Corallines*, les *Alcyons*, les *Eſcares*, les *Eponges* ne ſont que des *Polypiers*. Mr. BASTER admire le bel ouvrage du ſavant Anglois, mais il ne laiſſe pas d'oppoſer des doutes bien conſidérables à ſon ſyſtême. Quoi! ſe pourroit-il que ces petits animaux compoſaſſent tant de maiſons d'une ſtructure auſſi différente que le ſont les *Alcyons* & les *Eſcares* par exemple? L'abeille ne ſauroit faire des toiles d'araignées, ni l'araignée conſtruire une ruche, ſe pourroit-il, que tantôt une même *Coralline* fût l'ouvrage uniforme de différentes eſpèces de *Polypes*, & tantôt que la même eſpèce de *Polype* conſtruiſit des *Corallines* d'une forme tout-différente? car on trouve en effet les même ſortes de *Polypes* ſur des eſpèces de

Coralli-

Corallines qui ſe reſſemblent très-peu, & nous en avons compté juſqu'à 53 ſortes dans l'Eſſai de M. *Ellis*.

Notre Auteur, qui eſt auſſi modeſte qu'ingénieux & éclairé, propoſa toutes ces difficultés & d'autres encore, par un Mémoire à la Société Royale de Londres. On le lut le 12 Mai 1757. M. *Ellis* y fit ſes obſervations, la matiere fut débattue, les eſprits ſe trouverent partagés, mais on conclut que le mémoire de notre habile Naturaliſte méritoit d'entrer dans les *Tranſactions Philoſophiques*, & il y a en effet été imprimé pour l'année 1757, ainſi que nous l'indiquames dans le trimeſtre précédent de nôtre Journal.

M. BASTER voudroit que, pour s'aſſurer de la part que les *Polypes* ont à la formation des *Corallines*, on tachat de prendre de ces plantes avec leur matrice, qu'on les mît ainſi dans des bocaux pleins d'eau de mer, que cette eau on la renouvellat de tems en tems, & qu'on fût très-attentif à examiner ſi elles y végètent ou non. Il promet de ſe prêter à ces recherches & de ne rien cacher au public des découvertes qu'il fera. Comme il n'a en vue que la vérité, peu lui importe que ſes expériences ſoyent favorables au nouveau Syſtême ou qu'elles le détruiſent. Il range toutes les *Corallines* ſous deux claſſes, les *conferves* & les *ſertulaires*. Les premières végètent, on en convient, mais

il croit avoir apperçu de même des indices certains de végétation dans les *fécondes*. Leur tronc groſſit à meſure qu'elles s'élèvent comme dans les arbres & dans les plantes terreſtres, ce qui ne mène pas à croire qu'elles ne ſoyent que des polypiers.

Les *Alcyons* ont beaucoup moins offert de découvertes à la curioſité de notre Auteur que les Corallines. Il en a obſervé de cinq eſpèces dont deux fourmilloient de *Polypes*, ſavoir la *main de ladre*, & l'*Alcyon mou & rameux*. Tous ces corps ſinguliers, & qu'on n'a pû juſqu'ici placer dans aucune claſſe, contiennent intérieurement beaucoup de cavités, qui ſe trouvent pleines d'une eau ſalée quand on diſſeque les *Alcyons* au ſortir de la mer. M. BASTER s'étant aviſé d'examiner des gouttes de cette eau ſur une lame de verre, remarqua avec ſurpriſe, qu'au lieu d'y laiſſer en ſe ſéchant de petits criſtaux cubiques ou priſmatiques, elles s'y ſéchoient en forme d'arbuſtes & de plantes, dont jamais il n'avoit vu des ſemblables dans aucune criſtallisation.

En voilà ſans doute plus qu'il n'en faut pour convaincre que M. BASTER eſt un de ces Obſervateurs à qui rien n'échappe, & pour donner la plus haute attente du ſuccès de ſes recherches, ſi ſes occupations lui permettent de les pouſſer. Nous oſons le dire néanmoins. La ſeconde partie du petit ouvrage dont nous rendons

compte nous a paru encore plus intéreſſante que la première.

Il s'y agit d'abord des *Polypes*. Le ſavant Naturaliſte croit que, malgré tout le bruit qu'ils ont fait dans le monde depuis quelques années, ils ne ſont pas encore bien connus. Selon lui tous les *Polypes* ſont du genre des *Meduſes* ou des *Orties de mer*; mais on en doit diſtinguer trois eſpèces. 1. Celle des *Polypes* qui ſe tiennent toujours dans des cellules, qui y multiplient, qui s'y étendent, & qui couvrent de ces cellules comme d'une croute les plantes & les corps auxquels ils s'attachent. 2. Celle des *Polypes* qui ſe nichent dans les *Coralines fertulaires* dans quelques *Alcyons* & dans les *Eſtarres*, mais ſans s'y fixer entièrement. 3. Celle des *Polypes* de la grande eſpèce & qui, comme l'ortie de mer, nagent de tous côtés ſans habiter ni cellule ni aucun autre domicile fixe, contens de s'attacher ſouvent aux corps durs qu'ils rencontrent, par la partie poſtérieure de leur propre corps. Ne pourroit-on pas les appeller des *Polypes vagabonds*, par oppoſition aux premiers qui ſont comme *encloîtrés* dans leurs cellules, & aux ſeconds qui ne ſont que *domiciliés* dans leurs maiſons d'où ils ſortent & où ils rentrent à leur gré quand cela ſe peut? Les *Polypes à cellules* ſont les plus communs, petits, blanchâtres, tranſparens, ils ſe reſſemblent tous, & chacun d'eux dans ſa cellule,

cellule, s'étend, ſe retire, ſe plie comme il lui plait, indépendamment de ce qui ſe fait dans les cellules voiſines. Chacun d'eux, plus indépendant que bien des gens qui ne ſont pas en clôture, paroît être bien maître chez ſoi.

Il y en a d'aſſez gros dans les *Coralines ſertulaires*, & de différente taille. Un jour notre Obſervateur ſe divertit à les expulſer de leurs niches en faiſant tomber ſur une de ces plantes qu'il avoit miſe dans un bocal, de l'eau de mer clarifiée, & qu'il verſoit goutte à goutte par le gouloir d'un pot à thé. La ſurpriſe les faiſoit ſortir. Ils eſſayoient le moment d'après d'entrer dans d'autres niches; mais quelque fois ils trouvoient la place priſe, on les repouſſoit vigoureuſement; de nouveaux eſſais occaſionnoient de nouveaux combats; à la fin ces pauvres *polypes* épuiſés tombèrent au fond du verre en ſe débattant avec leur quatorze griffes, & leur défaite ſe trouva complette, car au bout de trois ou quatre heures ils étoient morts. Il ne faut donc plus dire que les *Polypes* ne ſont qu'un corps avec les Corallines & les Coraux; chacun d'eux y eſt un individu qui ne tient nullement à ſon domicile.

Le plus beau de ces animaux ſinguliers, c'eſt le *Polype incarnat*. Il eſt le plus grand de tous. On le trouve fréquemment ſur la *Coralline tubulaire* & ridée comme le latinx. Notre Auteur le décrit plus en détail

tail qu'on ne l'avoit fait, & en donne des idées beaucoup plus distinctes que M. *Ellis*. Ce détail est curieux, mais il faut des figures pour l'entendre. Nous ajouterons seulement, qu'en observant ce *Polype*, M. BASTER s'est bien convaincu de l'existence des petites vésicules qu'on y avoit remarquées avant lui. Ces vésicules adhérentes à leurs griffes quelquefois au nombre de 7 ou 8. en un même endroit, sous la forme de petits grains rouges, sont inconteſtablement les œufs de cet insecte. M. *Donati* l'avoit déjà conjecturé dans son *histoire naturelle de la mer Adriatique* pag. 49. Au reste par-tout où notre Philosophe a apperçu des œufs de *Polypes*, il les a vu séparés les uns des autres; Il croit que chaque œuf produit son *Polype*, mais pas plus, & que M. *Ellis*, qui pense avoir vu le contraire, a pris des œufs de quelques autres insectes pour des œufs de *Polypes*. Enfin il nous apprend que probablement les plus gros *Polypes* s'accouplent, comme les *têtes de meduſe*, qu'un Philosophe a vu sur le fait (3).

Trois ou quatre autres insectes marins que M. BASTER a observés, au microscope, occupent ici ses remarques après les *Polypes*. Celui qui dans l'eau de mer jette une lumière semblable à celle des étincel-

(3) Stokke *Zelſs-kennis*, pag. 243.

celles tient entr'eux le premier rang. Il eſt d'une petiteſſe extrême. On ne peut rien dire d'intéreſſant ſur les uns ni ſur les autres ſans le ſecours des figures.

Notre Auteur a auſſi obſervé les *ovaires* de quelques coquillages & de quelques inſectes. Il dit fort bien qu'on a été juſqu'ici aſſez mal inſtruit de la manière dont les habitans innombrables des eaux foiſonnent & multiplient. L'Hiſtoire naturelle eſt encore peu avancée à cet égard, & il n'eſt pas facile qu'elle faſſe de grands progrès.

Tous les poiſſons à nageoires ſont d'un ſexe déçidé. On le découvre facilement entre les cétacés. Il en eſt dans la claſſe de ceux qui ont des nageoires cartilagineuſes, qui ont intérieurement les parties de la génération ſoit du mâle ſoit de la femelle, mais très-bien formées. On en connoit une eſpèce qui les a doubles. Ils s'accouplent & après avoir fait leurs petits, ils leur donnent la mammelle. D'autres poiſſons ont des laites & des œufs qu'ils jettent en ſe frottant les uns contre les autres. Quelques-uns quand ils s'en ſont déchargés avalent des pierres, comme pour ſe leſter en rempliſſant ce vuide.

Dans les teſtacées, le *Cancre*, *l'Ecreviſſe*, *Bernard l'Hermite* &c. le ſexe eſt auſſi très-diſtinct, mais il n'en eſt pas de même des coquillages. On n'en ſait pas grand' choſe au-delà de ce que *Leeuwenhoek*, *Rumph*, *Liſ-*

la *Sangſue des poiſſons*, du *Doris* ou *limaçon de mer*, d'une *Eſcare* ſingulière, & de *l'ouïe des poiſſons*. Nous nous ferons un plaiſir d'entretenir nos lecteurs des découvertes de M. BASTER ſur ces divers objets.

ARTICLE TROISIEME.

MELANGES de Littérature, d'Hiſtoire & de Philoſophie &c.

Second Extrait (*).

NOus en ſommes demeurés au III. Volume de ces Mêlanges. Il contient un *Eſſai de Traduction de quelques morceaux de Tacite*, précédé d'un Ecrit intitulé *Obſervations ſur l'Art de traduire en général, & ſur cet Eſſai de traduction en particulier*. L'un avoit déjà vu le jour, mais M. D'ALEMBERT l'a augmenté & corrigé. L'autre paroît pour la première fois & eſt bien digne de l'attention des perſonnes qui ont du goût & de la Littérature. Que

(*) Voy. le premier dans la Partie précédente de cette *Bibliothèque*, Art. III.

Que l'Art de traduire ſoit très-difficile, c'eſt ce que l'Auteur fait admirablement ſentir. Entre les mains d'un homme de génie, toutes les langues ſont également propres à chaque genre d'ouvrage, mais elles ne le ſont pas également à exprimer une même idée. Celle-là l'emporte ſur les autres qui a le plus de variété dans les tours, de briéveté dans la conſtruction, de licences & de richeſſes qui conſiſtent non à pouvoir exprimer une même idée par une abondance ſtérile de ſynonymes, mais chaque nuance d'idée par des termes différens. Notre langue eſt la plus ſévère de toutes dans ſes loix, la plus uniforme dans ſa conſtruction, la plus gênée dans ſa marche. Faut-il s'étonner qu'elle ſoit l'écueil des Traducteurs comme elle l'eſt des Poëtes?

Si les Langues ont leur génie, les Ecrivains ont le leur. Le caractère de l'original doit donc paſſer auſſi dans la copie. C'eſt-là règle la plus recommandée & la moins pratiquée parce qu'elle eſt la plus difficile à obſerver. Le caractère d'un Ecrivain eſt ou dans la penſée, ou dans le ſtyle, ou dans l'un & dans l'autre. Dans le premier cas l'Ecrivain eſt de ceux qui perdent le moins en paſſant dans une langue étrangère. Tacite par ex. ſousentend beaucoup & fait penſer ſon Lecteur, c'eſt un mérite qu'une traduc-

tion ne peut faire perdre. Dans le ſecond ſi l'on ne rend pas la diction, l'on ne rend rien. Dans le troiſième enfin dès là qu'on fait paſſer dans la copie le caractère de la penſée, on y fait du moins paſſer la moitié de l'eſprit de l'Auteur. La peine du Traducteur n'eſt jamais ſi grande que quand, ayant à rendre des beautés de ſtyle, il doit faire parler des Auteurs qui ont un ſtyle propre & une manière d'écrire toute à eux. Quelques étrangers n'ayant pu venir à bout de traduire les Lettres de Mad. de Sévigné, ſi frivoles pour le fonds & ſi ſéduiſantes pour la négligence même du ſtyle, les ont mépriſées. Rien n'abrège tant les difficultés que le mépris.

On a demandé ſi dans notre Langue il convenoit de traduire les Poëtes en vers, & l'on a décidé que les rendre en proſe c'étoit les défigurer. M. D'ALEMBERT juge ſagement qu'il eſt bien difficile que la Poéſie Françoiſe avec ſa monotonie puiſſe repréſenter la cadence variée de la Poéſie Grecque & Latine. La difficulté de l'harmonie ſurmontée il en reſte une autre. Il y a des tours & des hardieſſes dans la Langue Latine qu'on ne ſauroit rendre en François. Dans ces cas, il faut pouvoir créer de ſon propre fonds, ſuppléer aux vers d'image par des vers de ſentiment, à l'énergie des expreſſions par la vivacité des tours, à la pompe de l'harmonie par des

vers

vers penſés. „ On connoît ces beaux „ vers de Virgile ſur les malheureux qui „ ſe ſont donnés la mort.

„ *Qui ſibi letum*
„ *Inſontes peperere manu, lucemque peroſi*
„ *Projecere animas.*

„ *Deteſtant la lumière, ils ont*, dit le Poëte, „ *jetté la vie loin d'eux.* Le génie timide de „ notre langue ne permettroit pas d'em- „ ployer cette image toute animée & „ toute noble qu'elle eſt. Un de nos grands „ Poëtes y a ſubſtitué ces deux beaux „ vers:

„ *Ils n'ont pu ſupporter foibles & furieux*
„ *Le fardeau de la vie impoſé par les Dieux.*

„ Peut-être, ajoute M. D'ALEMBERT, „ eſt-il difficile de décider auquel des deux „ Poëtes on doit donner la préférence, „ mais il eſt aiſé de voir que les vers „ François ne ſont nullement la traduc- „ tion des vers Latins ".

Indépendamment des réflexions qu'on vient de faire ſur les difficultés qui rendent une bonne Traduction ſi précieuſe, l'illuſtre Académicien fait remarquer que les Traducteurs ſe ſont aſſujettis à trois jougs très-onéreux. Le 1er. c'eſt d'être plutôt les copiſtes des Auteurs qu'ils traduiſent que

que leurs rivaux, & de n'oſer les embellir quand ils le peuvent. On objectera qu'il eſt à craindre que cette liberté ne dégénère en licence: mais, répond notre Auteur, „ quand l'original ſera bien choiſi, les occaſions de le corriger ou de l'embellir „ ſeront très-rares; ſi elles ſont fréquentes „ il ne vaut pas la peine qu'on le traduiſe ". Le 2. joug c'eſt la timidité qui empêche de riſquer des expreſſions nouvelles & de génie, pour rendre certaines expreſſions vives & énergiques de l'original. „ Une „ expreſſion de génie, ce n'eſt pas un mot „ nouveau dicté par la ſingularité ou par „ la pareſſe, c'eſt la réunion néceſſaire & „ adroite de quelques termes connus pour „ rendre avec énergie une idée nouvelle, „ c'eſt preſque la ſeule manière d'innover „ qui ſoit permiſe en écrivant ". Un étranger qui a de l'eſprit & qui parle facilement & hardiment notre langue, penſe en ſa langue, traduit dans la nôtre, & employe quelquefois des termes qu'on voudroit qui fuſſent d'uſage. La converſation de cet étranger en la ſuppoſant correcte eſt ſuivant Mr. D'ALEMBERT l'image d'une bonne traduction. Enfin la 3e. loi arbitraire que les Traducteurs ont ſubie, c'eſt la *contrainte ridicule* de traduire un auteur d'un bout à l'autre. Traduire les Anciens par morceaux, ce n'eſt pas les mutiler, c'eſt les peindre de profil, & à leur avantage.

Pour-

Pourquoi ſe mettre à la torture pour rendre avec élégance une penſée fauſſe, avec fineſſe une idée commune; de froides plaiſanteries, des choſes inutiles, ou pour tranſplanter dans une langue ce qui n'a de graces que dans une autre comme „ les détails de l'agriculture & de la vie paſto„ rale ſi agréables dans Virgile & ſi inſipi„ des dans toutes les traductions qu'on en „ a faites? Quel plaiſir ne feroient pas Se„ neque & Lucain ainſi reſſerrés & ré„ duits par un traducteur habile? Seneque „ ſi excellent à citer & ſi fatiguant à lire „ de ſuite, qui tourne ſans ceſſe avec une „ rapidité brillante autour du même ob„ jet;.. Lucain, le Seneque des Poëtes, ſi „ plein de beautés mâles & vraies, mais „ trop déclamateur, trop monotone, trop „ plein de maximes, & trop dénué d'i„ mages? Les ſeuls écrivains qui demande„ roient à être traduits en entier ſont, „ (au jugement de notre Auteur) ceux „ dont l'agrément eſt dans leur négligence „ même, tel que Plutarque dans ſes vies „ des hommes illuſtres &c.

Nous abandonnons aux maîtres de l'art toutes les réflexions qu'il y auroit à faire ſur ces principes concernant les traductions. Appliqués à des Ouvrages de goût & d'eſprit il n'y auroit peut-être de difficultés qu'à les réduire habilement en pratique; mais ſont-ils applicables aux traductions

des

des ouvrages dogmatiques, historiques, & philosophiques tant des Anciens que des Modernes? Conviendroit-il de n'en donner que des lambeaux au choix de chaque Traducteur? Vaudroit-il mieux n'en avoir point de traductions que de n'en avoir que de médiocres? M. d'ALEMBERT paroît le croire, cependant il ne s'est pas tellement expliqué là-dessus qu'on n'eût plus d'éclaircissement à lui demander.

Mais il fait mieux, il nous présente un modèle. Pour enseigner à traduire comme il juge qu'on le doit, il a choisi Tacite le plus grand Historien de l'antiquité, „ qui a, „ dit-il, peint les hommes avec tant d'éner- „ gie, de finesse & de vérité, les événe- „ mens touchans d'une manière si pathéti- „ que, la vertu avec tant de sentiment & „ de goût; qui possede dans un si haut de- „ gré la véritable éloquence, le talent de „ dire simplement de grandes choses, & „ qu'on doit regarder comme un des meil- „ leurs maîtres de morale, par la triste, „ mais utile connoissance des hommes „ qu'on peut acquérir dans la lecture de „ ses ouvrages.

Après avoir si admirablement caractérisé cet incomparable auteur, M. D'ALEMBERT, l'un des hommes de notre siècle le plus propre à le faire parler en François, rend compte des peines qu'il s'est données pour y réussir, ainsi que de l'attention qu'il

a eue d'y obſerver les règles néceſſaires, & de s'y affranchir des obſtacles qu'il a rencontrés. Ce n'eſt ni l'ouvrage d'un jour, ni la production d'un travail médiocre. Le Tacite François a d'abord écrit avec beaucoup de rapidité parce qu'il a traduit vivement & d'enthouſiaſme; mais il a revu enſuite ſa traduction à loiſir & l'a corrigée avec toute l'exactitude & la rigueur dont il a été capable.

Quant au ſuccès, M. D'ALEMBERT ne reconnoît pour Juges que „ceux qui par „ une connoiſſance approfondie du gé„ nie des deux langues, de celui de Ta„ cite, & des vrais principes de l'art de „ traduire ſont capables d'apprécier ſon „ travail". En même tems il avertit les Critiques qu'il ne ſuffiroit pas de montrer qu'il eſt tombé en faute, mais qu'il faut le convaincre qu'il pouvoit faire mieux ou auſſi bien ſans y tomber. Nous ne ſommes pas aſſez téméraires pour oſer nous mettre dans cette claſſe. Cependant nous voudrions bien faire connoître par quelque endroit le mérite d'un travail qui n'eſt pas moins au-deſſus de nos louanges que de nos cenſures. Il nous vient dans l'eſprit de faire une choſe qui peut-être ne deplaira pas. Nous allons comparer Mr. D'ALEMBERT d'abord avec lui-même, enſuite avec M. l'Abbé *de la Bletterie*. Par un premier échantillon qui préſente le caractère

de

de *Petrone*, l'on verra comment notre Auteur parloit dans la première édition de ſon ouvrage, & comment il s'eſt corrigé ou perfectionné dans celle-ci. L'autre exemple, qui contient la concluſion de la vie d'*Agricola*, le mettra en parallelle avec l'élégant traducteur de cette vie ; & l'on trouvera au bas de la page le texte de *Tacite* pour y recourir ſi l'on en eſt curieux.

CARACTERE DE PETRONE.

Selon la 1re. *Edit. Tome II. pag.* 669. 220.

„ Petrone qui mourut après eux, mérite que nous diſions d'abord un mot de ſa perſonne. Il donnoit le jour au ſommeil & la nuit aux devoirs & aux plaiſirs. La réputation qui eſt pour les autres le fruit de l'adreſſe ou du mérite, avoit été pour lui le fruit de la pareſſe; ce n'étoit point comme

Selon la 2e. *Edit. Tome III. pag.* 317.

„ Petrone mérite qu'on diſe un mot de ſa perſonne. Il donnoit le jour au ſommeil, la nuit aux devoirs & aux plaiſirs. Sa pareſſe lui avoit fait un nom, comme l'adreſſe ou le mérite en fait un aux autres. Ce n'étoit point un de ces diſſipateurs qui ſe ruinent en viles debauches; mais un volup-

„ tueux

„ me tant d'autres
„ un diſſipateur qui
„ ſe ruinât en viles
„ débauches, mais
„ un homme d'un
„ luxe élégant & de
„ bon goût. Une
„ aiſance naturelle
„ & une ſorte de né-
„ gligence qu'il met-
„ toit dans ſes diſ-
„ cours & dans ſes
„ actions, lui don-
„ noient l'air & les
„ graces de la ſimpli-
„ cité. Devenu Pro-
„ conſul de By-
„ thinie & enſuite
„ Conſul, il ſe mon-
„ tra homme de
„ tête & capable
„ d'affaires; revenu
„ enſuite par ſon
„ propre penchant à
„ ſes vices, ou plu-
„ tôt à ce qui leur
„ reſſembloit, il fut
„ admis par Néron
„ dans le petit nom-
„ bre de ſes courti-
„ ſans & devint l'ar-
„ bitre de ſes fê-
„ tes. Ce Prince
„ ne
„ tueux rafiné. U-
„ ne aiſance natu-
„ relle & une ſorte
„ de négligence qu'il
„ mettoit dans ſes
„ diſcours & dans
„ ſes actions, lui
„ donnoit l'air & les
„ graces de la ſim-
„ plicité. Devenu
„ cependant Procon-
„ ſul de Bythinie,
„ il ſe montra hom-
„ me de tête & ca-
„ pable d'affaires;
„ revenu enſuite par
„ ſon propre pen-
„ chant aux vices,
„ ou plutôt à ce
„ qui leur reſſem-
„ bloit, il fut ad-
„ mis dans la peti-
„ te Cour de Né-
„ ron & devint l'ar-
„ bitre de ſes fêtes.
„ Rien n'étoit ga-
„ lant, délicieux &
„ magnifique, ſans
„ l'approbation de
„ Pétrone, &c.

Con-

„ ne trouvoit rien
„ de galant, de dé-
„ licieux & de ma-
„ gnifique que ce qui
„ avoit eu l'appro-
„ bation de Pétro-
„ ne &c.

De C. Petronio pauca repetenda sunt. Nam illi dies per somnum, nox officiis & oblectamentis vitæ transigebatur. Utque alios industria, ita hunc ignavia ad famam protulerat, habebaturque non ganeo, & profligator, ut plerique sua laurientium, sed erudito luxu. Ac dicta factaque ejus quanto solutiora, & quandam negligentiam præferentia, tanto gratius in speciem simplicitatis accipiebantur. Proconsul tamen Bythiniæ, & mox Consul, vigentem se ac parem negotiis ostendit: dein revolutus ad vitia, seu vitiorum imitationem, inter paucos familiarium Neroni assumptus est, elegantiæ arbiter, dum nihil amœnum, & molle affluentia putat, nisi quod ei Petronius approbavisset, &c.

Conclusion de la vie d'Agricola traduite

par M. DE LA BLETTERIE.	*par* M. D'ALEMBERT.
„ S'il est un lieu destiné pour les mânes	„ S'il y a pour les mânes des gens de bien

„ nes des gens de
„ bien; ſi, comme
„ le croit la ſaine
„ philoſophie, les
„ grandes ames ne
„ périſſent pas avec
„ le corps, jouiſſez
„ de votre félicité;
„ daignez jetter un
„ regard ſur votre
„ famille; & pour
„ modérer nos re-
„ grets, pour tarir
„ ces pleurs dont
„ notre foibleſſe eſt
„ la ſource, rappel-
„ lez-nous à la con-
„ templation de vos
„ vertus. Il n'eſt
„ permis ni de les
„ pleurer ni de les
„ plaindre. Les ad-
„ mirer, les im-
„ mortaliſer par nos
„ éloges, & ſi nous
„ en avons la force
„ nous les appro-
„ prier en les imi-
„ tant, voilà le tri-
„ but que nous leur
„ devons. Ce ſont
„ là les vrais & les
„ ſeuls hommages,
„ par

„ bien un lieu de re-
„ traite; ſi leur ame,
„ comme le penſent
„ les ſages, ne s'é-
„ teint pas avec le
„ corps, jouiſſez dé-
„ ſormais du repos?
„ que votre famille
„ oubliant d'inutiles
„ regrets ſe conſole
„ par le ſouvenir &
„ l'exemple de vos
„ vertus; ce n'eſt
„ point en les pleu-
„ rant que nous les
„ louerons comme
„ elles le méritent
„ & que nous rem-
„ plirons les devoirs
„ de la nature, c'eſt
„ en les admirant &
„ en tâchant de les
„ imiter. J'exhor-
„ te votre épouſe &
„ votre fille à hono-
„ rer la mémoire de
„ leur époux & de
„ leur père, en ſe
„ rappellant toutes
„ vos actions & tou-
„ tes vos paroles, &
„ à jouir de votre
„ gloire & de votre

„ par les quels la „ piété des vivans „ s'acquite envers „ les morts les plus „ chers. Que, pour „ honorer la mé„ moire d'un Père, „ d'un Epoux, vo„ tre fille, votre „ femme s'occupent „ ſans ceſſe de vo„ tre renommée, de „ vos actions, de „ vos paroles, & „ s'attachent à l'i„ mage de votre a„ me plutôt qu'à „ celle de votre „ corps. Je ne dés„ approuve pas que „ l'on employe la „ bronze & le mar„ bre à conſerver „ la figure des „ grands hommes. „ Mais ces ſortes „ de monumens „ ſont des copies „ fragiles & périſſa„ bles, ainſi que l'o„ riginal. L'ame eſt „ éternelle & ne „ peut être repré„ ſen„ ame plus encore „ que de votre ima„ ge. Ce n'eſt pas „ que je déſapprou„ ve ces monumens „ d'airain ou de mar„ bre; mais les ſta„ tues des héros s'al„ tèrent & périſ„ ſent comme leurs „ traits; ceux de „ leur ame ſeuls „ ſont éternels & „ peuvent être ex„ primés & conſer„ vés, non par un „ art & un modèle „ étrangers, mais „ en retraçant leurs „ mœurs par les fien„ nes. Tout ce que „ nous avons admi„ ré d'Agricola, tout „ ce que nous en a„ vons aimé, ſubſi„ ſte, & ſubſiſtera „ dans le cœur des „ hommes, dans l'é„ ternité des tems, „ dans les annales „ de l'univers. Plu„ ſieurs anciens Hé„ ros, inconnus & „ ſans

„ ſentée par une
„ main & par une
„ ſubſtance étran-
„ gère. Pour en ſai-
„ ſir les traits il
„ faut ſoi-même
„ par les mœurs en
„ devenir le tableau.
„ Tout ce que nous
„ avons admiré d'A-
„ gricola, tout ce
„ que nous avons ai-
„ mé de lui ſubſiſte,
„ & ſubſiſtera dans
„ la mémoire des
„ hommes, dans les
„ annales du mon-
„ de, dans les tems
„ les plus reculés.
„ Beaucoup d'an-
„ ciens, dignes d'ê-
„ tre connus, demeu-
„ reront, faute d'Hi-
„ ſtorien, oubliés dans
„ la foule des morts.
„ Agricola, que je
„ conſigne à la poſ-
„ térité, vivra éter-
„ nellement.

„ ſans gloire, ſont en-
„ ſevelis dans l'ou-
„ bli. Agricola par
„ ſon hiſtoire vivra
„ dans la poſtérité.

Si quis piorum manibus locus, ſi, ut ſapientibus placet, non cum corpore extinguuntur magnæ animæ, placide quieſcas, noſque domum

quam ob inſerme deſiderio, & muliebribus lamentis ad contemplationem virtutum tuarum voces, quas neque lugeri, neque plangi fas eſt; admiratione te potius temporalibus laudibus, & ſi natura ſuppeditet, imitando *decoremus. Is verus honos, ea conjunctiſſimi cujuſque pietas. Id filiæ quoque uxoriquè præceperim, ſic patris, ſic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque ejus ſecum revolvant, famamque ac figuram animi magis quam corporis complectantur: non quia intercedendum putem imaginibus quæ marmore aut ære finguntur; ſed ut vultus hominum, ita ſimulacra vultûs imbecilla ac mortalia ſunt, forma mentis æterna; quam tenere & exprimere non per alienam materiam & artem, ſed tuis ipſe moribus poſſis. Quidquid ex Agricola amavimus, quidquid mirati ſumus, manet, manſurumque eſt in animis hominum, in æternitate temporum, famâ rerum. Nam multos veterum velut inglorios & ignobiles oblivio obruet, Agricola poſteritati narratus & traditus, ſuperſtes erit.*

ARTI-

ARTICLE QUATRIEME.

ESSAI SUR LE GOÛT, &c.

Second Extrait (1).

NOus voici parvenus à la III. Partie de cet ouvrage, où l'Auteur traite du Département & de l'Importance du goût. Cela fait le sujet de VI Sections. Dans la première il examine, jusqu'à quel point le goût dépend de l'Imagination. La seconde traite de la connexion du goût avec le génie; la troisième de l'influence du goût sur la critique; la quatrième des objets du goût; la cinquième de ses plaisirs, & la sixième de ses effets sur le caractère & sur les passions.

Section I. Tous les phénomènes du goût, dit Mr. GERARD, procèdent des loix générales des sensations, & de certaines opérations de l'Imagination. Comme *sens* il nous fournit des perceptions simples que nous ne pouvons acquérir que par lui, & qui sont très-différentes de celles que nous transmettent les sens extérieurs & la Ré-

(1) Voyez le premier dans le Trimestre précédent, *pag.* 287.

Réflexion. Il reçoit ces perceptions immédiatement dès que l'objet eſt préſent, ſans l'intervention de la volonté ou de la raiſon. Mais quoique les ſenſations du goût ſoyent ſimples, il n'eſt pas lui-même une faculté ſimple & primitive. On peut le décompoſer en des qualités plus ſimples, & ces qualités, comme on l'a déjà dit, ſont des facultés de l'Imagination. Nous avons dans le goût phyſique un exemple d'un ſens compoſé dans ſes principes & ſimple dans ſes perceptions, s'il eſt vrai, comme le Chancelier Bacon l'établit d'après quelques expériences, qu'il ſoit compoſé du tact & de l'odorat.

L'Auteur reprend ici & étend l'obſervation générale à la quelle il renvoye ſi ſouvent dans ſa première partie, & que nous avons rapportée au commencement de cet Extrait. Nous n'y ajouterons qu'une ſeule remarque que Mr. GERARD fait ici, & qui eſt trop importante pour l'omettre; c'eſt que notre ame ne paſſe pas ſans quelque effort d'un état à l'autre. Cet effort eſt plus ou moins grand à proportion du rapport qu'a le nouvel état au précédent. Souvent même lorſqu'il ſurvient une nouvelle émotion à l'ame, elle ne détruit pas entièrement celle qui y étoit auparavant.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans les détails, où il entre ſur l'Imagination. Il ſuffira de dire, après lui, que l'Imagination aſſociant nos perceptions ſuivant la reſſem-

reſſemblance, la proximité, la coëxiſtence, les cauſes, l'oppoſition même & la différence des objets qui les excitent; c'eſt de cette force de l'Imagination, force réelle & conſtante, que dérivent la plûpart de nos facultés compoſées. Elle produit les paſſions en opérant conjointement avec les qualités qui nous rendent propres à agir, & le goût en ſe combinant avec les loix générales des ſenſations.

Section II. C'eſt l'invention principalement qui conſtitue le génie, & le goût peut être regardé comme une partie eſſentielle ou comme une ſuite néceſſaire du génie. Dès qu'une idée ſe préſente à l'eſprit, une imagination vive, forte & étendue rappelle en un moment toutes les idées qu'elle a aſſociées ou qui ont du rapport à celle-là. Elle s'occupe plus particuliérement enſuite de celles qui ont le plus grand rapport entr'elles; elle les rapproche & les arrange ſuivant ces rapports; & c'eſt en quoi conſiſte la diſpoſition, autre partie du génie. Il n'y a donc qu'une belle imagination qui puiſſe le produire; mais il peut ſe perfectionner & ſe varier par la différence des circonſtances d'aſſociations d'idées, par l'éducation, par l'exemple, par l'étude &c. L'Etude ſurtout augmente le fonds des matériaux de l'imagination & la capacité de l'expreſſion, troiſième partie du génie. C'eſt par l'étude que le Peintre apprend l'effet & l'em-

ploi des couleurs, le Muſicien celui des tons, le Poëte & l'Orateur celui des mots.

Le goût détermine l'effet de chaque partie du tout que le génie a formé, & de l'enſemble de ces parties. Comme ils ont leur principe commun dans l'Imagination, ils ſont liés à un point conſidérable; mais comme l'Imagination agit différemment en chacun d'eux, leur connexion n'eſt pas toujours exacte & uniforme.

Il ne ſçauroit y avoir de génie où il n'y a point de goût; mais le génie peut l'emporter ſur le goût & manquer de correction par ſon abondance. Le goût à ſon tour peut ſe trouver où manque le génie. L'Imagination peut être ſuſceptible de plaiſir & n'être pas aſſez forte pour raſſembler avec rapidité un grand nombre d'idées. Le Jugement d'ailleurs peut être juſte & ſûr, ſans être accompagné de beaucoup d'Imagination.

Quand le génie eſt joint au goût, celui en qui ſe trouve cet heureux accord, ſent non ſeulement les beautés d'un ouvrage, mais il prend encore, pour ainſi dire, le feu de l'Auteur, ſon ame ſe met à l'uniſſon de la ſienne, & éprouve les ſenſations les plus vives & les plus délicieuſes.

Section III. Il eſt évident que le goût eſt néceſſaire au Critique. Il doit le poſſéder éminemment; mais cela ne ſuffit pas. Il ne doit pas ſeulement ſentir, il doit auſſi avoir ce diſcernement exact qui met celui qui

qui en eſt doué en état de réfléchir ſur ce qu'il ſent d'une manière diſtincte, & d'en rendre raiſon aux autres. Il doit pouvoir marquer les beautés & les défauts, & déſigner particulièrement l'eſpèce de plaiſir qu'il reſſent. Il faut qu'il puiſſe nous dire ſi ce plaiſir vient du ſentiment ou de l'expreſſion, du deſſein ou de l'exécution, du ſublime ou du beau, du ſpirituel, ou du ſingulier, &c. Il doit, par une analyſe exacte & bien pouſſée, être parvenu à connoître les grands principes & leurs conſéquences, les genres, les eſpèces &c. que la nature offre à nos yeux.

Section IV. La Nature, & l'Art, & la Science dont elle eſt le ſujet commun, ſont les objets du goût. La Raiſon & le goût s'occupent également de la premiere. Dans les Arts la Raiſon n'eſt que le miniſtre du goût. Dans les Sciences, au contraire, ſon empire eſt ſouverain, mais elle s'aide ſouvent du goût avec avantage. C'eſt elle qui recherche les loix de la nature; c'eſt le goût qui en découvre les beautés. La régularité, l'ordre, la proportion, la variété ſont de ſon reſſort.

Il n'eſt preſque point d'art, ſi méchanique & ſi groſſier qu'il ſoit, qui ne reçoive des loix du goût. Mais ce ſont ſur-tout les Beaux-Arts, imitateurs de la belle nature, qui ſont ſoumis à ſes déciſions. La Raiſon ne fait que rapprocher & lui préſenter ſous une certaine forme les ſujets ſur

leſquels

leſquels il doit prononcer, & le génie obéit à ſes arrêts.

Lorſque la raiſon a fait ſon office en formant un Syſtême vrai, ſimple & fécond, le goût en eſt flatté & le plaiſir qui en revient à l'ame, donne une nouvelle vivacité à l'exercice de ſa raiſon. Le goût juge en cela & du fonds de la ſcience & de la manière dont elle eſt préſentée. Mais la Raiſon doit marcher la première; ſans cela l'imagination prend ſa place & le goût nuit à la ſcience, loin de la favoriſer.

Section V. Le goût eſt donc d'une importance réelle dans la contemplation de la nature, dans les Arts & dans les Sciences: mais ce ne ſont pas ſes ſeuls avantages. Il eſt pour nous une ſource de plaiſirs purs & nobles, & l'on ne peut qu'admirer la bonté du Créateur qui y a pourvu avec tant de bénéficence en nous accordant les facultés de l'Imagination. Ces plaiſirs, quoiqu'ils contribuent moins à notre perfection que les plaiſirs intellectuels, ſont ſouvent auſſi grands, généralement plus attrayants & toujours plus faciles. La nature eſt étalée à nos yeux. Les ouvrages de l'art ſe préſentent fréquemment à nous. Il n'eſt perſonne qui n'ait une meſure de goût, & s'il eſt peu d'hommes qui parviennent à ce diſcernement exquis qui fait les bons Critiques, il n'y en a point qui n'ait aſſez de ſenſibilité pour pouvoir gouter quelqu'un de ces plaiſirs.

La

La langueur, la ſatiété, le repentir accompagnent ordinairement les plaiſirs des ſens. Il n'en eſt pas de même de ceux du goût. Celui qui s'y livre, ſans négliger ſes devoirs, jouït toujours de ſa propre approbation & de l'eſtime des autres. Le goût procure autant de réputation à un auteur que les recherches les plus abſtraites. Il rehauſſe tous les plaiſirs & tous les avantages extérieurs tels que ceux des richeſſes de la table &c.

Section VI. L'Importance du goût ne ſe borne pas encore là; elle s'étend au caractère & aux paſſions. L'imagination ne contribue pas moins à la formation des paſſions qu'à celle du goût. Il doit donc y avoir de grands rapports entre eux. La même force d'imagination qui produit un goût vif, produit des paſſions vives. Une perſonne qui a le goût délicat, mépriſe des plaiſirs groſſiers. Il y a toujours un grand rapport entre le goût d'une nation & ſon caractère. Les paſſions influent ſur le goût ſans doute, mais le goût ne doit pas moins influer ſur elles, puiſque les idées qui excitent les paſſions dérivent en grande partie des ſentiments du goût.

Le bon goût tend auſſi à fortifier les affections & les principes vertueux. Si l'on voit quelque fois le goût uni avec des affections vicieuſes, c'eſt qu'il manque de juſteſſe & de proportion. La Prodigalité & l'Ambition en fourniſſent des preuves. Un homme

homme qui a le goût bon, préférera les plaiſirs qu'il lui procure à ceux des ſens. Les plaiſirs des ſens ne le toucheront qu'à proportion de leur élégance, & plus ſon goût ſera parfait moins il y en appercevra. Plus ſon goût ſera délicat & plus il ſera ſenſible aux plaiſirs calmes qu'il lui procure, & ſera diſpoſé à fuir les agitations des paſſions violentes. D'ailleurs le goût, lorſqu'il s'exerce & qu'il eſt ſatisfait, répand une ſérénité dans l'ame qui y ouvre l'entrée à la bienveuillance & aux autres vertus ſociales. Il n'y a perſonne qui ne l'ait éprouvé en entendant une muſique harmonieuſe, en liſant quelque beau morceau de poéſie, en contemplant des chefs-d'œuvre de ſculpture ou de peinture.

Les principes de l'eſprit humain ſont ſi étroitement liés qu'il ne peut guère arriver de changement conſidérable dans l'un, ſans que les autres en éprouvent un ſemblable. A proportion de la délicateſſe de leur goût les Nations policées ont auſſi une délicateſſe de ſens moral inconnue aux ſauvages. Cette délicateſſe du ſens moral n'eſt pas l'effet d'une plus grande diſpoſition à la vertu. Elle ne peut être par conſéquent que l'effet d'une délicateſſe de goût opérée par le commerce de la ſociété.

L'on doit remarquer de plus „(nous „ empruntons ici les paroles de l'Auteur) „ que,

„ que, quoique le goût & le ſens moral
„ ſoyent des Facultés diſtinctes, il y a
„ pluſieurs actions & pluſieurs affections
„ qui ſont propres à les affecter l'une &
„ l'autre. Ce qui eſt vertueux & obliga-
„ toire eſt ſouvent auſſi beau & ſublime.
„ Le vice peut au contraire être à la fois
„ bas, difforme, & ridicule. Dans ces
„ cas-là l'homme, dont le goût eſt inculte,
„ n'a pour choiſir que les motifs que lui
„ fournit le principe moral. Celui dont le
„ goût eſt cultivé a non ſeulement ces mo-
„ tifs dans toute leur force, mais il peut
„ encore en tirer de ſon goût. Il eſt donc
„ pouſſé, pour ainſi dire, par une double
„ force, & l'impulſion qu'il reçoit doit
„ être plus grande que celle de l'autre. A
„ la vérité il y a des vices qui ont une ap-
„ parence de ſublime & d'élégance, &
„ qui peuvent en conſéquence être recom-
„ mandés par le goût. Mais dans ces vi-
„ ces ces qualités ſont bien inférieures à
„ celles des vertus oppoſées. Une ame
„ ſupérieure aux choſes extérieures eſt
„ plus noble qu'une ame ambitieuſe. L'ad-
„ miration de ces vices emporte donc un
„ défaut de juſteſſe de goût. Cette facul-
„ té lorſqu'elle eſt parfaite préfère toujours
„ la vertu au vice.

„ Pour donner plus de poids aux obſer-
„ vations précédentes, il faut ſe rappeller
„ que pluſieurs cauſes différentes concou-

„ rent

„ rent à former les Caractères des Hom-
„ mes. Le goût n'eſt qu'une de ces Cau-
„ ſes, & ce n'eſt pas même une des
„ plus puiſſantes. On ne doit donc pas
„ s'attendre que dans tous les cas le ca-
„ ractère ſoit parfaitement analogue au
„ goût. Il y a d'autres cauſes qui peu-
„ vent s'oppoſer à l'influence de ce prin-
„ cipe, & donner aux paſſions une direc-
„ tion toute différente de celle qu'il a. Ce-
„ la poſé, il ne ſuffit pas, pour prouver
„ que le goût n'a point de connexion avec
„ la morale, de produire des exemples
„ d'un goût juſte réuni à des paſſions groſ-
„ ſières ou à un caractère vicieux. On
„ peut expliquer autrement cette com-
„ poſition hétérogène. L'expérience doit
„ être la baſe de tous nos raiſonnemens
„ ſur la nature humaine, mais il n'eſt
„ pas néceſſaire que chaque conſéquence
„ ſoit immédiatement déduite de l'expé-
„ rience. Pour établir une conſéquence il
„ ſuffit ſouvent de faire voir qu'elle réſul-
„ te néceſſairement des qualités générales
„ de l'ame dont l'exiſtence eſt conſtatée
„ par l'expérience & par l'induction. Tel-
„ le eſt la méthode naturelle d'établir des
„ conſéquences ſynthétiques, & c'eſt cel-
„ le qui convient au ſujet de nos recher-
„ ches préſentes. Différentes cauſes mo-
„ difient le Caractère & les Paſſions, & le
„ goût en eſt une. Le goût à l'égard des

„ Beaux-

„ Beaux-Arts peut manquer chez quelques
„ perſonnes, parcequ'elles n'ont point eu
„ occaſion de l'exercer ſur des ſujets de ce
„ genre; tandis que ſes principes naturels
„ étant vigoureux & les objets de nos af-
„ fections ſe préſentant à tous les hommes,
„ il peut donner de la délicateſſe au Ca-
„ ractère. L'Affectation peut déguiſer les
„ paſſions. L'Imitation peut leur donner
„ une direction différente de celle du goût;
„ l'habitude peut les mettre en oppoſition
„ avec lui; Mais malgré tout cela il tend
„ naturellement à influer ſur elles ".

L'Auteur termine ici ſon Ouvrage. Quelque imparfaits que ſoient les extraits que nous en avons donnés, nous eſpérons qu'ils ſuffiront pour faire naître à quelqu'un l'envie de le traduire. Nous oſons dire que c'eſt un véritable préſent à faire à la Littérature Françoiſe. Le Traducteur Anglois qui a joint à l'eſſai de M. *Gerard* ceux que Mrs. *de Voltaire*, *d'Alembert* & de *Monteſquieu*, ont compoſé ſur la même matière, avance avec raiſon, que ces quatre pièces réunies renferment peut-être tout ce qu'on peut dire ſur les principes, la nature, les caractères, l'étendue, les progrès & le déclin du goût. Il ne nous appartient point de juger du mérite de ſa traduction. Tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt qu'elle a tout l'air d'un original, & que, malgré les difficultés qui naiſſent de la différence

des deux langues par rapport au tour de la penſée & de l'expreſſion, & dans une matière ſi délicate, il a ſçu faire paſſer habilement dans ſa langue les idées de ſes originaux.

ARTICLE CINQUIEME.

INSTITUTIONS POLITIQUES par Mr. le BARON DE BIELFELD, à la Haye, chez *Pierre Gosse Junior*, 1760 2 *vol. in* 4. *le premier de* 358, *& le ſecond de* 344 *pages.*

TOut eſt art, tout eſt ſyſtème aujourd'hui; l'art de règner, le plus important de tous, eſt preſque le ſeul, qui n'a point été ramené à des principes & à des règles fixes. Les Ouvrages tant anciens que modernes qui ont paru ſur cette matière, ſont plutôt des Recueils de Préceptes détachés pour la conduite des affaires publiques, qu'une Théorie foncière, qui enſeigne l'eſſence de la Politique même. Mr. le Baron de BIELFELD, Auteur de cet Ouvrage, s'eſt propoſé de remplir ce vuide, de réduire la Politique en ſyſtême, &

& d'en faire une ſcience, qui puiſſe être enſeignée de bonne heure aux Princes par leurs Précepteurs, & à la jeuneſſe en général dans les chaires des Profeſſeurs. C'eſt ainſi que les *Grotius*, les *Puffendorf*, les *Wolf* en ont agi à l'égard du Droit des Gens & du Droit de la Nature, & nous ſommes très-portés à croire, que le travail de Mr. de BIELFELD ſera ſuivi d'un ſuccès égal à celui de ces grands hommes. Ce qui forme d'abord en ſa faveur un préjugé bien favorable, c'eſt le choix qu'a fait ci-devant de lui S. M. Pruſſienne pour veiller à l'éducation de ſon Frère le Prince Ferdinand, & pour lui enſeigner la Politique. En vue de s'acquitter dignement de cette charge il compoſa ces Cahiers pour l'uſage de ſon auguſte Elève, & le préſent qu'il en fait aujourd'hui au Public lui acquiert de juſtes droits ſur la reconnoiſſance de ce même Public, qui ſe voyoit à regret dépourvu d'un Livre Siſtématique en cette ſcience.

On ne doit pas s'attendre (& c'eſt l'Auteur lui-même qui a ſoin d'en avertir) à trouver dans tout le cours de cet Ouvrage des idées nouvelles ou des découvertes ſingulières. Le ſujet n'en eſt pas ſuſceptible. Mr. de BIELFELD imite ſouvent l'abeille en tirant du miel de toutes ſortes de fleurs. Il ne faut pas s'imaginer cependant que tout ſoit pris d'ailleurs. Il n'a trouvé que trop

de ſtérilité dans les champs qu'il a parcourus. Les Maximes des anciens Légiſlateurs de la Grèce ont été très-mal-à propos enviſagées comme des Axiômes. Les Codes du célèbre *Dracon*, du grand *Lycurgue*, du divin *Solon* fourmillent d'abſurdités. Peu content de la Politique des Grecs l'Auteur ne trouve que peu ou point de reſſources dans celle des Romains. Le moyen âge n'eſt fertile qu'en exemples à éviter. L'Hiſtoire de l'Europe moderne eſt plus abondante en préceptes ſages & en excellens modèles; auſſi eſt-ce principalement dans cette ſource qu'il a puiſé.

L'Ouvrage eſt partagé en trois Parties. La première (celle dont nous rendons compte actuellement) traite de tout ce qui regarde l'*Intérieur d'un Etat*. La ſeconde a pour objet ce qu'on appelle *les Affaires Etrangères*. Dans la troiſième qui ne doit paroître qu'à la Paix, l'Auteur ſe propoſe de préſenter *un Tableau de l'Etat actuel de l'Europe*, en ſuivant l'ordre géographique, commençant par le Portugal & finiſſant par la Porte Ottomane. On voit du premier coup d'œil, combien ce plan eſt vaſte & noblement conçu, & nous croyons que difficilement l'exécution en eût pû être confiée à des mains plus habiles.

Nous venons de parcourir le Ier. Chap. qui ſert en même tems d'Introduction à tout l'Ou-

l'Ouvrage. Dans le II. l'Auteur traite *des Connoiſſances Préliminaires à la Politique.* Indépendamment du génie & du ſavoir-vivre, cette ſcience exige pluſieurs préparatifs, dont Mr. de BIELFELD fait l'enumération raiſonnée, à laquelle nous renvoyons le Lecteur.

Le III. Chap. eſt intitulé *de la Politique en général.* On y trouve entre autres objets importans une diviſion qui ſert de baze à la méthode que M. de BIELFELD ſuit dans cette première Partie, pour ranger chaque objet de cette vaſte Etude dans le lieu qui lui convient, & en faire un Siſtême complet. Elle ſe partage en 5 branches, ſous leſquelles on peut comprendre naturellement tout ce qui peut tendre à l'utilité de l'Etat ſans exception. 1°. *Il faut polir la nation que l'on doit gouverner.* 2°. *Il faut introduire un bon ordre dans l'Etat, y entretenir la ſociété, & y faire obſerver les Loix.* 3°. *Il faut établir dans l'Etat une bonne & exacte Police.* 4°. *Il faut faire fleurir l'Etat & le rendre opulent.* 5°. *Il faut rendre l'Etat formidable en lui-même & reſpectable à ſes voiſins.* C'eſt à l'examen détaillé de ces 5 objets que ſont conſacrées les Recherches de l'Auteur dans toute la premiere Partie de cet Ouvrage, dont les bornes qui nous ſont préſcrites ne nous permettent pas de faire un Extrait ſuivi: tout ce que nous pourrons faire, ce ſera d'en indiquer

ſommairement le contenu, nous réſervant néanmoins de donner une Analyſe ſuccincte de l'un de ces cinq grands objets de la Politique.

Dans le Chapitre IV *de la Manière de polir une Nation*, l'Auteur commence par détruire le préjugé ſur le Bonheur de l'Etat de Nature, & par prouver que polir une Nation c'eſt jetter les fondemens de ſon bonheur & de ſa gloire. L'Education étant le principe de la Politeſſe Nationale, il en prend occaſion de parler des Ecoles, des Univerſités &c. & paſſe enſuite en revue les Academies des Sciences, celles des Arts libéraux, les Imprimeries, les Voyages, le Luxe, tout-autant de moyens de polir une Nation. L'influence de l'exemple du Prince & des Grands le conduit à parler des Cours & des Courtiſans. Il finit par jetter un coup d'œil ſur les Spectacles, les Fêtes publiques &c. qui ſe rangent naturellement ſous ce chef.

Les Chapitres V & VI ſont conſacrés au ſecond objet de la Politique. Dans le Chapitre V. l'Auteur après avoir indiqué les principes, d'ou découlent l'entretien de la ſociété & le maintien du bon ordre, renvoye au Droit de la Nature pour expliquer les devoirs généraux de la Sociabilité, & parcourt les différentes conditions des hommes, & les différences de rang qui en réſultent. L'Entretien de la Societé l'engage

à

à traiter de la Population, des Divorces, des Maiſons d'Enfans trouvés, des Colonies, du Suicide, des Duels, de l'Indigence &c.

Le maintien du bon ordre le conduit à parler de la Religion, du Clergé, de la liaiſon des Provinces, des Poſtes, des grands Chemins, enfin de la néceſſité d'établir des Départemens pour chaque branche du Gouvernement. Dans le VI Chapitre l'Auteur traite des Loix en général, du pouvoir Légiſlatif, des ſources de la Juriſprudence Légiſlative, des Fiefs, des Loix fondamentales de l'Etat, de la Juriſprudence Légiſlative & de tout ce qui s'y rapporte, des Tribunaux de Juſtice, de la Queſtion, de l'office du Grand-Chancelier &c.

Les Chapitres VII, VIII, & IX ſe rapportent au troiſième grand objet de la Politique. Sureté, Netteté, Bon-marché, ces trois articles comprennent toute la Police. L'Auteur traite d'abord des Magiſtrats de Police, de la Juriſdiction & des objets de la Police, du ſecours que lui prête l'Etat Militaire, du guet, des brigands, des épidémies, des libelles & livres défendus, des incendies, & généralement de tous les autres objets, qu'on peut ranger ſous le premier chef. Le Chapitre VIII roule ſur tout ce qui a rapport à la propreté & au bon-marché, & le Chap. neuvième traite de la Police de

la Campagne. On devine aiſément les détails.

Nous ne diſons rien ici des Chapitres X - XV, qui ſe rapportent au quatrième grand objet de la Politique, vû que nous comptons y revenir dans la ſuite de cet Extrait.

Le Chapitre 16 & dernier de cette première Partie eſt conſacré à l'examen du cinquième grand objet, qui eſt de rendre l'Etat formidable, Armée, Marine, ces deux articles comprennent tout. L'Auteur parcourt d'abord les ſix objets de l'Etat militaire. 1°. La Formation d'une armée. 2°. Le Logement, la nourriture, le vêtement & les armes du ſoldat. 3°. La Diſcipline militaire. 4°. L'Exercice des Troupes. 5°. Les Opérations militaires. 6°. L'Entretien des places fortes, des Arſenaux, & de tout l'attirail de la guerre. Venant enſuite à la Marine il conſidère ſous cet article, 1°. les Flottes mêmes, 2°. la conſtruction des bâtimens qui les compoſent, 3°. l'Equipage & les troupes qui les montent. Enfin les Arſenaux de Marine.

Nous renvoïons ceux qui ſouhaiteront de plus amples détails, ſur le contenu de tout cet ouvrage, à l'ouvrage même, qui ne plait & n'intéreſſe pas moins par l'agrément de la forme, que par la variété & la richeſſe du fonds. Hâtons-nous de venir à l'Analyſe ſuccincte des Chapitres qui con-

concernent le quatrième grand objet de la Politique, qui eſt de faire fleurir l'Etat & de le rendre opulent. L'Opulence d'un Etat eſt l'abondance de toutes ſortes de biens, & la maſſe totale des richeſſes, qui ſe trouvent dans un pays à proportion de ſa grandeur reſpective. Eſt-il avantageux en effet ou préjudiciable à une nation de la rendre opulente? C'eſt par cette queſtion que l'Auteur entre en matière. Il y a divers ſentimens ſur ce ſujet. Lycurgue bannit l'opulence de Sparte. Preſque tous les Légiſlateurs anciens, ainſi que les Fondateurs des Empires modernes ſont tombés dans la même erreur. Ciceron & Monteſquieu penchent auſſi de ce côté. Cependant, en partant de l'Axiôme que le Bonheur eſt le but des ſociétés, la queſtion ſe décide bien vîte en faveur de l'opulence. En effet, ſi l'on décourage l'induſtrie, à quoi employer les citoyens? Aux guerres & aux conquêtes? Elles ne rendent point les hommes heureux. Les peuples pauvres, dites-vous, ont toujours été valeureux, les peuples riches toujours lâches. C'eſt un préjugé que l'Hiſtoire dément à chaque page. Tous les peuples pauvres & guerriers n'ont été que des barbares & des brigands, ſans en excepter ces fameux Grecs & Romains. Ils ne ſont devenus Nations reſpectables, que quand ils ont allié l'opulence avec la valeur. Il s'enſuit qu'un Etat ne ſauroit être ni ſolidement

formidable ni véritablement heureux, s'il n'eſt opulent.

L'Equilibre entre l'opulence de l'Etat & celle des particuliers n'eſt pas égal dans la plupart des pays: ici l'Etat n'eſt rien moins que riche, pendant que les particuliers regorgent de biens; là l'on voit regner chez les Sujets une grande médiocrité, & une opulence extrême chez le Souverain. Ces proportions oppoſées ont chacune leurs inconvéniens, ſur-tout la dernière.

Qu'eſt-ce proprement qui fait l'Opulence d'un Etat? Ce n'eſt pas la quantité d'or & d'argent ſoit en barres ſoit monnoyé. Il ſuffit qu'il y ait dans un Etat beaucoup de repréſentations réelles des métaux précieux, & outre cela une abondance de toutes ſortes d'autres biens. Un tel pays eſt riche & opulent. Ce qui paroit paradoxe, & ce qui cependant eſt très-vrai, c'eſt qu'il n'y a que les pays opulens, qui aïent des dettes nationales, & que les Etats pauvres n'ont pas cet avantage-là. Voici le précis du raiſonnement de Mr. de B. ſur cette matière. Depuis l'Agriculture juſqu'à la Compagnie des Indes il n'y a point de métier, point de fabrique, point de commerce dans l'Etat, qui puiſſe aller ſans argent. Très-peu d'Etats ont des fonds ſuffiſans pour occuper tous les citoyens de la manière la plus profitable. Les Nations les plus induſtrieuſes & les

plus

plus politiques ont ſenti de bonne heure cette néceſſité & cette diſette. C'eſt ce qui les a engagé à ouvrir des Fonds publics, tant pour mettre en plus grande circulation l'argent qui étoit déja répandu dans le pays, que pour en attirer du dehors & augmenter ainſi la maſſe. Les Dettes publiques de ces Etats ont été de deux natures: les Capitaux en étoient dûs ou aux Sujets mêmes, ou aux Etrangers. Les premières étoient des dettes de la main gauche à la main droite. A l'égard des Etrangers, ils tiroient 3, 4 ou 5 pour cent d'un capital, avec lequel la Nation gagnoit 20, 30, 40 pour cent, l'ayant mis en commerce & en circulation. Comment, dites-vous, cet argent emprunté par l'Etat a-t-il pû être mis en commerce & reparti entre les particuliers induſtrieux? De diverſes manières. L'Auteur en fait l'énumération; nous ne ferons qu'en indiquer quelques-unes. 1°. En tems de guerre ces Gouvernemens ſages ont emprunté, & par-là ils n'avoient pas beſoin de demander tant de ſubſides aux ſujets, ils laiſſoient plus d'argent entre les mains des particuliers. 2°. En faiſant beaucoup de dépenſes utiles, auxquelles les manufactures & les fabriques du pays concouroient excluſivement. 3°. En établiſſant des deniers publics diverſes fabriques ou manufactures, que des particuliers ne pouvoient entreprendre, & ainſi du reſte.

Ce n'eſt pas que toutes les dettes ſoyent avan-

avantageuſes: celles qu'un Souverain contracte au nom de l'Etat pour faire des dépenſes inutiles, pour aſſouvir un luxe, dont les matériaux ſont tirés de l'Etranger, ſont très-pernicieuſes à l'Etat.

Il réſulte de tout cela, que les principes de l'œconomie d'un particulier ſont preſque diamétralement oppoſés aux principes de finance que doit ſuivre un Etat. C'eſt là une obſervation importante, dont l'Auteur fait plus d'une fois uſage dans la ſuite.

Il y a dans un Etat nombre de dépenſes inévitables. Pour y obvier il faut des revenus. Ces revenus proviennent de deux ſources, ou des Domaines, ou des Contributions. Par les Domaines on n'entend pas ſeulement de certaines Terres qui appartiennent en propre au Souverain, mais on comprend auſſi ſous ce nom pluſieurs autres objets qui produiſent des revenus, comme les mines, certaines pêches excluſives, certaines chaſſes, &c. Tous ces produits ſont la baze des revenus, mais comme ils ne ſuffiſent pas aux dépenſes, tous les citoyens ſont obligés de contribuer à remplir l'excédent. Le Souverain a ſeul le droit d'impoſer ces charges; mais, comme il eſt impoſſible qu'il puiſſe connoître par lui-même & régler tous les détails, il faut néceſſairement qu'il établiſſe un Département chargé de ce ſoin, & c'eſt ce qu'on appelle le Département des Finan-

Finances. Ce Département doit être unique ſous la direction d'un ſeul chef. Rien n'eſt ſi dangereux dans l'Etat que diverſes autorités égales. Dans l'adminiſtration de cette partie dans chaque Province on établit une Chambre ſubdéleguée. Cette Chambre eſt chargée de la régie particulière des finances de la Province, & fait ſes rapports au Département. Le Siſtême général ainſi règlé entretient une harmonie admirable dans l'Etat, & tous les rayons du cercle ſe rapportent au centre commun. Le Souverain doit accorder à ce Département toute ſa confiance. Il fait fort imprudemment s'il écoute en ſecret ces faiſeurs de projets dont le monde eſt rempli. Règle générale. Tout homme qui ſe vante de poſſéder quelque ſecret ſur les finances, ſur le commerce, ſur les monnoies, &c. ou ſe trompe ſoi-même, ou trompe les autres. Point de ſcience occulte pour les Affaires.

Les objets du Département des Finances peuvent ſe réduire à ſix points.

1°. *De bien connoître l'Etat & ſes beſoins.*

2°. *De procurer aux Sujets toutes les reſſources poſſibles pour pouvoir contribuer amplement aux beſoins de l'Etat.* Le Département des finances eſt le Tuteur né des citoyens, il doit leur apprendre malgré eux à devenir riches & capables de payer les charges de l'Etat, & leur en faciliter les moyens.

moyens. 1. Plus il y a de citoyens dans un Etat, plus il y a de contribuables, plus il y a de mains pour toutes les entrepriſes poſſibles, plus il y a par conſéquent de reſſources pour augmenter la richeſſe générale. Il s'enſuit que l'augmentation du nombre des habitans eſt le premier but où le Financier doit viſer. L'Auteur a indiqué ailleurs les moyens qu'on peut employer pour la population. 2. Sans argent l'homme induſtrieux ne ſauroit tirer parti de ſon induſtrie, ni le propriétaire ſe ſervir avantageuſement de tout ce qu'il poſſède pour acquérir ce qui lui manque. Par conſéquent l'augmentation de la maſſe totale des richeſſes, au moyen de la circulation de l'argent, devient un autre objet naturel des finances. Les dépenſes d'une Cour brillante, les bâtimens, le luxe, &c. voilà les moyens que les grands Financiers mettent en œuvre pour augmenter la maſſe totale, en la mettant en circulation, car il eſt rare que l'argent paſſe par une main ſans y laiſſer quelque profit. 3. L'encouragement donné à la culture de toutes les denrées naturelles d'un pays forme le troiſième objet du Financier, & cet objet eſt d'une immenſe étendue. Ici l'Auteur entre dans des détails où il nous eſt impoſſible de le ſuivre, nous ne nous arrêterons un moment qu'aux principaux articles qu'il fait paſſer en revue. Parmi les productions naturelles les bleds ſont la baze

de

de tout. Un pays qui auroit un avantage considérable ſur tous les autres dans la production du bled, ne pourroit manquer d'acquérir une ſupériorité de forces intrinſeques, de richeſſes & de puiſſance. Les beſtiaux ſont l'ame de l'œconomie rurale. Ainſi le Département doit engager par toutes ſortes de voyes les habitans de la campagne à en entretenir un grand nombre. Il tâchera de procurer aux propriétaires des biens de campagne de bons chevaux a un prix raiſonnable. L'établiſſement des haras eſt un objet auquel il doit s'attacher extrêmement. Il faut généralement encourager le plus qu'on peut la culture de tout ce qu'un pays peut produire, en s'attachant principalement à la denrée qui ſe cultive avec le plus de ſuccès. La multiplication univerſelle des grains n'eſt qu'une affaire de ſpéculation. Ici l'Auteur paſſe en revue le tabac, la garance, les fruits, les légumes, les herbes médicinales, le ris. Dans un climat propice la culture de la vigne eſt un objet de la première importance; mais lorſqu'il s'y refuſe abſolument, il ne faut point permettre des ſoins en pure perte.

Nous paſſons pluſieurs articles pour venir à celui des Forêts. Eſt-il avantageux à l'Etat d'avoir de vaſtes Forêts, ou non? A cela on repond: Il faut une juſte proportion à tout. Il eſt démontré qu'une certaine étendue de pays, couverte de bois,

ne

ne ſauroit entretenir autant d'habitans que quand elle eſt enſemencée. Il eſt démontré auſſi qu'un pays ne ſauroit avoir trop d'habitans. De ces deux propoſitions il s'enſuivroit qu'il eſt avantageux d'abattre le plus de forêts qu'on peut, & de les convertir en terres labourables. Cet avantage néanmoins eſt contrebalancé par d'autres inconvéniens. La plus grande perfection du Syſtême œconomique conſiſte en ce que les citoyens trouvent chez eux les principaux beſoins de la vie. Le pays a beſoin d'habitans, il eſt vrai, mais les habitans ont beſoin de bois preſque autant que de pain. On objecte: mais puiſqu'il eſt conſtaté, qu'une arpent de terre enſemencée rapporte incomparablement plus qu'un arpent couvert de bois, abattez vos bois, labourez vos terres, & du produit des grains achetez le néceſſaire de bois chez vos voiſins, il demeurera toujours un réſidu de profit à votre pays. Ce raiſonnement n'eſt juſte ni en finances ni en politique. C'eſt ce que l'Auteur prouve très-bien, mais ce qu'il faut voir dans le livre même. De ces réflexions il reſulte naturellement une ſeconde queſtion. On demande, Dans un pays couvert de forêts, combien doit on en abattre pour les reduire en champs, & combien en doit-on laiſſer? Tout bien peſé, la meilleure proportion eſt déterminée par les plus habiles Financiers, à ce qu'un pays ne doit jamais

jamais avoir moins qu'un cinquième, & jamais plus qu'un tiers en forêts.

C'eſt un emploi à part que celui de gouverner les forêts & les chaſſes, & un emploi difficile. Cependant on remarque preſque partout, que le département des finances cherche à s'approprier la régie des forêts. C'eſt un abus inſigne. Il ſeroit avantageux de combiner l'intendance des forêts & des chaſſes, & d'en faire un département ſéparé, qu'il ſeroit bon cependant d'incorporer en quelque manière au département général des finances. Le devoir des Officiers de Venerie eſt de veiller particulièrement à la conſervation des forêts, & de faire tels arrangemens, que le Public ſoit pourvu de toutes les ſortes de bois, dont il peut avoir beſoin, & que le réſidu ſoit mis en commerce pour le dehors. Il convient qu'au défaut de rivières, les forêts ſoyent traverſées par des canaux, ſur leſquels on puiſſe faire flotter les bois. L'utilité d'un pareil canal dédommage l'Etat au centuple de tous les fraix qu'il peut couter.

La Chaſſe & la Pêche ſont des objets qui méritent l'attention du Financier; mais les pêches en pleine mer ſont d'une bien plus grande importance que celles des rivières. Elles demandent un grand encouragement, car outre qu'elles deviennent autant de branches de commerce, elles forment auſſi la pépinière des matelots. Quoique par le Droit Naturel la mer ſoit libre, les conven-

tions que les Nations ont fait entr'elles ont donné des bornes à cette liberté générale. Presque toutes les côtes ont été exceptées. C'est le devoir du chef des finances de veiller soigneusement au maintien des privileges, dont son pays est en possession. Il y a de ces pêches qui sont de la derniere importance. Celles de la Morue en Amérique, du Harang & de la Baleine dans la Mer du Nord, forment les trois grandes pêches nationales.

Mr. de B. passe encore en revue trois articles importans, les Salines, les Sources d'eaux minérales, les Mines; mais il nous est impossible de tout abréger. Les Manufactures, le Commerce, la Navigation marchande ne doivent point être confondues avec les autres opérations des finances, & demandent même une Régie particulière: c'est pourquoi l'Auteur les renvoye à un autre examen, & se contente de remarquer en cet endroit, que, si les arrangemens des finances, pour tirer tous les avantages possibles des productions naturelles, sont formés sur de bons principes de détail, & si les trois branches du travail industrieux sont encouragées par des moyens convenables, en ce cas le second point de l'Art des finances sera parfaitement rempli.

III. *La Régie générale & particulière des Domaines* forme le 3me. objet du Département des finances. Il y a deux manieres de

de tirer les revenus d'une Terre, ou en la faisant régir par un Administrateur, ou en la donnant à ferme à un Amodiateur. Laquelle de ces deux méthodes doit-on suivre pour les Domaines? Mr. de B. conseille l'amodiation, & il en donne de très-bonnes raisons, auxquelles nous renvoyons. Le département doit affermer au plus offrant, s'il est en même tems le plus habile œconome. Il faut se garder soigneusement d'énerver les Amodiateurs par des vexations, ou en haussant la ferme à chaque expiration de bail.

Il se présente ici un Problême assez difficile à resoudre. Est-il avantageux pour un Etat que le Souverain possede beaucoup de terres domaniales? Fait-il bien de s'en approprier le plus qu'il peut? Il est indubitable que, plus un Souverain possede de terres en propre, plus il en peut tirer de revenus, mais le profit qu'il fait par-là est contrebalancé par d'autres pertes, & par des considérations politiques qui sont d'une grande conséquence. L'Auteur conclut à distinguer entre les différentes classes de Souverains. Un petit Prince peut augmenter ses Domaines sans risque, mais un Souverain puissant doit préférer la conservation de ses vassaux à l'acquisition de leurs terres.

IV. Le 4me. objet du Département des Finances est de *trouver la manière la plus commode & la moins onéreuse de lever les impôts*. L'on voit souvent que la méthode

de percevoir les impoſitions fait plus de mal aux peuples que l'impoſition même. Elles doivent avoir trois propriétés. 1. Une égalité proportionnelle, c'eſt-à-dire, que tous les Citoyens, & s'il eſt même poſſible les Etrangers qui ſe trouvent dans l'Etat, concourent, chacun ſelon ſes facultés, à les payer. 2. Que le payement cauſe au citoyen le moins de diſtraction qu'il eſt poſſible, & qu'on lui évite toutes ſortes de vexations à ce ſujet. 3. Que chaque contribuable puiſſe acquitter ſa quote part de la maniére qui lui eſt la plus commode dans le tems qu'il eſt le mieux en état de payer.

La difficulté de trouver l'égalité proportionnelle a tellement embaraſſé les Financiers, qu'on a vu éclorre les projets les plus chimériques ſur cette matière. On ne la trouvera jamais ſi l'on met des taxes ſur les hommes. On a beau ranger les citoyens en claſſes, faire des diviſions & des ſubdiviſions, tout cela ne ſignifie rien. Les richeſſes des particuliers varient à l'infini. Comment eſt-il poſſible de ſavoir au juſte ce que chaque citoyen poſſéde, & dans quelle claſſe il faut le placer? Un ſcrutin trop exact pour s'en procurer la connoiſſance eſt même très dangereux, très-nuiſible au commerce & à l'induſtrie. Ces conſidérations & d'autres encore doivent engager le Département à diſtinguer les contributions perſonnelles d'avec les réelles. Par

les

les premières on entend toutes sortes de taxes que la nécessité fait imposer sur la personne des citoyens, & sous les secondes on comprend les droits dont on charge les possessions. Cette distinction est le fondement d'un principe fécond en salutaires conséquences; c'est que dans les tems ordinaires, dans le calme de la paix, il est avantageux pour l'Etat de n'établir que des contributions réelles, parceque, indépendamment des autres avantages, elles procurent cette égalité proportionnelle: mais dans des tems de calamités on ne peut s'empêcher d'imposer des taxes personnelles, parce que l'Etat a besoin alors de secours extraordinaires & prompts, & que les contributions réelles n'entrent que successivement, & par des opérations lentes, dans les coffres du Souverain.

Les Contributions personnelles consistent en capitations, en tailles, en la levée du 20ème. du revenu &c. C'est ici que les classifications sont d'un grand secours. A l'égard des contributions réelles, elles sont de différens genres. La première & la plus naturelle est la taxe imposée sur les biens de la Campagne. Le Département détermine ce que chaque arpent peut & doit naturellement payer par an, sans que l'agriculture soit découragée par cette charge. Si le terroir étoit également bon dans chaque pays, rien ne seroit plus aisé que de régler cette contribution.

La différence qui subsiste à cet égard, & d'autres circonstances encore doivent entrer en considération, lorsqu'il s'agit de déterminer la taxe de telle ou de telle terre. Ici l'Auteur fait très-bien sentir les avantages de cette taxe, la plus équitable & la plus douce qu'on puisse imaginer. Ceux d'entre les paysans qui vivent uniquement du travail rustique, payent une contribution modique pour leurs possessions. Ceux qui n'ont rien en fournissent une fort petite personnelle. Les artisans établis à la campagne, non possessionaires, sont taxés selon les moyens qu'ils ont de gagner. Il est établi dans la plupart des pays de l'Europe que les terres appartenantes au Clergé ou à des Nobles sont exemtes des taxes ordinaires. C'est à quoi l'Etat Ecclésiastique ne paroit avoir aucun droit: il n'en est pas de même des Terres Seigneuriales. La nécessité a fait inventer encore en différens tems différentes autres contributions, que l'on a appellées ou le Taillon, ou la Subsistance, ou le Subside. *Nécessité n'a point de Loi* est une maxime vraye, mais dont le Souverain doit être fort retenu à faire l'application. Il est encore beaucoup moins onéreux pour un pays de hausser une Taxe, que d'en établir plusieurs nouvelles.

Quant aux Contributions des Villes, c'est une méthode aisée & naturelle de mettre une taxe sur chaque maison à proportion

de ſa valeur ou du prix de ſon loyer, mais cette taxe ne doit être que fort modique. On a encore introduit l'uſage du papier timbré, contribution douce & imperceptible qui ne laiſſe pas d'être de rapport. Mais de tous les impôts celui qui rapporte le plus à l'Etat, & qui fatigue le moins les ſujets, c'eſt l'Acciſe, eſpèce de taxe qu'on lève ſur la plûpart des denrées de conſomption. Comme tout ce qui reſpire dans un pays, conſomme, chacun à proportion de ſes facultés, ſucceſſivement & à meſure qu'il en a les moyens, on voit du premier coup d'œil que l'Acciſe a toutes les propriétés d'une bonne contribution. Mais les remèdes les plus ſalutaires peuvent être convertis en poiſon. C'eſt une charge qui porte ſur toutes les claſſes des habitans, & par conſéquent elle produit beaucoup lors même qu'elle n'eſt que modique. On peut donner pour règle certaine, qu'il ne faut jamais hauſſer l'Acciſe une fois établie ſans une extrême néceſſité.

La Douane eſt un droit que le Souverain lève ſur toutes les Marchandiſes étrangères qui entrent dans l'Etat, & quelquefois auſſi ſur celles du pays qui ſont envoyées au dehors. Cette contribution eſt d'un très-grand revenu, ſur-tout dans les pays où le commerce fleurit. Elle ne ſauroit être arbitraire. La diſtinction entre Marchandiſes néceſſaires &

voluptuaires eſt juſte, mais d'une application délicate dans la pratique. Mr. de B. conſeille au Financier qui dreſſe le tarif, de diſtinguer entre Marchandiſes de première, de ſeconde, & de troiſième néceſſité. Il explique ce qu'il entend par-là, établit des principes pour chacune de ces claſſes, & rend raiſon du paradoxe, *les droits modiques rapportent plus que les droits exceſſifs.* Au reſte il ne conſidère ici la Douane que comme un objet de finances; les rapports intimes qu'elle a avec le commerce l'obligent d'y revenir encore dans la ſuite.

Si l'on demande une règle univerſelle pour déterminer la juſte proportion des charges qu'un Souverain peut impoſer ſur ſes ſujets, l'Auteur croit que la ſaine Politique les fixeroit à 25 pour cent des revenus d'un chacun.

Reſte encore ſur cette matière une queſtion importante à réſoudre. Eſt-il plus avantageux de mettre les revenus de l'Etat en ferme ou en régie? Les partiſans de la ferme croyent pouvoir faire un fond plus aſſuré ſur la ſomme du produit de chaque partie & ſur l'exactitude du payement. Cela n'empêche point qu'il n'y ait de grands inconvéniens attachés à cette méthode. 1°. Par une régie fidèle l'Etat peut gagner tout ce que gagnent les fermiers par les profits immenſes qu'ils font ſur les baux. 2°. Quand même les fraix & les ſalaires em-

emporteroient une partie de ce profit, ils ne sont pas entièrement perdus pour l'Etat, ils rentrent avec avantage dans la masse. 3°. Le peuple qui voit tous les jours sous ses yeux des fermiers faire une immense fortune, n'est que trop fondé à croire, que c'est de ses dépouilles qu'ils s'enrichissent. Cette idée le pique & l'irrite. 4°. On remet entre les mains des fermiers une trop grande portion du pouvoir souverain pour le recouvrement des contributions. 5°. Les peuples sont abandonnés à la dureté assez naturelle des fermiers. On voit que, sans décider absolument, Mr. de BIELFELD panche beaucoup pour l'administration des revenus.

V. Le Cinquième objet est de faire une juste répartition & un bon emploi des deniers publics. La dépense générale est réductible à douze chefs principaux : Entretien du Souverain, Salaires des personnes en charge, Armée & Marine, Négociations, Forteresses, Clergé, Bâtimens publics, Police, Hôpitaux, Domaines, Dédommagemens, Dépenses extraordinaires. Si l'Etat a des dettes, le Financier doit avant toutes choses trouver le fond pour l'acquit des intérêts. De la ponctualité de ces payemens dépend le Credit public, qu'il est de la dernière importance de conserver. Rien aussi n'est plus nécessaire que de faire une balance exacte du produit de tous les revenus & de toutes les dépenses. L'inspection de cette

balance doit guider toutes les opérations du Financier. Dans l'emploi des revenus publics il y a une distinction très-essentielle à faire entre les dépenses qui restent dans l'Etat, & celles qui en sortent. La grande règle est qu'il doit sortir aussi peu d'argent du pays qu'il est possible, mais ce n'est là qu'une règle générale, & la prudence veut qu'on y fasse de fréquentes exceptions.

VI. Le Sixième & dernier objet des finances est de tenir des comptes & des registres exacts de la recette & dépense générale de l'Etat. C'est une méthode admirable d'établir une Chambre chargée du soin de revoir, d'examiner & de vérifier tous les comptes particuliers qui ont rapport aux finances. Elle est encore chargée de la garde des titres & de toutes les archives des finances & domaines du Souverain, qu'elle entretient dans le plus grand ordre.

Nous venons de rendre compte des Chapitres X, XI, & XII, qui sont intitulés de l'Opulence de l'Etat en général, & des Finances. Nous nous étions proposés de parcourir de même les trois Chapitres suivans, qui traitent des Manufactures, du Commerce, & de la Navigation, & qui se rapportent encore au quatrième grand objet de la Politique, mais les bornes qui nous sont prescrites nous obligent de nous arrêter en cet endroit. La suite de cet ex-

cel-

cellent Ouvrage ſera la matière d'un ſecond Extrait. N'oublions pas en finiſſant celui-ci d'avertir que ce premier Volume eſt orné d'un portrait de Mr. DE BIELFELD, très-propre à prévenir en ſa faveur.

ARTICLE SIXIEME.

ABREGE' Chronologique de l'Hiſtoire d'ESPAGNE, par Mr. DESORMEAUX, depuis ſa fondation juſqu'au préſent Règne. Quatre Tomes in 12. Paris, 1758. chez N. B. Ducheſne. Tom. I. 426 pag.

CE n'eſt ni pour les Sçavans, ni pour ceux qui font une étude profonde de l'hiſtoire, que Mr. DESORMEAUX a entrepris ces Annales d'Eſpagne; ce n'eſt que pour les gens du monde qui, n'ayant ni la volonté ni le tems de parcourir d'immenſes volumes, veulent pourtant ne pas paroître tout à fait étrangers dans l'hiſtoire d'une Nation célèbre, qui diſputa longtems l'Empire de l'Europe. Il ne ſe propoſe que de rappeller à ſes Lecteurs la chaîne des Evenemens les plus mémorables

trà-

tracés avec plus d'étendue dans *Mariana* & dans *Ferreras*. Ces deux Auteurs méritent ſans doute les plus grands éloges, & ſont dignes d'avoir ſervi de guides à Mr. DESORMEAUX ; mais *Mariana* termine ſon Ouvrage au Règne de Ferdinand V ; & *Ferreras* finit ſon hiſtoire au temps de Philippe II. Il a donc eu recours, pour décrire les règnes ſuivans, au *Marquis de S. Philippe*, Ecrivain auſſi inſtruit que judicieux, profond, poli, élégant ; & à Mr. *Bonamici*, qui vient de donner l'hiſtoire de la dernière guerre d'Italie. Ce ſont là les principales ſources où notre Auteur a puiſé ſes lumières, qu'il diſtribue dans cet Ouvrage avec un choix & un goût qui lui aſſurent les ſuffrages de tous ſes Lecteurs. Son ſtyle eſt élégant & pur. Il écrit avec clarté, avec préciſion, & il ſait donner à ſes récits une chaleur qui intéreſſe, qui anime à le ſuivre, & qui entraîne à adopter ſes opinions, lorſqu'il découvre les caractères des Perſonnes, & les reſſorts ſecrets des Evenemens. Exact, impartial & fidèle, il expoſe la Vérité ſans déguiſement, & s'il n'eſt pas exempt à tous égards de préjugés, ſi l'on peut lui reprocher quelques erreurs, du moins lui doit-on rendre cette juſtice qu'il ne ſe livre point légèrement aux préventions qu'inſpirent pour l'ordinaire l'amour de la Patrie & le zèle de la Religion. Il eſt François & Catholique Ro-

Romain, on le voit, mais on voit auſſi avec plaiſir qu'il ne perd pas de vue la candeur, l'équité, la modération qui caractériſent un Hiſtorien ſage.

Il ſuit d'année en année toute l'Hiſtoire de la Monarchie Eſpagnole, depuis l'Etabliſſement des GOTHS en Catalogne ſous le commandement D'ATAULPHE, juſques au dernier Règne. Il décrit les évenemens principaux; il marque l'origine des uſages les plus importans ou des établiſſemens les plus mémorables; il trace les caractères des Princes ou des grands hommes; il fait des réflexions ſur les mœurs, ſur le Gouvernement, ſur les coutumes; & dans l'exécution de ce Plan, il montre un Eſprit net, juſte, éclairé, qui ſait inſtruire & plaire. Nous ne ſaurions trop fortement recommander la lecture de cet Ouvrage, d'autant plus que cette hiſtoire eſt remplie de faits très-intéreſſans en eux-mêmes, & qu'elle eſt intimément liée par divers endroits avec l'hiſtoire de ces Provinces.

L'Eſpagne, conquiſe par les Carthaginois, leur avoit été enlevée par les Romains, dont les Colonies avoient adouci le courage & les mœurs des Eſpagnols, en leur communiquant le langage, la politeſſe, les arts & l'induſtrie de Rome. Trois Eſpagnols, *Trajan*, *Adrien* & *Théodoſe*, parvenus à l'Empire, reſſerrèrent encore les liens qui tenoient l'Eſpagne aſſujettie à la puiſſance Romaine. Les choſes étoient

en

en cet état, lorſque de nombreux eſſaims de Barbares, les *Suèves*, les *Vandales*, les *Alains*, &c. ſortis du fond des forêts de la Germanie, ayant paſſé le Rhin & dévaſté les Gaules, vinrent ravager l'Eſpagne mal défendue par ſes maîtres & par ſes citoyens.

Les Goths, qui habitoient les contrées qui ſont au de-là du Danube, après avoir déſolé l'Italie & les Gaules, & obtenu l'Aquitaine par un Traité ſolemnel avec l'Empereur Honorius, tournèrent leurs armes contre les Barbares maîtres de la Catalogne. Tout plia devant ATAULPHE; Barcelone lui ouvrit ſes portes, & à ce début glorieux il ſe flatta d'aſſujettir bientôt toute l'Eſpagne à l'Empire des Goths. Cette Epoque que l'on fixe à l'an 415, eſt le commencement de la Monarchie Eſpagnole, qui s'accrut par degrés, & qui ſubſiſta ſous les Rois Goths juſques à l'an 712, qu'elle paſſa ſous la domination des Califes de Damas. Cependant un petit nombre de Goths & d'Eſpagnols échappés au ſabre des Arabes, ſe maintinrent dans les montagnes des Aſturies, & s'élurent un Roi, dont les ſucceſſeurs vinrent à bout d'étendre leurs Etats & de reconquérir l'Eſpagne entière.

Le détail des Révolutions que ſubirent ſucceſſivement, dans ces tems anciens, les diverſes Provinces de ce beau & fertile Royaume, nous meneroit beaucoup trop loin.

loin. Ainſi pour ne pas embraſſer trop de matière, nous nous bornerons à quelques traits particuliers propres à faire connoître l'eſprit des maîtres de l'Eſpagne, & la manière d'écrire de notre Hiſtorien.

On ſe tromperoit fort ſi l'on ſe repréſentoit les Rois Goths comme des Barbares, ou ſimplement comme des Héros Guerriers. S'il y eut parmi eux des Princes féroces, cruels, de mauvaiſes mœurs, deſtitués de talens, de génie & de lumières, il y en eut auſſi divers qui joignoient aux Vertus militaires les grands ſentimens, la politeſſe, la douceur, l'équité, l'humanité, les vues profondes, les raffinemens de politique qui diſtinguent les bons Princes, les grands Rois & les ſages Legiſlateurs. L'Hiſtoire ne nous indique que très-peu de Monarques ſupérieurs ou égaux à *Ataulphe*, à *Vallia*, à *Théodoric*, à *Leuvigild*, à *Récared I*, à *Siſebut*, à *Récéſuinthe*, à *Vamba*; ce ſont là tout-autant de Héros & de Pères de la Patrie.

VALLIA, Maître de la Catalogne & de toute l'Aquitaine qui lui eſt cédée à condition qu'il feroit la conquête de l'Eſpagne ſur les Suèves, les Vandales & les Alains, & qu'il rendroit ce pays à l'Empereur Honorius, remplit les conditions du Traité en Conquérant & en honnête homme. Il ſe ſignale par les victoires les plus éclatantes ſur les Vandales & ſur les Alains, il ſoumet l'Andalouſie & la Luſitanie qu'il reſtitue

reſtitue fidèlement aux Romains; & content du riche domaine qu'il avoit légitimement acquis par un Traité ſolemnel, il fait de Toulouſe la Capitale de ſon Royaume, il y fixe ſa Réſidence, & il y meurt comblé de gloire, & pleuré de ſes ſujets.

THE'ODORIC étoit fier & ambitieux, il ne craignit pas de tendre des embûches à ſon frère *Thoriſmond* pour ſe frayer le chemin du trône; mais il avoit de grandes qualités. Aucun Roi Goth ne prépara ſes entrepriſes avec plus de prudence, & ne fit la guerre avec plus de hardieſſe. A une politique déliée, au génie des affaires, & à une grande application, ce Prince joignoit la connoiſſance de preſque toutes les langues vivantes, & une attention ſingulière à gouverner ſes ſujets avec équité. Devenu, par ſa puiſſance & par les guerres civiles des Romains, l'arbitre des Nations, il uſa dignement de ſon crédit. Il enjoignit aux Suèves de ne plus perſécuter les malheureux Eſpagnols, ſous peine d'encourir ſon indignation; il les força eux-mêmes à devenir heureux, en terminant leurs diviſions inteſtines, & en leur donnant pour Roi *Remiſmond* auquel il donna ſa fille en mariage.

LEUVIGILDE réuniſſoit les plus grands talens pour la paix & pour la guerre. Un génie éminent, une fermeté à toute épreuve, un courage héroïque, une politique ſupérieure, les plus grands ſuccès dans toutes

toutes ſes entrepriſes, une clémence admirable lui aſſurent le premier rang parmi les Rois de ſon temps. Il enleva aux Grecs la célèbre Ville de Cordoue, & pluſieurs autres Places. Il ſurprit & désarma les factieux de la Cantabrie, & leur pardonna après avoir puni de mort les Chefs de ſa rebellion. Il dompta les montagnards d'Arragon & les habitans du Cuença qui s'étoient révoltés. Et il accorda une trêve à Mir Roi des Suèves, l'Auteur ſecret de tous ces ſoulevemens. Après avoir pacifié tous les troubles, il prit le Sceptre, la Couronne, le Manteau & toutes les autres marques de la Dignité Royale, que ſes Prédéceſſeurs ne portoient pas. Il s'appliqua à faire jouir le Royaume des avantages de la paix; il rétablit des Villes ruinées & en fonda de nouvelles, entr'autres Reccopolis, du nom de ſon fils Recared. Il ne négligea rien pour compoſer les différends de religion entre les Orthodoxes & les Ariens, qui excitoient par leur zèle indiſcret dans tout le Royaume les diviſions les plus dangereuſes. Il dompta les Vaſcons, & ſubjugua les Suèves, qui avoient pris les armes pour ſoutenir les Orthodoxes révoltés. Rien ne manquoit à ſa gloire; aux lauriers, qui le couronnoient, il ajouta l'honneur d'avoir établi le Fiſc parmi les Goths, d'avoir retranché les Loix inutiles pour n'en établir que de ſalutaires, & d'être revenu avant ſa mort, des préjugés qui l'attachoient

choient à l'Arianisme. Cette gloire seroit-elle ternie pour avoir ordonné la mort d'un fils rebelle auquel il avoit pardonné, & qui abusant de sa clémence, s'étoit révolté une seconde fois, avoit soulevé contre lui une grande partie de ses Sujets, s'étoit ligué avec ses Ennemis pour lui faire la guerre, & avoit causé les plus grands maux à sa Patrie? *Hermenegilde*, ce fils ingrat, rebelle & perturbateur du repos public, qui fit couler tant de sang humain, a néanmoins été canonisé par l'Eglise de Rome, parce qu'il s'étoit déclaré ennemi des Ariens.

Du plus remuant, du plus mauvais des Citoyens, CHINDASUINTHE devint un très-grand Roi. Quoique âgé de quatre vingt trois ans, il se sentit encore assez de tête & d'ambition pour s'élever au trône, dont les vœux des meilleurs Citoyens firent descendre l'imbécille Tulga qui fut enfermé dans un Monastère. Une multitude de factieux qui craignoient de se voir soumis à un Roi qui ne se contenteroit pas de l'être de nom, s'unirent aux Evêques, & tous ensemble désolèrent l'Espagne, & appellèrent les Francs & les Maures pour concourir avec eux à dévaster leur patrie. Loin de se laisser déconcerter par tant d'obstacles & tant d'ennemis, Chindasuinthe se montra digne de la Couronne par son activité, sa politique, son courage & ses victoires. Il battit plusieurs fois ses Ennemis, & dissipa tous les partis con-

contraires ; enfin à force de ſuccès heureux il rétablit la paix & la tranquilité. Avant ſa mort, il eut le crédit de faire aſſocier à ſon trône par une Election légitime, ſon fils RE'CE'SUINTHE qui ſignala le commencement de ſon Règne par la valeur & la ſageſſe avec les quelles il ſçut vaincre & anéantir l'armée & la faction puiſſante de Froſa le plus riche & le plus ambitieux des Seigneurs Goths qui, ſoutenu des Vaſcons, oſa lui diſputer le ſceptre. Récéſuinthe ne fut pas le plus guerrier ni le plus brillant des Princes qui regnèrent ſur les Goths, mais ce qui valoit infiniment mieux pour ſes ſujets, & ce qui fait de lui un éloge bien plus ſolide, c'eſt qu'il fut le plus doux, le plus généreux & le meilleur Roi qu'ils aient jamais eu ; nul de tant de Souverains dont parle l'Hiſtoire, n'a peut-être mieux mérité le beau nom de Père de la Patrie. L'Eſpagne heureuſe ſous ſon Empire & jouiſſant d'une paix profonde, vit ſon bonheur & ſes richeſſes augmenter de jour en jour par la modération de ce Prince ſage, par les ſoins qu'il donna à maintenir le bon ordre, & par les loix utiles qu'il publia. Juſte & déſintéreſſé, il déclara qu'il étoit prêt de reſtituer ce qui avoit été enlevé injuſtement par ſes Prédéceſſeurs. Il établit par une loi, que les héritiers d'un Roi mort ne ſuccéderoient qu'aux biens qu'il poſſédoit avant que d'être parvenu au

trône, & que toutes les acquisitions qu'il auroit faites pendant son règne, demeureroient inséparablement attachées à la couronne. Ce Monarque populaire se priva par une loi, lui & ses Successeurs, du pouvoir d'imposer & de lever les impôts; ne voulant recevoir, disoit-il, de ses sujets aucun tribut que de leur consentement, ou qui ne fût offert volontairement; c'est l'origine du *don gratuit*. Enfin arrivé au bout de sa carrière, ce Prince, Protecteur de la liberté de ses sujets, eut la force de résister à toute sa famille, qui le pressoit de se choisir chez elle un Successeur.

La vieillesse vénérable de ce Prince fut troublée par les intrigues & les cabales des ambitieux qui aspiroient au trône; cependant après sa mort, chose surprenante! les Evêques & les Grands furent unanimes sur le choix de son Successeur; & ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que VAMBA, jugé digne de porter le sceptre, s'opposa seul à son élection: étoit-ce philosophie? étoit-ce déguisement d'ambition? Quoi qu'il en soit, il refusa si opiniatrément de consentir à son élévation, qu'un des Electeurs, indigné qu'il manquât ainsi à la patrie, lui porta brusquement son épée à la gorge & jura de l'en percer, s'il ne se rendoit aux desirs de la nation. Vamba pressé si vivement, accepta enfin la couronne; mais ce ne fut qu'à

qu'à condition que l'Assemblée générale des Goths confirmeroit son élection : *J'aime mieux vivre particulier*, disoit-il, *& endurer la mort, s'il le faut, que de règner malgré mes concitoyens & au prix de leur sang.* Socrate se seroit-il exprimé autrement?

Les Etats des Goths assemblés à Tolède, confirmèrent l'élection de Vamba, & ce nouveau Roi se fit sacrer par Quiria Métropolitain de Tolède. Il est bon d'observer qu'il fut le premier Roi d'Espagne qui ait reçu le sacre, cérémonie sainte qui rend plus vénérables aux Peuples les Personnes des Rois, mais que les Monarques Espagnols ont négligée depuis.

Tout sacré que fut Vamba, il ne laissa pas de trouver des Rivaux. Quelques Grands jaloux de son élévation excitèrent des séditions contre lui & soulevèrent les Navarrois, les Asturiens, les Catalans. *Hilderic* Comte de Nismes, essaya de profiter de ces troubles pour se rendre Maître de la Gaule Gothique; & enfin le Comte *Paul*, que *Vamba* avoit envoyé pour dompter *Hilderic*, se révolta lui-même, & favorisé de son armée qu'il avoit trouvé le secret de séduire, il se fit proclamer Roi dans le Languedoc & dans toute la Catalogne. Loin d'être étonné par la défection de tant de Provinces, *Vamba* léve une puissante armée, & avec la rapidité d'un torrent, il réduit la Navarre, il dompte

la Catalogne, il pénètre par quatre endroits dans la Gaule, il emporte Narbonne, il force Beziers, Agde, Maguelonne à lui ouvrir leurs portes, & enfin il prend d'assaut Nismes & fait Prisonniers le Comte *Paul*, *Hilderic*, les François & les Allemands, les Grands & les Evêques qui étoient entrés dans son parti. Tout tombe sous le pouvoir de *Vamba*. Mais s'il eut la gloire de vaincre, il eut sur-tout celle de pardonner. Satisfait de mener en triomphe ses prisonniers en Espagne, il leur fit grace de la vie, il renvoya les Allemands & les François chargés de présens, il rétablit Nismes qui avoit étrangement souffert du siège, & rendit aux Eglises les trésors qui leur avoient été enlevés.

Vamba resta quelques années tranquile possesseur de la Monarchie, mais il n'eut pas une fin digne d'un aussi grand Prince. *Ervige* qui étoit arrière petit-fils d'*Hermenegilde*, & qui étoit devenu son favori, le détrôna par la plus détestable perfidie. Il fit donner au Roi une potion qui devoit lui aliéner l'esprit, mais qui lui causa seulement des convulsions violentes; & quand il vit ce Prince dans cet état, il se hâta de lui faire couper la barbe & les cheveux, & de lui donner, selon l'usage pratiqué envers les mourans, l'habit de pénitence. *Vamba* revenu à lui, fut bien étonné de se voir Moine & pénitent. Mais

il

il n'y avoit plus de remède, il falloit renoncer à la Royauté & se confiner dans un Monastère. Il prit son parti en grand homme, & avant son départ, il sollicita avec ardeur les Grands à élire Ervige dont il ignoroit la trahison.

Depuis la retraite forcée de ce Prince, la Monarchie Espagnole ne fit plus que languir & s'énerver, parce qu'elle ne fut plus gouvernée que par des Rois foibles ou vicieux, jusqu'à ce qu'elle fut subjuguée par les Arabes en 712, qui anéantirent l'Empire des Goths.

Les Goths établis en Espagne furent nommés *Visigoths* pour les distinguer de ceux qui passèrent en Italie, aux quels on donna le nom d'*Ostrogoths*. Il ne sera pas inutile de recueillir ici quelques-unes des observations que notre Auteur fait sur leur Religion, leur Gouvernement, leurs Mœurs, leurs Coutumes & leurs Loix.

Le Christianisme pénétra en Espagne avec les Romains; les Visigoths vinrent le corrompre en y introduisant l'Arianisme. Convertis à la Foi Chrétienne par les Missionnaires Ariens de l'Empereur Valens, ils furent très-attachés à cette secte, & leurs Rois ignorans, superstitieux, encore imbus de bien des erreurs du Paganisme, mais gouvernés par les Evêques Ariens, ne laissèrent pas au milieu des guerres & des combats, de travailler à faire des Prosélytes à l'Arianisme. Cette Secte domina

en Eſpagne juſqu'à ce que Récared I embraſſa l'Orthodoxie, & invita tous ſes ſujets à ſuivre ſon exemple, par un Diſcours qu'il prononça dans l'Aſſemblee générale de la nation, en déclarant néanmoins qu'il laiſſoit à chacun la liberté de conſcience. Cet exemple entraîna la plûpart des Grands & des Evêques & produiſit une Révolution totale par rapport à la Religion; en moins de trente ans l'Arianiſme fut anéanti en Eſpagne.

Les Goths, ſoit Orthodoxes ſoit Ariens, avoient le même extérieur de dévotion que les Eſpagnols d'aujourd'hui. Aſſidus aux Egliſes, ils obſervoient le Dimanche avec autant de ſcrupule que les Juifs le Sabbat. Au ſiège de Ceuta en 547, leur armée, qui avoit interrompu ſes travaux par reſpect pour ce ſaint jour, fut ſurpriſe, attaquée & détruite, ſans qu'elle oſât ſe défendre, & ſans qu'il s'en ſauvât un ſeul ſoldat.

Ils avoient un reſpect ſans bornes pour les Evêques, qui ſçurent bien s'en prévaloir & devinrent preſque les maîtres de l'Etat. Ils étendirent leur autorité ſur les Eccléſiaſtiques inférieurs à un tel excès qu'il fallut enfin le réprimer. Ils régloient non ſeulement ce qui concernoit la foi & la diſcipline, mais ils ſe portèrent juſques à prendre connoiſſance des affaires politiques, & à prétendre avoir inſpection ſur les Comtes, les Viguiers

&

& les autres Magiſtrats, dont ils évoquoient les jugemens à leurs Tribunaux. Non ſeulement les Evêques vieilliſſoient, pour la plûpart, dans les troubles, les intrigues & les factions, & deshonoroient la ſainteté de leur Miniſtère par leur orgueil, leur faſte, leur intempérance, leurs injuſtices & leur débauche; mais ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'eſt que leurs mauvais exemples influoient ſur les Eccléſiaſtiques du ſecond ordre, & les enhardiſſoient à la licence. Jamais il n'y eut tant de Conciles qu'il s'en aſſembla ſous la domination des Rois Goths en Eſpagne, & il n'y en eut peut-être pas un ſeul qui ne tonnât, mais ſans ſuccès, contre la débauche, l'incontinence ou l'avidité des Prêtres & des Moines. Rien ne montre mieux juſques à quel point ſcandaleux étoit monté le déréglement, qu'un Canon d'un Concile tenu à Sarragoſſe ſous le règne d'Egiza; ce Canon „ défend aux Moi„ nes d'exercer l'hoſpitalité, attendu qu'en „ recevant des hôtes, la mauvaiſe con„ duite des Religieux pouvoit tranſpi„ rer dans le public & le ſcandali„ ſer (1) ".

Les Goths, le plus libre de tous les peuples, furent toujours en poſſeſſion d'élire leurs

(1) Tom. I. p. 156.

leurs Rois. Cet uſage ne fut interrompu que depuis le règne d'Evaric juſqu'à la mort d'Amalaric ſon petit-fils. Alors les Grands, cenſés repréſenter toute la Nation, reprirent leur ancien droit & ne le cédérent plus. Ils en étoient même ſi jaloux qu'il en couta quelque fois la vie, ou du moins la Couronne à des Rois ſoupçonnés de la vouloir rendre héréditaire. Les fils des Rois n'avoient pas plus de droit au trône que les autres Grands de l'Etat. Mais cette conſtitution de Gouvernement fut le vice interne & radical qui cauſa les guerres civiles & la chute de la Monarchie des Goths. C'étoit ouvrir la porte à l'ambition des Grands, aux intrigues & aux forfaits les plus énormes. Auſſi ne vit-on jamais tant de conſpirations que contre les Souverains Goths; de trente cinq Rois, quinze périrent de mort violente; quatre furent dépoſés; & ſi les autres moururent dans leur lit, ce n'eſt pas qu'ils n'euſſent été en bute aux conjurations, c'eſt qu'ils avoient été aſſez heureux ou aſſez habiles pour les découvrir & les punir.

Dans les V & XVI Conciles de Tolède, on ſtatua qu'aucun Etranger ne pourroit parvenir à la Couronne, mais ſeulement un Goth, qui auroit une naiſſance & un mérite digne du trône. N'auroit-il pas été plus ſage, demande notre Auteur, de n'appeller à la Couronne que des Etran-

Etrangers, comme on fait aujourd'hui en Pologne? (2) On ſe fournet plus volontiers, ajoute-t-il, à un homme dont on ne connoit que la réputation, qu'à un citoyen dont la naiſſance & les défauts frappent tout un Royaume. D'ailleurs ces Rois choiſis dans le ſein de l'Etat, avoient une famille, des amis, des créatures, il falloit les placer; de-là les mécontentemens & les révoltes. Enfin les fils des Rois ne voyoient pas ſans dépit qu'un ſimple ſujet leur fut préféré; ils ne renonçoient point à ſe venger d'un ſujet rebelle qui les avoit ſupplantés, qui avoit détrôné & même aſſaſſiné leur Père. Pouſſés par le reſſentiment, *Evan* & *Siſebut* livrèrent l'Eſpagne aux Sarrazins.

Ces réflexions ont quelque choſe d'éblouiſſant, & paroiſſent confirmées par des expériences, cependant n'y auroit-il rien à y oppoſer? Eſt-il naturel qu'un Peuple libre s'aſſujettiſſe toujours au joug d'un Etranger? Un Citoyen habile & vertueux qui s'eſt diſtingué par des ſervices importans, ne mérite-t-il pas d'être préféré à tout autre? Et attendra-t-on d'un Etranger, dont le cœur eſt attaché à un autre Peuple, autant d'amour & de zèle pour le bien de la Patrie, que d'un Citoyen qui ne connoit d'autres nœuds que ceux qui l'u-

(2) Tom. I. p. 196.

l'uniſſent à ſes compatriotes? *Le droit que les Citoyens ont d'aſpirer à la Couronne, ouvre la porte aux intrigues & aux cabales*; cela eſt vrai; mais ne vit-on jamais en Pologne de brigues & de guerres civiles pour l'Election d'un Etranger? D'ailleurs un Etranger ne connoit jamais auſſi bien qu'un Citoyen, la conſtitution du Gouvernement, les loix, les coutumes, les privilèges de chaque partie de la Nation, le tour d'eſprit, les inclinations, les mœurs, les préjugés, les maximes des Peuples des diverſes Villes ou Provinces; cependant cette connoiſſance eſt abſolument néceſſaire pour rendre une Nation heureuſe, pour en être aimé, & pour prévenir les mécontentemens & les troubles qu'occaſionneroit le mépris ou la négligence des uſages auxquels les Peuples ſont affectionnés par l'habitude. *Un Citoyen a une famille & des créatures à placer*, mais un Etranger devra ſe faire des créatures & des amis qu'il placera; & comme il ne connoîtra point tous ceux qui environnent le trône, il ſera peut-être trompé vingt fois dans le choix de ſes favoris, avant que d'avoir découvert ceux qui méritent le mieux ſa confiance. *On ſe ſoumet volontiers à un Etranger qui a une réputation brillante*, mais cette réputation, qui n'eſt ſouvent fondée que ſur quelque action d'éclat, ou même ſur des bruits ſemés avec adreſſe par ſes partiſans, ne décide point du fond de ſon caractère, & en l'éli-

l'éliſant, on donne bien plus au hazard qu'en choiſiſſant un Citoyen dont *les bonnes qualités*, auſſi bien que *les défauts*, *frappent tout un Royaume. Les fils des Rois* ne *voyent* pas *avec* moins de *reſſentiment une Couronne ſur laquelle ils croient toujours avoir des prétentions légitimes, paſſer entre les mains d'un Etranger*, que dans celles d'un compatriote; ce qui les porte à former des cabales, c'eſt uniquement le chagrin de ſe voir réduits à deſcendre du haut rang, qui les approchoit du trône, à la condition de ſujets. Enfin il y a toujours une ſorte d'antipathie & de jalouſie entre les Nations, qui prévient contre toute idée nouvelle qui vient du dehors. Qu'un Etranger ſoit revêtu dans un Etat de l'autorité ſouveraine, quelques grandes que ſoient ſes qualités perſonnelles, quels que ſoient ſes travaux, il ſera toujours ſoupçonné d'être plus occupé des intérêts de ſon ancienne Patrie, que de celle qu'il a adoptée, & jamais on ne verra ſous ſon Empire ce concours général des cœurs, des vœux & des ſecours de toute la Nation qui peut ſeul aſſurer le ſuccès de ſes deſſeins; c'eſt ce qu'il ſeroit facile de confirmer par des expériences modernes.

Les Rois Goths jouirent aſſez long-tems d'une puiſſance abſolue & deſpotique; mais quelques-uns en ayant abuſé, on la reſtreignit peu-à-peu. A chaque nouvelle Elec-

Election, les Etats, composés des Evêques & des Grands de la Nation, diminuoient l'autorité royale, & ils en vinrent jusqu'à s'attribuer à eux seuls le droit de lever les impôts & le pouvoir législatif. Les Rois ne furent plus que les premiers Magistrats de la République.

Les Goths conquérans & les Espagnols conquis firent pendant très long-tems, dans le même Etat, deux Nations distinctes, dont chacune avoit sa Religion, ses Loix, ses coutumes, son langage & son habillement. Les premiers resterent Goths à tous égards, & les seconds conservèrent tout ce qu'ils avoient reçu des Romains. Cette différence subsista jusqu'au règne de Chindasuinthe, qui permit à tous ses sujets de se marier les uns avec les autres, & qui les assujettit tous aux mêmes Loix & aux mêmes Magistrats.

Cette Nation guerrière n'avoit aucun goût pour les sciences & pour les arts, elle faisoit gloire de son ignorance & de sa passion pour les combats, le pillage, les factions & la chasse; pour y être estimé, il falloit naître & mourir soldat. Si les Sciences & les Arts, soit utiles soit agréables, étoient cultivés en Espagne, ce n'étoit point par les Goths. Les Romains seuls avoient des Théologiens, des Jurisconsultes, des Médecins. La condition de ces derniers étoit bien triste & bien périlleuse. Un Mé-

de-

decin étoit en même tems Chirurgien & Apoticaire. Avant que d'entreprendre de guérir une maladie, il convenoit du prix avec le malade. Si le malade venoit à mourir, le Diſciple d'Hippocrate perdoit ſon ſalaire: mais ſi le Médecin venoit à eſtropier un homme libre en le ſaignant, il étoit condamné à lui payer cent ſols d'or d'amende; le ſol d'or valoit quinze francs de France. Si un homme libre mouroit de quelque opération chirurgicale, le malheureux Médecin étoit réduit à l'eſclavage, & livré aux parens du mort, qui le puniſſoient à leur gré, mais ſans pouvoir lui ôter la vie. Si le Médecin ignorant ou mal-adroit avoit tué un Eſclave, il en étoit quitte pour fournir un autre eſclave de la même valeur.

Les Viſigoths n'avoient qu'un petit nombre de Loix, toutes renfermées dans le Code qui porte leur nom: ce qui rendoit la procédure très-ſimple. Lorſqu'on avoit quelqu'affaire en Juſtice, on ſe rendoit au Tribunal des Comtes, dans la place publique. Là, chacun, juſqu'aux femmes, plaidoit ſa cauſe. Une Audience, ou deux, terminoit d'ordinaire le procès le plus compliqué. Il n'y avoit que le Roi & les Evêques, qui ſe ſerviſſent d'Avocats.

Leurs Loix étoient ſévères contre l'impudicité. Une femme convaincue d'adultère

tère devenoit l'eſclave de ſon mari, auſſi bien que celui avec qui elle avoit commis le crime. Bien plus, ſi l'amant n'avoit point d'enfans, tous ſes biens étoient confiſqués au profit du mari outragé. Mais ſi cet amant étoit marié, alors la femme adultère ne devenoit point l'eſclave de ſon mari, mais bien de la femme de ſon amant, qui en tiroit à loiſir telle vengeance qu'il lui plaiſoit, ſans toute-fois pouvoir la faire mourir.

Un Père, un Mari, un Frère, un Oncle, un proche parent enfin pouvoit tuer ſa fille, ſa femme, ſa ſœur, ſa parente, s'il la ſurprenoit en flagrant délit.

Le Droit Féodal, qui a donné naiſſance à tant de troubles, de malheurs & de guerres dans le reſte de l'Europe, étoit inconnu chez les Goths.

ARTI-

ARTICLE SEPTIEME.

HISTOIRE DE L'IRLANDE ANCIENNE ET MODERNE, tirée des Monumens les plus authentiques, par M. l'Abbé MA-GEOGHEGAN. Tome Premier. A Paris chez *Antoine Boudet*, Imprimeur du Roi, rue St. Jacques à la Bible d'Or, 1758. in 4. Pag. 483. ſans le Diſcours Préliminaire & l'Introduction, qui en font 43.

VOici l'Hiſtoire d'un Pays qui eſt beaucoup moins connu qu'il ne mérite de l'être, & dont les Annales les plus reculées préſentent des objets infiniment dignes de la curioſité des Savans, comme ſes révolutions en général ont de quoi intéreſſer toute ſorte de Lecteurs. C'eſt l'Hiſtoire d'une Nation qui eſt, ſans contredit, une des plus anciennes de l'Europe, & dont les habitans vécurent libres pendant un grand nombre de ſiècles, heureux dans une ſituation qui rendoit leur Iſle d'un accès difficile aux Conquérans. C'eſt l'Hiſ-

toire d'un Peuple qui cultivoit les ſciences & les lettres qu'il avoit puiſées chez les Phéniciens & les Egyptiens, & qui après la prédication de l'Evangile devint le dépoſitaire de la Religion & des ſciences tandis que les ténèbres de l'ignorance enveloppoient le reſte de l'Europe, d'un Peuple enfin digne d'être connu par un grand nombre d'endroits, & tout à fait méconnoiſſable dans la plupart des portraits qu'on en a fait juſqu'ici.

Le ſavant Abbé qui en a entrepris l'Hiſtoire paroît avoir beaucoup de talent pour un ouvrage de ce genre. A une connoiſſance exacte des ſources, il a joint une induſtrie peu commune à les mettre à profit, & on voit dans ſon Hiſtoire des marques d'une grande érudition, peut-être un peu trop prodiguée. Son ſtile eſt agréable, ſouvent énergique, toujours clair. Parmi ſes défauts on peut compter le fréquent retour & la longueur de ſes digreſſions. Mais que dirons-nous de ſon impartialité? Il eſt lui-même de la race de ces Irlandois à qui la lumière de la Réformation & le gouvernement Anglois paroiſſoient un joug inſupportable, & qui, les uns par la haine d'un ſceptre qui avoit terraſſé le Deſpotiſme, & les autres en conſéquence des attentats contre un Gouvernement qu'ils regardoient comme une uſurpation des droits du Pape & de la maiſon de Stuart, ſe trou-

trouvent depuis long-tems dans une terre étrangère, dont ils ont adopté les ſentimens, les maximes, & les principes. C'en eſt plus qu'il n'en faut pour influer imperceptiblement ſur la deſcription que M. l'Abbé MA-GEOGHEGAN fera de certaines Révolutions, & de celle ſur-tout qui arriva en 1688. Ce ſoupçon eſt fondé ſur pluſieurs traits qui ſe trouvent déjà dans le *Diſcours Préliminaire* de notre Auteur, & entr'autres ſur les noirs portraits qu'il fait de *Clarendon* & de *Burnet*, deux grands hommes qui, à ce que nous croyons, n'ont jamais été compris juſqu'ici dans la même malédiction. Mais ſuſpendons notre jugement en attendant les volumes ſuivans de cet ouvrage, dans leſquels l'Hiſtoire Moderne de l'Irlande occupera notre ſavant Auteur, & remarquons en même tems que, pour ce qui regarde l'Hiſtoire ancienne, Littéraire, & Naturelle de ce pays preſqu'inconnu, notre ingénieux Abbé paroît un de meilleurs guides qu'on puiſſe ſuivre.

Son *Diſcours Préliminaire* eſt deſtiné à réfuter les Calomnies dont les Hiſtoriens étrangers ont noirci ſes compatriotes, & ce morceau avec tous ſes défauts eſt digne de de l'attention des Savans. L'Hiſtoire de l'Irlande par *Giraldus Cambrenſis* y eſt critiquée avec beaucoup de ſévérité, mais avec autant de juſtice. Son ignorance eſt démaſquée, ſes erreurs & ſes menſonges re-

relevés avec beaucoup d'érudition, mais auſſi avec une vivacité qui approche de fort près de ce que la colère a de plus furieux. *Hanmer*, *Campion*, *Spencer*, *Cambden* &c. ſont traités comme des *aſpics* qui ne firent *qu'emprunter le venin de la vipère*, & reſpirer la haine de Cambrenſis contre la nation Irlandoiſe. Ce qu'il y a de particulièrement digne d'attention, c'eſt qu'en parlant des Hiſtoriens modernes, notre Auteur, qui maltraite *Clarendon* & *Burnet*, & n'épargne pas même le Pere d'*Orleans*, rend plus de juſtice à l'impartialité du célèbre *Rapin*, que n'ont fait pluſieurs Ecrivains Proteſtans, & parle de cet excellent Hiſtorien d'une manière, qui montre qu'un mérite diſtingué arrache des éloges même des eſprits les plus prévenus. Mais c'eſt aſſez parler d'Ecrivains ſi connus, arrêtons-nous à notre Auteur.

Son ouvrage eſt diviſé en III Parties. La Ire. embraſſe les tems qui ſe ſont écoulés depuis l'Etabliſſement des Scoto-Mileſiens en Irlande juſqu'au cinquième ſiècle, ou l'*Irlande Payenne*. La IIe. commence à la naiſſance du Chriſtianiſme en Irlande dans le cinquième ſiècle, & continue juſqu'au douzième; c'eſt l'*Irlande Chrétienne*. La IIIe. enfin comprend les différentes Irruptions que les Anglois ont faites en Irlande, leurs Etabliſſemens dans ce Pays & tout ce qui s'y eſt paſſé juſqu'à notre ſiècle.

Dans

Dans ce Premier Volume l'ouvrage eſt conduit juſqu'à la fin de la ſeconde Partie. Entrons dans quelque détail ſur les objets qui s'y préſentent; il y en a de fort intéreſſans pour les amateurs de l'antiquité & pour les Savans en général.

Huit Objets, qui ſont la matière d'autant de Chapitres, occupent ſucceſſivement notre Auteur dans la Première Partie de ſon Hiſtoire: 1°. l'Hiſtoire Naturelle de l'Irlande; 2°. un Eſſai Critique ſur les antiquités des Mileſiens ou Scoto-Mileſiens; (c'eſt l'ancien nom des Irlandois, appellés ainſi de *Mileſius* un de leur chefs & de *Scota* ſon épouſe) 3°. l'Hiſtoire fabuleuſe de ce Peuple; 4°. leur Religion & leurs mœurs; 5°. leur Gouvernement Civil & Politique; 6°. leurs guerres tant domeſtiques qu'étrangères; 7°. les différens noms ſous leſquels l'Irlande a été connue des Etrangers & des naturels du Pays; 8°. enfin ſes diviſions générales & particulières, ſes dynaſties & ſon territoire, avec les noms & l'origine de ceux qui en étoient les Propriétaires.

La ſituation de l'Irlande, ſes diviſions topographiques, & la douceur de ſon Climat occupent le commencement du Ir. Chapitre. Sur ce dernier article les anciens Hiſtoriens ont outré les choſes; *Cambrenſis* dit que de tous les Climats celui de l'Irlande eſt le plus tempéré, & le plus favo-

risé de la nature ; & d'autres Auteurs ont affecté de relever la fertilité de cette Isle, & en même tems d'abaisser le mérite des habitans & de les rendre mépriſables. Il y auroit à rabattre de cette double exagération. „ L'humidité de l'air, dit notre „ Auteur, joint au grand nombre de Lacs „ & de Marais qui proviennent de la stagnation des eaux depuis que les Barbares „ du Nord eurent interrompu la culture „ des terres dans le IX & X ſiècles par „ leurs fréquentes incurſions, devroit, ce „ ſemble, rendre le Climat d'Irlande mal „ ſain, & cauſer des rheumatiſmes &c. „ les maladies cependant y ſont rares & „ les Naturels y vivent long-tems ". Cela eſt indubitable, mais il faut prendre au rabais ce qui ſuit, „ l'on n'y voit guère d'in„ tervalle entre la première maladie & la „ mort", & quoiqu'il ſoit très-vrai qu'on n'y éprouve ni brouillards infectés, ni vents contagieux, il l'eſt beaucoup moins „ que „ le miniſtère des Médecins eſt peu néceſ„ ſaire dans cette Isle, & qu'on n'y voit „ guère de malades que ceux qui ſont „ mourans ".

Le ſol de ce pays, qui par un privilège particulier ne ſouffre point de bêtes venimeuſes (1), eſt fertile en toutes ſortes de grains,

(1) „ On y voit, *dit notre Auteur*, comme „ ailleurs, des ſerpens, des couleuvres, des le„ zards

grains, les arbres fruitiers y réuſſiſſent bien, le gibier & les troupeaux y abondent; ſes rivières & ſes lacs ſont remplis de Poiſſons de toute eſpèce; on y a trouvé des mines d'or (2), d'argent, de mercure, d'étain, de plomb, de cuivre, d'alun,

„ mais & des arsigées; mais par une ſingularité inconcevable, ils y ſont privés d'une qualité „ qui paroît inſéparable de leur nature par-tout ailleurs, excepté dans l'Iſle de Crete ". M. l'Abbé tombe ici dans une legère méprise; car il eſt bien connu qu'il n'y a ni ſerpens, ni couleuvres en Irlande.

(2) La première mine d'or qu'on trouva en Irlande fut découverte, ſelon Keating & les anciens Hiſtoriens, auprès de la Rivière *Liffy* du tems du Monarque *Tigernmas* environ 900 ans avant l'Ere Chrétienne; on en trouva enſuite une d'argent, & on établit ſur le bord de la Rivière de *Barrow*, une fonderie où on fabriquoit des cuiraſſes, des boucliers, &c. on y battoit monnoye, & on y faiſoit ces chaines d'or que les Chevaliers & les Nobles portoient au col par diſtinction, auſſi bien que les bagues dont on gratifioit ceux qui excelloient dans les Arts & les Sciences; ainſi on peut dire, que l'or & l'argent étoient fort communs en Irlande, même dans les ſiècles les plus reculés du Paganiſme. Les Tréſors immenſes que les Normans ont enlevés des Egliſes & des Monaſtères de ce pays, auſſi bien que le tribut annuel d'une once d'or par tête, appellé *Airgiod Sroin*, que ces Barbares exigèrent des habitans pendant leur domination, en fourniſſent une preuve ſans réplique.

lun, de vitriol, de soufre, d'antimoine & de fer en grande quantité. On y rencontre pareillement des carrières de pierres semblables à celles de Liais, des mines de charbon de terre, de l'albâtre, du marbre rouge, noir, rayé, & mêlé, comme aussi du marbre gris qui devient bleu & azuré au poli (3). En un mot, cette Isle produit le nécessaire & l'utile, & pourroit très-bien se passer des autres Pays. Au reste sa situation est fort avantageuse pour le commerce: ses Ports sont en plus grand nombre & plus commodes que ceux d'Angleterre, & ils furent fréquentés autrefois par les Phéniciens, les Grecs & les Gaulois.

Les Merveilles de deux fameux Lacs d'Irlande, *Lough Neagh* & *Lough Lene* attirent ensuite l'attention des Naturalistes dans ce Chapitre. La qualité pétrifiante des eaux du premier est bien connue des Savans; M. *de Buffon* en parle, mais en soutenant que les Pétrifications produites par les eaux des lacs ne sont autre chose que des incrustations comme celles que fait l'eau d'Arcueil. Notre docte Abbé s'oppose à ce sentiment & prouve longuement que dans la Pétrification attribuée au Lac *Neagh* il se fait une transmutation d'une masse

(3) Les maisons de la Ville de *Kilkenny* sont bâties de ce marbre gris, & les rues en sont pavées.

maſſe de bois en pierre par le changement total de la configuration interne. De-là il prend occaſion de pouſſer ſes recherches en avant, & d'examiner en Phyſicien les cauſes de ce phénomène; nous ne l'y ſuivrons pas, parceque c'eſt une digreſſion qui n'a aucune liaiſon avec le but de ſon ouvrage & qui d'ailleurs ne contient rien, qui ne ſoit très-connu de ceux qui ont la plus legère teinture de l'Hiſtoire Naturelle. Remarquons pourtant, d'après lui, que la Pétrification ſe fait non-ſeulement dans le Lac *Neagh*, mais encore dans les environs juſqu'à huit milles de diſtance, même ſur des hauteurs & dans des terres ſabloneuſes, où il n'y a pas d'apparence que les eaux du lac ayent aucun accès, ce qui paroît détruire l'hypothèſe qui attribue la vertu pétrifiante à l'eau excluſivement. Remarquons enfin qu'on regarde les eaux de ce Lac comme un bain très-ſalutaire pour ceux qui ſont attaqués des écrouelles & autres maux ſemblables.

Le Lac *Lene* n'eſt pas moins remarquable que le Lac *Neagh*. Il eſt ſitué à l'extrémité méridionale de l'Iſle, dans le Comté de Kerry, occupe un eſpace de trois mille arpens quarrés, & préſente dans ſes environs le ſpectacle le plus beau, le plus varié & le plus pittoresque qu'on puiſſe imaginer. Au Nord de ce Lac on voit une „ chaîne de Montagnes couvertes, depuis

» le pied jusqu'à la cime, de chênes, » d'ifs, de houx, d'arboisiers; qui repré- » sentent dans les différens degrés de vé- » gétation une variété agréable de cou- » leurs, le verd, le jaune, le rouge, le » blanc, & forment un amphithéatre qui » rappelle dans le cœur de l'hiver les » charmes du printems. Des Cascades » causées par la chute des eaux du haut » de ces montagnes & sur-tout de celle » de Mangerton, dont le murmure est » répété par les échos, ajoutent encore » aux charmes de ce lieu. On trouve » sur le haut de cette montagne un » Lac (4) dont on ne connoît point le » fond, qu'on appelle dans la langue du » Pays *Poulle Iferan*, c'est-à-dire, *Trou* » *d'enfer*. Il se déborde souvent & alors il » précipite du haut en bas des torrens ef- » froyables ".

Le *Chaussée des Géans* est le merveilleux objet que M. de MA-GEOGHEGAN nous présente ensuite dans l'Histoire Naturelle de l'Irlande; la Description qu'il en fait n'a rien qui doive nous arrêter, vû sur-tout que nous croyons en avoir donné une plus détaillée & plus exacte, d'après le célèbre

(4) Il est assez ordinaire de voir en Irlande des Lacs sur les hautes montagnes, dont les eaux tombent précipitamment dans les vallées où elles forment des Rivières.

célèbre Docteur *Pocock* & le ſavant Naturaliſte *Da Coſta*, dans un des volumes précédens de cette Bibliothèque (5). L'Auteur termine ce Chapitre par quelques réflexions ſur le caractère des Irlandois, & rapporte entr'autres le portrait ſuivant de ce Peuple fait par un Prêtre Anglois nommé *Good*, qui écrivoit dans le ſeizième ſiècle, „c'eſt, *dit-il*, une Nation remarquable par la force & ſur-tout par l'agilité du corps & par ſa grandeur d'ame, ſpirituelle, belliqueuſe, prodigue de la vie, dure à la fatigue, au froid, & à la faim, portée aux plaiſirs laſcifs, honnête envers les étrangers, aimant conſtamment, haïſſant de même, pardonnant rarement, croyant légèrement, avide de gloire, & ſouffrant avec peine les injures & les affronts (6)".

L'*Eſſai Critique ſur les antiquités des Scoto-Mileſiens*, qui fait le ſujet du II Chapitre, eſt à pluſieurs égards digne de la curioſité des Savans. On ſait combien il eſt ordinaire à tous les peuples de chercher à annoblir leur origine en la cachant dans les ténèbres de l'antiquité la plus reculée; les Egyptiens, les Chaldéens & les Chinois ont

(5) Voyez cette deſcription accompagnée d'une Planche dans le *Tome* IX de ce Journal, *Partie* II, p. 485 & ſuiv.

(6) Voyez *Cambdeni Brittania* p. 789.

ont donné ſingulièrement dans cette manie; & les anciens Mileſiens ne paroiſſent pas en avoir été exemts; au contraire ils portent leurs prétenſions à cet égard très-loin, & quoique notre ſavant Abbé paroiſſe reſpecter ces prétentions juſqu'à un certain point, il examine pourtant le fait avec une exactitude ſcrupuleuſe. Les anciens Bardes, dont l'autorité & les fonctions en général ſont aſſez connues, étoient chargés chez les Mileſiens de conſerver les armoiries & les généalogies de la Nobleſſe, & d'écrire les annales, les alliances & les tranſmigrations de ce Peuple, qu'ils font deſcendre de Japhet par Magog en les traçant de père en fils juſqu'à *Mileſius*. C'eſt ce qui fait dire à Cambden que Plutarque avoit raiſon d'appeller l'Irlande *Ogygia*, c'eſt-à-dire, *très-antique*, parceque l'ancienneté des autres nations comparée à la leur n'eſt qu'une nouveauté. Ce témoignage des Bardes, qui étoient en général des hommes mercénaires, & outrés, paroît aſſez ſuſpect à notre Auteur. Il diſtingue avec Varron les tems incertains & fabuleux des tems hiſtoriques, & appliquant cette diſtinction à l'Hiſtoire d'Irlande, il rapporte au tems obſcurs & fabuleux tout ce qu'on nous raconte des premières colonies qui occupèrent cette Iſle avant les Mileſiens, comme auſſi les relations de l'origine des Scoto-Mileſiens, des voyages des Gadeliens, leurs

leurs ancêtres en différentes régions, de diverſes circonſtances qui accompagnèrent leur paſſage d'Eſpagne en Hibernie juſqu'à leur parfait établiſſement quelque tems après leur arrivée dans cette Iſle. A l'égard du tems hiſtorique, il commence ſelon lui avant le règne d'*Ollam Fodla*, environ ſept ou huit ſiècles avant Jeſus-Chriſt, puiſqu'alors les Scoto-Mileſiens étoient établis dans l'Hibernie, & faiſoient un corps de Peuple gouverné par des Loix, dans une aſſiette tranquille, ſéparés du continent & hors d'inſulte de la part des Etrangers. Trois raiſons déterminent notre Auteur à attribuer au Mileſiens cette haute antiquité, & à regarder leurs annales depuis cette époque comme dignes de croyance; l'ancienneté de leur langue qui n'eſt certainement dérivée d'aucune de celles qu'on parle en Europe, la ſingularité de ſes caractères qui n'ont aucun prototype, & ſurtout les motifs puiſſans qui engageoient ce Peuple à conſerver leur Hiſtoire.

Ceux qui s'efforcent de tirer l'origine des Mileſiens de la Gaule croyent trouver ſans peine la racine de la langue Irlandoiſe dans la langue Gauloiſe. Notre Auteur entre dans des diſcuſſions très-longues & très-ſavantes pour démontrer la fauſſeté de cette hypothèſe, & fort, à ce qu'il nous ſemble, victorieux du combat. Il prouve par les anciens monumens des Mileſiens, qu'il paroît avoir étudié avec une profondeur

deur ſans exemple, que ces Peuples ſont deſcendans d'une colonie de Scythes, qui, après pluſieurs migrations dans différentes contrées, vinrent s'établir en Irlande; que leur langue, nommée *Goelic* de *Gaodhal*, un de leurs anciens chefs de qui leurs ancêtres furent nommés *Gadeliens*, a toujours été la langue propre de cette Colonie non-ſeulement depuis ſon établiſſement en Irlande, mais encore dès ſa ſortie d'Egypte, & que *Bollandus* s'eſt trompé groſſièrement en ſoutenant que les Mileſiens, ou Hibernois Payens n'avoient ni des caractères ni aucun uſage des Lettres avant St. Patrice, c'eſt-à-dire, avant le Ve. Siècle. L'erreur ſur-tout de *Bollandus* eſt expoſée avec une évidence qui ne laiſſe rien à deſirer. Cet Auteur y tomba par une fauſſe conſéquence qu'il tira des récits de *Nennius*, *Colgan*, *Wareus* & autres, qui diſent que ce Saint avoit donné l'*Abecedarium* ou Alphabet à ceux qu'il avoit convertis. Car cet alphabet n'étoit autre choſe que les caractères Romains qui étoient en effet inconnus aux Scoto-Mileſiens avant le tems de *St. Patrice*, & que ce Saint enſeignoit aux nouveaux-convertis afin de leur faciliter la lecture de l'Ecriture-Sainte & de „ rendre cette Egliſe naiſſante confor-„ me à l'Egliſe univerſelle pour les rits & „ la manière de célébrer les divins myſ-„ tères". D'ailleurs le grand nombre d'Auteurs, dont les ouvrages furent écrits en langue

gue Milesienne ou Scotique avant le Christianisme, est un preuve sans replique contre l'assertion de *Bollandus*. Outre une infinité de traités écrits sur la Médecine, les loix, &c. *Keating* & *O Flaherty* célèbres Antiquaires font mention de trois grands Poëtes qui florissoient en Ulstonie avant la naissance du Sauveur, & dont les ouvrages furent corrigés, augmentés & publiés par *Kenfoela Mac-Olill*, savant Antiquaire du VII siècle. L'Epoque de l'usage des caracteres des Scoto-Milesiens peut être placée, selon notre Auteur, dans les tems voisins de celui de leur transmigration d'Espagne en Irlande; toutes les circonstances favorisent cette opinion. La seule difficulté consiste à savoir de qui ils les avoient reçus, si c'étoient des Phéniciens ou des Grecs. Le docte Abbé croit que c'étoit des premiers; les raisons qu'il en allegue sont tout-à-fait dignes de sa profonde érudition, & rendent du moins extrêmement vraisemblable l'hypothèse qu'il adopte.

Disons un mot de l'Alphabet des anciens Milesiens appellé dans leur langue *Beith-Luis-Nion*, que notre industrieux Historien donne ici en Irlandois, Latin, & François, & qui ne contient que 18 Lettres. Cet alphabet a ceci de commun avec celui des Hébreux, que dans l'un & l'autre le nom des lettres est significatif, c'est-à-dire, que

la

le nom de chaque lettre eſt un ſubſtantif (7). Il y a cependant cette différence, que les lettres Hebraïques tirent leurs dénominations de toutes ſortes d'objets, au lieu que les Mileſiennes ne repréſentent que des différens noms d'arbres, parceque les anciens Druides, dont l'Ordre étoit indubitablement établi en Irlande du tems de Céſar „ & qui faiſoient leur ſéjour dans „ les bois, n'ont pu rien imaginer de plus „ naturel que de donner à leurs caractères „ des noms faciles à retenir, afin de faire „ paſſer enſuite à leurs élèves les notions „ qu'ils vouloient leur inſpirer ". Ces caractères ont bien dégénéré & ne ſont plus ce qu'ils étoient du tems du Paganiſme & dans les premiers ſiècles du Chriſtianiſme. Outre les caractères ordinaires, les Mileſiens avoient une façon d'écrire myſterieuſe qui ſe nommoit *Ogbum-creo*, & *Ogbum-coll*, c'eſt-à-dire, écriture repréſentant le branchage d'arbres & ſur-tout celui du coudrier, & il exiſte encore un livre rempli de ces caractères dont l'uſage n'étoit permis qu'aux Druides & à quelques Antiquaires qui s'en ſervoient pour tranſmettre à la poſtérité certaines choſes qu'on vou-

(7) Par exemple, en Hebreu *Aleph* ſignifie un conducteur, *Beth*, une maiſon; ainſi en langue Mileſienne *Beith* eſt le nom du Bouleau, *Luis*, du frêne ſauvage &c.

vouloit dérober à la connoiſſance du Public. Notre Auteur donne quelques échantillons de cette myſtérieuſe façon d'écrire, qui conſiſtoit dans la poſition de certaines lignes ou figures relativement à une ligne principale, & à laquelle on ne trouve rien d'analogue dans les autres langues de l'Europe.

Après avoir prouvé l'antiquité des Mileſiens par leurs caractères & leurs ouvrages, notre Auteur montre l'authenticité, la pureté de leurs annales par les motifs puiſſans qui les engageoient à conſerver leur Hiſtoire, & les généalogies de leurs principales maiſons. Ces motifs, ſans doute, leur étoient particuliers, puiſque par une loi fondamentale de l'Etat il falloit être de la maiſon de *Mileſius* pour occuper le trône, la principauté des Provinces, ou pour poſſéder les grandes places de milice ou de magiſtrature. *Ollam Fodla* qui règnoit environ trois ſiècles après l'établiſſement de cette Colonie en Irlande, c'eſt-à-dire, ſix cent ans avant J. Chriſt, inſtitua l'Aſſemblée Triennale à Teamor, créa des charges d'Antiquaires dans les différentes provinces, pour veiller à la conſervation des hauts faits de leurs héros & des généalogies des familles, ordonna que les regiſtres de ces Antiquaires ſeroient examinés dans l'Aſſemblée Triennale, & qu'une punition ſévère ſeroit décernée contre les Antiquaires qui auroient prévariqué dans l'exercice

de leurs charges; il ordonna enfin que des extraits de ces regiſtres, ainſi examinés & purgés, ſeroient inſérés dans le grand Livre, nommé depuis le *Pſeautier de Teamor*, parce qu'il étoit écrit en vers à la manière des anciens Arabes. Cette Aſſemblée célèbre s'eſt tenue exactement juſqu'au tems du Chriſtianiſme. Notre infatigable Auteur donne enſuite une liſte des annales, & des productions hiſtoriques, qui ont tranſmis de ſiècle en ſiècle les tranſactions, & l'hiſtoire des Hibernois depuis l'origine de ce Peuple. Pluſieurs de ces monumens ont échappé à la fureur des Danois, le reſte en eſt cité par les Antiquaires les plus ſavans & les plus reſpectables; & malgré tout cela certains écrivains ont cherché à rendre leur autorité ſuſpecte par des argumens négatifs & des conjectures tirées, ſelon notre Abbé, de principes très-obſcurs & douteux, comme il le montre dans un détail où il nous eſt impoſſible de le ſuivre. Rien de plus plauſible que les objections qu'il a ramaſſées contre l'authenticité des Monumens Mileſiens, & rien de plus ſavant, de plus ingénieux, & de plus ſatisfaiſant que les réponſes qu'il y oppoſe. Ce Chapitre, ſi rempli d'érudition & de diſcuſſions profondes, eſt terminé par un Catalogue raiſonné des meilleurs Auteurs qui ont traité l'hiſtoire de l'Irlande depuis trois ſiècles, & qui ont fourni les matériaux qui compoſent

ſent l'ouvrage que nous avons actuellement ſous les yeux.

Nous avons vu déjà que notre Auteur reléguoit dans la région des fables, ce que pluſieurs Ecrivains ont dit ſur l'origine des Scoto-Mileſiens. Il ne l'a fait pourtant qu'à regret, car il ne croit pas qu'on ait des raiſons poſitives & ſuffiſantes pour combattre ces relations; ce n'eſt donc pas ſeulement pour conſerver le fil de l'Hiſtoire Mileſienne, mais auſſi afin de marquer ſon reſpect pour l'antiquité qu'il nous donne dans le III. Chapitre l'*Hiſtoire Fabuleuſe des Scoto-Mileſiens*. Nous y voyons les Irlandois deſcendre de *Japhet* par *Magog*, *Feniuſ-Farſa* petit-fils du dernier avoit deux fils dont le cadet Niul s'établit en Egypte avec une Colonie qui prit le nom de Gadeliens de ſon fils *Gaodhal*. Chaſſés de l'Egypte les Gadeliens abordèrent dans l'Iſle de Crète, & partant enſuite de là ſous le commandement de *Heber-Scot* ils arrivèrent dans la Scythie pays de leurs ancêtres, où la colonie ſe fixa pour quelque tems. Mais une perſecution ſuſcitée contr'eux par la jalouſie des Scythes les obligea de ſe refugier chez les Amazones, d'où ils partirent pour la Getulie en Afrique conformément à ce vers de Properce:

Hibernique Getæ, pictoque Brittannia curru.

Etant reſtés là pendant huit générations ils

furent enfin conduits en Eſpagne, où ſous les ordres de *Breogan*, ils ſe rendirent maîtres de pluſieurs Provinces & bâtirent la ville de Bragance appellée ainſi du nom de leur chef. Son Petit-fils *Mileſius* devint enſuite chef de la colonie; ſa famille ſe multiplia prodigieuſement; mais une ſechereſſe de pluſieurs années cauſa une famine qui la déſola, l'obligea d'abandonner ſon établiſſement en Eſpagne & de chercher un nouvel azyle en Irlande. C'eſt à ce *Mileſius* & à ſon Epouſe *Scota* fille d'un Roi d'Egypte, que les Irlandois rapportent & leur premier nom & leur origine. Comme nous ſommes beaucoup moins crédules que notre Auteur, nous ne nous étendrons pius ſur les relations hiſtorico-fabuleuſes qui ſe trouvent dans ce Chapitre. Nous remarquerons ſeulement que la vérité de la tranſmigration des Scoto-Mileſiens d'Eſpagne en Irlande eſt appuyée ſur des fondemens aſſez ſolides (8). La grande difficulté conſiſte à fixer le tems de cette tranſmigration à cauſe des calculs différens des Annaliſtes. Keating & Giraldus Cambrenſis la fixe à 1300 ans avant Jeſus Chriſt; le calcul de Newton la recule davantage, mais O Flaherty célèbre An-

(8) C'eſt ſans doute de *Scota* la femme de *Mileſius*, que les Irlandois furent conſtamment appelés *Scoti* depuis le III juſqu'à l'XI ſiècle.

Antiquaire place cet évenement au tems de Salomon, c'eſt-à-dire, environ mille ans avant la naiſſance du Sauveur. C'eſt ce qui ſe rapporte au tems de la conquête d'Eſpagne, dont parle Newton, par Seſac ou Seſoſtris, & qui fut probablement cauſe, ſelon Buchanan, de la fuite de la Colonie. Notre Auteur croit placer cette tranſmigration avec plus de vraiſemblance, en la fixant au tems d'Hercule le Tyrien qui fut, ſelon Newton, le ſecond Conquérant de l'Eſpagne & le fondateur de Carteia ; c'eſt un ſiècle plus tard que le calcul précédent.

Le IVe. Chapitre qui préſente un Tableau de *la Religion & des Mœurs des Anciens Mileſiens*, les rapproche tant des autres nations Idolâtres par rapport au premier article, que tout ce que nous devons remarquer ſur leur Religion, c'eſt que la ſuperſtition des Druides, & l'autorité des Oracles étoient en grande vénération chez eux, & que l'idole *Beul*, & *le veau d'or* ont été univerſellement adorés parmi les Mileſiens. Les Mœurs & les coutumes de ce Peuple ſemblent montrer, que, quoiqu'ils euſſent tiré leur origine des Scythes, ils avoient néanmoins beaucoup de commerce avec les Egyptiens ; & favoriſent l'idée de leur tranſmigration dans ce pays-là. Les Cérémonies de leurs funérailles entr'autres, tenoient de la barbarie des anciens tems.

„ Lorſqu'il étoit mort quelqu'un de conſi-
„ dération chez eux, ils faiſoient des feſ-
„ tins & tenoient table ouverte pour tous
„ ceux qui aſſiſtoient aux funérailles. Des
„ Pleureuſes de profeſſion arrivoient en
„ foule & entrant toutes éplorées les unes
„ après les autres dans la ſalle où étoit ex-
„ poſé le corps, elles pouſſoient des gémiſ-
„ ſemens & des cris en récitant la généa-
„ logie, & chantant en vers, d'un ton la-
„ mentable & plaintif, les vertus & les
„ exploits du défunt & de ſes ancêtres juſ-
„ qu'à l'antiquité la plus reculée ". Cette coutume, qui eſt encore aujourd'hui obſervée parmi les Catholiques Irlandois, n'étoit pas ſans exemple. Les Egyptiens, les Grecs & les Romains avoient quelque choſe de pareil dans leurs cérémonies funèbres.

Le Gouvernement Civil & Politique des Mileſiens fait le ſujet du Ve. Chapitre. Ce Peuple fut gouverné près de mille ans, tantôt par un ſeul Roi, & quelquefois, mais rarement, par deux enſemble, à la manière de Sparte. Un de leurs Monarques vers le commencement de l'Ere Chretienne établit une Pentarchie en érigeant les Provinces d'Irlande en Royaumes, dont il donna l'inveſtiture aux chefs des Tribus qui en étoient alors les poſſeſſeurs, moyennant un tribut annuel, comme une marque de leur ſubordination, & de leur dé-

dépendance du Monarque ſuprême. Ce partage du pouvoir monarchique, qui, en augmentant la diſcorde qui avoit toujours régné parmi les Mileſiens, diminua beaucoup la puiſſance ſouveraine, dura juſqu'au douzième ſiècle. La Royauté n'étoit ni abſolument héréditaire chez les Mileſiens, ni purement élective. Lorſque les enfans étoient mineurs on appelloit à la ſucceſſion le Frère, l'Oncle, ou le Couſin du défunt Roi, & on nommoit de ſon vivant ſon héritier à la couronne. Le Gouvernement Civil & Politique, dont notre Auteur donne un détail aſſez curieux, fut formé chez les Mileſiens, dans le tems que Carthage & Rome ne faiſoient que de naître. *Ollave-Fola* (9) le Solon de ſon ſiècle pourvut à tout ce qui regardoit le Gouvernement de l'Etat, & tourna enſuite ſes ſoins du côté des Sciences & des Arts en fondant des Ecoles publiques de Philoſophie, d'Aſtronomie, de Poéſie, de Médecine & d'Hiſtoire.

La Paſſion dominante de ce Peuple étoit la guerre, & ils entroient en Campagne pour le moindre ſujet. Notre Auteur parle *des guerres des Mileſiens*, de la conſtitution

(9) L'Auteur l'appelle *Ollam-Fodla* dans une *Table Chronologique des Rois Payens d'Irlande de la Race Mileſienne* qu'il a mis à la tête de ce Volume.

tion de leur milice, de leurs armes &c. dans le VIe. Chapitre; & c'eſt ici que ſes digreſſions, quoique toujours ſavantes, ſont & trop longues & trop fréquentes; ou du moins on y trouve une grande diverſité de matières qui n'ont pas une liaiſon immédiate avec le titre de ce Chapitre, & dont le tout forme un coup d'œil aſſez confus. Les règnes d'un grand nombre de Monarques peints en miniature, les guerres civiles des Mileſiens, les deſſeins d'Agricola ſur leur pays, les révolutions & les changemens arrivés dans les différentes Provinces, l'envoi des Colonies Mileſiennes en Albanie, d'où les Ecoſſois d'aujourd'hui tirent leur origine, les commencemens du Chriſtianiſme en Irlande, qui enfonce notre Abbé bien avant dans l'hiſtoire fabuleuſe des Saints & des Martyrs, voilà les matières qu'on voit traitées avec un détail immenſe, & avec des diſcuſſions qui ne finiſſent point, dans un Chapitre intitulé *des guerres des Mileſiens*. Au reſte on trouve dans ce Chapitre une Réfutation ſavante & victorieuſe d'un Livre publié en 1711 à Edinburgh ſous le titre d'*Exploits militaires des Ecoſſois* par un nommé *Abercromby*, qui a voulu mettre en doute ſi les Scots d'Irlande deſcendent de ceux d'Albanie, ou ceux-ci des premiers; & qui, trouvant ce problême inſoluble, a tâché de reculer la tranſmigration des Mileſiens en Ecoſſe beaucoup

coup au delà du IIIe. ſiècle, où notre Auteur la place avec la dernière évidence. Nous renvoyons le lecteur au livre même pour le détail de ſes preuves.

Le Chapitre VIIe. roule ſur *les différens Noms d'Irlande*, & confirme le ſyſtême de notre Auteur à l'égard de l'antiquité de ſes habitans, & le VIIIe. contient les différentes diviſions de cet ancien Royaume.

L'Irlande Chrétienne eſt le titre que porte la IIde. Partie de cet ouvrage. Elle renferme l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ce pays, les détails des plus anciennes Miſſions, les travaux de St. Patrice & de ſes premiers ſucceſſeurs, l'érection des Egliſes, la fondation des Monaſtères, l'Hiſtoire des Conciles, les exploits & les miracles prétendus des Martyrs, la ſuite des Evêques, les productions pieuſes & ſavantes des Théologiens, &c. tous ces objets ſont traités par notre Auteur avec un détail dont l'analyſe accableroit & nous & nos lecteurs; d'ailleurs ces matières ſont aſſez rebattues dans une multitude de livres connus de tous ceux qui ont tant ſoit peu étudié l'hiſtoire & le progrès du Chriſtianiſme dans les différentes parties du Monde.

L'Invaſion des Normans dans le VIIIe. & IXe. ſiècles avec leur défaite, & l'irruption des Danois dont le ſuccès pendant un certain tems attira tant de malheurs ſur une grande partie de l'Irlande, ſont décrites par notre Auteur d'une manière très

intéreſſante. L'arrivée de *Henri* II, Roi d'Angleterre, dans ce Royaume, appellé par un Roi de Lagenie pour l'aider à recouvrer ſa couronne, & muni de deux Bulles par leſquelles *Adrien* IV & *Alexandre* III lui déférèrent la ſouveraineté de l'Irlande, eſt l'évenement important, qui termine ce volume, & dont les détails ſont renvoyés au volume ſuivant qui renfermera la IIIe. Partie de cet ouvrage. Cet évenement remarquable qui dans le XIIe ſiècle changea la face de l'Irlande, attirera notre attention d'une façon particulière quand le ſavant Abbé nous fournira la matière d'un autre extrait par la publication de ſon ſecond volume.

En attendant nous ſouhaitons avec ardeur que ce ſecond volume nous donne des raiſons auſſi juſtes d'applaudir à l'impartialité de l'Auteur que celui-ci nous en fournit d'admirer ſon travail & ſon érudition.

ARTICLE HUITIEME.

ABREGE' CHRONOLOGIQUE DES GRANDS FIEFS de la Couronne de France; avec la Chronologie des Princes

&

& Seigneurs qui les ont poſſédés juſqu'à leur réunion à la Couronne. Ouvrage qui peut ſervir de ſupplément à l'*Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France*, par M. le Préſident HE'NAULT. Un vol. in 8. 436 pp. ſans *l'Epitre Dedicatoire*, *l'Avertiſſement*, la *Préface* &c. Paris 1759.

L'Ouvrage dont on vient de lire le titre contient la Chronologie des Princes & Seigneurs qui ont poſſédé les Grands Fiefs de France, & l'époque de leur Réunion à la Couronne. Mr. BRUNET, qui en eſt l'Auteur, attribue l'Origine des Fiefs aux François, non ſeulement dès la premiere Race des Rois de France, mais même avant la naiſſance de JESUS-CHRIST, lorſqu'ils habitoient encore la Souabe & la Franconie. Sous la ſeconde race les fiefs commencèrent, ſelon lui, à devenir héréditaires. D'abord les Rois envoyèrent des *Ducs*, des *Comtes* & des *Marquis* pour adminiſtrer la Juſtice dans les provinces, & leur commiſſion n'étoit qu'à vie; mais enſuite ces Gouverneurs devinrent Officiers perpétuels, & leurs fiefs, dont auparavant ils n'avoient eu que la jouiſſance, devinrent auſſi héréditaires; ils s'en emparèrent, & même

même donnèrent des terres à leurs parens & à leurs amis. Ces derniers s'appellèrent Barons & Vicomtes, & ceux-ci auſſi firent d'autres ſubalternes qu'ils nommèrent Capitaines & Vaſſaux, & ainſi de ſuite. C'eſt ainſi que les Fiefs & Arrière-fiefs ſe ſont multipliés, & ſont devenus héréditaires & patrimoniaux, & c'eſt de cette façon que s'eſt fait le démembrement de la Monarchie Françoiſe principalement vers le commencement de la troiſième Race, ſans que les Rois euſſent la force de réſiſter aux Grands Vaſſaux, ni ceux-ci à leurs inférieurs. Inſenſiblement pourtant on fit des Ordonnances au ſujet des Seigneuries & des Fiefs. L'Auteur en rapporte quelques exemples & finit par là ſon avertiſſement.

Dans ſa Préface il parle encore des démembremens de la Monarchie. Charlemagne, dit-il, donna naiſſance à des Principautés qui ſe formèrent dans ſes Etats, par les gouvernemens de pluſieurs Provinces qu'il donna à des parens & à des ſujets qui l'avoient bien ſervi dans ſes conquêtes. Ces Gouvernemens paſſerent à leurs enfans, qui ſe les approprièrent. Louis le Debonaire & ſes ſucceſſeurs de la Race Carlovingienne firent pis encore. Pour s'attacher des créatures, ils démembrèrent tellement la Monarchie qu'à la fin du neuvième ſiècle, l'état de la France étoit à peu près ſemblable à l'état actuel de l'Allemagne.

Elle

Elle avoit un Chef & des Membres qui en compoſoient le corps. „ Ces membres é-„ toient les Grands Vaſſaux, poſſeſſeurs „ des Provinces de la Monarchie, dont „ leurs Auteurs avoient changé le gouver-„ nement en Domaines héréditaires; & „ il étoit tel de ces Vaſſaux qui par l'éten-„ due de ſon Fief, & par le nombre de „ ſes ſujets, étoit plus puiſſant que le „ Roi ".

Dans le cours de neuf ſiècles les Rois de France ont réuni à leur Couronne 72 grands Fiefs, ſans parler d'une infinité de Villes & d'Arrière-fiefs dont ils ſe ſont emparés, & „ ainſi le Monarque eſt devenu „ le maître abſolu de ſon Royaume, que „ tant de Réunions ont rendu le plus puiſ-„ ſant des Etats de l'Europe ".

Il ſe diviſe ce Royaume en deux Parties générales. La première comprend les douze grands Gouvernemens, anciens domaines de la Couronne, & la ſeconde les Conquêtes de *Louis XIII* & de *Louis XIV*, & les Acquiſitions de *Louis XV*. Cette diviſion partage naturellement l'ouvrage de Mr. BRUNET en deux parties. Avant que d'entrer en matière il a mis deux tables à la tête de ſon livre. L'une contient les noms des grands Vaſſaux & des Gouvernemens dont ils reſſortent: par exemple pour la Bretagne, 1°. les Ducs de Bretagne; 2°. Les Comtes de Penthièvre: & l'autre

l'autre nous met devant les yeux les Fiefs mêmes avec les noms des Rois qui ont régné lors de leur réunion soit à la Couronne soit à d'autres Fiefs, & l'année de ces réunions; par exemple sous *Louis XII* en 1498 les Duchés d'Orléans & de Valois à la Couronne, & en 1501 le Comté de *Foi* au Comté d'*Albret*.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour donner à nos Lecteurs une idée du travail de M. BRUNET, & de la façon dont cet utile & excellent Abrégé est composé. Il faut tâcher de leur en donner quelqu'échantillon: c'est par là que nous terminons cet extrait.

Tenons-nous-en à la Bretagne, dont nous venons de parler. Le premier titre porte BRETAGNE, & voici ce qui suit immédiatement. La Province de Bretagne a environ 200 lieues de tour, 70 de longueur, & 35 à 40 de largeur. Les Nanetes, les Rhedons, les Diablintes, les Ambiliates, les Venetes, les Osismiens, & les Curiosilites ont été les anciens habitans de la Bretagne. Ils formoient entr'eux une République, dont le gouvernement étoit Aristocratique, & qui se fit connoître sous le nom de cités Armoriques. César les ayant soumis ils furent compris dans la Lyonoise troisième par Auguste, & après que Maxime s'en fut rendu maître il donna cette Province aux Bretons, qui l'a-

l'avoient ſuivi, & elle prit d'eux le nom de Bretagne. Leur Chef Conan, qui avoit épouſé une parente de Maxime, prit en 382 le titre de Roi, que prirent auſſi ſes Succeſſeurs au nombre de dix, dont le dernier fut *Alain II* ſurnommé le Long. Après ſa mort arrivée en 690, la Bretagne fut gouvernée par des Princes qui voulurent s'établir en Souverains, mais Charlemagne les obligea de lui en faire hommage.

Après cette courte deſcription ſuit la première partie de cet article. Elle traite des Rois & des Ducs de Bretagne. On en compte 37. L'Auteur les nomme tous de ſuite, & marque l'année de leur gouvernement. Enſuite il parle de chacun d'eux en particulier. Henri le dernier Duc règna, dit-il, en 1536. Ce Prince porta le nom de Dauphin & de Duc de Bretagne juſqu'en l'année 1547, qu'il parvint à la Couronne ſous le nom de *Henri II*, & depuis il n'y eut plus de Ducs de Bretagne que les Rois de France.

Notre Chronologiſte paſſe enſuite aux Comtes de Penthièvre. On en compte treize depuis Eudes I. en 1008 juſqu'a Olivier en 1400. Celui-ci par les preſſantes ſollicitations de ſa mère renouvella les prétentions de Jeanne la Boiteuſe ſa grand-mère, & conſpira contre le Duc Jean VI, qui l'avoit comblé de faveurs. Il l'invita

en

en 1407 à aller passer quelques jours à Chantocé & l'arrêta prisonnier en chemin; il le transféra en différentes Forteresses le menaçant souvent de la mort. Mais toute la Noblesse, & tout le peuple de Bretagne prit les armes pour recouvrer son Prince qu'il aimoit passionnément, & alla assiéger dans Chantocé la mère du Comte, qui pour la sauver mit le Duc en liberté, après avoir fait un traité qui n'eut point d'exécution. Les Etats lui firent son Procès & à tous ses complices, le condamnèrent à mort, & confisquèrent le Comté de Penthièvre & toutes les belles terres qu'il avoit en Bretagne au profit du Duc. Il ne resta au Comte que le Vicomté de Limoges, & les terres qu'il possédoit en Flandres. Il se retira à Avesnes, où il mena une vie languissante & malheureuse, & y mourut en 1455 sans laisser d'enfans d'Isabelle de Bourgogne & de Marguerite de Chavigny la Brosse. Son frère Jean lui succéda au Vicomté de Limoges.

Voilà un échantillon de la façon dont notre Auteur donne la Chronologie des autres Fiefs. Son ouvrage nous paroît très-bien exécuté.

ARTI-

ARTICLE NEUVIEME.

Lettre aneqdote de WALLER traduite de l'Anglois, & envoyée aux Auteurs de cette Bibliothèque.

MEſſieurs, On vient de publier à Londres, une Lettre du célèbre WALLER qui n'avoit jamais été imprimée. Elle eſt adreſſée à Lady Sidney. Le fameux Poëte y félicite cette Dame du mariage d'une de ſes ſœurs béni à la terre de Penshurſt le 11 Juillet 1639. Ce n'eſt qu'un badinage, mais le deſſein en eſt ſérieux, & le tour auſſi neuf, qu'ingénieux & poli. Si la Poéſie de l'Auteur étoit admirable, ſa proſe n'a pas moins de graces & de beautés. Je ne me flatte pas de les avoir conſervées en traduiſant cette pièce; mais je penſe que telle que je vous l'envoye, elle pourra occuper agréablement quelques-uns de vos Lecteurs. J'en trouve les imprécations bien aſſorties aux vœux de ce jour. Faites-en néanmoins l'uſage qu'il vous plaira. Je ſuis avec une parfaite conſidération, &c.

Le 5 Mars
1760.

MADAME,

Au milieu de l'allégresse générale des habitans de Penshurst, je ne connois que vous à qui il puisse être permis de montrer de la tristesse & de pousser des soupirs. Perdre sa compagne de lit, c'est presque autant que perdre sa maîtresse. Je compte donc que vous approuverez, ou tout au moins que vous me pardonnerez les imprécations que le cœur me dicte contre celle qui vient de vous abandonner, & je ne doute pas que le juste ciel ne les exauce.

Puisse Lady Dorothée (si pourtant ce nom lui convient encore) avoir autant d'amour & de passion pour ce jeune Lord qu'elle a préféré à tout le reste des humains, que tant d'autres en ont eû pour elle; & puisse cet amour en la rendant mère avant que l'année s'écoule, lui faire subir la première peine que le ciel dénonça aux femmes! Puisse le premier fruit de sa tendresse être d'un autre sexe que le sien, & lui ressembler aussi peu qu'il le faudra pour qu'on y reconnoisse son Epoux autant qu'elle même! Puisse-t-elle en punition de ce goût pour le silence & pour la retraite qu'elle affectoit, entendre sa maison retentir du tintamare d'une multitude d'enfans & de petits-fils, jusqu'à ce qu'elle arrive à ce terme fatal, que les filles regardent comme

la

la plus grande des malédictions, à la vieilleſſe! Qu'en parvenant à l'âge le plus avancé elle ſe ſente toujours jeune! Que jamais ſon miroir ne l'en déſabuſe! Que jamais la plus légère douleur ne lui faſſe ſoulement ſoupçonner le contraire! Et quand enfin le tems ſera venu où l'on ne pourra plus ignorer qu'elle eſt mortelle, puiſſe ſon Epoux ne donner aucune larme à ſon trépas, mais arriver avec elle dans ce lieu où *l'on ne prend ni ne donne en mariage*, & où les liens qui les uniſſent à cette heure étant rompus, nous pourrons tous la regarder du même œil que lui. Ma vengeance va plus loin, elle eſt immortelle. Elle s'étend juſqu'à la poſtérité de celle qui eſt l'objet de mes imprécations. Puiſſent ſes deſcendans juſqu'à la fin du monde & au de-là éprouver tout ce que je lui ſouhaite à elle-même!

Pour vous, Madame, il n'eſt aucun genre de bonheur que je ne demande au ciel de vous l'accorder. S'il exauce mes vœux, la perte que vous avez faite ſera bientôt réparée & la place, que votre ſœur vient de laiſſer à vos côtés, ne tardera pas d'être remplie par quelqu'un d'un autre ſexe, qui aura plus de conſtance qu'elle. Je vous baiſe très-humblement les mains, & vous prie de pardonner la liberté que j'ai priſe, au zèle avec lequel je ſuis.

ARTICLE DIXIEME.

APOLOGIE DE LOUIS XIV & de ſon Conſeil ſur la révocation de l'Edit de Nantes, pour ſervir de réponſe à la *Lettre d'un Patriote ſur la Tolérance civile des Proteſtans de France.* Avec une Diſſertation ſur la journée de la St. Barthelemi. MDCCLVIII. grand 8. de 565 pages pour la réponſe; 44 pages en petit caractères, pour la Diſſertation, & une trentaine pour des Notes, un Avertiſſement & la Table des Chapitres.

NOus apprenons de l'*Avertiſſement* qui ſert comme d'Introduction à cette *Apologie*, qu'elle vient de la même plume, qu'un certain *Mémoire Politico-Critique*, dont on a rendu compte dans cette Bibliothèque (1), & le Public attribue tout d'une voix ces deux productions, ſi dignes l'une de l'autre, à M. l'Abbé DE CAVEI-

(1) *Tome* VIII. *Part.* I. *Art.* 1.

CAVEIRAC. Elles mériteront à ſon nom, la gloire d'être placé entre ceux des *Varillas* & des *Maimbourg*. On y retrouve leur eſprit, leur cœur, leur droiture. Seulement le ton en eſt plus vif & le ſtyle plus véhément; l'Apologiſte des perſécutions & des maſſacres auroit mauvaiſe grace d'être froid.

Ce qui a donné lieu à cet ouvrage eſt connu. On ſait que depuis quelques années, des perſonnes d'un rang & d'un mérite diſtingué, travailloient à profiter du caractère bienfaiſant & humain de LOUIS XV, pour attirer quelques regards de compaſſion, aux ſujets Proteſtans de ce Monarque. Sans ſe flatter d'être aſſez heureux pour leur obtenir une pleine liberté de conſcience, on oſoit eſpérer que le Roi inſtruit de leur ſituation auroit pitié de leurs peines. On ſe perſuadoit que, quand ce Prince généreux verroit ſans nuage leur état, ſon cœur ſi clément & ſi tendre en ſeroit touché, qu'il conſentiroit volontiers qu'on tempérât en leur faveur la ſévérité des Edits qui les font gémir comme citoyens, & que du moins il ſeroit facile de lui faire agréer, qu'on leur aſſignat des Tribunaux civils, devant leſquels ils puſſent contracter des mariages légitimes, ſans être contraints de donner aucune atteinte à leur Religion.

Mais à peine on commençoit d'eſpé-

rer, que le faux zèle toujours actif, a trouvé le moyen de traverser un dessein si louable. Un Ecrit qui n'étoit destiné qu'à inspirer de la douceur & une tolérance purement civile, pour des milliers de sujets fidèles & malheureux, a fait naître un essain de brochures uniquement consacrées à attiser le feu de la persécution; & tel Auteur n'osoit se montrer, qui, habile à saisir le moment, s'est fait des Protecteurs dans cette occasion, à force de débiter des mensonges pour rendre odieux des innocens, & de sonner le tocsin, comme si les humbles supplications qu'on portoit aux pieds du trône en leur faveur, mettoient l'Etat & l'Eglise en danger.

L'Apologiste, dont nous avons l'Ouvrage sous les yeux, ne pensoit pas d'abord à le décorer d'un titre si brillant. *Pour lui donner un air de nouveauté, & piquer la curiosité du grand nombre*, il avoit envie de lui donner le titre de *Paradoxes*. Rien n'est *plus opposé*, de son aveu, *à l'opinion commune, que d'assurer que la révocation de l'Edit de Nantes fut un acte de sagesse très-réfléchie, que cette révolution n'a fait tort ni au commerce ni aux finances, ni à la population, que les principes des Calvinistes n'ont été en aucun tems favorables aux monarchies*, &c. (2). Or ce sont ces paradoxes qu'il

(2) *Avertissement* pag. 2. 3.

qu'il entreprend de ſoutenir, & il faut avouer que comme pour les faire paſſer, il étoit de la prudence de les déguiſer ſous un titre qui en impoſat au vulgaire, l'Auteur pouvoit difficilement en choiſir un qui y fût plus propre que celui qu'il a préféré. *Apologie de Louis XIV. & de ſon Conſeil ſur la Révocation de l'Edit de Nantes!* ces mots ſeuls ont quelque choſe de ſi grand qu'on en eſt frappé. On y apprend & que Louis XIV. avec ſon Conſeil avoient *ſelon l'opinion commune* beſoin d'apologie pour la Révocation de l'Edit de Nantes, & qu'au bout de 75 ans ils ont enfin trouvé un Apologiſte; d'où il étoit naturel de préſumer que cet Apologiſte eſt, ou un des premiers Miniſtres d'Etat ou un particulier dont le mérite éminent & les lumières tranſcendantes, vont rendre le témoignage d'un poids déciſif au jugement de tout l'Univers; & c'eſt apparemment par cette raiſon que le modeſte Abbé eſt demeuré anonyme.

On voit ici un Ecrivain qui juge de tout d'un ton ſupérieur. Il parle des finances du Royaume comme s'il s'en étoit occupé toute ſa vie; il donne ſes avis au Conſeil du Roi ſur les moyens de les redreſſer; il s'étend ſur les manufactures comme s'il en avoit acquis par état & par vocation une connoiſſance ſûre & approfondie; il traite des monnoyes en homme qui en a

fait une étude particulière. Les Mémoires des Intendans composés pour l'usage de M. le Duc de Bourgogne, ne sont à ses yeux que des *Mémoires décriés*, des compilations mépriſables. „ J'ai, dit-il, contribué une fois ſans le ſavoir à la groſſeur „ d'un volume qui *fit la réputation* d'un „ Intendant: je ne le connoiſſois pas, j'en „ étois même éloigné de deux cent lieues, „ mais il avoit demandé des éclairciſſemens à quelqu'un qui eut recours *à moi*, „ & je fus bien ſurpris de trouver *mon Mémoire* mot à mot dans ſon ouvrage: heureuſement pour la choſe j'y avois apporté quelque attention, & quand je n'y „ en aurois mis aucune, le Magiſtrat n'en „ auroit pas moins retiré toute la gloire „ qu'il en attendoit. C'eſt aſſez que *ces „ Meſſieurs* (les Intendans des Provinces) „ mettent leur nom à un ouvrage, alors „ on n'eſt jamais mieux traité que quand „ on eſt jugé ſur l'étiquette. Auſſi *mon Intendant* ſeroit-il parvenu aux premières „ places où la *Fortune* le conduiſoit par la „ *main*, ſi la *Providence* ne l'eut arrêté „ par le *bras*. Cette manière de compoſer „ un Livre *m'a tellement reſté dans l'eſprit*, „ que je me *méfie* de Mémoires de la plupart des Intendans comme Laocoon ſe „ méfioit de Grecs & de leurs préſens (3)".

A

(3) *pag.* 110, 111.

A ce langage, il faut l'avouer, perſonne ne devoit ſoupçonner, que l'*Apologie de Louis* XIV. fut l'ouvrage d'un petit Abbé, qui, traitant comme de raiſon le moindre Intendant du Royaume de *Monſeigneur*, eſt obligé par devoir tout autant que par prudence à parler de ces reſpectables & puiſſans Magiſtrats, ſur un tout autre ton.

D'un autre côté néanmoins on ſentoit bien que l'Auteur devoit tenir au Clergé par des liens très-forts. Il n'y a guére en France que des Eccléſiaſtiques qui oſent décrier le célèbre Préſident *de Thou* comme un Hiſtorien dont la lecture eſt *très-dangereuſe*, à moins qu'on ne s'y porte avec *méfiance*(4): Mais d'ailleurs combien d'endroits où l'Auteur a laiſſé entrevoir ſa profeſſion! Qui pourroit s'y méprendre en voyant avec quel zèle il tâchée de perſuader, que *le Clergé de France contribue deux fois plus aux charges de l'Etat par ſes dons que ceux de qui on arrache des ſubſides*(5), les détails curieux, quoique, comme il le dit, *ſans être revêtus d'aucun caractère autentique* (6) où il entre à cet égard (7), les calculs par leſquels il établit que depuis 1734. juſqu'en 1758. incluſivement le Clergé a donné au Roi *cent cinquante deux millions deux cent mille Livres*

(4) *Differt. pag.* 10. 11.
(5) *Avertiſſement pag.* 3.
(6) *Apolog. pag.* 277.
(7) *Ib. pag.* 269-287.

ores (8), & par-deſſus tout cela certains traits qu'il ſe permet pour défendre ce même Clergé contre le Gouvernement politique.

Ainſi par exemple il nous apprend „ que le déchainement eſt ſi indécent & „ *ſi peu réprimé*, qu'on pourroit appliquer „ aux écrivains & diſcoureurs inconſidérés „ contre le Clergé, ce qu'on diſoit à Rome „ des accuſateurs dans un tems de corrup„ tion & de licence, *quo quis acrior accu„ ſator eo magis honores aſſequabatur, ac „ veluti ſacro-ſanctus erat* (9)". Ailleurs en concluant les calculs dont nous venons de parler il s'écrie „ Miniſtres du Souve„ rain & de la Juſtice, écoutez les plaintes „ de l'Epouſe du Cantique: *Je ſuis tombée entre les mains de ceux qui veilloient à la garde de la ville, & ils m'ont dépouillée, ceux qui deffendoient les murailles m'ont bleſſée*, Cantic. V, 7. (10). Enfin le Parlement de Paris eſt déſigné en plus d'un endroit de façon à ne laiſſer aucun doute ſur la rancune partiale de l'Auteur (11) pour tout ce qui intéreſſe le Clergé, & ſur-tout le Clergé du parti dominant. Si l'Apologiſte ne lui vaut pas quelque bon bénéfice, ſûrement ce ne ſera pas ſa faute.

Quoi

(8) *Ib. pag.* 279. 280.
(9) *Averti∬. pag.* 3.
(10) *Apolog. pag.* 282.
(11) Voy. *Apolog. pag.* 512.

Quoi qu'il en ſoit voici le plan que M. DE CAVERNAC s'eſt tracé. „ Je vais, dit-il, „ expoſer ſans *déguiſement* 1°. Quelle fut „ la véritable cauſe de la révocation de „ l'Edit de Nantes. 2°. Quels en furent „ les effets. 3°. Si les Calviniſtes méritent „ d'être tolérés par la nature de leurs prin„ cipes. 4°. S'ils le méritent en conſidé„ ration de leur conduite. 5°. Si la po„ pulation demande ce ſacrifice de la part „ de la Religion & de l'Etat. 6°. Si l'in„ tolérance eſt contraire à la raiſon, à „ l'humanité, à la Religion & à la Politi„ que. 7°. Si les différentes Sectes Pro„ teſtantes n'ont pas été toutes intolérantes „ & ne le ſont pas encore. 8°. En quoi „ conſiſte l'intolérance du Gouvernement „ François. 9°. Si deux Religions peu„ vent ſubſiſter dans un Etat Monarchique, „ 10°. Si la Religion Calviniſte ne nuiroit „ pas à la Catholique (12) ".

C'eſt bien de la matiere, & pour la diſcuter comme il faut, il ſeroit néceſſaire d'apporter à cette diſcuſſion autant d'impartialité, de candeur, & de droiture, que de jugement; mais notre Auteur ne s'eſt pas embarraſſé de tant de choſes. N'ayant pris la plume que pour noircir les Proteſtans, afin de perſuader aux gens qui n'examinent rien, que ceux de France n'ont que trop mérité tout ce qu'on leur a fait ſouffrir, il ne lui fal-

(12) *Apolog. pag.* 3, 4.

falloit que de la hardieſſe, un ton ferme, de la chaleur & cette véhémence de ſtyle qui prête à la déclamation une ſorte d'intérêt, & aux fauſſetés les plus inſignes des couleurs éblouiſſantes, ſous un verbiage impoſant. Jamais peut-être on ne poſſéda mieux ces talens que l'Apologiſte les poſſede. Jamais on ne croiroit qu'il put ſe trouver un homme capable de déguiſer la vérité avec autant d'aſſurance qu'il le fait.

Nous n'avons garde de prétendre qu'on nous en croye ſur notre parole: qu'on écoute ſeulement le début de ce fougueux déclamateur. Avant que d'entrer en matière, il remonte aux ſiècles paſſés, & pour prévenir les eſprits ſur les maux que la Réforme à fait ſelon lui à la France, „ Souverains & Miniſtres, (s'écrie-t-il comme dans une eſpèce d'enthouſiaſme qu'il n'eſt pas à craindre qu'on attribue à l'eſprit de lumières) „ Pontifes & Magiſtrats, „ Grands & Petits, venez apprendre ce „ que peut le funeſte prétexte de Religion, „ contemplez à loiſir ce ſpectacle effrayant „ de meurtres & d'incendies, de ſang & „ de carnage, d'aſſauts & de combats; „ voyez les Guiſes poignardés, vos ayeux „ égorgés, nos Rois aſſaſſinés; après cela „ interrogez les manes de vos pères, & „ ils vous diront s'il faut admettre une Religion qui entraîna tant de malheurs avec „ elle (13). Il parle enſuite du Maſſacre de

(13) *Apolog. pag.* 4.

de la St. Barthélémi, & en apparence avec horreur; mais ce n'eſt que pour dire, qu'il ne s'étendit pas à beaucoup près auſſi loin qu'on le prétend, que le Papiſme n'y eut aucune part, & que les Huguenots en furent *la cauſe* auſſi bien que *les Victimes*, que ce furent eux qui ſoulevés contre CHARLES IX. abuſèrent de ſa clémence, intimidèrent ſa conſtance, laſſèrent ſa patience, & le forcèrent (paroles exécrables) *à prendre conſeil de la néceſſité* (14). Il ne s'en tient pas là. Raſſemblant comme en un tableau tout ce que la calomnie la plus noire a jamais inventé ou exagéré à la charge des Proteſtans de France depuis l'heureuſe époque de la Réformation juſqu'au commencement du XVIIe. ſiècle, il préſente auſſi hardiment ces anciennes calomnies comme des faits avérés, que ſi jamais la fauſſeté n'en eut été prouvée; ou bien il en noircit les motifs avec auſſi peu de pudeur que ſi l'hiſtoire n'en avoit pas mis l'innocence dans le plus grand jour. A l'entendre on ne ſoupçonneroit pas ſeulement que jamais les Calviniſtes ayent réclamé contre ce qu'il leur impute, ou que jamais les Catholiques eux-mêmes leur ayent rendu juſtice ſur les atrocités qu'il leur prête.

Mais à quoi ne doit-on pas s'attendre de la part d'un Ecrivain, qui s'oublie juſqu'à met-

(14) *pag.* 5, 6, *&c.*

mettre au compte des Protestans de la France l'exécrable parricide de ses Rois? Quoi donc! Les Châtel & les Ravaillac étoient-ils Huguenots? Belle question! On sait de reste de quelle école ces Moines étoient sortis; mais il n'en est pas moins vrai que ce sont les Huguenots qui par leurs mains ont assassiné HENRI II. & HENRI IV, & en voici la preuve de la façon de M. DE CAVEIRAC: „ Le Calvinisme, dit-il, „ a été la cause occasionnelle & incitative de ces parricides, l'une en soufflant „ sur tous les François cet esprit de vertige qui fit enfin retentir nos chaires, nos „ écoles, nos tribunaux, de maximes républicaines contre lesquelles nous protestons, tous les jours: l'autre par ses prétentions, par ses entreprises, par ses progrès, qui firent trembler le trône, ternir la Religion, & donnèrent naissance „ au fanatisme (15) ". Admirable Logique! Un jour apparemment l'ingénieux Abbé fera valoir cet argument victorieux, pour se disculper d'avoir fait sa détestable Apologie de la Révocation de l'Edit de Nantes. C'est, dira-t-il, l'Auteur de la *Lettre d'un Patriote* qui est cause qu'il a pris la plume, il falloit lui répondre, il lui a répondu par cette Apologie; donc c'est cet Auteur qui l'a composée. Et que repliquer à un raisonnement de cette force? Rien de plus

(15) *Apolog. pag.* 31.

plus ſans doute qu'au compliment poli dont M. DE CAVEIRAC accompagne ici ſes injures. „ Si mon ſtyle paroit amer, je proteſte que le fiel de la plume ne paſſe pas „ juſqu'au cœur. Je ne hais point les Calviniſtes, ... comme Chrétiens ils ſont „ mes frères, comme François ils ſont „ mes concitoyens, comme hommes ils „ ſont mes ſemblables, mais je ne puis „ pas trahir pour eux la cauſe que je défends, & je la défendrois mal, ſi je „ diſſimulois les maux que le Calviniſme „ a fait au Royaume (16)". Tout cela n'eſt-il pas admirablement aſſorti?

I. Enfin l'Auteur entre en matière. Selon lui HENRI IV. *excédé par les Réformés, trompé par ſes Confidens, obſédé par ſa Maîtreſſe* (17) eut la foibleſſe de donner l'Edit de Nantes, mais les Réformés en abuſerent d'une manière ſi énorme qu'il n'y eut plus moyen de les ſouffrir. „ HENRI „ connut le mal trop tard pour le réparer, „ LOUIS XIII. & ſon Miniſtre moururent „ trop tôt pour y apporter le dernier re„ mède... La gloire d'abattre ce dangereux „ édifice étoit réſervée à la prudence de „ LOUIS XIV..... la honte de l'avoir re„ lévé ne ſera point imputée à ſon ſucceſ„ ſeur &c.

M.

(16) *pag.* 35.
(17) *pag.* 67.
(18) *pag.* 70.

II. Il eſt vrai que les honnêtes gens du Royaume dépiorent les ſuites funeſtes de la révocation de l'Edit de Nantes. Notre Abbé lui-même convient qu'elle ſe fit *dans le tems que les Réformés montroient le moins d'indocilité* (19). Il avoue que, „ quoique en France les eſprits, y ſoyent ra-„ rement à l'uniſſon, ils s'accordent aſſez à „ la regarder comme une réſolution mal „ réfléchie, fatale aux forces de l'Etat, „ aux Finances, aux Arts, & comme „ l'époque de la dépopulation, &c." Mais, ajoute l'Apologiſte, „ tout cela ſe dit „ ſur la foi d'une tradition orale que nous „ rejetterions ſi nous étions ſages, & que „ nous adoptons parce que *nous ſommes „ des fols, toujours prêts à paſſer du côté „ des mécontens* (20).

Il n'y a pas d'apparence que les François s'empreſſent à remercier M. l'Abbé de ces douceurs. Il n'eſt pas homme pourtant à ſe contenter de les dire, il prétend avoir en main des titres pour les juſtifier; & ces titres les voici. D'une part il ſoutient qu'il n'eſt pas ſorti du Royaume *cinquante mille perſonnes* à la révocation de l'Edit de Nantes (21). De l'autre il prétend qu'à ſuppoſer qu'il en ſeroit ſorti *deux cent mille*, elles n'auroient au plus exporté

(19) *Pag.* 231.
(20) *Ibid. pag.* 75.
(21) *Pag.* 72.

de en argent que *cinq millions*, & qu'eſt-ce, *dit-il*, que cela pour la France „ qui en- „ voye tous les ans en ſubſides à ſes plus „ cruels ennemis *quatre millions* qu'on „ pourroit s'épargner en favoriſant la cul- „ ture du tabac dans la Louiſiane, & „ perſonne ne s'en met en peine (22)?" Ce n'eſt pas l'argent exporté par les Réfugiés en Allemagne qui y en a tant fait circuler. „ Les guerres de Louis XIV ont „ plus répandu d'or & d'argent dans ces „ *régions de fer* que vingt Edits révoca- „ tifs n'auroient pû y en apporter. Nous „ avons l'air & la réputation, (ajoute „ l'Abbé comme en s'égayant) d'avoir „ dévaſté le pays d'Hannovre, & nous l'a- „ vons enrichi pour toujours; nos Louis „ y ſont plus communs que n'y étoient „ avant nous leurs pièces de quatre bon- „ gros, ou de douze ſols & demi „ &c. (23) "

Un autre moyen de preuves qu'employe l'Apologiſte, paroîtra ſans doute plus nouveau. Il dit que *l'induſtrie exportée* par les Réfugiés au ſein des nations étrangères, n'a fait aucun tort au Royaume. Voici ſon raiſonnement. „ Là où il n'y „ a rien on ne peut rien perdre, & là où „ il y a peu, ſouvent en perdant tout, on „ ne

(22) *Pag.* 96.
(23) *Ibid.*

„ ne perd pas grand'chose (24). Or en 1685 „ les plus belles fabriques ne faiſoient que „ de ſe former en France, & l'on ne pou- „ voit rien emporter chez ſes rivaux qu'ils „ n'euſſent déja ou qu'ils ne puſſent avoir ſans „ cela. Auſſi qu'y fabrique-t-on, des bas, „ des chapeaux, de gros draps, de petites „ étoffes, des toiles dont les François ont „ appris d'eux la fabrication. Donc la révo- „ cation de l'Edit de Nantes n'a cauſé au- „ cun préjudice à la Nation (25)". Répon- dez à cela qu'apparemment M. DE CA- VERAC a voulu badiner, & que non-ſeu- lement des fabriques nombreuſes & con- ſidérables, mais avec elles une multitude d'ouvriers qui en ont formé d'autres & qui en forment tous les jours ſont ſortis de France & en ſortent journellement; ren- voyez-le par exemple à ce que dit l'Au- teur des *Mémoires de Brandebourg* ſur l'é- tat floriſſant des manufactures que les Ré- fugiés ont établies à Berlin, il a réponſe à tout. „ La plume de cet Auteur, *dit-il*, „ *ſemblable à la baguette des fées*, embellit „ tout & ne perſuade perſonne. Il a „ beau transformer du verre en cryſtal, „ de petits miroirs en grands trumeaux, „ des galons que nos laquais ne voudroient „ pas porter en dorure de Lyon & de Pa- „ ris... ces belles deſcriptions ne ſédui- „ ſent

(24) *Pag.* 98.
(25) *Pag.* 99-104

„ ſent que les *ſots*, .. & les perſonnes é-
„ clairées ſe forment une tout-autre i-
„ dée de ces manufactures que nos Réfu-
„ giés ont établies *comme les Apôtres*
„ *plantoient la foi* (26)". Voilà le lan-
gage de notre Abbé, voilà ſa logique,
voilà l'homme!

Au lieu de huit à neuf pages qu'il vient
de donner à l'article de l'induſtrie, il en
donne près de quarante à celui du *com-
merce*, & toujours dans le même goût qui
réellement touche au comique. Jamais
le commerce n'avoit proſpéré en Fran-
ce comme depuis le refuge. Jamais tant
de richeſſes. „ Ni l'argent du Potoſi (ce
„ ſont ſes termes) ni l'or du Pérou, ni
„ les diamans du Bréſil n'y ſont pas com-
„ parables.. Nous faiſons, *dit-il*, pour
„ *quatre cent quatre vingt neuf millions cinq
„ cent dix & neuf mille cinq cent cinquante
„ huit livres ſix ſols* d'affaires tous les ans
„ avec l'étranger. Notre exportation eſt
„ de *deux cent ſoixante & dix millions
„ quatre cent cinquante & cinq mille
„ deux cent quarante deux livres dix ſols.*
„ L'importation eſt de *deux cent dix &
„ neuf millions ſoixante & quatre mille
„ trois cent quinze livres ſeize ſols.* Donc
„ notre commerce produit annuelle-
„ ment un bénéfice de *cinquante & un*
„ *mil-*

(26) *Pag.* 105.

„ *million, trois cent quatre vingt dix mille.*
„ *neuf cent vingt & ſix livres & quatre.*
„ *ſols.* Donc le ſuperflu de nos denrées &
„ de notre induſtrie eſt un capital d'un
„ *milliar, vingt & ſept millions huit cent*
„ *dix-huit mille cinq cent trente quatre*
„ *livres.* Quel eſt le peuple de l'Europe
„ qui puiſſe ſe vanter de poſſéder une mi-
„ ne ſi abondante (27)? " Nous ne conteſterons point ces calculs, nous ſommes hors d'état de le faire. L'Apologiſte dit qu'il en a dreſſé la balance ſur celle de la ſortie & de l'entrée des marchandiſes dans le Royaume depuis 1751 à 1755 inclusivement, & il faut croire qu'elle eſt fidèle. A la vérité il échappe par-ci par-là certains traits à l'Auteur qui annonceroient que cette abondante mine a ſouffert quelque obſtruction. Dans un endroit par exemple, où il donne l'eſſor à un zèle un peu amer contre Marſeille qui a empiété ſur d'autres villes qu'il protège & qui ſont déchues de leur ancienne ſplendeur, il feroit croire que la proſpérité des unes eſt capitalement contrebalancée par le dépériſſement des autres. Comme il eſt Abbé, ſon ſtyle nourri de la lecture de l'Ecriture Sainte s'échauffe par des images qui ſont d'une énergie merveilleuſe. *Un ſoleil de juſtice*, s'écrie-t-il, *ne s'élevera-t-il jamais ſur tant*

(27) *Pag.* 143, 144.

tant de villes qui ſouffrent, d'une préférence accordée à d'autres (28)! Peu après il parle *de la chûte prochaine*, & d'un *malheur général qui menace toutes les fabriques du Royaume* (29). Ailleurs il avoue qu'il ne s'eſt *pas étendu comme il l'auroit pû ſur la miſère des peuples de la campagne & ſur l'impoſſibilité phyſique* d'y remédier, *ſi une impoſition arbitraire & une dure exaction ôtent au cultivateur juſqu'à la volonté de cultiver* (30). Dans un autre endroit il pouſſe l'ingénuité juſqu'à dire, que *dans ces tems malheureux la miſère eſt peinte ſur toutes les phyſionomies* (31), & diverſes choſes ſemblables. Mais toutes ces ombres diſparoiſſent à l'éclat des riantes peintures que M. DE CAVEIRAC ſe plaît à tracer ailleurs de l'aggrandiſſement prodigieux de la France & de ſa proſpérité. *Si les campagnes ſont déſertes* (écrit-il, & cela en 1758), *les villes fourmillent d'hommes* (32). L'Angleterre, cette *nouvelle Canaan de nos Frondeurs*, eſt beaucoup moins peuplée que la France (33), qui au contraire l'eſt davantage que la *Chine* même à proportion de

(28) *Pag.* 129. 130.
(29) *Pag.* 132. 133.
(30) *Avertiſſement*, pag. 5.
(31) *Apolog.* pag. 144.
(32) *Pag.* 250.
(33) *Pag.* 255.

de ſa grandeur (34). „ Jettez les yeux ſur „ la France (c'eſt toujours lui qui parle a- „ vec ſon éloquence ordinaire) vous ne „ direz plus que le commerce ſouffre & „ déperit; voyez ces diamans, cette vaiſſel- „ le, ces meubles, ces lambris, ces é- „ quipages, qui brillent de toutes parts. „ Déja ils ont paſſé de la Capitale dans les „ Provinces, des Villes dans les campa- „ gnes (NB. dans les campagnes déſertes „ & où on ne voit que miſere), des hô- „ tels dans les maiſons bourgeoiſes; il ne „ leur reſte plus qu'à ſe gliſſer de l'artiſte „ chez l'artiſan (35)". L'Auteur oublie qu'il a dit plus haut, *l'artiſan de Paris a ſon trumeau, ſa pendule & ſa ſatinade* (36). M. l'Abbé eſt un homme qui remarque tout, qui ſait tout. „ Parmi cette por- „ tion du ſexe, *dit-il*, „ que le libertinage „ entretient dans l'aiſance & dans l'oiſive- „ té, beaucoup ne voudroient pas dans „ leurs Anti-chambres des meubles dont „ nos grands-meres auroient paré leurs „ Cabinets; & pluſieurs peuvent dire *ma „ vaiſſelle platte & mes gens* (37). Que di- „ roit ANNE d'Autriche, continue-t-il, ſi „ elle voyoit à une demoiſelle des chœurs „ ou des ballets, des braſſelets, des giran- „ doles,

(34) *Pag.* 256, &c.
(35) *Pag.* 558.
(36) *Pag.* 108.
(37) *Pag.* 107.

„ doles, des aigrettes, des rubans, une „ sultane, un bouquet, un collier, un „ esclavage, une riviere de diamans, el„ le à qui Louis XIII dans sa magnificen„ ce ne donna que douze ferrets d'aiguil„ letes enrichis de petits diamans qui ba„ dinoient fort à leur aise autour de son „ corset le jour que Boukingham semoit „ des perles dans le Louvre (38)? Ces „ malheureux enfans du luxe naissent „ aussi de l'abondance. Le commerce „ ouvre les mines, l'industrie les exploi„ te, la volupté les rafine, la vanité les „ épuise, la circulation les renouvelle, „ les mœurs seules s'en vont & ne revien„ nent plus ". Mais de tout cela que s'ensuit-il? Ce qui s'ensuit; c'est que l'Etat n'a nullement déperi par le refuge, & que tant que ces choses subsisteront, *dans ce degré éminent d'abondance & de folie en tout genre*, comme parle M. l'Abbé, „ on „ pourra toujours assurer qu'on peut se „ passer de nouveaux hôtes & craindre „ médiocrement la retraite des anciens. „ C'est parce qu'on ne fait pas ces réfle„ xions, qu'on répand dans le Public des „ Ecrits dont la chimère est la baze, dont „ la surprise est le but, & dont le discré„ dit sera la fin (40).

C'est

(38) *Pag.* 108.
(39) *Pag.* 558.
(40) *Pag.* 559.

C'eſt avec la même facilité que M. DE CAVEIRAC continuant ſa carrière, achève de conſoler les gens qui dans leur ignorance regrettent la ſortie des Calviniſtes du ſiècle dernier, & s'intéreſſent à conſerver à la France ceux qui y ſont encore. Pour cela il tache de faire voir, que ni comme *ſoldats*, ni en qualité de *contribuables* ils ne méritent que très-peu ou point d'attention.

III. Tout de ſuite, & avec le même air d'aiſance il prétend établir, que ces Calviniſtes ont des *principes* qui les excluent de tant d'égards, principes *ſuſpects* au Souverain, *incompatibles* avec le repos d'une Société catholique, *funeſtes* à la Catholicité & au Chriſtianiſme (41). On le trouvera là-deſſus auſſi juſte dans les raiſonnemens que véridique dans les faits.

IV. Un autre peut-être ſe ſeroit trouvé embarraſſé de répondre à l'objection que les Calviniſtes de France tirent des témoignages avantageux que leurs Rois ont en différens tems rendu ſi ſolemnellement à leur conduite, à leur fidélité & à leurs bons ſervices; mais notre Abbé ne l'eſt point du tout. Premièrement il prétend en dépit de toutes ces déclarations, que les Calviniſtes ont toujours été des ſujets infidèles, qui ſe ſont très-mal conduits, & il brode en guiſe de Romans diverſes hiſtoriettes pour le

(41) *Pag.* 156-195.

le perſuader. Enſuite, ſacrifiant la parole & la droiture des Monarques au deſir qu'il a de noircir les Proteſtans ſes concitoyens, il donne très-clairement à entendre, que toutes ces déclarations honorables à leur fidélité, tant qu'on le voudra, n'ont été que des ruſes de politique ſagement employées pour les endormir dans la ſécurité, afin de les perdre. Qu'on liſe & qu'on juge; voici les propres paroles de M. DE CAVEIRAC. „Quand vous avez, *dit-il* en s'adreſſant à l'Auteur de la Lettre d'un Patriote, „ rapporté avec tant de „ confiance *ces témoignages authentiques & „ reſpectables, ces propres paroles de Louis „ XIV*, vous croyez peut-être de bonne „ foi, Monſieur, qu'il ſeroit impoſſible de „ les affoiblir; eh! ne ſaviez-vous pas „ qu'il n'eſt rien de ſi beau qu'un préambule de déclaration, que les lettres écrites par les Souverains à leurs ſemblables, ſont toujours dictées par l'intérêt „ du moment & deſavouées par celui qui „ ſuit; que la main qui les trace écrit „ quelque fois le contraire dans un même „ inſtant, & c'eſt pour cela qu'on a ſi „ bien défini la Politique, l'Art de tromper les hommes plutôt que de les gouverner, *Ars non tam regendi quam fallendi homines* (42)"? Il ne ſe peut rien de plus clair que cette réponſe. Les honnêtes

(42) *Pag.* 224.

nêtes gens sauront bien l'apprécier sans nous.

V. Mais où notre Abbé étale encore mieux sa science c'est sur l'article de la *Population*. On a prétendu que, si les Protestans avoient la liberté de se marier en France, & d'y vivre & mourir tranquilles dans la foi, selon les lumières de leur conscience, le Royaume seroit sans comparaison plus peuplé qu'il ne l'est. A cela il oppose le fait, & trouve que les Protestans de plus ou de moins sur dix-neuf millions d'habitans, qu'il suppose en France, ne font pas un objet (43). Mais il n'en demeure pas-là. Il propose à l'Etat dix moyens d'augmenter la population sans le secours des Calvinistes. Ces moyens sont, le *maintien de la Religion*, la *briéveté de la Justice*, le *maintien de la paix*, le *soulagement des misérables*, la *diminution des impôts*, la *taille réelle*, une *meilleure administration dans les provinces*, la *suppression de la gabelle* & *l'abolition des corvées* (44). Cent douze pages sont sacrifiées à cette discussion. Nous ne doutons pas qu'il ne s'y trouve des vues utiles & des conseils qui feroient honneur à un bon citoyen, mais nous doutons encore s'il en résulte cette conséquence, Donc il falloit révoquer l'Edit de Nantes.

VI. Les

(43) *Pag.* 255.
(44) *Pag.* 246-358.

VI. Les cinq derniers articles de l'Apologie que M. DE CAVEIRAC fait de cette révocation, ſe réuniſſent dans un même objet. L'Auteur s'y appeſantit ſur la queſtion de la Tolérance & tout ce qui a été dit de plus commun, & de plus mauvais ſur la matière, il ſe l'approprie ſans façon. S'il faut l'en croire, „ il eſt plus tolérant „ au fond du cœur que tous ceux à qui „ le mot d'intolérance donne des ſyncopes (45)... Qu'on ne le prenne pas pour „ un prêcheur de croiſade. Il n'admet, „ n'approuve, ne conſeille d'Intolérance „ que celle, qui, ne ſe permettant ni violence ni perſécution, borne ſes effets „ au maintien excluſif de la Religion „ qu'il profeſſe, & interdit l'introduction „ de toute nouveauté en fait de culte (46)".

VII. Du reſte il eſt perſuadé que cette Intolérance civile & rigoureuſe, n'eſt contraire ni à la raiſon, ni à l'humanité, ni à la politique, ni à la Religion (47). Il recueille pour le prouver tout ce que l'Hiſtoire fournit d'exemple de Perſécuteurs & de Perſécutions. Nabuchodonoſor, Antiochus Epiphanès, Numa, Tibère, les Egyptiens, les Gaulois, les Japonois, tout eſt mis ſous contribution pour convaincre les

(45) *Pag.* 229.
(46) *Pag.* 357.
(47) *Pag.* 358.

les ignorans, que l'Intolérance eſt une qualité inhérante au genre-humain.

VIII Le déclamateur vient enſuite aux Sectes Proteſtantes, & prétend qu'elles ont toujours été intolérantes quand elles en ont eu la force, & qu'elles le ſont encore (48). Nous voudrions de tout notre cœur qu'en ce point comme en tant d'autres il eût conſtamment épargné la vérité ; mais il faut lui paſſer le plaiſir de la confuſion qu'il nous cauſe en nous rappellant quelques excès contraires à nos principes ; il pêche ſi rarement dans ce goût.

IX. Le plus curieux eſt de l'entendre diſſerter ſur le caractère de l'Intolérance civile du gouvernement de France. On n'y perſécute point pour cauſe de Religion ; non, l'on n'y perſécute point, cela eſt ſérieux. Mais apparemment qu'il eſt bien permis de punir ceux qui en voulant porter atteinte au culte de la Religion ſe montrent des perturbateurs du repos public. Et que leur fait-on ? *Si on ne peut ſe ſaiſir d'eux on les met en fuite. Si on les arrête on les fait mourir, c'eſt le Droit des gens* (49), & cela s'appelle de la tolérance dans le Dictionnaire de notre charitable Abbé.

Autre réflexion. „ Depuis la révocation „ de l'Edit de Nantes tous les ſujets du „ Roi ſont Catholiques *de droit*..... A „ l'excep-

(48) *Pag.* 417.
(49) *Pag.* 367.

„ l'exception de ces derniers tems, les Cal-
„ viniſtes ſe ſont toujours mariés à l'Egliſe,
„ ils y ont fait baptiſer leurs enfans. Donc
„ il ſont cenſés Catholiques; donc ils ſont
„ de vrais Apoſtats de droit." Si après cela ils oſent ſe déclarer Réformés, il eſt tout ſimple qu'on les châtie; rien de plus juſte que l'Edit, qui porte que, ſi quelqu'un d'eux à l'heure de la mort déclare „ qu'il veut
„ mourir dans cette Religion prétendue Ré-
„ formée, le procès lui ſoit fait ou à ſa
„ mémoire; qu'il ſoit puni des galères s'il
„ revient à la vie, & de la confiſcation des
„ biens s'il meurt (50). C'eſt ainſi que raiſonne M. DE CAVEIRAC. Telle eſt la nature de la tolérance qu'il fait gloire d'adopter. Préſerve le Ciel tout homme de bien de ſe voir l'objet de pareilles douceurs!

IX. Il faut pourtant rendre juſtice à notre Auteur. Penſant comme il fait ſur les principes du Calviniſme, & ayant comme Catholique les principes qu'il avoue, il n'étoit guère poſſible qu'il jugeat les deux Religions compatibles dans un Etat Monarchique. Quoique ce ſujet ne ſoit de nature ni à amuſer ni à faire rire, on a peine à s'en empêcher en liſant les deſcriptions que l'Apologiſte fait de ce qui pourroit arriver, ſi on laiſſoit vivre en liberté de conſcience des Papiſtes & des Huguenots. Vous diriez qu'au bout de quatre jours tout ſeroit en

(50) *pag.* 459.

en combuſtion, & que rien au monde ne pourroit y mettre obſtacle. Apparemment que M. DE CAVEIRAC, qui n'a dans l'eſprit des reſſources que pour les matières de Finance & de Commerce, n'a jamais voyagé en Alſace ni ſéjourné à Strasbourg, ou peut-être entrévoit-il dans les élèves de Luther, des inclinations plus pliantes, & plus de penchant à la ſoumiſſion au joug de Rome que dans les Diſciples de Calvin.

X. On eſt tenté de le croire quand on lit ce qu'il ajoute ſur les funeſtes effets que le rétabliſſement du Calviniſme pourroit produire en France. Il pourroit, dit-il, inſpirer aux Catholiques *l'eſprit d'indépendance*, le *relâchement dans le culte & dans les mœurs*, & même le *Déiſme*. Le moyen de ſouffrir une pareille Religion, *une Religion ſuſcitée pour la deſtruction du Chriſtaniſme, une Religion qui rompt tout ce qui gêne ou qui affoiblit tout ce qu'elle ne rompt pas, une Religion qui laiſſe à l'homme la liberté de croire ce qu'il voit, de voir ce qu'il veut, de vouloir ce qu'il ſouhaite*, une Religion qui *s'emparant des cœurs changeroit les mœurs, & feroit d'une nation polie un peuple féroce* (51). Que dira-t-on dans le Monoémugi, ou en Mingrelie, à Tangut ou à Kamtſchatka (car il eſt impoſſible qu'un Eccléſiaſtique, qui n'eſt pas fâché d'être connu, ait écrit ceci pour l'Europe), que dira-t-on, ſi jamais l'Apologie de

(51) *pag.* 509. 513.

de l'Edit de Nantes y parvient, quand on ſaura, que dans tous les Etats Proteſtans la porte eſt ouverte à l'impieté, au crime, & à la ſédition & qu'on ne peut pas *s'y fier à la parole ou au jerment d'un Calviniſte trop zélé* (52)? Y aura-t-il ame vivante qui ne crie avec notre Abbé, *Crucifie, crucifie*! Quiconque d'entre les Barbares aura un peu de douceur, ne dira-t-il pas comme lui? *Je déſapprouve les exécutions rigoureuſes, mais je n'en approuve pas davantage le libre exercice du Calviniſme; cette Religion entraineroit avec elle des maux mille fois plus funeſtes à l'humanité, que l'effet des loix les plus ſévères* (53), c'eſt-à-dire, que les galères, le gibet, & la roue.

Eſt-il poſſible que dans un ſiècle auſſi éclairé que le nôtre, un Chrétien, un Eccléſiaſtique, un Convertiſſeur qui affecte quelques-fois de la modération & de la charité, oublie la juſtice juſqu'à ſe permettre & de pareilles calomnies & un langage ſi cruel! Qu'on ne s'étonne pas que nous parlions de la ſorte. Il nous ſeroit aiſé de groſſir cet Extrait de pluſieurs preuves accumulées de la dureté amère avec laquelle l'Apologiſte inſulte aux Proteſtans & aux Réfugiés de France en même tems qu'il les noircit. Voyez par exemple comment il parle de ceux ſur qui la tempête fondit im-

(52) *pag.* 497.
(53) *pag.* 547.

immédiatement lors de la Révocation de l'Edit. „ Soit, dit-il, que l'heure marquée „ pour le changement de leur cœur fût „ venue, soit qu'ils fussent rassasiés de ce- „ nes, de prêches, & de Pseaumes gaulois, „ il n'y eut que de legères fermentations, „ des soupirs étouffés, des murmures par- „ donnables, & tout au plus quelques im- „ précations. Il est vrai qu'ils étoient con- „ tenus par des dragons, qui n'en usoient „ pas toujours bien avec leurs hôtes, mais „ qui n'ont jamais ni volé, ni tué, ni „ violé " (54). On ne sauroit contester le fait, c'est *la Martinière*, aussi bon Catholique-Romain que Mr. DE CAVEIRAC, qui l'atteste (55).

Dans un autre endroit notre Abbé joint la profanation à la dérision pour se rendre plus piquant. C'est celui où il décrit l'affreuse détresse où se trouvèrent tant de personnes „ de l'autre sexe en fuyant la per- „ sécutions. Les filles, dit-il, se déguisoient „ en servantes, les femmes en nourrices, „ toutes risquoient avec courage leur pu- „ deur, & craignoient moins la brutalité „ des guides que la rencontre des gardes. „ Ces filles de Sion plus occupées du soin „ de se déguiser que du desir de plaire, „ sachant d'ailleurs sans doute que la belle „ épouse du Cantique étoit noire, *brunis-*

soient

(54) *pag.* 231. 232.

(55) *Hist. de Louis XIV. par la Hode.*

soient leur teint avec des sucs d'herbes & ridoient leur peau par des pommades (56), étrange extrémité pour un sexe naturellement attaché à sa figure! (57).

C'est avec la même indécence qu'il insulte aux Réfugiés & aux Etats où la divine Providence a ouvert un azyle à la Liberté & à la Religion persécutées. „ Laissons „ donc, s'écrie-t-il, laissons les Religion- „ naires transfuges, là où leur indocilité „ les a conduit, ou une fausse honte les „ retient, où une haine injuste les devore. „ Ils reviendroient si on leur applanissoit „ toutes les voyes du retour: on troque „ sans regret des frimats & des glaces con- „ tre un climat tempéré, des sables con- „ tre une terre fertile, des brouillards con- „ tre un ciel serein, des marais bourbeux „ contre des campagnes riantes. Puissent- „ ils habiter pour toujours en punition de „ leur légèreté ces régions!

„ *Pigris ubi nulla campis*
„ *Arbor æstiva recreatur aura:*
„ *Quod latus mundi nebulæ malusque*
„ *Jupiter urget.* HORAT. Lib. I. Od. 22.

„ Eh! que nous apporteroient-ils? un „ esprit républicain, des erreurs Socinien- „ nes,

(56) Ce sont à peu près les paroles de *Benoît* Hist. de l'Edit de Nantes, Liv. XXIX. pag. 953.

(57) *Apolog.* pag. 80.

„ nes, des recrues pour nos frondeurs, des „ écoliers pour nos déïstes (58).

On est sans doute indigné à de pareils traits, & qui ne le seroit? Cependant il faut encore le dire, M. DE CAVEIRAC est tout aussi peu mesuré quand il parle nommément des Souverains & des Nations que quand il déchire les particuliers.

Voici le portrait qu'il fait de la Grande-Bretagne. „ Jettez les yeux sur cette na- „ tion si fière, qui se glorifioit autrefois a- „ vec raison de sa probité; depuis qu'elle „ a abandonné la Religion de ses Pères, „ elle a *corrompu toute sa voye*; il n'y a „ point d'excès auquel elle ne se soit li- „ vrée; aveuglée par ses propres lumières, „ esclave de sa liberté, elle a fait d'un Roi „ cruel & débauché un Pontife, d'une bâ- „ tarde un Souverain, d'une femme un „ Patriarche, d'un Parlement un Concile. „ Elle a tranché la tête à une Reine; elle a „ fait périr un Roi sur un échafaut; elle a „ reçu la loi d'un homme fait pour lui o- „ béïr; elle a chassé son Monarque, elle „ a proscrit une race Royale, elle a cou- „ ronné un Usurpateur. Une fausse Reli- „ gion plantée dans un terrein arrosé du „ sang des Martyrs, devoit produire né- „ cessairement de pareils fruits, il en res- „ toit un seul à mûrir, ces insulaires le „ re-

(58) *pag.* 355.

„ recueillent, c'eſt le mépris des Na-
„ tions (59).

Les Souverains des Provinces-Unies ſont vivement attaqués par l'Apologiſte, digne copiſte de quelques Ecrivains ſatyriques, ſur leur prétendue Intolérance envers plus d'une ſecte, dans les tems paſſés. Mais aujourd'hui? lui dit-on. Aujourd'hui, réplique-t-il: 1°. „ Les Hollandois ne ſont pas tolé-
„ rans, mais indifférens. 2°. La Philoſo-
„ phie ne les a pas éclairés, la cupidité au
„ contraire a obſcurci leurs lumières. 3°.
„ Leur conduite paſſée eſt une ſuite néceſ-
„ ſaire de leur manière d'être & de croire.
„ Une Secte intérieurement convaincue
„ qu'elle n'a pas droit de prétendre à la vraie
„ Religion, ſe laſſe bien-tôt d'exclure les
„ autres. 4°. L'indifférence, à laquelle la
„ croyance des Hollandois les a conduits
„ par degrés, eſt ce que nous devons le
„ plus craindre du voiſinage du Calviniſ-
„ me (60).

Un Prince que M. DE CAVEIRAC traite avec bien moins de ménagement, c'eſt le Roi de Pruſſe. On en a vu plus haut un échantillon, à l'occaſion des *Mémoires de Brandebourg*. Il y revient ailleurs (61). Ce n'eſt rien néanmoins auprès de l'audace que l'Abbé s'eſt permiſe en d'autres endroits con-

(59) *pag.* 361, 362.
(60) *pag.* 447.
(61) *pag.* 84, 105.

contre ce grand Roi, témoin ce trait de la pag. 297. „ Je vois prendre tous les jours „ de l'activité pour de la valeur; j'aime- „ rois autant qu'on me dît que le cheval „ Anglois qui ſervit ſi bien le Roi de Pruſſe „ à la bataille de Molwitz étoit brave &c." témoin les longs détails où il entre ſur l'Alliance des Cours de Vienne & de Verſailles contre lui, ſur la néceſſité de le reduire pour abattre d'un ſeul coup toutes les Puiſſances Proteſtantes de l'Allemagne; ſur l'imprudence qu'il a eu „ d'attirer les „ Ruſſes dans ſon pays que les ſeuls che- „ vaux de leurs Coſaques devoreroient, " & toute la tirade qu'il termine en s'écriant: „ Lorſqu'il en a couté des monts d'or & „ deux cent mille hommes à la France „ pour procurer la Siléſie au Roi de Pruſſe, „ nous avons tellement paſſé le but qu'il „ nous en coûtera peut-être un jour autant „ pour l'obliger à la rendre & nous ne paye- „ rons pas trop cher cet avantage (62).

Que fait tout cela à la Révocation de l'Edit de Nantes? Quel autre eſprit qu'un eſprit d'intolérance & de haine a pu engager M. DE CAVEIRAC à éclater avec tant d'audace contre les Nations & les Puiſſances Proteſtantes! Et aux éclats même de cette impuiſſante haine qui pourra s'empêcher de conclurre qu'un Auteur auſſi partial,

(62) *pag.* 298, 302, 307. &c.

tial, & auſſi violent ne mérite pas la moindre créance?

En vain prétend-il s'excuſer par rapport à certains détails en diſant de quelques autres écrivains „ ceux qui m'ont précédé „ ont-ils le privilège excluſif de publier des „ *Romans politiques*? Et ne puis-je pas „ hazarder *mes rêveries* quand tant d'autres „ voudroient faire adopter les leurs (63)?" On ſouſcrira plutôt à ce qu'il avoue ſi ingénument ailleurs, qu'*un mouvement de zèle le dérobe quelque fois à lui-même* (64), c'eſt-à-dire, pour parler clair, que dans l'enthouſiaſme qui l'échauffe contre la Réformation, il lui échappe des choſes que de ſon aveu il auroit bien de la peine à juſtifier.

C'eſt-ce que nous nous diſpoſions à faire toucher au doigt, par la diſcuſſion calme & abrégée de divers faits où M. DE CAVEIRAC a ſubſtitué ou mêlé le faux au vrai avec un aſſurance inouïe. Mais nous avons déjà paſſé les bornes d'un extrait. Nous renvoyons donc cette diſcuſſion au trimeſtre prochain. L'hiſtorien y paroîtra tout auſſi fidèle, que le déclamateur vient de paroître exact, le citoyen humain, le Chrétien charitable, & l'Abbé décent.

(63) *pag.* 263.
(64) *pag.* 357.

ARTICLE ONZIEME.

REDENVOERING *ter plegtige inwyinge van het Kunſt en Kweekſchool, volgens de laaſte wille van wylen de Hoog-Welgeboorne Vrouwe* MARIA DUYST VAN VOORHOUT, Vryvrouwe van RENSWOUDE &c. &c. *binnen de Stad* DELFT *geſtigt: volgens het beſluit van deszelfs Wel-Edele Heeren Beſtierderen, in het openbaar gehouden in de grootere Gehoorzale dezer Stichting op den* 11. *van Wintermaand* 1759. *door* JOHANNES VAN DER WALL, *A. L. M. Philoſ. Doctor, Lector in de Wis-Natuur- en Sterrekunde en eerſte Inſtructor op deze Schoole.*

C'eſt-à-dire,

DISCOURS prononcé le jour de l'inauguration ſolemnelle de l'Ecole établie à DELFT pour l'avancement des Arts, en conſéquence de la derniè-

re

re volonté de Dame MARIE DUYST VAN VOORHOUT *Douairière de* RENSWOUDE &c. &c. par J. VAN DER WALL, *A. L. M. Docteur en Philosophie, Lecteur en Mathématique, en Hiſtoire Naturelle, & en Aſtronomie, & premier Précepteur de cette Ecole.* Imprimé au dépens de ce nouvel Etabliſſement à *Delft*, chez *E. van der Smout* 1760. *in* 4. pp. 68.

TOus ceux des habitans de ces Provinces qui prennent quelque intérêt à l'avancement des Sciences & des Arts parmi nous, ont vu avec une ſatisfaction ſans égale les nouveaux établiſſemens qui ſe ſont fait dans quelques-unes de nos villes pour l'inſtruction de cette partie de la jeuneſſe, qui privée de parens, & deſtituée de biens étoit hors d'état de cultiver les Sciences, ou de s'appliquer aux Arts. On les doit ces nouveaux établiſſemens, quant aux fonds, à la généroſité de Dame MARIE DUYST VAN VOORHOUT Douairière de FREDRIC ADRIEN, BARON DE REEDE, *Seigneur de Renswoude & d'Emmickhuyſen*, & quant à la forme qu'on y a donné, on en eſt principalement redevable aux trois illuſtres Magiſtrats, que la Teſtatrice à nommé pour exécuteurs de ſes dernières

volontés, Meſſieurs *Frans van Limborch* Avocat Fiſcal des Domaines d'Hollande & de Weſtfriſe, *Dirk Woertman*, Conſeiller de la Ville d'Utrecht, & dépuré aux Etats Généraux, & *Everard van Wachendorff* Ancien Conſeiller & Secretaire de la même ville.

Madame de RENSWOUDE mourut ici à la Haye le 26 Avril 1754. à l'âge de 92 ans ſans laiſſer d'Enfans. Elle poſſédoit de très-grands biens dont elle a converti une très-petite portion en legs en faveur de quelques uns de ſes parens, inſtituant pour ſes héritiers univerſels les maiſons des Orphelins d'UTRECHT où ſon Epoux étoit né; de DELFT où elle vit le jour; & de la HAYE où elle s'étoit fixée depuis quelque tems.

Ce grand héritage n'étoit pas deſtiné cependant à l'éducation de tous les enfans qui ſe trouvent dans ces maiſons de charité. La Teſtatrice a ſagement ordonné qu'on choisît dans chacune d'elles un certain nombre de garçons, des plus ſpirituels, des plus diligens, & des plus propres au travail; qu'on les ſéparat des autres, & qu'on leur enſeignat les Mathématiques, la Chirurgie, la Navigation, l'Architecture, la conſtruction des Vaiſſeaux & des Moulins, l'art ſi néceſſaire en Hollande de conſtruire des digues, la peinture, la ſculpture & la fabrique de toutes ſortes d'inſtrumens de Mathématique.

Tel-

Telles ont été les ſages & pieuſes intentions de l'illuſtre défunte. Il ne s'agiſſoit que de les exécuter avec ſoin, & aſſurément le choix qu'elle a fait des Magiſtrats dont on vient de lire les noms ſuffiſoit pour ne rien laiſſer à déſirer ſur cet article.

Le ſuccès a repondu à l'attente. On a d'abord mis la main à l'œuvre, & partout déjà on voit les heureux fruits d'une inſtitution qui procurera aux pauvres des moyens de s'établir honnêtement auſſi bien qu'honorablement, & donnera à la République des ſujets utiles, en formant des Ingénieurs habiles, & des Artiſtes diſtingués.

C'eſt le jour de l'inauguration de la maiſon qu'on a bâti à Delft pour ces nouveaux élèves, que Mr. VAN DER WALL, qui a mérité par ſon goût pour les ſciences, & ſon application à l'étude, d'être mis à la tête de ceux qui inſtruiſent ces heureux Orphelins, a prononcé l'élégant diſcours dont on a lu le titre à la tête de cet extrait.

L'Orateur donne dans la première partie de ſa harangue l'hiſtoire générale de l'origine de cette nouvelle fondation, après quoi il s'attache plus particulièrement à ſa ville & donne une deſcription de ce qu'on y a fait pour répondre aux vues de Madame de RENSWOUDE.

On y a élevé un beau bâtiment, dans lequel entr'autres ſont deux grands Auditoires où journellement on donne des leçons à ces jeunes gens, une Bibliothèque bien choiſie, une Sale où l'on a raſſemblé les inſtrumens néceſſaires pour faire des obſervations, & les principales pièces de méchanique, un Obſervatoire, en un mot tout ce qui eſt néceſſaire aux diverſes Sciences, aux divers Arts qu'on y enſeigne.

Il reſtoit à faire un choix de ſujets propres aux choſes qui devoient être enſeignées dans la nouvelle Ecole de Delft, & ce choix n'étoit pas facile. Pour y réuſſir on a commencé dès l'année 1754 par ſéparer un certain nombre d'Orphelins, à qui on a donné une éducation plus diſtinguée, & ainſi l'on a poſé dès lors les fondemens d'un établiſſement qui bientôt eſt parvenu à un plus haut degré de perfection.

D'abord & avant tout on a réglé ce qui devoit avoir rapport à leur inſtruction. La Religion, a été comme de raiſon, miſe à la tête des autres ſciences, & après la connoiſſance des vérités de notre Chriſtianiſme, on a conclu que proviſionellement on devoit leur enſeigner ces choſes qui ſont abſolument néceſſaires quelque état que l'on embraſſe. De ce nombre ſont l'Ecriture, la langue maternelle dans toute ſa pureté, la langue Françoiſe, & ſurtout l'Arithmétique.

Après

Après ces premiers principes on eſt allé plus loin. On a commencé à leur enſeigner la Géométrie, & bientôt on a découvert la portée de ces nouveaux diſciples. On a annoncé alors à chacun d'eux qu'il s'agiſſoit de ſe déterminer & de choiſir une vocation, on les a exhorté à y réfléchir ſérieuſement, & Meſſieurs les Directeurs n'ont refuſé ni leurs conſeils, ni leurs avis à ceux qui ſont venu leur communiquer le choix qu'ils avoient fait.

Pluſieurs, ſe ſentant aſſez de courage pour ſervir la Patrie dans le Champ de Mars, ont donné la préférence au génie. D'autres, curieux de connoître les pays les plus éloignés, ont montré leur deſir d'apprendre l'art dangereux de la Navigation. Tous cependant n'ont pas choiſi des vocations ſi périlleuſes. Il y en a eu qui ont demandé à être Sculpteurs, un ſeul a voulu être Architecte; & l'art ſi utile dans ces pays, de faire des Moulins, des Ecluſes & des Digues n'a trouvé auſſi qu'un amateur. Deux Orphelins étoient encore ſans place, l'un a voulu être inſtruit dans l'art de faire les inſtrumens dont on ſe ſert pour les différentes fabriques, l'autre a montré du goût pour la peinture, mais ce goût ne s'eſt pas ſoutenu.

Nos Orphelins ainſi diſtribués par Claſſes, il ne s'agiſſoit plus que de leur trouver des maîtres, qui leur enſeignaſſent

par

par eux-mêmes & avec assiduité, les différens Arts auxquels ils s'étoient voués, & en cela aussi Messieurs les Directeurs ont parfaitement réussi.

Quant à la distribution du tems, voici à peu près l'ordre qu'on y observe. De bon matin & avant midi les jeunes élèves s'appliquent au Sciences: depuis midi jusques au soir ils sont occupés à apprendre les Arts méchaniques. Tous tant qu'ils sont doivent assister aux leçons sur les Elémens d'Euclide, sur toutes les parties de la Géométrie pratique, sur l'Algèbre, sur la Géographie, & sur l'Histoire Naturelle; après cela chacun d'eux doit se trouver aux instructions qu'on lui donne dans cette partie des Sciences qu'il a préférée, à la quelle on ajoute toujours ces connoissances qui y sont absolument attachées: ainsi montre-t-on à celui qui se destine à la guerre, les règles de la fortification, l'art de faire les canons, le dessein, &c.

Voilà en gros la façon dont on s'occupe dans cette nouvelle Ecole érigée à Delft, & la manière dont on s'y prend pour instruire. Mr. VAN DER WALL, qui en fait un des principaux ornemens, nous dépeint tout cela, avec beaucoup d'élégance & de simplicité. Son Discours, monument consacré à la mémoire de la fondatrice de cette excellente institution, sert en même tems à faire connoître, l'habileté,

leté, l'attention & le ſoin de ceux qui ſont à la tête de cette fondation & qui en ont la direction. Notre Orateur les loue, ſans les flatter, il demande leur protection & celle du Magiſtrat, il exhorte ſes diſciples à profiter des prérogatives qui leur ſont accordées au-deſſus de tant de leurs ſemblables, & ſentant comme il le doit que tous ces plans & ſes projets ne ſauroient réuſſir ſans la bénédiction de Dieu, il finit ſon excellent diſcours par une prière digne du cœur de celui qui l'a prononcé. Par ce court expoſé que nous venons de faire de la harangue de Mr. VAN DER WALL nous croyons nos lecteurs ſuffiſamment inſtruits des ſuites que la ſage diſpoſition de Madame de RENSWOUDE a eue. Notre but ſeroit entièrement rempli, ſi, en répandant autant qu'en nous eſt la gloire de cette illuſtre défunte, nous inſpirions aux perſonnes riches, qui ſe trouvent dans ſon cas, le goût de diſpoſer de leurs biens d'une manière auſſi conforme aux ſentimens qu'inſpire le Chriſtianiſme, & auſſi utiles à la Patrie.

ARTI-

ARTICLE DOUZIEME.

Diſſertatio Juridica Inauguralis de uſu atque auctoritate Juris Civilis Romanorum in Gelria. Quam ex auctoritate Magnifici Rectoris, *Guilielmi ab Irhoven*-- pro gradu Doctoratus ſummiſque in utroque Jure honoribus & privilegiis rite ac legitime conſequendis, Eruditorum examini ſubmittit JACOB COPPES VAN HASSELT, Arnhemia Gelrus. Ad diem 9 Januarii. H. L. Q. S. *Trajecti ad Rhenum* ex officina *Joannis Broedelet*, Academiæ Typographi. 1760.

C'eſt-à-dire,

Diſſertation Juridique Inaugurale ſur l'uſage & l'autorité du Droit Civil Romain dans la Gueldre, &c.

LA Diſſertation dont on vient de voir le titre eſt ſi intéreſſante pour les Savans de ces Provinces, l'Auteur y montre tant de

de capacité & une ſi grande connoiſſance de la Juriſprudence & des Antiquités de ſa Patrie, il y donne de ſi belles eſpérances pour l'avenir, que, quoique ce ne ſoit pas notre uſage d'analyſer des Pièces Académiques, nous croyons devoir faire une exception en faveur de celle-ci, d'un côté pour en recommander la lecture aux Gens de Lettres, de l'autre pour animer le jeune Auteur à pourſuivre une carrière où il entre d'une manière ſi brillante.

Il diviſe ſa Diſſertation en trois Sections. La première contient un ſavant Commentaire ſur le 50e. paragraphe de l'Inſtruction ou de l'Ordonnance de la Chancellerie de la Cour de Gueldre, Inſtruction donnée par l'Empereur Charles Quint en 1547, & renouvellée avec les changemens néceſſaires par les Etats de la Province en 1622. Ce Paragraphe porte que, lors que les Statuts & les anciennes Coutumes de Gueldre ne décident pas une queſtion propoſée, le Chancelier & les Conſeillers de la Cour s'en tiendront au Droit Commun.

L'Auteur, après avoir expliqué les différentes eſpèces de Droit énumérées dans ce Paragraphe, & dont pluſieurs uniquement propres à la Gueldre ſont preſque inintelligibles ailleurs, prouve que dans les anciens tems les Gueldrois n'avoient aucun Droit écrit, & qu'ils ne ſe ſervoient que des Coutumes non écrites. Ce ne fut que dans le quatorzième ſiècle que l'on com-

commença à recueillir les Edits des Ducs, & les Statuts qu'ils donnoient à quelques Bailliages & Juriſdictions de la Province. Mais ces Edits même & ces Statuts ne contenoient encore qu'une partie du Droit promulgué d'à préſent. Dans la ſuite les Gueldrois y ajoutèrent, ou plutôt y entremêlèrent les Loix des Francs, des Friſons, des Saxons & des Normands. C'eſt au moins la conjecture très-vraiſemblable de Mr. VAN HASSELT ; & il en conclut que, lors que les propres Statuts de la Province & en particulier ceux qui regardent les Fiefs ſe taiſent, il faut, avant que de paſſer outre, conſulter les Loix ſuſdites, ſçavoir celles des Francs, des Friſons, &c.

Il montre enſuite que par le *Droit commun*, dont il eſt parlé dans le Paragraphe qu'il commente, il faut entendre le Droit Civil Romain, auquel on doit recourir dans tous les cas qui ne ſont point décidés par les propres Loix de la Province, ſoit écrites, ſoit coutumières.

Dans la ſeconde Section le ſavant Auteur fait quelques remarques très-ſolides ſur les précautions qu'il convient d'apporter dans l'uſage du Droit Romain. Après quoi il prouve, que non-ſeulement ce Droit étoit déjà reçu à divers égards en Gueldre ſous le Règne de Philippe II ; mais qu'il eſt même fort probable que Charles le Hardi, qui fonda en 1473 une Chambre de Juſtice à Arnhem, y introduiſit dès lors le

Droit

Droit Romain, ou plutôt acheva de le mettre en vigueur, car il y avoit déjà longtems qu'il étoit connu dans la Province. L'illuſtre Mr. FAGEL actuellement Greffier de LL. HH. PP. conjecturoit dans ſon exellente Diſſertation Inaugurale *de l'origine & de l'uſage du Droit Romain en Hollande*, que ce Droit avoit paſſé de la France, où on l'enſeignoit publiquement, en Bourgogne, d'où Charles le Hardi Duc de Bourgogne le tranſporta enſuite en Hollande. Mr. VAN HASSELT n'oſeroit dire la même choſe par rapport à la Gueldre, car cette Province ayant été depuis un tems immémorial Membre & Fief de l'Empire Germanique, où le Droit Romain avoit paſſé dès avant le treizième ſiècle, ainſi que Mr. FAGEL l'a très-bien prouvé, il eſt plus que vraiſemblable que les Gueldrois, vû la relation qu'ils avoient avec l'Empire, s'étoient toujours ſervis de ce Droit, & que Charles le Hardi ne fit qu'affermir expreſſément ce qui étoit depuis longtems en train. Et véritablement on ne peut guère douter que le Droit Romain n'ait été connu en Gueldre avant le treizième ſiècle, & même dans les tems les plus reculés, ſoit qu'on remonte juſqu'au tems d'Antonin le Pieux & que l'on ſuppoſe que les Bataves, Alliés alors & Amis des Romains, adoptèrent leurs Loix; ſoit qu'on en rapporte l'établiſſement aux tems des Saxons, ou à ceux de Charle-

magne, lors que cette Province, étant ſous la domination des Francs & enſuite ſous celle des Germains, reçut leurs Loix, entre les quelles étoit le Droit Romain, dont les Saxons, les Francs & les Germains ſe ſervoient.

Quoi qu'il en ſoit Mr. VAN HASSELT montre très-bien, par le grand rapport qu'il y a entre les Loix Romaines & les Coutumes de Gueldre, qu'il eſt fort apparent que celles-ci ſont empruntées du Droit Romain.

Il établit enſuite que dans les cas qui ne ſont décidés, ni dans le Droit écrit ou dans les Coutumes de la Province, ni dans le Droit Romain, il faut recourir au Droit Naturel ſur lequel eſt fondé tout le Droit Romain, ſi l'on en excepte quelques ſubtilités & ſolemnités; & c'eſt ainſi qu'il entend la vieille formule en vertu de la quelle les Juges, lors que les Loix ſe taiſoient & que les Coutumes étoient douteuſes, devoient donner ſentence *ſelon leurs cinq ſens* (*na hare vyf ſinnen*,) c'eſt-à-dire, ſelon les lumières de la raiſon & du bon ſens, ou ce qui revient à la même choſe, ſelon le Droit Naturel.

Pour ce qui regarde l'application du Droit Romain aux cas propoſés, notre judicieux Auteur conſeille de recourir toujours à la ſource & aux corps de ce Droit même, ſans s'embarraſſer beaucoup du

du ſentiment de tels ou de tels Juriſconſultes particuliers. A cette occaſion il donne ſur les doigts à ces Avocats qui par oſtentation, ou faute de diſcernement, entaſſent autorités ſur autorités, alleguent des Docteurs & des Commentateurs ſans nombre, & font un pompeux étalage de citations très-faciles à trouver dans les Compilateurs. Rien de plus ſenſé que ce que dit à ce ſujet Mr. VAN HASSELT. Rapportons ſes propres termes pour donner une idée de ſon ſtyle. „ Quod au-
„ tem ad veram & genuinam Juris Ro-
„ mani applicationem attinet, res ipſa
„ loquitur, illud a ſententia privatorum
„ Jure Conſultorum, niſi in lege vel ra-
„ tione fundata, non pendere. Qua prop-
„ ter ſane illi, qui in foro cauſas trac-
„ tant, multa agendo nihil agunt, dum
„ hic, ut ait Marck. *d. exercit. c.* 1. §.
„ 10. *centum pro ſe allegat Doctorum ju-*
„ *dicia & reſponſa, ille totidem contra*,
„ dumque, ſive ex defectu judicii, ſive
„ ad oſtentationem, immania Doctorum
„ plauſtra, quorum apud Cardinalem
„ Tuſcum, Beſoldum, Speidelium, Bar-
„ boſam, Bernhardum Zutphanienſem,
„ alioſque compilatores facilis eſt copia,
„ convehunt, & ad probationem Juris
„ Romani cumulant, immemores quod
„ plurimi inveniantur Commentatores,
„ qui in quæſtionibus etiam ſimpliciſſi-

„ mis, vel lege non intellecta, vel animo contradicendi, a communi & recepta opinione reſiliant & in quævis „ abſurda abeant, ita ut raro difficile „ ſit auctoritatem auctoritati opponere, „ *cum tamen*, quod ait *Livius Lib.* VIII. „ *c.* 40. *non facile ſit aut rem rei, aut „ auctorem auctori præferre*, præterquam, „ quod plurimi Doctorum Commentarii „ tam multis diſtinctionibus, limitationibus, ſublimitationibus, exceptionibus & fallentiis ſcateant, ut ipſam regulam, quam ſibi propoſuerunt, penitus abſorbeant, &, creata Lectori „ nauſea, illum multo incertiorem, quam „ dudum, dimittant. Cum ergo ipſi „ Commentatores ſua ex legibus & ratione, ſi bene agunt, depromere debent, multo, me judice, plus ſapit, „ qui ipſos fontes adit, legem ex Jure „ Civili, ipſum caſum directe & appoſite determinantem, allegans & immotus, ſine multo verborum, quæ a recto „ tramite non raro in devia trahunt, apparatu, urgens. Quod ſi autem nulla „ lex inveniatur poſitiva, tunc analogice, „ a caſu expreſſo ad caſum omiſſum „ ratiocinandum, legeſque e ſe invicem „ explicandæ, auxiliante ſana Logica, „ quo conſequentia & conſectanea legum „ recte ex ipſis legibus & ex Jure Naturali deriventur. Cum itaque lex &

„ ratio

„ ratio auctoritatibus Doctorum præva-
„ leat, quilibet JCtus ſibi obſequendæ
„ præſcribat verba Ampl. Bynckersh. *in*
„ *quæſt. Jur. priv. lib. 2. c. 2. quot &*
„ *quantæ auctoritates ſint, illis non aſſur-*
„ *go, ſi lege aut ratione deſtituantur* ".

L'Auteur réfute très-ſolidement, dans la troiſième Section, le ſentiment de ceux qui croient qu'en Gueldre dans les cas propoſés le Droit Canonique va de pair avec le Droit Romain, & il ſoutient que les Canons ne ſont autoriſés par aucune Loi dans la Province, & qu'en effet ils y ſeroient de fort peu d'utilité, vu ſurtout que les queſtions matrimoniales, & celles qui roulent ſur les Dixmes & ſur d'autres cas qui ailleurs ſont le principal objet du Droit Canonique, ſe règlent en Gueldre uniquement ſur les propres Loix & Coutumes de la Province & ſur le Droit Romain.

Mr. VAN HASSELT n'approuve pas davantage l'opinion de ceux qui veulent que dans les cas douteux on ait recours aux Loix des Bailliages voiſins de la Province, préférablement au Droit Romain. Ces Juriſconſultes ſe fondent ſur ce qu'il eſt vraiſemblable que le Légiſlateur, ayant décidé certains cas pour quelques-uns de ſes Bailliages, auroit fait la même déciſion pour les autres Bailliages de ſon Territoire s'il avoit été conſulté ſur les mêmes cas. Mais cette raiſon en prouvant trop ne prouve

rien, car il s'enſuivroit de là que le Droit Gueldrois devroit être uniforme dans toute la Province, ce qui pourtant n'eſt pas. Les Loix des différens Quartiers ſont ſouvent directement oppoſées les unes aux autres, & la raiſon en eſt que ces Loix n'ont pas été préſcrites arbitrairement par les Comtes & les Ducs de Gueldre aux différens Quartiers & Jurisdictions de la Province, mais qu'elles ont été données à la prière de ces Quartiers & en ayant égard au Droit non écrit & aux Coutumes qui y étoient en uſage. Les Ducs accordoient donc à chaque Jurisdiction ce qui lui convenoit le plus tant par rapport aux mœurs, qu'au goût & au génie de ſes Habitans, & de là vient cette grande diverſité qui ſe remarque entre les Loix des différens Quartiers.

Il faut encore obſerver que dans les anciens tems pluſieurs Territoires de la Province étoient ſujets à différens Seigneurs, & par conſéquent auſſi à différens Légiſlateurs. Ainſi par exemple le Comté de Zutphen avoit ſon propre Comte & ne fut joint à la Gueldre que dans le onzième ſiècle: la Veluwe étoit Fief du Diocèſe d'Utrecht & arrière-fief du Brabant: les Iſles de Thiel & de Bommel faiſoient partie du Comté de Teyſterband: la Ville & le Territoire de Nimègue appartenoient à l'Empire Germanique, & ainſi du reſte. Il eſt évident que

que des Territoires qui avoient des Seigneurs si différens ne pouvoient pas avoir les mêmes coutumes, & il résulte de là qu'il n'est point du tout vraisemblable que dans les cas douteux les Ducs de Gueldre eussent voulu décider de la même manière pour tous leurs Bailliages. Il est bien plus naturel de penser que dans leurs décisions ils se réglaient sur les Coutumes de chaque Bailliage en particulier, & qu'au défaut des Loix & des Coutumes, ils avoient recours au Droit Romain comme à la source des Loix particulières. De tout cela Mr. VAN HASSELT conclut avec l'illustre *Bynkershoek* que, lors que les Loix du Pays manquent, il faut recourir au Droit Romain, à moins que la raison du bien public, ou l'autorité d'une coutume perpétuelle ne s'y oppose manifestement.

NOUVELLES LITTERAIRES.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES. Le *Muſeum Britannique* vient d'être enrichi par M. SALOMON DA COSTA d'un tréſor Littéraire que les Juifs avoient eu deſſein jadis de préſenter au Roi Charles II. Ce Tréſor renferme près de deux cent Manuſcrits Hebreux parmi leſquels il s'en trouve pluſieurs de la Bible que leur antiquité rend ſingulièrement précieux.

Avant le commencement de ce Journal un Savant, qui, par ſa profonde érudition accompagnée d'un jugement ſolide & d'un coup d'œil fin & pénétrant, fait un des plus grands ornemens de la critique ſacrée, publia un ouvrage dont le titre porte, *the ſtate of the Printed Hebrew Text of the Old Teſtament conſidered &c.* c'eſt-à-dire, *Recherches ſur l'état du Texte du Vieux Teſtament, tel qu'il ſe trouve imprimé dans nos Bibles Hébraïques, en deux Parties*; la première contient le XI. Chap. de 1 *Chron.* collationné avec 2 *Samuel* V. & XXIII. *& la ſeconde renferme des obſervations ſur* 70 *Mſſ. Hebreux avec un Extrait des Variantes & des Erreurs qui s'y trouvent*, par BENJAMIN KENNICOT Maitre es Arts, &c. Oxford. 1753. in 8. Le deſſein de cet ouvrage étoit de montrer que dans le Texte Imprimé du *Vieux Teſtament*, auſſi bien que dans celui du Nouveau, certaines erreurs ſe ſont gliſſées imperceptiblement par la faute des copiſtes, & d'ouvrir une route qui pourroit nous conduire

re à la vraie leçon des Ecrivains ſacrés dans les paſſages qui paroiſſent manifeſtement altérés. Pour cet effet il faut, dit notre judicieux Auteur, comparer l'Ecriture avec elle-même, expliquer les phraſes & les paſſages difficiles par les paſſages clairs qui y ont rapport, peſer la force de mots de l'original, ſuivre leur liaiſon dans l'endroit où ils ſe trouvent, & ne point perdre de vue le deſſein de l'Ecrivain, comparer enfin les éditions les plus anciennes de l'original les unes avec les autres, & les unes & les autres avec les Manuſcrits les plus anciens & avec les meilleurs exemplaires des verſions les plus célèbres. M. KENNICOT a ſuivi avec une exactitude ſcrupuleuſe ces règles de critique, en confrontant enſemble les trois Chapitres mentionnés dans le titre de ſon ouvrage, & a jetté par-là beaucoup de jour ſur l'Hiſtoire qu'ils renferment.

Le même Savant vient de publier in grand 8. *une ſeconde Diſſertation* ſous le même titre de *Recherches* &c. dans laquelle il entreprend la Défenſe du *Pentateuque Samaritain*, prouve que les exemplaires imprimés de la *Paraphraſe Chaldaïque* ſont corrompus, & marque les véritables ſentimens des Juifs par rapport au *Texte Hebreu*. On trouve de plus dans ce ſecond Volume une liſte raiſonnée de tous les Manuſcrits Hebreux qui ſont actuellement connus, avec un Catalogue particulier de cent & douze de ces Manuſcrits qui ſont conſervés à Oxford, à Cambridge, & dans le Muſée Britannique. Tel eſt le contenu de cette ſeconde Diſſertation. Elle fournit de nouvelles preuves des ſoins infatigables, & de l'immenſe

érudition de Monſr. KENNICOT, qui lui mériteront une place diſtinguée parmi ceux qui ont cultivé la Littérature Orientale avec le plus de ſuccès. Cet excellent ouvrage ſe débite chez *Rivington*, *Dodsley*, & *Griffiths* à *Londres*.

Un autre ſavant Théologien a travaillé dans le même genre. Son ouvrage a pour titre *Remarks upon ſéveral paſſages of Scripture &c.* c'eſt-à-dire, *Remarques ſur pluſieurs Paſſages de l'Ecriture Sainte, deſtinées à rectifier quelques erreurs qui ſe ſont gliſſées dans le Texte Hebreu tel qu'il eſt imprimé dans nos Bibles, à indiquer les fautes qui ſe trouvent dans les verſions, & à montrer le beſoin qu'on a d'une Traduction de la Bible plus correcte & plus intelligible, que celle qu'on a actuellement*, par MATTHEU PILKINGTON Prébendier de Lichfield. Chez *Whiſton* in 8.

Dans la Phyſique on ne marchoit autre fois qu'à la lueur des Hypothèſes, & actuellement on ne ſuit preſque plus que le flambeau de l'Expérience. C'eſt ainſi que les hommes ne tiennent en rien un juſte milieu. Si les Hypothèſes peuvent tromper, les Expériences peuvent éblouir, & l'obſervateur le plus induſtrieux a toujours beſoin d'un eſprit théoretique pour le garantir de l'erreur & pour diminuer ſur-tout la préſomption & la confiance, qui réſultent naturellement des rapports des ſens. Cette vérité, qui ſert de guide au vrai Phyſicien, n'a pas été peut-être toujours préſente à l'eſprit de l'ingénieux auteur de l'ouvrage ſuivant: *The Nature, Properties and Laws of motion of Fire diſcovered and demon-*

monstrated by observations and experiments. C'est-à-dire, *Dissertation Philosophique sur le Feu, dans laquelle la nature & les proprietés de cet Element, avec les Loix de mouvement qu'il suit, sont développées & demontrées par des observations & des expériences*, par GUILLAUME HILARY Docteur en Médecine, in 8. Chez *Davis* & *Reymers*. Notre Physicien commence où *Boerhaave* a fini ses recherches sur le Feu, & entreprend de suppléer à ce que ce grand homme a laissé d'imparfait sur cette matière. Le Philosophe de Leyde n'avoit pas établi les Loix de mouvement que suit le Feu, & M. HILARY se flatte d'avoir fait là-dessus les découvertes les plus intéressantes. Il croit avoir trouvé entr'autres par des expériences réiterées que certaines propriétés du feu, aussi bien que la manière dont il se meut & agit, sont tout à fait contraires aux loix de mouvement qui dirigent les effets de tous les autres corps. Cette nouveauté avec d'autres qui se trouvent dans ce petit livre, & l'air scientifique qui y régne, frapperont sans doute un grand nombre de lecteurs malgré son mauvais stile qui défigure les inventions les plus ingénieuses. Reste à savoir si le système de notre auteur ne paroîtra pas aux vrais Savans plus spécieux que solide, & plausible plutôt que démontré.

Il n'en sera pas ainsi de l'excellent ouvrage qui a paru il y a quelque tems chez *Nourse* sous ce titre. *Institutes of Experimental Chymistry* &c. c'est-à-dire, *Institutions de Chymie Expérimentale, où l'on tache de réduire cette branche de la Physique en système.* in 8. 2 vo-

volumes. Il n'y a qu'une voix ſur le mérite de cette production dont le fonds & la forme ſont également dignes d'éloge. Le Public en eſt redevable au ſavant anonyme qui a dévoilé les Secrets & les Fraudes de la Chymie & de la Pharmacie modernes dans un ouvrage dont nous rendîmes compte, lorſque la traduction en parut chez notre Libraire. (1)

Nous pouvons mettre enſemble les deux ouvrages ſuivans de JEAN TAYLOR Docteur en Théologie, & actuellement chef d'une Académie Presbyterienne en Angleterre.

An Examination of the Scheme of Morality advanced by Dr. Hutcheſon &c. c'eſt-à-dire, *Examen du Principe que le Dr. Hutcheſon a poſé comme le fondement de la Morale.* 8.

A Sketch of Moral Philoſophy &c. c'eſt-à-dire, *Ebauche de Philoſophie Morale, où l'on ſe propoſe de démontrer les principes de la Religion & de la vertu ſur un plan neuf, ſimple & naturel.* 8. Tout ce que nous dirons préſentement de ces deux brochures, qui ſe débitent chez *Waugh*, c'eſt que malgré les idées juſtes qui s'y trouvent par-ci par-là, elles décèlent un Auteur très-peu accoutumé à des diſcuſſions philoſophiques. Auſſi ce ſavant Docteur a-t-il paſſé ſa vie dans des études d'un tout autre genre. Il a compoſé entr'autres une excellente *Concordance Hebraïque & Angloiſe* en 2 vol. *in folio*, une Paraphraſe très-docte ſur l'*Epître aux Romains*, une Diſſertation profonde *ſur le Peché originel*, & une

(1) Voyez le Tome XI. de cette Bibliothèque, Partie II. p. 359.

une autre qu'on a trouvé un peu hérétique, *sur la satisfaction de Jesus-Christ*. Voilà la carrière dans la quelle M. TAYLOR s'eſt véritablement diſtingué & par ſon jugement & par ſon ſavoir. Il y a conſumé ſes beaux jours & donne actuellement ſes reſtes à la Philoſophie morale.

Les Sciences, pour intéreſſer dans un tems d'agitation & de trouble, ont été obligées ſouvent de tourner leurs regards vers un Pays qui eſt en même tems le ſujet & le théatre de la guerre, & cela nous a valu pluſieurs bons ouvrages ſur l'Amérique, parmi leſquels le ſuivant mérite une place, à certains égards. *The Natural and Civil Hiſtory of the French Dominions in North and South America, &c.* c'eſt-à-dire, *Hiſtoire Naturelle & Civile des Territoires que la France poſſède dans l'Amérique ſeptentrionale & méridionale, où l'on trouve une deſcription très-detaillée de leur climat, ſol, minéraux, végétaux, animaux, fabriques, commerce & des différentes langues qu'on y parle, comme auſſi de la Religion, du Gouvernement, du génie, caractères, mœurs & coutumes des Indiens & des autres habitans. Le tout accompagné des Cartes & des Plans de principaux endroits, gravés par* T. JEFFERYS, Géographe de S. A. Royale, Monſieur le Prince de Galles, in *folio*, chez *Jefferys*. C'eſt une compilation tirée de l'Hiſtoire de la Nouvelle France par le *P. Charlevoix*, de celle de la Louiſiane par *M. le Page du Pratz*, & de celle des Antilles par *Labat*. La partie de cet ouvrage qui embraſſe l'Hiſtoire Naturelle mérite les éloges du Public, parceque

les

les Auteurs François ont donné plus d'attention à cet objet, que les écrivains des autres nations. Mais ce qui fait le principal mérite de cette compilation, c'eſt l'exactitude qui règne dans les Cartes & les Plans dont elle eſt accompagnée. On voit bien que M. JEFFERYS a fait le Livre pour les Cartes, & non pas les Cartes pour le Livre.

Millar vient de mettre au jour le IV & V Volumes de la *Partie Moderne de l'Hiſtoire Univerſelle* in *folio*, & les Volumes XIV, XV, XVI, XVII, XVIII de l'Edition du même ouvrage in 8. Nous apprenons que la traduction Françoiſe en eſt fort avancée; & nous en attendons la publication pour faire connoître en même tems l'excellence de l'ouvrage & le mérite de la traduction.

Oſborn débite la troiſième Edition de *l'Hiſtoire de Londres, depuis ſa fondation juſqu'au tems préſent* en 2 Volumes *Folio*, par MAITLAND. Cette Edition eſt conſidérablement augmentée, mais on en vend les additions dans un volume à part pour faire plaiſir à ceux qui poſſèdent les Editions précédentes.

Le Libraire NEWBERRY, le plus infatigable abbréviateur de notre tems, qui donna il y a quelques années un petit cours des Sciences en 7 petits Volumes, exécute actuellement une entrepriſe intéreſſante, en publiant tous les mois pour l'uſage des Enfans quelques cahiers d'un ouvrage qui a pour titre *The World Diſplayed* or *a curious collection of voyages, &c.* c'eſt-à-dire, *Spectacle du Monde* ou *Recueil de Voyages tiré avec choix des écrivains de toutes les nations, dans lequel les conjectures*

&

& les interpolations des Editeurs ſuffiſans & des Traducteurs verbeux ſont retranchées, chaque relation abrégée avec clarté, & les diviſions & les limites des différens Royaumes, Etats &c. marqués avec la dernière préciſion. Le titre eſt un peu ſatyrique, mais la compilation eſt bonne.

On trouve chez le même Libraire un très-petit ouvrage qui réunit l'agréable & l'utile; en voici le titre: *an account of the Conſtitution and preſent ſtate of Great Britain, &c.* c'eſt-à-dire, *Deſcription de la conſtitution & de l'état préſent de la Grande-Bretagne, comme auſſi de ſon Commerce, de ſa Politique, de ſes Intérêts relativement aux autres nations; & des principales raretés qui ſe trouvent dans la Grande-Bretagne & dans l'Irlande.*

Parmi les Magazins & Journaux périodiques, qui fourmillent à Londres & dont le nombre augmente de jour en jour d'une façon ſi étonnante, il faut diſtinguer celui qui a pour titre *The Britiſh Magazine*, c'eſt-à-dire, *Le Magazin Britannique*, par T. SMOLLET, Docteur en Médecine. M. SMOLLET, déjà connu par ſon Hiſtoire d'Angleterre, s'eſt aſſocié pluſieurs hommes de Lettres & de goût pour l'aider dans cet ouvrage. Il paroît chez *Payne* tous les mois depuis le commencement de cette année, & ſon grand mérite conſiſte dans les pièces originales qui s'y trouvent.

La Réputation diſtinguée que le Docteur BIRCH s'eſt acquiſe à ſi juſte titre dans la République des Lettres, & les applaudiſſemens particuliers qu'il a reçus dans la carrière de

la Biographie, attireront ſans doute l'attention des curieux à l'ouvrage ſuivant dont le ſujet d'ailleurs eſt ſi peu connu, ſi intéreſſant & ſi bien traité: *The Life of Henry Prince of Wales, &c.* c'eſt-à-dire, *La Vie de Henri Prince de Galles, fils aîné de Jaques I. tirée principalement des Papiers de ce Prince, & d'autres MSS. juſqu'ici inconnus au Public*, par THOMAS BIRCH Docteur en Théologie, & Secretaire de la Société Royale. Chez *Millar*, in 8.

Les Connoiſſeurs font auſſi grand cas de l'ouvrage élégant qui paroît chez *Dodſley* ſous ce titre: *an Inquiry into the Beauties of Painting*, c'eſt-à-dire, *Recherches ſur les diverſes beautés de la Peinture, & ſur les mérites des plus célèbres Peintres, ſoit anciens ſoit modernes*, par DANIEL WEBB, Ecuyer, in 8.

On en fait moins de celui-ci, *Critical Diſſertations on the Iliad of Homer*, c'eſt-à-dire, *Diſſertations Critiques ſur l'Iliade*, par R. KEDDINGTON Docteur en Théologie, in 8. Chez *Hawkins*. Ce Docteur en Théologie, qui regarde Homère comme le premier & le meilleur *des Poëtes Divins*, & qui confidère tous ceux qui ne penſent pas de la ſorte, comme des *Impies* & des *Pyrrhoniens*, a fait ici un aſſez mauvais livre. Ce n'eſt pourtant pas un livre ſans érudition; le ſavoir au contraire y abonde, mais le jugement & le goût ne s'y trouvent guère. Un Enthouſiaſme effréné pour le chantre de la Grèce, des obſervations critiques ſur un grand nombre de mots, & de ſyllabes, obſervations que des Pédagogues liront avec emphaſe à leurs écoliers baillans, & qui auroient trouvé des admi-

admirateurs dans ces cercles où les Savans ſe nourriſſoient des mots, & non des choſes, voilà ce que l'on trouve de plus eſſentiel dans les Diſſertations du Docteur KADDINGTON.

On propoſe de publier inceſſamment par voye de ſouſcription, *The Ruins of the Emperor Diocletians Palace at Spalatro in Dalmatia*, c'eſt-à-dire, *Les Ruines du Palais qui fut bâti par l'Empereur Diocletien à Spalatro dans la Dalmatie.* Soixante Planches *in Folio* gravées par les plus grands maîtres, compoſeront cet ouvrage, où l'on trouvera des vues perſpectives de la ville de Spalatro, du Palais & des lieux circonvoiſins, comme auſſi les plans, élevations, ſections, & bas-reliefs de ce ſuperbe édifice. Le tout accompagné d'une Introduction qui renferme une deſcription du Plan général de ce Palais, & de la façon dont les Anciens arrangeoient leurs appartemens, avec pluſieurs obſervations ſur la manière qui règne dans leur architecture. L'Auteur de ce bel ouvrage eſt ROBERT ADAM, Architecte, Membre de l'Académie de St. Luc à Rome, de l'Inſtitut de Bologne, & de l'Académie Impériale des Arts à Florence. Ceux qui ont acquis les *Ruines* de *Palmyre* & de *Balbec*, qui répondirent ſi bien à ce que le Public attendoit de leur très-ingénieux Editeur, ſeront encouragés à ſouſcrire actuellement une Guinée & demie pour celles que nous annonçons, & à payer la même ſomme en recevant l'ouvrage. On voit des Echantillons de la gravure chez *Millar*, *Wilſon* & *Dodſley*, qui ſont authoriſés à recevoir des ſouſcriptions.

GLASGOW. Le Libraire *Foulis* vient de publier in 12. *Essays read to a Literary Society*, &c. c'eſt-à-dire, *Diſſertations qui ont été lues à une Société Littéraire qui s'aſſemble toutes les ſemaines à Glaſgow.* Ces Diſſertations ſortent de la plume élégante de M. Moor, Profeſſeur en langue Grecque dans l'Univerſité de Glaſgow, & le principal des ſavans Editeurs qui ont publié la magnifique édition d'Homère en 4 volumes in Folio, dont nous avons parlé dans le tems qu'elle parut. Ces Diſſertations, qui ſont au nombre de trois, préſentent le mêlange le plus heureux d'érudition & de goût, dirigés tous les deux par un Eſprit vraiment Philoſophique. La premiére a pour ſujet l'Influence de la Philoſophie ſur les Beaux-Arts, la ſeconde renferme une analyſe de la compoſition du Tableau qu'on voit dans le Dialogue de Cebès, & la troiſiéme roule ſur la maniére d'écrire l'Hiſtoire.

On vient d'immortaliſer à Londres la conquête de QUEBEC par un médaillon dont l'élégante ſimplicité fait honneur au goût & à la modeſtie de ceux qui en ont conçu & exécuté le deſſein. Il eſt d'un pouce & demi de diamètre & du poids d'une once 3 drachmes & 10 grains, en argent.

D'un côté s'y voit *la tête d'une femme coiffée en cheveux* qu'orne un ſimple Diadême, & ſur le viſage de laquelle ſont peintes la ſérénité & la joie avec cette Légende au-deſſus BRITANNIA. Au-deſſous de la tête eſt une *couronne de Laurier* traverſée par un *ſigne Militaire* & par un *Trident*, qui s'y croiſent & s'élèvent en ſautoir, le premier à droite & le ſecond à gauche de la tête même.

Sous

Sous le ſigne Militaire ſurmonté d'un *Lion Britannique* eſt le nom du Général WOLFE, & ſous le Trident, ſymbole ordinaire du Dieu de la Mer, eſt celui de l'Amiral SAUNDERS. Au Revers tout annonce une victoire remportée par terre & par mer. On y voit un *Trophée* compoſé d'armes offenſives & défenſives, entr'autres d'un *Bouclier* dans l'intérieur duquel s'apperçoivent deux *fleurs de lis*. Au pied de ce Trophée, contre lequel eſt adoſſée *la proue d'un vaiſſeau*, ſe trouve un *captif* aſſis dans une attitude pénible, les mains liées derrière le dos, & attachées au tronc qui porte les dépouilles de l'ennemi vaincu. Devant lui eſt une *Victoire* ailée qui de la main gauche porte une *palme* & de la droite paroît prête à poſer une *couronne de lauriers* ſur le caſque du Trophée. Tout-alentour ſe lit cette Légende QUEBEC TAKEN MDCCLIX, c'eſt-à-dire, QUEBEC PRIS 1759. L'Exergue ne porte que ces Lettres SOC. R. A. C. c'eſt-à-dire, apparemment, *Societas Publica Antiquariorum Cudit*, ou, *la Société Publique des Antiquaires l'a fait frapper.*

IRLANDE.

DUBLIN. Les Libraires *G.* & *A. Ewing* viennent de donner une très-jolie Edition de l'excellente *Hiſtoire d'Ecoſſe* de *M. Robertſon*; en 2 Volumes 8. Cette Edition ne cède en rien à celle de Londres, ni pour la beauté du caractère, ni pour celle du papier; il n'y a que le format & le prix qui les diſtinguent. Celle de l'Irlande ſe vend au-

dessous de la moitié de ce que coute l'Edition de Londres.

Les principaux Libraires de cette Ville viennent de contrefaire in 8. les I, II & III Volumes *de la Partie moderne de l'Histoire Universelle*, dont ils feront paroître la suite aussi promptement qu'il sera possible. Il est assez singulier qu'il n'y ait ni *Préface*, ni Avertissement quelconque à la tête de ce grand ouvrage, pour montrer le plan que les Auteurs ont suivi en le composant. Les Editeurs de Londres publièrent il y a quelques années un Programme où cela se trouve, mais ils ont négligé mal-à propos, aussi bien que les Editeurs de Dublin, de mettre ce Programme à la tête de l'ouvrage.

ITALIE.

ROME. On prépare ici une Edition d'*Anacreon*, in 8. qui égalera en beauté celle de l'Horace de Londres, du Taſſe de Venise & de l'Arioſte de Paris.

Le XVIII. Volume de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du P. Orsi eſt ſorti de deſſous les preſſes des frères Pagliarini. C'eſt un in 8. d'environ 500 pages. Il ne s'étend que de l'an 503 à l'an 554.

M. ANTONELLI, Prélat très-ſavant dans les langues Orientales, vient de donner les Diſcours de S. Jaques de Niſibe ſous ce titre: *S. Patris noſtri* JACOBI *Epiſcopi Niſibeni Sermones cum Præfatione, Adnotationibus & Diſſertatione de Aſcetis*, in Fol. Ces Diſcours au nombre de 18. ſont traduits de la langue

Armé-

Arménienne & particulierement imprimés. Nisibe colonie des Romains fut cédée aux Perses, par l'Empereur Jovinien. S. Jaques y fleurissoit dans le IV siècle, du tems du premier Concile de Nicée auquel il assista. Bien des gens doutoient de l'existence de ses Ecrits.

VENISE. Le premier Volume de la nouvelle collection des Conciles du Pere MANSI paroit chez *Zatta*. Cet important ouvrage, enrichi sous la protection de M. le Cardinal *Passionei* de diverses pièces Manuscrites & principalement tirées de la Bibliothèque du Vatican, sera de XXX Volumes in Folio. Le Libraire compte de le publier dans le terme de dix ans, & c'est par souscription qu'il l'imprime.

Le même *Zatta* donne en 2 Vol. in Folio, par la même voye, *Museum Mazzuchellianum, seu numismata virorum doctrina præstantium, quæ apud* C. MAZZUCHELLUM *Brixiæ servantur; Commentario illustrata, &c.* Quand le second Volume paroîtra l'on aura dans ce magnifique Recueil une Histoire Métallique d'environ 1200 hommes illustres, Gens de Lettres & Artistes de tout ordre, ce qui présentera 2400 pièces de gravure. Les Explications pour chaque planche sont de M. l'Abbé Antoine des Comtes de GAJETAN. Il les a composées en Latin. On les trouve dans une colonne & vis-à-vis la traduction Italienne, aussi d'une main très-respectable. Chaque Volume reviendra aux Souscripteurs 66 Livres de Venise.

BRESCIA. Pendant que l'Ouvrage dont nous venons de parler s'imprime à Venise,

M. le Comte MAZZUCHELLI continue de publier ici, sa Bibliothèque des Ecrivains d'Italie, où il étale une érudition immense & assure à la postérité une connoissance détaillée des Auteurs Italiens qui se sont fait connoître dans la République des Lettres. Le troisième Tome de cette excellente Bibliothèque paroît actuellement sous ce titre *Gli Scrittori d'Italia, cioè Notizie Storiche & Critiche, intorno alle vite, e a gli scritti de i Letterati Italiani, &c.*

PISE. Les Institutes de Justinien déjà si souvent & si doctement commentés, n'ont eu jusqu'ici aucun Commentateur qu'on ait annoncé plus avantageusement au public & qui soit mieux accueilli des Jurisconsultes qu'un Professeur de cette Université dont les *Giovanelli* impriment l'Ouvrage. Le premier Tome en a vu le jour in 4. sous ce titre: *Leopoldi Andreæ Guadagni J. C. Florentini & in Pisano Lyceo Pandectarum Professoris ordinarii Institutionum Juris Civilis Lib. I. Accedunt ejusdem auctoris adnotationes, in quibus principia Juris naturæ & gentium, Juris civilis origines, rationes, progressus, Græca Latinaque veterum Scriptorum loca ordine illustrantur ususque forensis indicatur.*

La traduction du *Charton* de l'Edition du célèbre *d'Orville*, & qui a pour Auteur M. *J. J. Reiske*, vient de trouver un Critique savant & sévère qui l'accuse de quelque chose de plus que de n'être pas assez exacte. C'est le sujet d'un Ecrit intitulé *Lettera*, &c. c'est-à-dire, *Lettre de M.* P. C. ANTONIOLI *Professeur dans l'Université de Padoue, à M.*

Pezel-

Perelli, *Aſtronome dans la même Univerſité, ſur la verſion Latine de Chariton d'Aphrodiſée faite par le célèbre J. J. Reiske, & publiée à Amſterdam en* 1750.

Les *Giovanelli* ont achevé l'impreſſion d'un ouvrage intéreſſant ſur les monnoyes, dont la première partie vit le jour à Veniſe en 1714. Les trois parties comprennent tout ce qu'on en a de plus curieux ſur cette matière par rapport à l'Italie juſqu'au XVII ſiècle. On en eſt redevable au Comte CARLI-RUBBI de de l'ordre militaire de St. Maurice & de St. Lazare.

SIENNE. On trouve chez Bandi, *Della Pazzia, &c.* c'eſt-à-dire, *Diſſertation ſur la Folie, avec deux Oraiſons Académiques ſur l'électricité medicale & quelques gueriſons qu'elle a opérées par Mr.* PIERRE CORNACHINI *Philoſophe & Médecin de Sienne*, 4. *pag.* 119. L'Auteur définit la folie *un dérangement total ou partial de l'imagination qui empêche l'ame de connoître clairement & de ſe déterminer librement.*

SUISSE.

BERNE. Un anonyme vient d'attaquer, dans une brochure de deux feuilles, la vérité de l'Hiſtoire de *Guillaume Tell* ſi fameuſe dans les Annales de la Suiſſe. Cette pièce ne demeurera pas long-tems ſans réfutation.

Il paroît une nouvelle Edition de la traduction des poëſies de M. DE HALLER avec celles de quelques pièces de Meſſieurs HAGUEDORN & WIELAND, 2 vol. in 12.

On attend inceſſamment le premier tome

du Catalogue raisonné des MSS. de la Bibliothèque de Berne, dressé par M. STEIGER DE BALLAIGUES qui en est le digne Gardien.

M. KOLLER prépare la notice d'un MSS. Ethiopique de cette même Bibliothèque.

La Société œconomique nouvellement établie à Berne a adjugé les prix à deux pièces envoyées au concours pour la question proposée l'année 1759. Messieurs *J. F. Stapfer* Diacre à Diesbach, & *Jean Bertrand* Pasteur à Orbe ont obtenu ces prix. M. le Marquis de *Mirabeau*, & M. *Seigneux de Correvon* ont été remerciés des pièces qu'ils avoient aussi adressées. On les a aggregés à la Société. Le premier volume du *Journal Oeconomique* de cette Société paroîtra en Mars. Il y aura chaque année 4 volumes en François & autant en Allemand.

LAUSANNE. M. *Bousquet* vient de réimprimer le Recueil de diverses pièces sur la Religion & la Philosophie par M. *Leibnitz*, *Clarke* & *Newton*, &c. 2 Vol. in 12. Il a sous presse la *Theodicée* de *Leibnitz*, les Lettres de *Frapaolo*, les Oeuvres de *Binkershoek*.

NEUFCHATEL. On vient d'imprimer ici *Mélanges de Littérature, de Morale & de Politique, par M. de* VATTEL. C'est un Recueil de petites pièces fort intéressantes. Dialogue entre *Pierre le Grand* & *Charles XII*, sur la gloire des Conquérans. Dialogue sur quelques parties essentielles de l'administration publique. Considérations générales sur l'Oeconomie publique. Les Bœufs allégorie. Eloge de la frivolité. Réflexions sur le Discours de M.

J.

J. J. *Rouſſeau*, touchant l'origine de l'inégalité des hommes. Diſcours de Cyrus à ſes Enfans à l'heure de ſa mort, traduit du Grec de Xenophon. Lettre du Philoſophe Chion à ſon Père, traduite du grec. Ces pièces forment un petit volume de 110 pages. 8.

BASLE. *Extrait d'une Lettre d'un Savant de cette Ville.* „On a remarqué ici, que les Nouvelles Littéraires de notre Ville manquent „entièrement dans la Bibliothèque des Sciences & des Beaux-Arts. Etant depuis trois „ſiècles le ſiége d'une des plus célèbres Univerſités de l'Europe, elle n'en eſt pas tout à „fait ſtérile. On y voit au contraire de tems „en tems des Pièces imprimées, qui ne méritent pas d'être inconnues au Public. Tels „ſont par exemple les *Acta Phyſico-Medica*, „de la Société des Savans de Baſle, entre leſquels ſe trouvent Meſſ. *Jean Rodolphe* & „*Frederic* ZWINGER, frères, tous deux très-„habiles Médecins, Mr. *Daniel* BERNOULLI, „fameux Mathématicien & Phyſicien. On en „a déjà 4 Volumes in 4. dont le dernier ne „fait que paroître chez Mr. *Jean Rodolphe* „*Imhof*.

„Ceux qui étudient en Théologie ſe ſervent „avec beaucoup d'utilité du petit Livre ſuivant: *Jac. Chriſtophori* BECKII, *SS. Th. D. & Prof. Fundamenta Theologiæ naturalis & revelatæ.* 8. *Baſileæ Typis Emanuelis Thurneyſen*, 1757. pagg. 168. On y trouve après les Prolégomènes *de Variis Methodis Theologiam tradendi*, un Abrégé de la Théologie naturelle, les Preuves de la Révélation, la Vérité, la Divinité, le Canon de l'Ecriture S. Cet Ouvrage doit

„ſon origine aux Leçons de l'Auteur qui, à „l'exemple de la plûpart des Profeſſeurs des au„tres Académies, a mis par écrit le ſommaire de „ſes Diſcours, qu'il adreſſe à ſes Auditeurs. „On attend de lui un Abrégé de la Théolo„gie révélée, écrit avec la même préciſion & „modération, qu'on remarque dans les *Fon*„*damenta*.

„L'Univerſité de Baſle célébrera au mois d'A„vril prochain ſon troiſième Jubilé avec les Cé„rémonies ordinaires. Mr. le Recteur *Jean Ro*„*dolphe* THURNEYSEN, Prof. en Droit & Syndic „de la République, vient de l'annoncer par un „Programme imprimé au commencement de „cette année. Mr. le Prof. *Werenfels*, prononcera „quelques jours après ſon Diſcours latin ſur la „Vie & les mérites du célèbre *Jean Louis* FREY, „Docteur & Prof. en Théol. qui mourut le „28. Février de l'année paſſée. Ce Diſcours „ſera imprimé, &, outre les particularités, „qui regardent la Perſonne du Défunt, il „formera en même tems le Public de la Fon„dation, qu'il a faite pour l'avancement de l'E„tude de la Théologie, & ſur-tout des Lan„gues Orientales, ayant nommé le même Mr. „*Beck*, pour être le premier Répétteur de „cette Fondation. En conſéquence de cette „nomination Mr. *Beck* a pris le titre de *Re*„*ctor Inſtituti Freyſii Gymnaſii*, parce que Mr. „*Frey* a fait cette fondation ſuivant des Con„ventions qu'il avoit arrêtées avec ſon Ami „& Collègue, de ſavant *Jean Gaymann*, Doct. „& Prof. en Théologie. Celui-ci mourut en „1744. & laiſſa une partie de ſon bien pour „cet uſage. Mr. *Frey* y ajoûta une Maiſon „pour la demeure du Lecteur, avec ſa

„Biblio-

„Bibliothèque qui eſt fort conſidérable. Le „Public doit lui en avoir toute l'obligation, „qu'une fondation de cette nature mérite.

„On a perdu ici un célèbre Mathématicien, NICOLAS BERNOULLI, Prof. en Droit, „qui mourut à la fin du Novembre de l'année „paſſée dans l'âge de 73. ans."

LAUZANNE. Le ſecond volume de la Phyſiologie de l'illuſtre M. DE HALLER a vu le jour.

On imprime ici par ſouſcription *l'Hiſtoire des troubles des Cevennes ou de la guerre des Camiſars ſous le règne de Louis le Grand, tirée de Manuſcrits ſecrets & authentiques, & des obſervations faites ſur les lieux mêmes, avec une Carte des Cevennes.* 3 *vol. in* 12. *par l'Auteur du Patriote François & Impartial.* Voici le proſpectus de cet ouvrage intéreſſant. Il importe qu'il ſoit connu, & qu'on facilite à la vérité les moyens d'impoſer ſilence au menſonge & à la calomnie, appuis ordinaires de l'intolérance & de la perſécution.

„L'Auteur du *Patriote François & Impartial* „entreprend de publier l'*Hiſtoire de la Guerre* „*des Camiſars*. Il eſpère que le Public fera un „accueil d'autant plus favorable à ſon travail, „que cette Hiſtoire ne ſe trouve juſques ici, „que dans des Relations imparfaites, ouvrage „de la partialité & de la fiction. Les unes ont „exagéré à l'excès ce qui pouvoit rendre les „Camiſars odieux & ont mis ſur leur compte „des évènemens auxquels ils n'eurent aucune „part. Et d'autres pour juſtifier ces mécon„tens, imaginèrent une ſorte d'hommes qui „n'ont jamais exiſté.

C'eſt

„ C'eſt ſur de meilleurs Mémoires & avec „ plus d'amour pour la vérité, qu'a travaillé „ l'Auteur du Patriote. Non ſeulement il s'eſt „ procuré tout ce qui a été imprimé ſur ces „ matières, & a ramaſſé avec beaucoup de peine & à grands fraix un nombre très-conſidérable de Journaux & de Mémoires manuſcrits, dreſſés ſur les lieux, tant par des Catholiques que par des Proteſtans, à meſure „ que les choſes arrivoient: mais de plus il a eu ſoin dès l'an 1713. de ſe tranſporter dans „ tous les lieux où les faits ſont arrivés; d'y „ aſſembler en différentes occaſions nombre de „ perſonnes éclairées, toutes témoins ou mo„ teurs des évènemens; de les conſulter avec „ toute l'attention & l'exactitude imaginables; „ de les entendre contradictoirement, & de „ comparer enſuite toutes ces relations.

„ Cet Ouvrage qui commence à l'année 1702 „ ne finit qu'en 1711. On y trouvera nombre „ de faits inconnus juſques ici, mais fondés ſur „ les pièces les plus authentiques, ſur-tout par „ rapport aux Négociations des Puiſſances étrangères, qui penſèrent ſur la fin à tirer „ quelque parti de ce ſoulèvement.

„ Les Mémoires d'où les faits ſont tirés, ſeront fidelement cités en marge, en particulier deux Ouvrages auſſi peu connus que curieux & intéreſſans. L'Hiſtoire manuſcrite de M. DE LA BEAUME, Conſeiller au Préſidial de *Nîmes*, & qui a été depoſée dans une ſalle de la Bibliothéque; & les Mémoires manuſcrits du Baron d'AYGALIERS, qui par ordre de la Cour eut tant de part à la reddition des Camiſars, ſous les auſpices du Maréchal de VILLARS.

„ Outre

„Outre ces Mémoires on a fait uſage de di„verſes Relations compoſées par pluſieurs Ca„miſars diſtingués parmi eux.

„D'un recueil d'environ 300 Lettres origi„nales de divers Miniſtres & Ambaſſadeurs de „la Grande-Bretagne & de Etats-Généraux, „tels que *Marlborough*, *Godolphin*, *Stanian*, „*Wandermeer* &c.

„Enfin des Réſolutions des Etats-Généraux, „ſouvent en original.

„Cette Hiſtoire eſt accompagnée d'un grand „nombre de Notes, la plupart deſtinées à re„lever les bevues les plus groſſières des Au„teurs qui ont travaillé ſur ce ſoulevement.

„Le format ſera conforme à celui-ci, & on „ne négligera rien pour la beauté de l'Edi„tion: On y joindra auſſi une Table des Ma„tières, & une Carte très-détaillée des lieux „qui ſervirent de Théatre à la guerre des Ca„miſars; & dont on ne ſauroit ſe paſſer pour „l'intelligence de cette hiſtoire.

„En recevant le premier Volume qui paroî„tra dans le courant du mois d'Avril de cette „année 1760. ceux qui auront ſouſcrit payeront „deux livres dix ſols argent de France.

„Et en recevant les deux derniers & la Car„te au mois de Juillet prochain, on payera „une livre dix ſols.

„Le prix de l'ouvrage pour ceux qui n'au„ront pas ſouſcrit ſera de ſix Livres même „monnoie.

„On peut ſouſcrire à Amſterdam, chez M. „M. Rey.

ALLE-

ALLEMAGNE.

LEIPSICK. Le bruit des armes n'effraye plus les Muſes. Il n'y a pas long-tems qu'au milieu d'un Camp elles inſpirèrent à un Officier du Roi de Pruſſe, le charmant Poëme de *Oſſides & Paribis*; & voici qu'à préſent Mr. PHILIPPI Auditeur du Régiment de Finck au ſervice du même Monarque, date du *Camp de Saxendorff près de Bamberg*, un Ouvrage de Politique ſur les moyens d'aggrandir & d'améliorer les Etats.

Dans une courte Préface l'Auteur déclare que ce qui l'a le plus animé à continuer de cultiver les Lettres ſous les yeux même de Mars & de Bellonne, c'eſt l'exemple de ſon Auguſte Maître qui dans le cours de cette Guerre a publié le *ſupplément* aux *Mémoires de Brandebourg*, ce que nous remarquons d'autant plus volontiers qu'il paroît de-là qu'on ne doute point en Pruſſe que ce ſupplément ne vienne de la même plume que les Mémoires. L'Ouvrage de Mr. PHILIPPI eſt compoſé de XIII. Chapitres dont voici les Titres: *Le Prince*; *le Miniſtre d'Etat*; *la Population*; *les Armées*; *la Liberté de Conſcience*; *la Liberté dans la Vie Civile*; *le Commerce*; *les Impôts*; *le maintien de la Juſtice*; *les Ecoles*; *la Police*; *les Finances*. Tous ces ſujets ſont traités un peu ſuperficiellement, à la vérité, mais toujours d'une manière intéreſſante, par le grand nombre d'exemples & de traits hiſtoriques que l'Auteur a recueillis. Il invite au reſte, ceux d'entre ſes Lecteurs qui ſont en état de juger de ſon travail, à lui communiquer leurs re-

mar-

marques & à l'avenir des fautes qui pourroient lui être échappées. *J'aime à apprendre*, dit-il, *& j'ai sans comparaison plus de joie de la découverte d'une vérité que de la possession de quatre-vingt-dix-neuf inutiles vérités*; quelques-unes à la *Théologie* ne trouvera pas étrange que j'appelle cette joie *angélique*. Ce Livre forme un Volume *in* 8. de 372 pages, & se vend ici & à Francfort sous ce titre: *Der Vergnügsterte Staat* von JOHANN ALBRECHT FABRICIUS &c. *Non cuivis lectori auditorive placebo: Lector & auditor nec mihi quisquis placet*, Owenus.

La Veuve Grund & *A. H. Holle* débitent ici & à *Hambourg*, avec le plus grand succès *Zuverlæssige Geschichte Carl des Zwölften* &c. c'est-à-dire, *Histoire de* CHARLES XII. *Roi de Suède pendant son séjour en Turquie, traduite du François des Lettres Manuscrites de Mr.* FREDERIC RENNET DE FABRICE, *pour lors Envoyé du Duc & Administrateur de Holstein auprès du Roi à Bender. Avec plusieurs Anecdotes touchant l'Histoire & le caractère du Monarque Suédois.* 1759. *in* 8. pp. 430. Après tant d'Histoires du Héros du Nord, on lira encore avec plaisir celle dont nous venons de donner le titre, ou plutôt on la préférera de beaucoup à toutes les autres dans ce qui concerne les aventures de Charles XII. à Bender. Mr. DE FABRICE Auteur de ces Lettres étoit lui-même à Bender avec ce Monarque, dont il étoit particulièrement aimé à cause de sa droiture, de son esprit & de son enjouement. Aussi les Lettres qu'il écrivoit au Duc de Holstein son Maître sont-elles pleines d'une

ne multitude de particularités qui ont été inconnues à Meſſieurs *de Voltaire*, *la Mottraye*, *Nordberg*, & à tous les autres Auteurs qui nous ont parlé du ſéjour du Roi en Turquie. Tous ces Hiſtoriens font mention de Mr. DE FABRICE & de la grande confiance que Charles XII. avoit en lui, mais ils n'ont pas eu le bonheur de voir ſes Lettres, à l'exception de deux ſeulement qui ſe trouvent dans les Voyages de *la Mottraye*, & qui avoient été communiquées à ce dernier par Mr. DE FABRICE lui-même. Toutes les autres qu'on nous donne aujourd'hui n'avoient jamais été imprimées, mais aſſurément elles méritoient bien de l'être, & l'on doit ſavoir beaucoup de gré aux Editeurs du beau préſent qu'ils font au Public. Ils ne trouvent pas à propos de nous apprendre comment ces Lettres leur ſont parvenues, mais ils aſſurent que le Manuſcrit François eſt authentique, ils ajoutent même qu'il eſt très-proprement écrit & que ſi quelqu'un vouloit s'en accommoder pour prévenir que d'une Traduction Allemande, on n'en faſſe une nouvelle en François, il n'auroit qu'à s'addreſſer aux Libraires que nous avons nommés à la tête de cet Article.

Le Libraire *Lank*, vient de publier une nouvelle Edition du Dictionnaire Flamand-Allemand, & Allemand-Flamand de MATTHIAS KRAMER : *Het nieuw Neder-Hoogduitſch, en Hoog-Nederduitſch Woordenboek* 1759. Quoique cette Edition ne ſoit qu'*in* 8. elle eſt de beaucoup préférable à la précédente *in folio*. Mr. le Profeſſeur Titius, Editeur de la nouvelle

l'a

l'a augmentée de plusieurs milliers de mots qui ne se trouvent pas dans l'ancienne; elle est mieux imprimée & de moitié moins chère.

Mr. le Conseiller GEBAUER, qui s'est fait tant de réputation par divers Ouvrages, surtout historiques, continue toujours malgré son grand âge à travailler utilement pour le Public. Sa nouvelle *Histoire du Portugal*, qui paroît depuis peu chez *Fritsch*, est très-estimée, & fait souhaiter qu'il puisse mettre la dernière main à celle d'*Espagne* qui l'occupe actuellement. L'Histoire du Portugal est écrite en Allemand & forme un Volume *in* 4.

Le même Libraire débite avec beaucoup de succès un nouvel Ouvrage dont le célèbre Mr. GOTTSCHED vient d'enrichir encore la République des Lettres: *Handlexicon*, *&c.* c'est-à-dire, *Manuel Lexique ou Dictionnaire portatif des Sciences & des Beaux-Arts* 1760 in 8. Ce Dictionnaire est très-bien fait & contient une infinité de choses. Le savant Auteur y a fait entrer non seulement l'Architecture, l'Eloquence, la Poësie, le Peinture, la Sculpture & la Musique, mais encore les Antiquités Grecques & Romaines, la Mythologie & l'Iconologie. On y trouve même quantité de particularités historiques & d'anecdotes qui rendent ce bon ouvrage aussi amusant qu'utile.

TORGAU. Mr. *F. E. Schwartz* vient de faire imprimer ici chez *Rüdeln* une Dissertation intéressante & très-bien écrite, sous ce titre: *de resurrectione Jobi exercitatio critica.* in 4. Le savant Auteur croit que les Saints qui ressuscitèrent lors de la mort de *Jesus-Christ* (1), étoient

(1) *Matth.* 27: 52.

étoient des Prophètes de l'Ancien Teſtament, & particuliérement Job, duquel il eſt dit dans la Bible des LXX. qu'*il doit reſſuſciter avec ceux que le Seigneur reſſuſcitera* (2). Ces paroles qui ne ſe trouvent pas dans l'Hébreu, ont apparemment été inférées par quelque Juif dès avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Pluſieurs Pères de l'Egliſe ont auſſi cru que Job fut du nombre des reſſuſcités dont S. Matthieu parle, & ce qui rend leur ſentiment très-vraiſemblable, c'eſt le verſet *onzième* du *Chap.* V. de S. Jaques, ſur-tout ſi l'on ſuit la Verſion Syriaque qui porte: *Vous avez appris quelle a été la patience de Job, & vous avez vu ce que le Seigneur lui a fait tout-nouvellement, car le Seigneur eſt miſéricordieux & plein de compaſſion.* L'Interprète Syriaque vivoit dans le premier ou dans le ſecond ſiècle, & ſa verſion donne tout lieu de penſer que dès ſon tems on croyoit généralement la réſurrection de Job.

JENE. Il y a beaucoup d'érudition & de bonne critique dans le ſecond volume des Diſſertations ſur les Actes des Apôtres, que Mr. le Profeſſeur WALCH vient de publier: Jo. ERN. IMMAN. WALCHII, *Phil. D. & P. P. O. in Academia Jenenſi, Diſſertationes in Acta Apoſtolorum, quibus multa antiquitatis ſacræ & profanæ capita explicantur atque illuſtrantur. Apud* J. F. Schillium 1759 *in* 4.

BERLIN. On trouve ici, à *Stettin* & à *Leipſick*, le Recueil des *Ouvrages badins & ſatyriques* du célèbre Mr. DE JUSTI. Le Libraire *Rudiger*, qui imprime cette excellente Collection

(2) *Job* 42: 17.

lection, en a déjà publié deux volumes *in* 8. Le troisième & dernier paroîtra dans quelques mois. Peu d'Ouvrages Allemands mériteroient plus d'être traduits en François.

En voici un autre qui ne fait pas moins d'honneur à l'Allemagne, & dont une bonne Traduction ne sauroit manquer de plaire aux gens de goût; ce sont les Fables de Mr. GOTTHOLD EPHRAIM LESSING, imprimées ici par C. F. Voss. 1759. un vol. *in* 8. de 240 pp. Quoique Mr. LESSING soit un excellent Poëte, il a écrit ces Fables en prose, parce qu'il a craint que la contrainte de la mesure & de la rime, ne nuisît quelquefois à cette précision & à cette élégante brièveté, qui selon lui sont essentielles à la Fable. Il expose ses idées là-dessus & sur tous les autres caractères de l'Apologue, dans quelques Discours qui nous ont paru d'une grande beauté. Pour ce qui est de ses Fables mêmes, on pourra juger des autres par celles que nous allons traduire.

Le Lion & le Lièvre.

Un Lion s'amusoit quelquefois à s'entretenir avec un Lièvre. Est-il donc vrai, lui demanda un jour le Lièvre, que vous autres Lions vous prenez la fuite au chant d'un misérable Coq? Rien de plus vrai, répondit le Lion, & c'est une remarque générale que les animaux les plus grands & les plus nobles ont toujours quelque petite foiblesse. Tu peux par exemple avoir ouï dire que l'Elephant se trouble & frémit quand il entend grogner un cochon. Tout de bon? interrompit le Lièvre. Ah!

Ah! je comprends à préſent pourquoi nous autres Lièvres nous avons une ſi terrible crainte des Chiens.

Hercule.

Lors qu'Hercule fut reçu dans le Ciel, la première Divinité qu'il ſalua ce fut Junon. Tous les Dieux & Junon même s'en étonnèrent. Hé quoi! lui cria-t-on, c'eſt pour votre ennemie que ſont vos premières attentions! Pour elle même, répondit Hercule. Ce ſont ſes perſécutions qui ont donné lieu aux travaux par leſquels j'ai mérité le Ciel. Tout l'Olympe applaudit à la reponſe du nouveau Dieu, & la haine de Junon fut déſarmée.

Le Corbeau & le Renard.

Un Corbeau emportoit une pièce d'une viande empoiſonnée que le Jardinier irrité deſtinoit aux chats de ſon voiſin. Au moment que le Corbeau alloit dévorer ſa proye ſur un vieux chêne, un Renard s'approcha & lui dit: Je vous ſalue, Oiſeau de Jupiter, ſoyez le bien-venu. Pour qui me prends-tu? lui demanda le Corbeau. Pour qui je vous prends! Eh! n'êtes-vous pas cette Aigle magnanime qui de la Droite de Jupiter deſcend journellement ſur ce Chêne pour nourrir le pauvre Corbeau? Pourquoi vous déguiſer? Ne vois-je pas dans vos ſerres victorieuſes le préſent que votre Dieu continue à m'envoyer par votre moyen? Le Corbeau étonné ne ſe ſentoit pas de joye d'être pris pour une Aigle. Il

ne

ne faut pas, dit-il en lui-même, que je détrompe ce Renard-Généreuſement ſtupide il lui laiſſe donc tomber ſa proye, & s'envole gonflé d'orgueil. Le Renard rit, ſe jette ſur la viande & la dévore avec une joye maligne. Mais bientôt de violentes douleurs ſuccedèrent à cette joye; le poiſon commença à opérer & le Renard creva. Maudits Flatteurs, puiſſiez vous n'attrapper par vos flatteries que du poiſon!

Le Roſſignol & l'Alouette.

Que dire à ces Poëtes qui prennent ſi volontiers leur eſſor fort au-deſſus de la portée de la plupart des Lecteurs? Que leur dire, ſi ce n'eſt ce que le Roſſignol diſoit à l'Alouette: Ne t'élèves-tu ſi haut, Amie, qu'afin qu'on ne t'entende pas?

L'Ombre de Salomon.

Un honnête Vieillard portoit le faix du jour & la chaleur pour labourer ſon champ de ſa propre main & pour enſemencer lui-même ſes terres. Tout d'un coup une apparition divine s'offre à ſes yeux ſous l'ombre d'un Tilleul. Le Vieillard eſt effrayé.

Je ſuis Salomon, lui dit le Phantôme d'une voix familière & encourageante. Que fais-tu ici, bon Vieillard?

Si tu es Salomon, pourquoi me demander ce que tu ſais bien? Tu m'envoyas dans ma jeuneſſe à la Fourmi; je regardai ſes voies, & j'appris d'elle à être diligent & à amaſſer. Ce que j'appris alors, je le fais encore.

Tu n'as appris ta leçon qu'à moitié, répliqua Salomon. Va encore une fois vers la Fourmi, & appren d'elle à présent à te reposer dans l'hyver de tes ans, & à jouir de ce que tu as amassé.

Le Berger & le Rossignol.

Tu es indigné, Favori des Muses, du bruit importun que font tant d'insectes du Parnasse. Mais écoute ce qu'un Rossignol dut écouter jadis.

Chante donc, aimable Rossignol, disoit un Berger à Philomèle un beau soir de Printems.

Hélas! répondit le Rossignol, ces Grenouilles font tant de bruit que j'en perds toute envie de chanter. Ne les entends-tu pas?

Je les entends sans doute, répliqua le Berger, mais c'est ton silence qui fait que je les entends.

HALLER. Mr. le Professeur C. F. PAULI encouragé par le bon accueil, que le Public a fait aux *Vies des grands Capitaines qui sont morts dans la présente Guerre*, continue ce bon Ouvrage & vient d'en publier le quatrième volume. C'est un 8. de 376 pp. imprimé chez *Francken*. Il contient les Vies du Feld-Maréchal *Keith*, des Lieutenans-Généraux *Kalnein*, *Ruitz* & *Retzenburg*; des Généraux-Majors *Kunsell*, *Klemann*, *Krockow*, *Goltz*, *Brodeu*; des Colonel *Goltz* & *Herwarth*; & du Major *de Goltz*. A la fin de ce volume on trouve quelques corrections & additions pour les Tomes précédens.

Le

Le célèbre Mr. JEAN JUNCKER, Docteur & Professeur en Médecine, mourut ici le 25 Octobre 1759. âgé de près de 80 ans. Il étoit Disciple de *Stahl* & zèlé défenseur de son système.

ROSTOCK. *J. C. Koppe* a imprimé *Anatomische, Chirurgische und Medicinische Beobachtungen und Untersuchungen, &c.* c'est à-dire, *Recherches & Observations d'Anatomie, de Chirurgie & de Médecine, par Mr.* ZACHARIE VOGEL, *Docteur en Médecine & en Chirurgie. A Lubeck* 1759 grand 8. de 432 pp. avec figures. Cet Ouvrage est extrêmement curieux & instructif. Il contient 58 Observations, Dissertations, ou Histoires de maladies & de playes extraordinaires avec leur cure. Les Articles qui traitent des cancers, des hernies, des hydrocèles, des fistules lachrymales, méritent sur-tout une attention particulière. Mais tous donnent la plus haute idée des lumières, de la dextérité, de la prudence de Mr. VOGEL, aussi bien que de son humanité, de sa bienfaisance & du tendre intérêt qu'il prend aux maux de ses patiens. Il est bien à souhaiter que cet habile homme continue ce bon ouvrage, & qu'on nous en donne une Traduction Françoise ou Latine.

ALTONA. Le Libraire *Iversen* a mis en vente: *Poëtische Gemælde, &c.* c'est-à-dire, *Tableaux Poëtiques & sentimens tirés de l'Histoire Sainte, par Mr.* J. F. SCHMIDT. 1759. La plupart des Pièces qui forment cet excellent volume, pourroient être appellées des Idylles Orientales, & presque toutes sont d'une grande beauté. Le Poëte prend les sujets dans

l'Ecriture Sainte, & tantôt Sublime, tantôt gracieux & tendre, toujours élégant & noble, il a ſur-tout grand ſoin de ne s'écarter jamais du goût & du ſtyle des anciens Hébreux. On admirera ſingulièrement les Pièces intitulées *Adam & Eve*; *Jacob & Rachel*; *David*, *Aſaph* & *Heman*; *Elie & la Veuve*; *Noé l'Inventeur du Vin*. Cette dernière eſt en proſe poétique, auſſi bien que quelques autres; la plupart ſont en vers.

FRANCE.

PARIS. I. Le Sr. LE MAIRE Graveur & M. l'Abbé AUBERT ont entrepris un ouvrage moitié pittoreſque & moitié littéraire qui ſera diviſé en quatre parties. La 1. comprendra l'Hiſtoire Sacrée. La 2. l'Hiſtoire Poëtique. La 3. l'Hiſtoire ancienne. La 4. l'Hiſtoire moderne. Une ſuite d'eſtampes, dont chacune occupera la moitié d'une page in 8. & ſera copiée des meilleurs maîtres, fournira les principaux traits de chaque genre d'hiſtoire. Dans l'autre moitié de la page & au-deſſous de l'eſtampe ſera le titre du ſujet, la date de l'événement s'il fait époque, le trait hiſtorique en Latin & en François tiré des ſources, les noms du Peintre & du Graveur, & la lettre même auſſi gravée. On délivrera tous les mois 20 eſtampes qui couteront 30. liv. Le titre de cet Ouvrage eſt: *Les traits de l'Hiſtoire Univerſelle, ſacrée & profane, d'après les plus grands Peintres & les meilleurs Ecrivains*, *chez le Sr. Maire*, *Deſaint & Saillant* &c. Il en paroît déjà un volume qui contient la

Ge-

Genèſe en 130 eſtampes. Mais des mains de M. l'Abbé AUBERT l'ouvrage a bientôt paſſé dans celles d'un autre homme de lettres qui le travaille avec le même ſoin. De ſon côté le Graveur a pris le parti de jetter quelques ombres dans ſes Eſtampes qui n'étoient d'abord qu'un ſimple trait. Ce ſera un Livre amuſant & inſtructif pour les jeunes gens.

Deux nouveaux Tomes, le III & le IV de *l'Hiſtoire du bas-Empire depuis Conſtantin le Grand* par M. LE BEAU ont paru chez les mêmes *Deſaint & Saillant*. Le III. achève la vie de Conſtance, & contient celles de Julien l'Apoſtat & de Jovinien. Le IV. comprend les règnes de Valentinien I, de Valens, de Gratien, de Valentinien II.

On trouve chez Didot *Nouveaux Elémens de l'Hiſtoire de France pour l'inſtruction de la jeuneſſe*, in 12.

On attribue à Mr. BEAUDEAU, Chanoine Régulier de la Chancelade, un excellent *Mémoire ſur l'utilité des hiſtoires particulières des Provinces, & ſur la manière de les écrire.* Il ſe trouve chez *Lambet*. Cet Eccléſiaſtique eſt le même qui a publié l'Analyſe du grand Ouvrage de Benoit XIV. ſur les Canoniſations & les Béatifications. Il y a dans ſon Mémoire d'excellentes vuës. L'Auteur voudroit donner à l'hiſtoire de chaque province cinq parties principales: 1°. une Introduction Géographique & Typographique; 2°. les détails ſur l'Hiſtoire naturelle, 3°. les Antiquités de la Province; 4°. le corps d'hiſtoire civile & militaire, 5°. le recueil des preuves. Et qui ne ſent de

quelle utilité ſeroient des hiſtoires particulières habilement écrites ſur un pareil plan ?

Le pinceau & le burin ne furent jamais au ſi ſouvent appellés au ſecours de l'hiſtoire que depuis quelque tems. L'ouvrage ſuivant en eſt une nouvelle preuve. *Hiſtoire des Philoſophes modernes avec leurs portraits gravés dans le goût du crayon d'après les deſſeins des plus grands Peintres, par* M. SEVERIEN, *& publiée par* M. FRANÇOIS *Graveur des deſſeins du Cabinet du Roi &c. Première partie contenant l'Hiſtoire des Métaphyſiciens. Chez Deſpilly in* 4. *& in* 12. Les Métaphyſiciens dont on trouve ici les portraits ſont *Eraſme*, *Hobbes*, *Nicole*, *Locke*, *Spinoſa*, *Malebranche*, *Bayle*, *Abadie*, *Clarke*, *& Collins*. Ces portraits ſont en crayon rouge dans l'Edition in 4. en noir dans l'in 12. MM. *Carle van Loo*, *Pierre*, *Vien*, & *Bachelier* les ont deſſinés. Le Diſcours préliminaire eſt deſtiné à juſtifier le ſingulier aſſemblage des Philoſophes qu'on voit dans ce volume. Enſuite vient une eſquiſſe de leur hiſtoire, & un précis de leurs ſyſtêmes.

Curioſités Hiſtoriques ou Recueil de pièces utiles à l'Hiſtoire de France & qui n'ont jamais paru, 2 *vol. in* 12. *chez Du Cheſne.* Quelques pièces dignes d'être tranſmiſes à la poſterité & dépoſées dans ce Recueil, en feront paſſer d'autres dont la perte eût été très-peu préjudiciable à l'hiſtoire.

Il paroit une 3e. Edition de l'*Etat militaire de France par* M. DE MONTANDRE LONGCHAMP, *in* 12. *chez Guillyn.* Ce petit ouvrage eſt très-bien fait, c'eſt l'Almanach des mi-

li-

litaires, mais un Almanach ſavant & d'un uſage univerſel, pour tous ceux qui s'intéreſſent au métier des armes en France.

On a traduit de l'Anglois *les Voyages Modernes, ou Abrégé de pluſieurs Voyages faits en Europe, Aſie, & Afrique.* 1760. 4 vol. in 12. chez *Nyon*, *Hardy* &c.

La Nouvelle Edition de l'*Hiſtoire Générale d'Allemagne* du P. BARRE ſe délivre aux ſouſcrivans chez J. T. *Heriſſant* & chez *Rollin.*

II. On a publié chez *Deſaint* & *Saillant* les *Oeuvres poſthumes de* Mr. LOUIS D'HERICOURT en 4 vol. *in* 4. Ce Juriſconſulte célèbre par le *Traité des Loix Eccléſiaſtiques* ſi ſouvent réimprimé, & par quelques autres ouvrages entre leſquels eſt un *Extrait* aujourd'hui aſſez rare des trois volumes *de la Diſcipline de l'Egliſe du P. Thomaſſin* en un petit Volume *in* 4, a laiſſé diverſes pièces, ſoit Conſultations, ſoit Mémoires, tant ſur des matières du Droit Civil, que ſur des queſtions du Droit Canon, qui méritoient bien de voir le jour. A la tête de cet excellent recueil eſt une Préface, où l'on donne une idée ſuccinte de la vie du célèbre Auteur.

On trouve chez les mêmes Libraires le *Traité théorique & pratique des Changes* &c. *in* 12. de 223 pages imprimé à Lille, chez *Panckouke.* La matière y eſt expoſée clairement & miſe à la portée de tout le monde.

Le IV. Tome des *Plaidoyers & Mémoires de Mr.* DE MANNORY *in* 12. a paru chez *Cl. Heriſſant*; il ne contient que des matières canoniques.

On fait grand cas d'un nouvel ouvrage in-

ti-

titulé *Devoirs Eccléſiaſtiques. I. Partie &c.* par Mr. SEVOX *Prêtre de la Congrégation des Euditſtes &c. chez J. Th. Hériſſant* 1760. 1 vol. in 12. de 604 pages.

III. Nous annonçons l'*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'année* 1754. en attendant que nous puiſſions en rendre compte.

Mémoire ſur les Os pour ſervir de réponſe aux objections propoſées contre le ſentiment de M. DU HAMEL *du Monceau, rapporté dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences, avec les Mémoires de* MM. Haller *&* Bourdenoue *qui ont donné lieu à ce travail, par* M. FOUGEROUX *de l'Académie Royale des Sciences,* 1760. *chez Guerin & de la Tour.* 1 *vol. in* 8. *de* 240 *pages.* L'Auteur, qui eſt neveu de M. *Du Hamel,* défend habilement le ſyſtême de ſon oncle tant ſur la formation des Os, que ſur celle du cal qui a lieu dans la réunion des os fracturés. Les trois Phyſiciens d'accord ſur les faits n'ont de diſpute que ſur la meilleure manière de les expliquer.

Un Auteur, qui paroît avoir beaucoup d'imagination & d'eſprit, vient d'en donner des preuves en publiant un ouvrage de ſa façon qu'il a intitulé *Phantaſiologie, ou lettres philoſophiques à Madame de*** ſur la faculté imaginative.* 1760. petit in 12. de 267 pages qu'on trouve chez *Cuiſſart.* Cet Auteur eſt M. le Chevalier *de* FEUIQUIERES. Il explique en 12 lettres, la nature, les effets, les opérations, les prérogatives, l'étendue, les bornes, les avantages, & les dangers de l'Imagination. On y trouve des vues curieuſes ſur

la folie & ſur les moyens de la guérir. Il y a d'ailleurs des choſes aſſez ſingulières.

On vend chez *Deſaint & Saillant* le *Traité ſur la connoiſſance & la culture des Jacintes* imprimé en 1759. à Avignon en 12. de 154. pages. Il eſt du P. D'ARDENNE de l'Oratoire, le même qui a donné un *Traité des Renoncules* ſi bien accueilli des Fleuriſtes & ſi agréablement écrit. Le traité des Jacintes contient 12 Chapitres, où il eſt auſſi parlé de la Tubéreuſe ou Jacinte des Indes. Deux planches en taille-douce repréſentent les différentes parties & les différens états de la Jacinte ordinaire. Les amateurs Hollandois qui ont tant contribué à l'éclat & à la gloire de cette belle fleur, ne manqueront pas de faire traduire le traité du P. ARDENNE, s'ils trouvent dans ſes inſtructions autant de ſolidité, qu'on trouve en France d'aménité dans ſon ſtyle.

Voici une nouvelle Métallurgie. Elle paroît chez *Hardi* en 1 vol. *in* 12. ſous ce titre : *Oeuvres Métallurgiques de M. J. Christ. Orschall Inſpecteur des mines de S. A. S. le Landgrave de Heſſe-Caſſel, traduit de l'Allemand.*

IV. *Cellot* Libraire à la Grande Salle du Palais vend *Lettres de Milady Goods-Berry & du Chevalier Hynſon traduites de l'Anglois, ou réflexions différentes de celles des Moraliſtes du tems, adreſſées à ceux qui voudront les lire,* 1 vol. *in* 12. de 224 pages. Il entre dans ces lettres au nombre de 37. de la Philoſophie, de la Morale, & de la Littérature, mais rien qui annonce l'ouvrage d'une plume angloiſe.

On

On trouvera plus de bonne morale dans un autre livre que *Deſaint & Saillant* ont reçu d'*Avignon*. Il a pour titre *Penſées & réflexions morales ſur divers ſujets*. 1760. *in* 12 de 200 pages. Les réflexions ſont mêlées & roulent ſur divers ſujets; les penſées ſur la Religion, ſur l'amour-propre, ſur les paſſions, ſur les femmes, ſur les mariages, ſur les chagrins.

Mais peu d'Ecrits de ce genre ſont comparables aux *Eſſais ſur divers ſujets de Littérature & de Morale par M. l'Abbé* TRUBLET dont le Tome IV. vient de paroître chez *Briaſſon in* 12. de 445 pages. Nous ne manquerons pas d'en rendre compte inceſſamment.

Le Tome VIII. du *Nouveau Spectateur par* M. BASTIDE paroît chez *Duchesne*. C'eſt un in 12. de 443 pages. L'ouvrage eſt toujours fort goûté.

V. Nous avons un nouveau Dictionnaire à annoncer que bien des gens préfèrent à celui de *Danet*: *Dictionnaire abrégé d'Antiquités pour ſervir à l'intelligence de l'Hiſtoire Ancienne tant ſacrée que profane, & à celle des Auteurs Grecs & Latins, par* M. MONCHABLON chez Deſaint & Saillant 1760. 1 *vol. in* 12. *de* 492 *pages*. On donne à cet Auteur la louange d'avoir rempli ſon plan avec autant de ſimplicité & de clarté que de plénitude, ſans oſtentation de ſavoir.

En voici un autre qui y eſt très-bien aſſorti. *Dictionnaire hiſtorique portatif de la Géographie ſacrée ancienne & moderne*, &c. auſſi chez *Deſaint & Saillant in* 8. de 760 pages. Il s'étend non

non ſeulement à tout ce qui intéreſſe la Géographie des Livres Sacrés, mais encore à tout ce qui appartient à celle de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique dans tous les ſiècles.

Nous n'héſitons pas à ranger dans la claſſe des Dictionnaires le II Tome des *Mémoires ſur la langue Celtique &c. par* M. BULLET. Dans le I, donné en 1754. l'Auteur avoit fait l'hiſtoire de cette langue & des ſources où on la peut trouver aujourd'hui: Celui-ci, qui eſt un *in folio* imprimé à Beſançon en 1759, renferme la première partie du Dictionnaire Celtique juſqu'à G incluſivement. Le III. completera le Dictionnaire & cet immenſe ouvrage. Il ſe vend ici chez *Leprieur*.

Les Journaux Littéraires ſe multiplient du moins autant que les Dictionnaires & les Abrégés Chronologiques. 1. Le *Journal Etranger* après avoir paſſé ſucceſſivement en quatre ou cinq mains différentes & ceſſé pendant toute l'année dernière a été repris par M. l'Abbé ARNAUD Eccléſiaſtique du Comtat d'Avignon, homme d'eſprit, de ſavoir, de génie, & de goût. Il a débuté par un proſpectus très-bien fait & plein de réflexions fines ſur les différens caractères des principales langues de l'Europe. On a Janvier & Février de ce Journal. Si la ſuite y répond, on ne le verra tomber que quand ſon Auteur ſe retirera. 2. *Le Conſervateur* a auſſi recommencé après une année d'interruption chez *Du Chesne*. 3. *Le Moniteur* tout Philoſophique, Moral, & Politique, eſt l'ouvrage d'une Société de Gens de Lettres dont le grand but eſt de combattre les erreurs populaires & de faire la guerre aux préjugés

qui

qui ſont ſouvent les plus dangereux ennemis des Loix. Il aura 15 cahiers de 4 feuilles par an. Le premier a beaucoup plu. Il commence par un morceau très-intéreſſant ſur l'*avantage que l'on peut tirer des écrits.* 4. *Annales typographiques ou Notice du progrès des connoiſſances humaines, par une Société de Gens de Lettres, chez* Vincent. C'étoit l'année dernière une feuille hebdomadaire *in* 4. à préſent c'eſt un 8. de 96 pages par mois. On y donne les titres & la notice raiſonnée de toutes ſortes de Livres ſous 6 Claſſes, la Théologie, la Juriſprudence, les Sciences & les Arts, les Belles-Lettres, l'Hiſtoire, les Mêlanges; à quoi il faut ajouter un article de Nouvelles Littéraires où l'on indique entr'autres les prix des Académies. 5. *Le Genie de la Littérature Italienne* in 12. ſeize cahiers par an. Ce Journal eſt deſtiné à faire connoître dans toutes ſes branches la Littérature Italienne. 6. *La Semaine Littéraire* par une *Société de Gens de Lettres, petit in* 12. s'étoit annoncée par un proſpectus comme le *Journal des honnêtes gens, varié, ſimple, ſans peſanteur, ſans pédanterie.* On ne devoit s'y attacher en rendant compte des Ouvrages, qu'*à la partie du goût*, & ne prendre que *la fleur des productions de l'eſprit*; ſans jamais *s'écarter des bornes de la politeſſe.* On ſe propoſoit d'écrire *ſous les yeux de la ſageſſe & de la vérité.* On aſſuroit que le jugement qu'on porteroit des Ouvrages ne choqueroit perſonne, parce qu'il auroit toujours *la décence pour véhicule.* Nous ignorons ſi le ſuccès a répondu à ces promeſſes.

Aux Journaux on peut bien aſſocier le *Supplé-*

plément à la France Littéraire pour les années 1758, 1759, 1760. C'eſt le catalogue des Auteurs vivans qui appartiennent à la France, avec un indice de leurs Ouvrages. On y a ajouté les noms des Auteurs décédés depuis peu, les Ouvrages des Anonymes, & une notice des Académies & des Journaux.

Dès que les *Tomes* XXV & XXVI. *de l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres*, qui paroiſſent depuis peu, nous ſeront parvenus, nous ne manquerons pas d'en donner l'analyſe. Ce ne ſont pas des richeſſes à négliger dans notre Bibliothèque.

A préſent nous terminons toutes ces annonces de Littérature par celles du ſavant ouvrage de M. SCHOEPFLIN qu'il a intitulé *J. D. Schoepflini Conſil. Reg. ac Francia Hiſtoriogr. Vindiciæ Typographicæ. Argentorat.* 1760. in 4° pag. 120. ſans les planches & 42 pour les piéces juſtificatives. Ces *defenſes Typographiques* ſont principalement deſtinées a faire voir que l'art de la *Xylolographie*, qui conſiſte à imprimer des Livres avec des planches de bois gravées, eſt né à *Harlem*; celui de la *Typographie*, qui conſiſte à imprimer avec des caractères mobiles de bois, à *Strasbourg*; & la perfection de l'Imprimerie par des caractères de fonte, à *Mayence*; que *Laurent Coſter* imagina le premier, *Jean Guttemberg* Gentilhomme de Mayence le ſecond, & *Jean Schoeffer* le troiſième. Le célèbre Profeſſeur de Strasbourg prouve ce qu'il avance par rapport à cette Ville & à *Guttemberg*, par les termes d'un MS. de 1439. où ſe trouve le détail d'un procès que *Guttemberg* eut cette année-là avec les

héritiers d'un de ſes Aſſociés, ainſi que la dépoſition des témoins & la ſentence des Magiſtrats. Il y a bien des détails & de neuf dans cet écrit, qui donne de l'origine du bel art de l'Imprimerie des idées aſſez différentes de celles qu'on en avoit, depuis même que M. *Fournier* a traité ce ſujet.

PROVINCES-UNIES

UTRECHT. *A. a Paddenburg* a imprimé *Diſſertationes Sacræ Antiquariæ, una de Nube gloriosa ſuper Arcam Fœderis oppoſita Clar. Mi. C. G. Thalemanno Lipſienſi, altera de Libatione facta in Sacra Menſa nunc recuſa & aucta. Auctore* Jo. BERNARDO RAVE *ſupremæ Curiæ Eccleſiaſticæ Naſſavio-Catzenelnbogenſis Conſiliario, in Academia Herbornenſi Theologiæ Profeſſore Primario.* 1760 in 8. pp. 190. Mr. *Thalemann* publia en 1752 une très-curieuſe & très-ſavante Diſſertation, où il s'efforçoit de prouver que, ni dans le Tabernacle ni dans le Temple, l'Arche de l'Alliance n'étoit couverte d'une Nuée comme on le croit communément. C'eſt contre ce Paradoxe que Mr. RAU s'élève dans la première des Diſſertations dont nous venons de donner le titre. Celle de Mr. *Thalemann* y eſt inſérée toute entière, & s'y trouve victorieuſement réfutée quoique peut-être avec un peu trop de vivacité. Dans la ſeconde Diſſertation, qui avoit déjà paru en 1752, le ſavant Profeſſeur de Herborn prouve en expliquant le vs. 29 du Chap. XXV. de l'*Exode*, que ſur la Table des Pains de Propoſition, il y avoit des vaſes remplis de vin pour faire

des

des libations. Cette Pièce mérite d'être lue, & fait foi aussi bien que la précédente de la profonde érudition de l'Auteur. Nous pensions à rendre un compte un peu détaillé de l'une & de l'autre; mais faute de tems & d'espace, nous nous bornons à en recommander la lecture.

FRANEKER. On regrette beaucoup ici Mr. JEAN ARNTZENIUS, Professeur en Eloquence & en Histoire, mort le 17 Decembre 1759 à l'âge de 59 ans. Il étoit né à Wezel en 1701. Son Père *Jean Arntzenius*, Recteur des Ecoles Latines d'abord à Wezel, ensuite à Arnhem, enfin à Utrecht, lui inspira de bonne heure le goût de la Littérature, goût que le jeune *Antzenius* cultiva à Arnhem sous la direction du célèbre Mr. *Cannegieter*, & à Utrecht sous celle de feu Mr. *Ducker*. Reçu Docteur en Droit à la fin de ses années académiques, il ne perdit point de vue les Belles Lettres & il y fit de si grands progrès que dès 1726 il fut appellé à Nimègue pour y être Recteur. En 1742 notre Académie lui offrit les Chaires d'Eloquence & d'Histoire qu'il accepta, & qu'il a toujours remplies avec distinction. Ses principaux Ouvrages sont: 1. *Dissertationes binæ, quarum prior agit de colore & tinctura comarum; posterior, de civitate Romana Apostoli Pauli. Utrecht* 1725 *in* 8. Ces Dissertations sont très-curieuses & très-savantes.

2. *Sexti Aurelii Victoris Historia Romana, cum notis integris Dominici Macbanei, Eliæ Vineti, Andreæ Schotti, Jani Gruteri nec non excerptis Frid. Sylburgii, & Annæ Fabri filiæ, curante* Joanne Arnzenio LCto. Amst. & Utrecht

Utrecht 1733 in 4. Quoique ſe titre n'en diſe rien, Mr. ARNTZENIUS a ajouté quantité de Notes de ſa façon à celles des autres Commentateurs d'*Aurelius Victor*. 3. *Caii Plinii Cæcilii ſecundi Panegyricus, cum notis integris Franciſci Jureti, &c. curante* J. Arntzenio *qui & ſuas adnotationes adjecit*. Amſterdam 1738 *in* 4. 4. *Latini Pacati Drepanii Panegyricus, cum notis integris Claudii Puteani &c. quibus accedunt Thomæ Wopkenſii animadverſiones criticæ nunc primum editæ. Curante* J. Arntzenio, *qui & ſuas adnotationes adjecit*. Amſterd. 1753 in 4.

AMSTERDAM. La Compagnie des Libraires a fait une nouvelle Edition des excellens *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire générale des Finances. Par Mr.* DEON DE BEAUMONT 1760. *in* 8. *Tom.* I. *pp.* 108 ſans la Préface qui en a 68. *Tom.* II. *pp.* 207.

J. H. Schneider a tout nouvellement publié le Tome V. des *Oeuvres de Mr.* HUME contenant ſes *Eſſais de Morale ou Recherches ſur les Principes de la Morale*. 1760 un vol. *in* 8. de 312 pp.

On lira avec plaiſir un nouveau Roman que *Marc Michel Rey* a fait traduire de l'Anglois & qu'il a imprimé ſous ce titre: HENRIETTE. *En deux volumes. Traduit de l'Anglois* 1760. grand *in* 12. *Tom.* I. *pp.* 348. *Tom.* II. *pp.* 415.

Les connoiſſeurs font grand cas d'une nouvelle Verſion des Pſeaumes en vers Flamands, que *Pierre Meyer* a miſe en vente depuis peu: *Het Boek der Pſalmen nevens de Gezangen, by de Hervormde Kerk in gebruik: alles, volgens de*

de gewoone zangwyzen, op nieuw in dichtmaat gebragt door een Kunſtgenootſchap, onder de zinſpreuk Laus Deo, ſalus Populo. 1760. grand 8. de 511 *pp.* Cette verſion eſt l'Ouvrage d'une Société de Gens de goût. Affligés, comme tout ce qu'il y a de perſonnes ſenſées dans ce Pays, de ce que l'on continue à ſe ſervir dans les Egliſes Flamandes de la miſérable verſion de *Dathenus*, ils ont penſé à en faire une nouvelle qui répondît mieux à l'excellence de l'original, & ils ont exécuté ce beau deſſein avec le plus grand ſuccès. Leur Verſion eſt fidèle, élégante, noble & très-poétique, quoiqu'ils ayent dû être extrêmement gênés en s'aſtreignant, comme ils l'ont fait, à la meſure des Pſeaumes de Dathenus & au même nombre de vers & de verſets.

Les Héritiers *Janſſon van Waesberge* délivrent le troiſième Tome du magnifique *Cabinet* de feu Mr. ALBERT SEBA en Latin & en François. Le prix en eſt 40 florins d'Hollande. Ils ont encore quelques Exemplaires du premier & du ſecond Tome qu'ils offrent pour la ſomme de *f* 90.

LEIDE. Mrs. les Adminiſtrateurs du Legs de feu Mr. STOLP, en ſe conformant à l'ordre qui leur eſt préſcrit, ont choiſi dans leur Aſſemblée du 15 Février de cette année, une Queſtion Morale pour le ſujet des Diſſertations qui doivent concourir au prix, dont ils ſont les diſtributeurs. La voici. *Combien la Morale a-t-elle été rendue plus parfaite dans ſes principes, dans ſes motifs, & dans ſes fins, par la Révélation divine?* Ceux qui auront at-

ſez à cœur le bien public, pour exercer leur plume ſur un ſujet auſſi important, ſont priés d'écrire leurs Diſſertations en *Hollandois*, ou en *Latin*, & de les faire parvenir *franc* avant le 1 Juillet 1761 à *Mr. H. D. Gaubius*, *Docteur & Profeſſeur en Médecine & Secretaire actuel de l'Inſtitut de* STOUP *à Leide*. Ils ſont avertis encore de vouloir bien ajouter une ſentence ou deviſe à leur Diſſertation, & d'y joindre un billet cacheté ſur lequel ſe trouve la même ſentence, & qui contienne leur nom & leur adreſſe. Ceux qui n'obſerveront pas ces précautions ne doivent pas trouver mauvais, qu'on n'ait point d'égard à leur pièce, lorſqu'il ſera queſtion d'adjuger le prix. Ce prix, qui conſiſte en une Médaille d'or de la valeur de deux cent cinquante florins, argent de Hollande, ſera adjugé le 13 *Octobre* de la même année 1761.

DE LA HAYE. Les Militaires, les Géographes, & même les Perſonnes curieuſes d'orner leurs Cabinets de belles Collections de *Plans*, trouveront de quoi ſatisfaire leur goût dans celle que le Sr. *Du Bois*, ci-devant Ingénieur-Géographe de Mr. le Comte de *Maillebois*, Maréchal-Général des logis de l'armée du Bas-Rhin, donne au Public, ſous le Titre de CAMPS *topographiques de la Campagne de* 1757 *en Weſtphalie* &c. avec le JOURNAL *de ſes Opérations*, & quelques autres *Morceaux fort curieux*.

Ce ſont d'abord 56 CAMPS en ordre chronologique, ſuivis de quatre morceaux intéreſſans, ſavoir:

I. OR-

I. ORDRE *de Bataille de l'Armée de M. le Maréchal* D'ESTRÉES, où l'on voit sa force & sa composition, les noms & les grades de tous les Officiers des 3 Etats Majors, & le nombre des Pièces d'Artillerie.

II. PLAN *des Limites des Hannoveriens & des François, conséquemment à la Capitulation de Closterseven.*

III. PLAN *du Siége d'Harbourg, par M. le Prince Ferdinand de* BRUNSWICK, très-détaillé; *Et*

IV. CARTE *générale des Cantonnemens derrière le Rhin, après la Retraite d'Hannovre*; où l'on voit tous les Noms des Régimens cantonnés, & la quantité de Bataillons & d'Escadrons dont chaque endroit a été chargé.

S'il est très-utile aux Militaires de pouvoir reconnoître les diverses positions d'une Armée, & la suivre pour ainsi dire pas à pas dans tout le cours d'une belle Campagne, il ne doit pas être moins agréable aux Amateurs de la Géographie, d'avoir devant les yeux autant de Cantons, tous levés topographiquement, & des plus détaillés. On est encore à désirer une bonne Carte de la Westphalie, & de tels Plans en sont d'excellens matériaux. Parmi le nombre de ceux-ci, il s'en trouve deux, entr'autres fort curieux & exécutés avec la plus grande exactitude. L'un est le *Passage du* Weser *à* Corvey; & l'autre le *Passage de* l'Aller *à* Zell.

Le *premier* contient un Cours du *Weser*, depuis *Hoxter* jusqu'à *Bevern*, avec le détail le plus circonstancié d'une demie lieue de chaque côté du Fleuve.

Le *second*, qui eſt dans le même genre offre, de plus, la Poſition de Mr. le Prince *Ferdinand*, vis-à-vis de *Zell*, & les différentes attaques préméditées pour forcer ce Prince à abandonner ſon Camp, ou à combattre.

On ne parlera point ici de la Bataille d'*Haſtembeck*, dont il a déjà ſuffiſamment paru de Plans; & quant au *Journal des Opérations*, on ſe contentera de remarquer qu'il eſt compoſé des *Euletins* mêmes, envoyés à la Cour par Meſſieurs les Maréchaux de France, & qu'il rend compte des Poſitions reſpectives des deux Armées, depuis le commencement de cette Campagne juſqu'à la Retraite d'Hannovre.

Les Connoiſſeurs, qui ont vu d'abord les Deſſeins de l'Auteur, & qui voyent aujourd'hui les ſix premiers *Plans* avec le commencement du *Journal*, qu'il vient de publier comme un Echantillon de cet Ouvrage, avouent qu'il ne ſe peut rien de plus net ni de mieux exécuté à tous égards. La beauté de l'*Impreſſion* répond à celle de la *Gravure*, qui eſt confiée au célèbre *J. van der Schley*, & ce n'eſt pas ſans raiſon que l'Editeur *oſe ſe flatter*, dit-il, *que le Public n'aura pas de peine à reconnoître, qu'on n'a épargné ni ſoins ni dépenſes, pour rendre ce Recueil digne de l'attention des Curieux, autant par ſa forme que par ſon fond, qui eſt des plus authentiques.* L'accueil favorable qu'il ſemble pouvoir s'en promettre, l'engagera ſans doute, à nous donner de ſuite les Camps de la même Armée des années 1758 & 1759, dont on ſait qu'il eſt auſſi en poſſeſſion.

Cette Collection, qui eſt offerte, juſqu'au pre-

premier de Juin, au Prix modique de 36 *Livres de France*, sera entièrement achevée à la fin de l'année, & en attendant, l'Auteur promet d'en livrer le tiers dans le courant du mois de Juin; mais, n'exigeant aucune confiance de la part du Public, il ne prendra d'argent qu'au *pro rata* des Plans qu'il fournira, & le reste demeurera en dépôt entre les mains des Libraires ou Commissionaires, qui en donneront des Reçus. Outre ceux de ces Correspondans, qui ont été indiqués tant par le *Projet de souscription* que par les *Gazettes*, on peut encore, pour plus de commodité, souscrire chez les Distributeurs du présent Journal, à qui l'Editeur aura soin de faire parvenir les Exemplaires en son tems.

Ceux qui voudront avoir le Terrein lavé au naturel, payeront 3 *Ducats* par Exemplaire, & seulement les Régimens enluminés, 4 *sols de France* de chaque Plan, au-dessus du prix de la souscription.

FIN.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.

POUR LES MOIS
DE
AVRIL, MAI, JUIN.
MDCCLX.

TOME TREIZIEME.

SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
Libraire de S. A. S. le Prince Stadhouder des Provinces-Unies &c. &c. &c.
M. DCC. LX.

TABLE DES ARTICLES.

ART. I. *Eſſais ſur divers projets de Littérature & de Morale, par M. l'Abbé* TRUBLET. . . . Pag. 251.

II. *Inſtitutions Politiques, par Mr. le Baron de* BIELFELD, *&c. Tome II. ſecond Extrait.* . 267.

III. *Abregé Chronologique de l'Hiſtoire d'*ESPAGNE *&c. par Mr.* DESORMEAUX. *II. Extrait.* . . . . . 289.

IV. *Hiſtoire d'Ecoſſe &c. par Mr.* ROBERTSON. *Second Extrait.* . . . . . 310.

V. SERMONS & PANEGYRIQUES, *par* JAQUES ABBADIE, *&c.* 333

VI. MELANGES *de Littérature, d'Hiſtoire & de Philoſophie &c. 3e. & dernier Extrait.* 352.

ART. VII. APOLOGIE de LOUIS XIV. & de son Conseil sur la Revocation de l'Edit de Nantes &c. . . . . 377.
VIII. HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences année 1754. avec les Mémoires &c. . . . . 411.
IX. J. D. MICHAELIS Syntagma Commentationum. 426.
X. QUESTIONS souvent proposées contre la methode d'inoculer la petite-Vérole, &c. . . . . 442.
REFUTATION de l'Inoculation. Par Mr. DE HAEN. . . . . 442.
XI. DEMONSTRATION de l'existence d'un Etre suprême &c. par A. MAAS; & trois Differt. sur le même sujet, par Mess. MONNIKHOFF, PERRENOT, & JORDAN. . . . . 457.
XII. NICOLAI HEERMENS Iter Venetum. . . . . 474.
XIII. NOUVELLES LITTERAIRES. . . . . 482.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
AVRIL, MAI, JUIN.
MDCCLX.

ARTICLE PREMIER.

Eſſais ſur divers ſujets de Littérature & de Morale, par Mr. l'Abbé TRUBLET de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de

Pruſſe, Archidiacre & Chanoine de St. Malo. *Tome IVe.* à Paris chez Briaſſon 1760. in 12. pp. 445.

„ ON a dit quelquefois d'un Li-
„ vre qu'il donnoit de l'eſprit
„ à ſes Lecteurs. Un Livre
„ digne de cet éloge eſt ce-
„ lui qui donne de la lumiè-
„ re, qui éclaire ſur des objets peu con-
„ nus, qui développe des idées juſqu'alors
„ confuſes dans la plupart des hommes,
„ un Livre, en un mot, plein d'idées,
„ vraies ou fauſſes, mais préciſes & diſ-
„ tinctes, & qui par là rend capable de
„ raiſonner ſur les ſujets que y ſont traités
„ un Lecteur qui auparavant ne l'étoit
„ pas, parce qu'on ne peut raiſonner ſans
„ de pareilles idées ". Ce ſont les paro-
les de Mr. l'Abbé TRUBLET, qui y caractériſe ſans le ſavoir ſes propres ouvrages, & ſpécialement ce IVe. Volume de ces Eſſais, qui fera attendre avec impatience & recevoir avec empreſſement le Ve. qu'il promet au public. Le volume que nous venons d'annoncer eſt en effet plein d'idées juſtes, de vues intéreſſantes & de tours ingénieux, & ſi on y trouve quelquefois des idées qui ne paroiſſent pas préciſes & diſtinctes, peut-être faut-il s'en prendre à ſoi-même, ou au ſujet, plutôt qu'à l'Auteur. Si l'on dit que les antithèſes y paroiſſent trop recherchées,

&

& que notre Auteur, comme *Ovide*, ne quitte guère une penſée frappante avant de l'avoir preſentée ſous un grand nombre de faces ou plutôt de phraſes différentes; nous ſerions embaraſſés de répondre à cette critique. Nous avouerions peut-être le défaut, défaut ſi ordinaire parmi ces auteurs qui ont l'eſprit vif & l'imagination féconde, & dont on eſt amplement dédommagé par les connoiſſances utiles, & les traits de génie, d'éloquence & de goût qui dominent dans cet excellent ouvrage. Comme chaque Eſſai de notre ingénieux Abbé eſt moins un diſcours ſuivi qu'un aſſemblage de penſées détachées ſur la matière qu'il y traite, c'eſt par des échantillons & non par l'analyſe que nous ſommes appellés à faire connoître le mérite de ce IVe. Volume, & les richeſſes qu'il renferme.

Le Ir. Eſſai qui roule *ſur la compoſition, les auteurs & les ouvrages, ſoit d'eſprit, ſoit de ſcience en général*, eſt rempli de choſes ſolides & ingénieuſes. Le ſavant Abbé y montre d'abord les avantages de la compoſition, & ce qu'elle contribue à augmenter l'eſprit & à perfectionner le goût, puiſque par-là on pouſſe ſes idées, on approfondit les matières, on fait un choix entre ſes différentes penſées, & après le *bien*, on cherche le *mieux*. „ La plupart „ des gens d'eſprit qui n'écrivent point, „ *dit notre Auteur*, reſtent des Eſprits foi-

„ bles, bornés, & ſuperficiels, quoique „ nés ſouvent pour être forts, étendus, „ profonds. " (1) Rien de plus évident que cette aſſertion, mais il ne faut pas la rendre trop générale; car s'il eſt vrai que bien des Auteurs après avoir écrit, reſtent des ignorans, & des ſots, il arrive auſſi qu'il y a de vrais ſavans & de bons eſprits en grand nombre qui n'ont jamais brillé dans la liſte énorme des Auteurs. On peut s'attacher avec ardeur à un ſujet ſans écrire là-deſſus, & cet attachement de goût ne ſuffit-il pas pour qu'on examine à fond quelque matière que ce ſoit? „ ce n'eſt qu'en „ écrivant, *continue notre Auteur*, qu'on a„ cheve de penſer. Dans la converſation „ il n'y a *guère* (nous dirions plutôt *ſou„ vent*) que des demi-penſées, ſans comp„ ter une infinité de penſées communes, „ ou peu juſtes. — L'Auditeur eſt bien „ moins intelligent que le Lecteur. Auſſi „ ne lui faut-il qu'un demi-bon. Non ſeu„ lement il s'en contente; mais ce demi„ bon lui fait plus de plaiſir qu'un bon du „ premier ordre, qui demanderoit trop „ d'application pour être bien ſenti (2).

„ La compoſition plaît beaucoup tandis „ qu'en compoſant on produit de nouvel„ les penſées, ou qu'on pénètre mieux, „ qu'on approfondit davantage celles qu'on

„ a

(1) *pag.* 2.
(2) *pag.* 4.

„ à déjà produites, & que par-là on croît „ en lumière. Mais après ce travail il y „ en a un autre pénible, long, ennuyeux; „ c'eſt celui de corriger, de limer ce qu'on „ a écrit. L'eſprit a moins de part à ce „ ſecond travail qu'au premier, & l'ouvra„ ge y gagne peu ". (3). C'eſt ſans doute ce ſecond travail que l'auteur a en vue quand il dit, „ Qu'un *Penſeur* regrette „ d'autant plus le tems qu'il met à écri„ re, qu'il l'auroit mis à penſer, & qu'il „ eſt délicieux de penſer pour qui ſait pen„ ſer, mais ennuyeux d'écrire avec un „ certain ſoin, même pour qui ſait écri„ re ". (4) Cela doit certainement regarder la correction & non la compoſition en général, puiſque l'ingénieux Abbé dit dans la même page que „ la compoſition com„ me la vertu eſt à elle-même ſa récom„ penſe par le plaiſir qui l'accompagne. "

Les réflexions ſuivantes ſont ſolides & vraies. „ Ordinairement il n'y a qu'à „ perdre pour un homme qui a une cer„ taine réputation, à donner quelque cho„ ſe au public. Il eſt rare que l'ouvrage „ réponde à ce qu'on attendoit de l'Au„ teur, --- & tel Ecrivain médiocre paſ„ ſeroit pour un Eſprit du premier ordre, „ s'il n'avoit jamais écrit. — Si vous faites „ un bon ouvrage, tout le monde ſaura que „ vous

(3) *pag.* 7.
(4) *pag.* 8.

„ vous avez de l'eſprit; mais on ſaura en
„ même tems que vous n'en avez qu'à
„ tel degré, & même que de telle & telle
„ ſorte. Un homme d'eſprit qui n'eſt pas
„ auteur n'eſt pas apprécié ſi juſte. On
„ ne ſait pas ſi bien la meſure préciſe de
„ ſon eſprit, & ordinairement même on
„ lui en croit plus qu'il n'en a. Vous n'é-
„ tiez point connu du public. Il va vous
„ connoître & même vous eſtimer; mais
„ vos amis vous eſtimoient bien davan-
„ tage, & c'eſt l'eſtime la plus deſirable
„ puiſque c'eſt celle dont on jouit le plus.
„ — Qu'il y a loin encore d'avoir beaucoup
„ d'eſprit pour ſes amis, à en avoir un
„ peu pour le public!

„ On n'exprime jamais ſi heureuſement
„ ſa penſée, ou du moins ſi vivement,
„ que dans le premier moment qu'elle
„ vient à l'eſprit. C'eſt qu'alors elle plaît
„ davantage.

„ La perfection d'un ouvrage eſt que les
„ connoiſſeurs par lumière y voyent d'au-
„ tant plus d'art, que les connoiſſeurs par
„ ſimple goût y en ſentent moins. L'art
„ ſe montre aux uns & ſe cache aux au-
„ tres, à meſure qu'il eſt plus parfait.

„ Aucune matière n'eſt épuiſée pour un
„ homme de génie, parce que d'une part
„ toutes les matières ſont inépuiſables, &
„ que de l'autre, (*ce qui eſt plus vrai*)
„ les hommes de génie ſont très-différens
„ entr'eux.... & voyent des côtés, des

„ fa-

„ faces différentes dans les mêmes ob-
„ jets.

„ Vous êtes trop charlatan, dit le Pu-
„ blic aux Médecins; vous courez trop a-
„ près l'eſprit, dit-il aux Auteurs. Cela
„ eſt vrai, pourroient-ils lui repondre,
„ mais c'eſt votre faute; c'eſt vous qui nous
„ gâtez. Nous voulons vous plaire & „ réuſſir, & ſans ce que vous nous repro-
„ chez, nous ne vous plairions point, nous
„ ne réuſſirions point ". Si nous oſions repliquer pour le Public, nous demanderions à M. l'Abbé, ſi c'eſt le Public qui gâte les auteurs, ou ſi ce ne ſont pas plutôt les auteurs qui ont d'avance gâté le Public, puiſque c'eſt à eux qu'il appartient d'en former le goût par leurs bons ouvrages, ou de le corrompre par leurs mauvaiſes productions. La meilleure manière de décider cette queſtion ſeroit peut-être de rejetter la faute ſur tous les deux, ſur les Auteurs pour avoir premièrement gâté le Public, & puis ſur le Public pour avoir à ſon tour gâté les Auteurs.

Dans le IIIe. Eſſai l'ingénieux Abbé nous donne des penſées dignes de la profondeur & de la délicateſſe de ſon eſprit, *ſur les ouvrages d'agrément, & ce qui fait leur mérite?* Le bon de ces ouvrages, c'eſt ce qui plait, & ils n'ont de vrais défauts que des défauts désagréables. „ Tout ouvra-
„ ge qui ne parle qu'à l'eſprit, quelque par-
„ fait qu'il ſoit dans ſon genre, ſera *toujours*

„ plus eſtimé que lu par ceux même, qui „ l'eſtimeroient le plus.

„ Les Perſonnes de l'eſprit le plus ſolide „ ſont bien plus ſenſibles au frivole agréa- „ ble qu'elles n'oſent l'avouer.

„ Le Savant qui n'eſt que Savant cher- „ che le rare & le ſingulier. Le Bel-eſprit „ cherche l'agréable & l'amuſant. Le vé- „ ritable Philoſophe cherche l'utile.

„ Le Bel Eſprit pourroit dire au faux „ Savant & au faux Philoſophe: *Nous* „ *nous occupons de bagatelles les uns & les* „ *autres; mais mes bagatelles ſont agréa-* „ *bles & les vôtres ne le ſont pas.*

„ Dans un ſens les bagatelles du Bel- „ Eſprit ſont utiles, — la lecture des ou- „ vrages agréables remplit des momens „ qu'on employeroit plus mal, & peut „ donner le goût de la lecture à des perſon- „ nes qui ne l'auroient jamais eu. Attirées „ par le plaiſir que leur a fait un Livre pure- „ ment agréable, elles en liront enſuite un „ autre où les agrémens ſont employés à „ orner & à embellir des vérités utiles.

„ Si le ſtyle eſt dans la Poéſie & dans „ l'Eloquence ce que le coloris eſt dans la „ peinture, on peut dire que le principal „ mérite de nos ouvrages d'eſprit eſt celui „ qui manque à nos tableaux. La plu- „ part de nos meilleurs Peintres ſont de „ foibles coloriſtes; mais pluſieurs de nos „ Auteurs même médiocres, & aujour- „ d'hui ſur-tout, ſont d'aſſez bons Ecri- „ vains.

„ Au-

„ Aucun Auteur n'écrit mieux une pa-
„ ge qu'un bon Auteur François. Nous
„ ſommes admirables entre deux *a linea*;
„ j'ai peur que nous ne le ſoyons bientôt
„ qu'entre deux points. Le Talent, ou ſi
„ l'on veut, l'art de l'enſemble ſe perd &
„ devient plus rare de jour en jour.

„ C'eſt mal raiſonner, ſelon notre Au-
„ teur, que de dire *on ne ſe laſſe jamais*
„ *de telle choſe; on s'ennuye bientôt de tel-*
„ *le autre. Donc la première eſt la meil-*
„ *leure.* C'eſt de ce qu'il y a de plus ex-
„ cellent, qu'on ſe laſſe le plutôt. L'ex-
„ périence le prouve, & la raiſon en eſt,
„ qu'il y a plus de proportion entre nos
„ facultés & le mediocre, qu'entre ces
„ mêmes facultés & le meilleur, qui leur
„ donne trop d'action & d'exercice". Nous avons de la peine à ſentir la force de ce raiſonnement qui eſt bâti ſur un principe très conteſtable, pour ne rien dire de plus, ſavoir, que le *beau*, & l'*excellent* ſont des termes ſynonymes avec le *profond* & le *difficile*. D'ailleurs l'expérience, loin de prouver que *c'eſt de l'excellent qu'on ſe laſſe le plutôt*, prouve directement le contraire. L'admirable *Athalie* plait toujours, tandis que la médiocre *Hypermneſtre* ſoutiendroit à peine une ſeconde lecture. Il n'y a en effet que le vrai beau qui a des charmes permanens.

„ Le *molle atque facetum* qu'*Horace* at-
„ tribue à *Virgile*, c'eſt proprement les

„ graces. Dans les Auteurs, auſſi bien „ que dans les femmes, elles ſont peut-être encore plus rares que la beauté ".

En décidant la queſtion, s'il faut juger des ouvrages d'eſprit par la *diſcuſſion* ou par le *ſentiment*, notre Auteur remarque que, „ comme il n'y a point de *beau* ſans le „ *vrai*, on peut diſcuter, examiner un „ ouvrage & le condamner, ſi on n'y „ trouve pas ce vrai qui eſt le fondement „ néceſſaire de toute beauté. Néanmoins, „ *pourſuit-il*, le ſentiment peut y faire trouver bien des beautés qui, malgré ce „ manque de vrai, y ſont en effet". Mais s'il n'y a point de *beau ſans le vrai*, comment ſe peut-il trouver en effet des beautés où ce vrai manque? L'obſervation ſuivante éclaircira-t-elle la penſée de notre auteur: „ Le vrai eſt à la beauté des ouvrages d'eſprit ce que la régularité des traits „ eſt à la beauté des femmes. Sans cette „ régularité des traits, une femme n'eſt „ point belle; mais elle peut être fort agréable, & plus agréable même que ſi „ elle étoit belle ". On ſeroit diſpoſé à croire par cet exemple que, s'il y a quelque défaut de préciſion dans ce paſſage, c'eſt plutôt dans l'expreſſion, que dans les idées de M. TRUBLET, & qu'au lieu de dire le *ſentiment peut y faire trouver bien des beautés* où le vrai manque, il auroit dû dire bien *des agrémens*.

Cette fameuſe queſtion, s'il faut juger des

des ouvrages d'eſprit par la diſcuſſion ou par le ſentiment, doit être décidée, à ce qui nous ſemble, en admettant l'un & l'autre comme les arbitres du beau & du bon, & cela d'autant plus que la déciſion du ſentiment ſur un ouvrage compliqué eſt toujours le réſultat d'un diſcuſſion ſecrette & imperceptible. L'eſprit apperçoit, compare, combine, les différens objets qui forment un deſſein, un tout, & les diverſes qualités de ces objets, avant que le ſentiment ou le goût ſe déploye, & ſi les deux opérations de l'ame ſe ſuccèdent aſſez rapidement, pour paroître ſouvent un ſimple acte, un ſentiment tout pur, elles n'en doivent pas moins être diſtinguées comme des opérations inconteſtablement ſucceſſives dépendantes l'une de l'autre dans l'ordre de la nature.

„ Bien loin que la parfaite juſteſſe ſoit „ eſſentielle au beau & à l'agréable, la „ plupart des bons mots, des traits ingé- „ nieux & ſaillans ne ſont tels que par „ quelque défaut de juſteſſe dans l'expreſ- „ ſion. Le célèbre vers ſuivant de *la Fon-* „ *taine* en peut ſervir d'exemple.

Et la Grace encore plus belle que la Beauté.

„ On entend dire avec ſurpriſe qu'il y a „ quelque choſe de plus *beau* que la *beau-* „ *té*, & comme cela eſt vrai dans un cer- „ tain ſens, la ſurpriſe eſt agréable. Cela

„ eſt

„ eſt pourtant faux ſi on prend les mots „ dans leur ſens propre & ordinaire, & ſi „ le mot de *belle* eſt pris abſolument dans „ le même ſens que celui de beauté. — „ Il falloit dire *touchante*, mais dès lors „ ce vers ſi ingénieux ceſſeroit de l'être, „ parce qu'il ne ſeroit plus que vrai & „ d'un vrai trivial ". On peut lier cette réflexion avec la ſuivante qui eſt également vraie & importante; „ ne travail- „ ler qu'à des ouvrages de Bel-eſprit, peut „ contribuer à rendre l'eſprit faux, parce „ qu'il eſt naturel de ſonger plus au beau „ qu'au vrai, en travaillant aux ouvra- „ ges où le faux eſt de peu de conſé- „ quence ".

Les Réflexions de M. TRUBLET roulent enſuite *ſur la Morale*, *ſur l'homme*, & *en particulier ſur la Queſtion:* SI LA PLUPART DES HOMMES SONT MECHANS ? Il y a de très-bonnes choſes dans ce morceau, où l'Auteur montre bien entr'autres que l'homme eſt plus foible que méchant. Ce morceau avec le ſuivant qui a pour titre *ſur l'Eſprit de Société*, ont déjà paru dans le Mercure de France, (5) & par conſéquent ſont aſſez connus pour nous diſpenſer de nous étendre ſur les éloges qu'ils mé-

(5) Celui *ſur l'Eſprit de Société* dans le *Mercure* de Fevrier 1759, & l'autre dans ceux de Juillet & d'Août de la même année.

méritent par la juſteſſe qui règne dans les réflexions, & l'utilité qui rend ſingulièrement intéreſſans les conſeils, qu'ils renferment.. C'eſt le caractère général de ces deux pièces, qui n'ont que ce beau défaut, que l'eſprit y ſurabonde.

Ce que notre ſavant Abbé dit enſuite *ſur la Poéſie & les Poëtes*, eſt en général bien dit, & bien penſé. Tirons-en quelques morceaux. „ Les ouvrages les moins ſûrs „ de durer long-tems, ce ſont les ouvra„ ges ſavans & philoſophiques — les meil„ leurs ouvrages de ce genre que nous „ ayons maintenant, ſeront tôt ou tard „ ſurpaſſés; au lieu que les excellens ou„ vrages de génie peuvent, abſolument „ parlant, ne l'être jamais, le génie & le „ goût n'étant pas ſuſceptibles des mêmes „ accroiſſemens que la raiſon & le ſavoir. „ — D'ailleurs un Poëme n'en fait pas „ tomber un autre, comme un nouveau „ ſiſtême fait tomber un ſiſtême ancien ".

La penſée ſuivante donne à réfléchir: „ Les Hiſtoriens ſont plus propres à in„ ſpirer de l'eſtime pour leur Héros que „ les Poëtes. Outre qu'on les croit plus „ vrais, on s'occupe plus, en les liſant, „ du Héros que de l'Hiſtorien; & au con„ traire on s'occupe plus du Poëte que du „ Héros ". Cela eſt vrai relativement au plus grand nombre des Poëtes. Il eſt néanmoins certain que le grand Poëte, comme le grand Peintre ſe cache derrière ſon Tableau,

bleau, enſorte que le lecteur prenant l'imitation pour l'original, & l'art pour la nature, s'occupe plus des objets que de celui qui les préſente, & ne penſe à l'ouvrier que quand l'ame a épuiſé ſon admiration ſur l'ouvrage. Ne ſeroit-ce donc pas principalement parceque l'Hiſtorien eſt plus vrai, qu'on eſtime ſon Héros plus que celui du Poëte? on le croiroit ainſi, & delà vient que „ tel Prince dont l'Eloquence „ & la Poéſie avoit fait un Dieu, ne ſe „ trouve qu'un homme très-médiocre dans „ l'Hiſtoire ". On pourroit dire même, que des Princes, que l'adulation des dépendans ſans mœurs & ſans ſentimens dépeint de leur vivant comme les modèles des Rois, ſeront repréſentés par le pinceau fidèle de l'Hiſtoire comme perturbateurs du repos des mortels, & empoiſonneurs de la ſociété humaine.

Voici une prédiction qui paroit tirée de la nature des choſes, & dont l'accompliſſement paroît commencer dès à préſent: „ Plus la raiſon ſe perfectionnera, plus le „ jugement ſera préféré à l'imagination; „ & par conſéquent moins les Poëtes ſe„ ront goûtés. Les premiers Ecrivains, „ dit-on, ont été Poëtes. Je le crois bien; „ ils ne pouvoient guère être autre cho„ ſe. Les derniers ſeront Philoſophes ".

Notre Auteur croit que „ le *Telemaque* „ eſt encore plus lû que la *Henriade*, non „ qu'il

„ qu'il vaille mieux, mais parce qu'il eſt „ en proſe ". Auſſi voudroit-il que M. *de* „ *Voltaire* eût écrit ſon *Henriade* en proſe, „ vû que la verſification Françoiſe n'eſt „ point épique, & qu'étant d'une part très „ difficile, & de l'autre ennuyeuſe à la „ longue, par l'uniformité de la meſure & „ le retour des mêmes rimes, elle n'eſt „ pas propre aux longs ouvrages. — On „ a appliqué à la Henriade le mot de „ la Bruyere ſur l'Opéra: Je ne ſçais pas „ comment l'Opéra avec une muſique ſi „ parfaite & une dépenſe toute Royale a „ pû réuſſir à m'ennuyer ".

Les réflexions ſuivantes annoncent un goût fin pour la Poéſie. „ J'ai été tou- „ jours perſuadé qu'il ne faudroit faire que „ des vers libres; ils ſont à la fois plus fa- „ ciles, plus agréables & plus raiſonna- „ bles. 1°. Etant moins difficiles, ils ſe- „ roient moins défectueux & même pour- „ roient être parfaits en tant que vers. 2°. „ on éviteroit par-là l'ennui de l'uniformi- „ té & on donneroit aux Poëmes l'agré- „ ment de la variété. 3°. il en naîtroit plus „ de vivacité dans le ſtyle par le retranche- „ ment des mots inutiles dans les grands „ vers & qu'on n'y met que pour la me- „ ſure. Il y a beaucoup de vers *chevillés* „ dans nos meilleurs Poëtes. 4°. Il y au- „ roit plus de convenance entre les diffé- „ rentes meſures de vers & le caractè-

„ re

„ re de chaque morceau d'un ouvrage. „ Le VIIe. Eſſai de M. TRUBLET roule *ſur la Converſation.* C'eſt une ſuite de ce que l'Auteur avoit dit ſur ce ſujet dans le II. Chap. au premier Tome de ces *Eſſais.*

Le VIIIe. renferme une *Comparaiſon entre Homère & Virgile.* La penſée qui fait le fonds de ce morceau qu'on a déjà vû dans le *Mercure* de Septembre 1755, eſt celle-ci. *Homère eſt plus Poëte, Virgile eſt un Poëte plus parfait*; Mais on lira le tout avec plaiſir, auſſi bien que les *Eſſais* ſur la *Bonté*, *ſur la Tragédie & ſur la Comédie*, avec les *Réflexions ſur la Proſe & les vers François par raport à la Tragédie* qui avoient paru dans le *Mercure* il y a quelques années, & qui reparoiſſent ici corrigées & augmentées. Ces Morceaux avec une *ſuite ſur la Morale en général, ſur l'homme &c.* font la Clôture de ce IVe. Volume, qui a de quoi plaire aux Beaux-eſprits les plus pétillans, & aux bons eſprits les plus penſans & les plus ſolides.

ARTI-

ARTICLE SECOND.

Inſtitutions Politiques, par Mr. le Baron de BIELFELD &c. Tome Second.

SECOND EXTRAIT.

MR. le Baron de BIELFELD après avoir décompoſé tous les reſſorts intérieurs qui font mouvoir le corps de l'Etat, qui entretiennent ſon activité, qui augmentent ſa vigueur & qui le rendent formidable, nous préſente ici l'Etat tout formé, gouverné par ſon Souverain, agiſſant ſur les principes établis, ſe trouvant en diverſes liaiſons avec les autres nations, & tenant au ſiſtême général de l'Europe. En rendant compte de cette ſeconde Partie, nous ſuivrons la même méthode que dans le précédent Extrait, c'eſt-à-dire, qu'après avoir donné une idée générale du plan de l'Auteur, nous choiſirons une matière iſolée pour en faire l'analyſe ſuccincte. Il nous ſemble que c'eſt la meilleure façon de faire connoître un ouvrage de la nature de celui-ci.

Le I. Chapitre eſt intitulé, *de la*

Conduite politique des Souverains. Voici le début de l'Auteur. „ Quel bonheur pour „ moi & pour les Citoyens de l'Europe, „ mes contemporains, de vivre dans un „ ſiècle où des Princes, également ſages „ & vertueux, ſemblent s'être donné ren- „ dez-vous ſur la Terre, où les Souverains „ l'un à l'envi de l'autre, s'appliquent à „ la recherche des moyens de rendre leurs „ peuples heureux, où la Politique ſom- „ bre & cruelle eſt proſcrite de leurs Cabi- „ nets &c. " Ceci a été écrit en 1750, mais à preſent, Hélas! .....

Mr. de BIELFELD commence par donner des règles pour la conduite politique en général, & traite des Vertus Morales des Princes, de la flaterie, de la louange, des favoris &c. de la Conduite politique du Souverain envers ſes ſujets. Il examine la queſtion, ſi le Prince doit gouverner tout par lui-même, ou déférer aux avis de ſon Conſeil? Cela le conduit à parler des premiers Miniſtres, des Princeſſes ſouveraines, des Maitreſſes des Souverains. Il traite enſuite de la Conduite politique des grandes Puiſſances l'une envers l'autre, & de l'Art des Cabinets, de celle des petits Souverains, & de celle de tous les Souverains, pour leurs actions en qualité de particuliers, de l'éducation & du mariage des Princes, des teſtamens des Souverains, du droit de primogéniture & des appanages,

de

de la tutelle des Princes mineurs, des contrats que font les Souverains, de la conduite politique des Chefs d'une République Ariſtocratique, de celle des Républiques tant envers les Monarques que l'une envers l'autre &c.

Le II. Chap. a pour objet *le Conſeil & les Miniſtres.* L'Auteur y traite de la multiplicité des affaires publiques & de la manière de les expédier, du Conſeil, & des perſonnes qui doivent y avoir entrée, du choix des Miniſtres, des qualités qui leur ſont eſſentielles.

Le III. Chap. eſt intitulé du *Département des Affaires étrangères.* L'Auteur définit les Affaires étrangères, traite de l'imperfection de la Science des Cabinets dans les anciens tems, de la Politique de l'Europe après la deſtruction de l'Empire Romain, de l'établiſſement de la Négociation permanente, des objets ſur leſquels roule la Science des Cabinets, des occupations eſſentielles des Miniſtres du Cabinet, enfin des divers Employés de ce Département.

Le IV. Chap. roule ſur *la Puiſſance des Etats* & ſur *le ſyſtême des Etats.* Nous y reviendrons dans la ſuite de cet Extrait.

Les Engagemens réciproques des Souverains en général occupent Mr. de BIELFELD dans le V. Chap. Il y établit la néceſſi-

ceſſité des Alliances, fait ſentir la différence entre l'amitié morale & politique, traite des amis naturels & des amis forcés, de la Raiſon d'Etat, fixe le principe des Alliances, développe les conſéquences qui en découlent.

Le Chap. VI. eſt deſtiné à la matière *des Alliances & des Traités.* L'Auteur parcourt les Alliances tant offenſives que défenſives, la forme qui s'obſerve aux Traités, les Ratifications, les Articles ſéparés, & les Articles ſecrets, les Acceſſions aux Traités, les Puiſſances compriſes, les Traités de paix, de ſubſides, de garantie, de barrière, de commerce, d'union &c.

Le Chap. VII. eſt intitulé *de la Guerre & de la Paix* L'Auteur établit le principe du droit de la guerre, examine la queſtion, La guerre eſt-elle utile ou ruineuſe? traite des objets à conſiderer en entreprenant une guerre, des uſurpateurs, des guerres de Religion, du plan d'opérations, de la déclaration de guerre, des manifeſtes &c. de la levée des contributions, des repréſailles &c. de la conduite à l'égard des peuples conquis, de la neutralité.

Le Chap. VIII. traite *des Négociations en général*, des différentes manières d'être accrédité, des négociations continuelles ou bornées à un certain tems & objet, des objets qu'embraſſe la négociation continuelle, des Congrès & de tout ce qui s'y rapporte.

porte, des Mediateurs & Arbitres, des Dietes d'Election &c.

Le Chap IX. eſt intitulé *des Miniſtres publics* L'Auteur y traite des Lettres de Créance, des prérogatives du Droit des Gens, des différentes claſſes du choix & des qualités des Miniſtres publics, & des honneurs qui leur ſont dûs.

Le Chap. ſuivant embraſſe le détail des *Inſtructions* & autres pièces d'écriture néceſſaires à la négociation.

Le Chap. XI. roule ſur *les Perſonnes qui compoſent la ſuite d'un Miniſtre public.* Mr. de BIELFELD n'omet rien, & l'enchaînement des matières ennoblit les moindres détails.

Le Chap. XII. traite de la *Conduite politique des Miniſtres publics.* Le Négociateur trouve à s'inſtruire ici des précautions qu'il doit prendre avant ſon départ, des bienſéances qu'il a à obſerver étant arrivé au lieu de ſa deſtination, de la conduite qu'il lui convient de tenir pendant tout le tems qu'il y réſide, enfin des meſures qu'il doit garder lorſqu'il eſt rappellé de ſon Ambaſſade.

Le Chap. XIII. traite *du Cérémonial des Souverains*, qui ſe partage en cinq branches principales, 1. les honneurs qu'ils rendent mutuellement à leurs perſonnes; 2. ceux qu'ils ſe rendent en s'écrivant; 3. ceux qu'ils rendent à leurs Repréſentans ou Miniſtres publics, & que ceux-ci ſe rendent

mutuellement entr'eux ; 4. ceux qu'ils font réciproquement à leurs Employés. Enfin ceux qu'ils ſe font rendre à leur cour & les diſtinctions qu'ils accordent en échange à chacun de leurs ſujets.

Le Chap. XIV. eſt intitulé des *Calculs politiques*. L'Auteur indique l'origine & l'hiſtoire de cette ſcience, les objets ſur leſquels elle peut porter, le degré de certitude dont elle eſt ſuſceptible, à quel point elle eſt applicable dans la pratique du Gouvernement, les principes ſur leſquels elle ſe fonde, enfin les opérations qu'elle employe pour découvrir ce qu'elle cherche.

Le XV & dernier Chap. eſt deſtiné à l'examen des cauſes tant étrangères qu'intrinſeques *de la Décadence des Etats*.

Après avoir jetté un coup d'œil général ſur toute cette ſeconde Partie, il eſt tems de revenir ſur nos pas. Nous choiſiſſons pour en faire l'Analyſe le IV. Chap. intitulé *de la Puiſſance des Etats, & du Siſtême des Etats*. L'Auteur eſt obligé d'y combiner deux objets à la vérité très-différens, mais que leur liaiſon intime rend inſéparables. Par *Puiſſance* il entend ici dans un ſens collectif toutes les qualités & propriétés d'un Etat, dont la réunion fait naître les forces & les reſſources qui lui ſont néceſſaires pour ſe faire reſpecter des autres peuples de la Terre, ſe défendre contre leurs attaques, & faire valoir, dans le beſoin, les droits & les prétentions qu'il peut avoir

avoir à leur charge. C'eſt à l'acquiſition de ce Pouvoir que tendent naturellement les efforts de tous les Gouvernemens. Ceux-là ſe trompent fort, qui s'imaginent que la puiſſance d'un Etat dérive de l'immenſe étendue de terrein qu'il occupe. Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur la Carte pour ſe convaincre qu'il eſt ſur le Globe Terreſtre des peuples qui ſavent poſſéder un vaſte pays aſſez inutilement. D'ailleurs plus un pays eſt étendu, plus il peut-être attaqué en divers endroits par des voiſins envieux, & plus l'éloignement des Provinces nourrit l'eſprit de révolte. Enfin lorſqu'un pareil Empire s'étend hors de l'Europe, il comprend des mers, des déſerts, des pays incultes, inhabités ou mal peuplés. Tout cela bien loin d'ajouter à ſa puiſſance, l'affoiblit. On ne doit pas croire non plus que la multitude d'habitans rende ſeule un Etat formidable. C'eſt la qualité & non la quantité des ſujets qui lui donne des forces. Il ne faut pas ſe laiſſer éblouir par les conquêtes rapides que des peuples innombrables, mais farouches, ſortis du Nord, firent autrefois ſur les Nations d'alors les plus policées de l'Europe. Les Goths & les Vandales parurent dans un tems, où aucun Etat n'étoit bien règlé. Ils auroient été repouſſés par le premier voiſin qu'ils auroient attaqué, ſi le ſiſtême général de l'Europe avoit été dans ce

tems-là ſur le pied qu'il eſt aujourd'hui. Les Richeſſes ne ſont pas non plus la puiſſance d'un Etat. Il n'y a que l'habileté à ſavoir bien tirer parti de l'étendue du pays, du nombre de ſes habitans, & de la maſſe totale des richeſſes répandues dans l'Etat, qui produiſe ſa puiſſance réelle.

Cette puiſſance *réelle* il faut la diſtinguer ſoigneuſement d'avec la puiſſance *relative*. Les caractères de ſa puiſſance réelle & intrinſèque ſont: 1°. Qu'un Etat embraſſe une grandeur raiſonnable de terrein. 2°. Que le pays ſoit bien peuplé. 3°. Que ſa ſituation locale ſoit avantageuſe. 4°. Qu'un Etat ait de l'induſtrie, du commerce, & par conſéquent beaucoup de richeſſes. 5°. Que l'Etat tienne immédiatement au ſiſtême de l'Europe, c'eſt-à-dire, qu'il ſoit en connexion avec toutes les autres Puiſſances. 6°. Que la nation ſoit vaillante, animée par le point d'honneur, pleine de courage & d'amour pour la patrie. 7°. Que l'Etat ſoit gouverné ſur des principes ſages. La grande puiſſance *réelle* ne ſauroit guère ſe trouver que dans les Gouvernemens Monarchiques ou Ariſtocratiques. C'eſt ce qu'il eſt facile de prouver par des exemples. La puiſſance *relative* prend ſa ſource dans la foibleſſe des Etats circonvoiſins. Lorſque tout ce qui nous environne eſt petit, nous pouvons jouer avec des forces médiocres un grand rôle dans le mon-

monde. Une troiſième eſpèce de puiſſance eſt celle que donne *la ſituation locale* de l'Etat. Il n'y en a pas d'exemple plus frapant que celui du Roi de Sardaigne, entant que maître de la Savoye. Il eſt encore une quatrième eſpèce de puiſſance que l'on peut appeller *d'opinion*, parce qu'elle n'eſt point fondée ſur des forces réelles, mais ſe ſoutient par le reſpect ou la conſidération que lui portent les nations de l'Europe. Le Pape & l'Ordre de Malthe en fourniſſent des preuves. Enfin il y a quelques Etats de l'Europe qui jouiſſent d'une puiſſance qu'on peut nommer *acceſſoire*, lorſqu'ils poſſèdent des Provinces & contrées qui, bien loin d'être contigues à la Métropole de l'Etat, en ſont ſituées à un grand éloignement. Ces poſſeſſions lointaines ajoutent rarement à la force réelle d'un Etat, quoiqu'elles lui donnent une plus grande conſidération parmi les Puiſſances. Au reſte il ne s'agit ici que des poſſeſſions éloignées qui n'ont point de liaiſons de négoce avec la Métropole, & que l'Etat ne ſemble tenir que pour envoyer des Gouverneurs & autres Officiers à deſſein de les y enrichir. Il faut ranger dans la même catégorie ces grands fiefs ou fiefs royaux, qui relèvent d'autres Etats ſouvent plus foibles qu'eux.

Lorſqu'on applique les principes & les diſtinctions de la puiſſance des Etats au

Tableau actuel de l'Europe, on peut en inférer qu'il y a de nos jours, trois, ou ſi l'on veut quatre claſſes de Puiſſances dans cette partie du monde. On place au premier rang celles qui entretiennent des armées nombreuſes, des flottes conſidérables, qui ont de l'argent prêt, des reſſources intariſſables, & qui par conſéquent peuvent ſoutenir la guerre par elles-mêmes, ſans ſecours & ſans alliances, tant qu'elles agiſſent ſeules à ſeules, & qu'un parti ne ſe fortifie point par une ligue étrangère. On ne trouve guère d'Etat en Europe qui réuniſſe tous ces avantages, ſi ce n'eſt les Monarchies Françoiſe & Angloiſe. Dans la ſeconde claſſe on range les Puiſſances qui, bienque formidables par elles-mêmes, ne poſſedent pas cependant les quatre propriétés indiquées, qui par conſéquent ne ſauroient agir en chef, mais qui ont beſoin d'alliances ou de ſecours pécuniaires, ſurtout ſi les guerres qu'elles entreprennent ſont longues, & que le ſort des armes ne leur eſt pas conſtamment favorable. Telle ſelon notre Auteur eſt la ſituation politique de la maiſon d'Autriche, de la Ruſſie, de la Pruſſe & de l'Eſpagne. Lorſque pour entrer en guerre un Etat eſt obligé de ſe joindre à une ligue déjà puiſſante, de prendre des ſubſides, qu'il ne peut fournir que des eſpèces d'armées auxiliaires, qu'il ne ſauroit entretenir en tems de paix le nombre ſuffiſant de troupes,

pes, quand ſon territoire eſt trop reſſerré, qu'il manque ou d'habitans ou de revenus, ou de quelques autres qualités eſſentielles, la raiſon veut qu'on le range dans la troiſieme claſſe des grandes Puiſſances. On peut compter dans ce nombre les Rois de Portugal, de Sardaigne, de Suède &c. la République de Hollande &c. Dans la quatrième claſſe ſe rangent tous les autres Souverains.

Le grand principe de toutes les actions humaines, que tout Etre eſt doué d'un penchant inné non ſeulement de prolonger ſon exiſtence, mais encore de rendre ſa condition auſſi bonne qu'il eſt poſſible, ce principe eſt la baze de la Politique, qui nous enſeigne les moyens de parvenir à ce but.

Or on demande, ſi, pour y parvenir, le Cabinet doit ſe conduire ſelon les tems & les occaſions, ou ſe faire un ſiſtême politique & le ſuivre avec conſtance ſans s'en écarter? En Politique on entend par le mot de *ſiſtême* l'arrangement des meſures ſouvent variées qu'un Etat prend tant pour ſes affaires internes qu'externes dans le deſſein toujours uniforme de ſe conſerver & de s'agrandir.

Les ſiſtêmes ſoit, philoſophiques ſoit autres, entraînent cet inconvénient d'obliger leurs auteurs à gêner la nature, & à faire entrer par force tous les objets de détail dans le plan général qu'ils ont conçu; mais auſſi ſe conduire ſimplement au hazard, ſans

ſans règle & ſans deſſein, fait tomber dans des inconvéniens mille fois plus grands encore. En ſuppoſant donc que le Souverain eſt habile & prudent lui-même, vu qu'il employe des Miniſtres ſages, on peut conclure que chaque Etat doit former un ſiſtême de Politique & le ſuivre conſtamment. Ce ſiſtême ne peut être que fondé ſur la puiſſance réelle & relative de l'Etat même & ſur ſes intérêts naturels. Il ne ſuffit pas qu'il ſoit renfermé dans la tête du Souverain ou des Miniſtres, mais il faut le rédiger par écrit, & en faire une eſpèce de Sanction Pragmatique qu'on dépoſe dans les Archives parmi les Secrets les plus importans de l'Etat, afin qu'il puiſſe ſervir de guide aux ſucceſſeurs à la Régence.

L'Auteur paſſe enſuite à examiner les principaux ſiſtêmes politiques, ceux qui ont mérité le plus d'attention de la part des peuples policés. Le premier qui ſe préſente eſt celui de *la Monarchie Univerſelle.* Ce ſiſtême giganteſque, l'objet des vœux ambitieux de tant de Conquérans, n'a jamais eu de réalité & n'en aura vraiſemblablement jamais. Quant aux Puiſſances modernes il y auroit aſſurément de l'imprudence à former un projet auſſi chimérique. 1. Une telle monarchie coloſſale ne pourroit s'élever que par l'injuſtice la plus manifeſte & la violence la plus criminelle. 2. Elle ne pourroit ſe former aujourd'hui en Europe ſans le plus grand danger. 3. Les plus vaſtes Monarchies ſont ex-

expoſées aux plus grands maux. 4. Ce ſont des vaiſſeaux d'une grandeur exceſſive qu'il eſt impoſſible de bien gouverner, &c. Tout agrandiſſement doit donc avoir ſes bornes. Il faut abandonner à la prudence de chaque Souverain & de ſes Miniſtres le ſoin de déterminer ces limites, & de fixer un point de vue à leur ambition, qui ſoit proportionné à leurs Etats & à leur ſituation. On ne ſauroit donner ici de règle fixe.

Un Etat peut s'agrandir de deux manières, ou par les armes, ou par des acquiſitions douces; par conſéquent il y a un *ſiſtême guerrier* & un *ſiſtême pacifique*. L'Auteur examine dans le chapitre *de la Guerre & de la Paix*, à quel point on peut rendre le premier de ces ſiſtêmes juſte & utile. Le Souverain qui l'embraſſe doit néceſſairement arranger ſon Etat militaire ſur le plus parfait modèle qu'il eſt poſſible d'imaginer, & lors même que ſes armées & ſes flottes ſont les plus formidables, ne jamais négliger la voye de la négociation. Le Souverain qui ſuit le *ſiſtême pacifique* peut auſſi atteindre par-là le double but de conſerver & d'agrandir ſes Etats. En adoptant ce ſiſtême; le premier objet qui eſt la conſervation de l'Etat & la ſûreté des peuples, exige que le Souverain entretienne non ſeulement une bonne harmonie avec toutes les autres Puiſſances de l'Europe, mais qu'il ſe fortifie auſſi par des alliances

liances défensives, contractées avec quelques nations puissantes. L'agrandissement d'un autre côté s'opère par des acquisitions douces, comme achats, héritages &c. Ce plan suppose beaucoup d'habileté, l'adresse doit toujours y suppléer au défaut de la force. La négociation y devient donc un objet principal. Un 4ème système politique, est celui qu'on nomme *le système des progrès du commerce*. Il a gagné à mesure que l'Europe a cessé d'être barbare. Des nations respectables ont pris le titre de commerçantes, & le soutiennent par les efforts continuels, qu'elles font en faveur de leur négoce.

Il y a dans les Cabinets de l'Europe encore un 5ème système politique, qui a pour objet *l'abaissement des Puissances trop formidables*, surtout lorsqu'elles sont nos voisines. Les intérêts divers qui partagent toutes les Puissances de l'Europe en vertu de ce système, ont donné lieu à un 6ème, qui est *le Maintien de la Balance du pouvoir* en Europe. Sans recourir à des autorités prises de l'histoire ancienne & moderne, l'Auteur prouve la justice & l'equité de ce système par une démonstration fondée sur la nature de la chose même & puisée dans le simple bon-sens. En effet il seroit impardonnable qu'un Etat voulût attendre tranquillement sa perte, & ne se croire lézé, que lorsque le mal est irréparable. L'Auteur trace en deux mots l'histoire de cette ba-

balance. Les principales forces qui la tiennent aujourd'hui en equilibre ſont la France & l'Angleterre, & l'on peut enviſager la maiſon d'Autriche & le Roi de Pruſſe comme les poids les plus conſidérables qui fixent ce même équilibre ou qui le rompent, ſelon qu'ils ſe déterminent vers l'un ou l'autre côté; toutes les autres Puiſſances concourent à le faire pancher plus ou moins, à proportion de leurs forces reſpectives. Au reſte quelque juſte & utile que ſoit en elle-même cette Balance, qu'on a tort d'enviſager comme une chimère ſans réalité, elle n'autoriſe pas néanmoins à courir d'abord aux armes. Il n'eſt permis d'avoir recours à cette extrémité qu'après qu'on a épuiſé tout l'art d'une douce & adroite Politique. Le brillant projet du Sénat des Souverains, imaginé, dit-on, par Henri IV, a le défaut inſigne d'être impraticable. On ne laiſſe pas d'en voir une image à la Diete de l'Empire Germanique: cette Diete eſt une machine ſingulièrement compoſée, & qui auroit été dérangée depuis longtems, ſi le ſang-froid Allemand ne la conſervoit dans un mouvement conſtant. D'ailleurs il eſt notoire qu'avec les mêmes droits & prérogatives, les foibles ne jouent pas dans l'Empire le même rôle que les forts. Enfin il eſt un 7ème ſiſtême Politique que la néceſſité doit faire embraſſer aux Puiſſances de l'Europe, lorſqu'elles ſont toutes menacées

cées par un danger commun, par une invaſion de quelque peuple étranger. Une Ligue générale eſt le ſeul rempart qu'on puiſſe oppoſer à de pareilles inondations. S'expoſer par le motif de quelque petit intérêt à paſſer le dernier ſous le joug, ce ſeroit aſſurément une pitoyable Politique.

Nous venons d'achever l'analyſe du IVe. Chap. de cette ſeconde Partie. Mr. de B. afin de tempérer la ſechereſſe dogmatique de ſon ſujet, à eu ſoin de parſémer ſon Ouvrage d'exemples, d'anecdotes & de traits, qu'il a le talent de mettre habilement en œuvre, & qui ſervent tant à répandre du jour ſur les matières qu'il traite, qu'à réveiller agréablement l'attention du Lecteur. Raſſemblons-en quelques uns, & finiſſons cet Extrait.

„ La Juſtice & la Politique ſe réuniſſent pour conſeiller aux Souverains „ d'être fideles à leurs engagemens, & de „ ne point adopter à cet égard la façon de „ penſer de *Charles Guſtave*, Roi de Suède, qui ne rougiſſoit point de dire, „ *qu'il ne ſçavoit quel animal c'étoit qu'un* „ *Traité*.

„ Un Envoyé de P.... à la Cour de „ D.... avertiſſoit ſa Cour de ſi bonne „ heure & ſi à propos de toutes les réſolutions, projets & deſſeins que formoit „ celle où il réſidoit, que l'Envoyé de „ D..... ne pût manquer de s'en apperçevoir, & manda à ſon Maître qu'il ſe-

„ roit

„ roit néceſſaire d'éclairer la conduite &
„ les allures du Miniſtre en queſtion, pour
„ découvrir la ſource d'où il pourroit tirer
„ de ſi bons avis ſur les affaires les plus
„ ſecrettes. On y fit attention, mais ce
„ fut en vain ; il étoit impoſſible de dé-
„ couvrir la moindre trace. Enfin le Mi-
„ niſtre des affaires étrangères à C. . . .
„ donna un grand repas dans lequel on ex-
„ cita l'Envoyé de P... à beaucoup boi-
„ re. Au milieu du délire Bachique, quel-
„ ques-uns des convives apoſtés le prirent
„ à l'écart pour lui arracher ſon ſecret par
„ des queſtions captieuſes, des compli-
„ mens & des éloges ſur ſon habileté. Il
„ s'apperçut à travers les vapeurs du vin
„ de leur deſſein, & leur tint ce langage:
„ *vous voulez, Meſſieurs*, leur dit-il, *ſavoir*
„ *comment je m'y prends pour informer ma*
„ *Cour de ſi bonne heure de tous vos projets,*
„ *il faut vous ſatisfaire. Voici mon ſecret.*
„ *Chaque fois que votre Conſeil s'aſſemble, on*
„ *ſait la veille à peu près quelles ſont les*
„ *matières qui vont être miſes ſur le tapis.*
„ *Je me retire alors dans mon cabinet ; j'y*
„ *couche ſur le papier l'objet de vos délibé-*
„ *rations, je mets à côté tous les partis*
„ *qu'on peut prendre ſur cette matière, je*
„ *m'arrête au plus mauvais de tous, je le*
„ *mande à ma Cour comme pris, en effet,*
„ *& vos réſolutions ne m'obligent jamais*
„ *à révoquer ce que j'avois marqué comme*
„ *une nouvelle poſitive. Voilà comment le*

„ *Roi mon maître eſt toujours ſi bien & ſi-*
„ *tôt informé.*

„ Louis XIV en donnant audience au
„ célèbre Baron de Pentenrieder, qui a-
„ voit la réputation de ne ſe décontenan-
„ cer jamais, ſe trouva piqué du peu
„ d'impreſſion que ſa préſence ſembloit
„ faire ſur cet Ambaſſadeur, & pour l'in-
„ timider il l'interrompit à la première
„ période de ſa harangue, laquelle com-
„ mençoit par ces mots, *Sire, l'Empe-*
„ *reur mon Maître m'envoye vers V. M.*,
„ en lui diſant d'un ton fort, *Plus haut*,
„ *Mr. l'Ambaſſadeur*; mais celui-ci ſans
„ s'emouvoir répondit, *Plus haut?* . . . .
„ *l'Empereur mon Maître, Sire, m'envoye*
„ *vers V. M.* en nommant l'Empereur le
„ premier, hauſſant la voix & continuant
„ ſon diſcours. Au ſortir de l'audience
„ les courtiſans lui firent compliment ſur
„ ſon ſang-froid; il leur repliqua; *je ſuis*
„ *accoutumé à voir tous les jours l'Em-*
„ *pereur.* Ces bons mots faiſoient honneur
„ à Mr. de P., mais ils faiſoient vraiſem-
„ blablement mal les affaires de ſon
„ Maître.

„ On eſt ſcandaliſé de la bouffiſſure des
„ titres orientaux, & le préjugé de l'ha-
„ bitude nous ferme les yeux ſur le ridi-
„ cule des nôtres. Le titre que tout Al-
„ lemand donne à l'Empereur reviendroit
„ en François à peu près à ce galimathias,
„ *Reſpleudiſſantiſſime, Tranſpatantiſſime,*
„ *Puiſ-*

„ *Puiſſantiſſime & très-invincible Empereur,*
„ *le plus gracieux des Empereurs & Seigneurs.*

„ Mr. de Bielfeld manie également bien la plume & le crayon. Les portraits répandus dans la ſeconde Partie de cet ouvrage, n'en ſont pas un des moindres ornemens. Il convient d'en donner un échantillon.

„ THRASYLLE, à l'âge de vingt-cinq „ ans, croit que ſa patrie le réclame; il „ revient de ſes voyages. Il a fait ſon „ cours de Philoſophie & de Droit civil; „ il a vu, chez d'autres peuples, la di„ verſité intéreſſante des modes, des „ ſpectacles, des alimens & des plaiſirs; „ mais les objets qui concernent l'utilité „ publique des principales nations de l'Eu„ rope, leurs maximes prudentes, & leurs „ fautes même, lui ſont entièrement é„ chappés. Cependant Thraſylle eſt de „ famille Patricienne; une jeune & riche „ heritière attendoit ſon retour, & la Ré„ publique lui deſtine une place au Sénat. „ Il ſe marie. Un vieux Sénateur meurt. „ La famille s'intrigue, cabale; les ſuf„ frages ſe réuniſſent en ſa faveur, il ob„ tient la place vacante. L'orgueil alors „ s'empare de ſon ame. Comme il fait „ la cinquantième partie du corps qui eſt „ dépoſitaire de la ſouveraine puiſſance, „ il ſe croit Souverain lui-même. Il mar„ che au Sénat: la robe qui le couvre, la „ tocque qui orne ſa tête, la vaſte perru-

„ que qui ombrage ſon viſage, les licteurs
„ qui le précèdent, la foule qui le ſuit,
„ toutes ces marques empruntées de gran-
„ deur achèvent de l'eblouir. Il eſt im-
„ poli envers ſes concitoyens, ſa démar-
„ che eſt magiſtralement compaſſée; on
„ s'arrête pour le ſaluer, tous les cha-
„ peaux ſe levent, les têtes ſe baiſſent
„ à la file vers la terre; Thraſylle
„ s'en apperçoit à peine; & s'il daigne
„ rendre le ſalut, c'eſt avec un air de pro-
„ tection. Il arrive au Capitole. Il trou-
„ ve au portique un de ſes collègues, un
„ ancien Sénateur. Ces grands hommes
„ ſe joignent, mais leur fierté ne les quit-
„ te point; on diroit voir un Paon & un
„ Coq-d'Inde qui ſe rencontrent. Le Sé-
„ nat eſt aſſemblé. Des matières im-
„ portantes ſont miſes ſur le tapis. L'ig-
„ norant & préſomptueux Thraſylle opi-
„ ne du bonnet, parle, raiſonne, haran-
„ gue & ne dit rien; mais donne un avis,
„ ou plat ou funeſte, & s'en retourne à ſa
„ demeure en penſant preſque tout haut,
„ *Ah! que Thraſylle a de l'eſprit!* Rentré
„ chez lui, ſon Epouſe attentive vient à
„ ſa rencontre, le plaint des fatigues qu'il
„ eſſuie pour un ingrat public; il n'eſt que
„ trop porté à la croire, il ſe jette ſur un
„ ſopha, s'amuſe de choſes frivoles, né-
„ glige l'expédition des affaires qui lui
„ ſont commiſes, & ſa pareſſe met à tout

„ mo-

„ moment & le Sénat & les peuples au
„ déſeſpoir. Cependant Thraſylle veut
„ profiter du poſte où il croit que ſon mé-
„ rite l'a placé; il veut s'enrichir; il y
„ parvient par mille concuſſions, & en
„ foulant les citoyens. Son avarice l'en-
„ gage à vivre en pauvre pour mourir
„ millionaire. L'entrée de ſa maiſon eſt
„ fermée à tout le monde, ſur-tout aux
„ étrangers; il vit ſans décence & ſans
„ dignité. Enfin Thraſylle, à force de lé-
„ ſine, amaſſe des tréſors immenſes, &
„ plutôt qu'il ne l'avoit crû lui-même.
„ Une ambition démeſurée, ſuite de ſa
„ richeſſe, le pouſſe à former l'horrible
„ projet d'opprimer la République, & de
„ s'emparer du Gouvernement. Il répand
„ une partie de ſon or, s'attache une fou-
„ le d'avanturiers & de brouillons qu'il
„ fait entrer dans ſes vues. Les factieux,
„ par leurs ſiniſtres manœuvres, ſont ſur
„ le point de bouleverſer le ſage ſiſtême
„ de l'Etat & de la Régence, lorſque la
„ mort vient à propos enlever l'indigne
„ Thraſylle, & anéantir ſes complots. Il
„ eſt inhumé avec pompe; un Augure
„ gagé lui fait une magnifique Oraiſon
„ funèbre, mais tous les gens de bien dé-
„ teſtent ſa mémoire ".

Nous ne ſaurions trop recommander tant aux jeunes gens qui ſe deſtinent à la Politique, qu'aux perſonnes mêmes enga-

gées dans cette profeſſion, la lecture & l'étude réfléchie de cet excellent Ouvrage, qui fait également honneur à l'eſprit & au cœur de Mr. *de* BIELFELD; & ſi les Maitres de l'Art ne trouvent pas partout à s'y inſtruire, au moins repaſſeront-ils avec plaiſir ſur des vérités utiles, miſes dans le plus beau jour, & revêtues de tous les agrémens du ſtile & de la diction. Le Public, qui fait à ces *Inſtitutions Politiques* l'accueil le plus diſtingué, attend avec impatience la troiſième Partie qui contiendra le Tableau de l'Etat actuel de l'Europe, & qui, comme nous l'avons déjà dit, ne doit paroître qu'à la Paix. Nous ſouhaitons avec ardeur d'être bientôt à même d'en rendre compte à nos Lecteurs.

ARTICLE TROISIEME.

ABREGE' Chronologique de l'Hiſtoire D'ESPAGNE, depuis ſa fondation juſqu'au préſent Règne, par Mr. DESORMEAUX. Cinq Tomes in 12. Paris 1758, chez N. B. Ducheſne. Tom. I. 426 pag. Tom. II. 551. Tom. III. 405 pag. Tom.

Tom. IV. 516 pag. Tom. V. 533 pag. Second Extrait.

NOus nous ſommes arrêtés dans notre premier Extrait à l'hiſtoire d'Eſpagne ſous l'Empire des Goths, parce que ces tems anciens, étant moins connus, pouvoient intéreſſer davantage la curioſité de nos Lecteurs. Comme nous paſſons maintenant à des objets plus familiers, nous nous étendrons beaucoup moins, & nous nous bornerons aux particularités qui nous paroîtront donner les idées les plus juſtes du goût & du travail de notre Auteur.

L'Eſpagne ne faiſoit plus que languir & ſe conſumer ſous les règnes du méchant Vitiza & du voluptueux Rodrigue. Les Arabes ne laiſſèrent pas échaper l'occaſion de ſubjuguer un ſi beau Royaume, qui leur fut offerte par le vindicatif Julien, Gouverneur de Ceuta. Les armées qu'ils y firent paſſer, eurent des ſuccès ſi rapides qu'en moins de trois Campagnes, l'Eſpagne entière fut conquiſe & ſoumiſe au joug de Valid Caliſe de Damas. Il n'y eut qu'une poignée de Goths qui, échapés au ſabre des Maures, ſe refugièrent dans les Montagnes des Aſturies, s'y maintinrent, élurent pour Roi Pelage Parent de Rodrigue & iſſu de Recared, & ſauvèrent du naufrage général la Religion, la Liberté &

les misérables restes de l'Empire des Goths. Ayant à leur tête Pelage, Prince courageux, éclairé, habile, fertile en ressource, & doué d'une constance inébranlable, ce petit nombre de Chrétiens jetta les fondemens d'une nouvelle Monarchie qui triompha de la Puissance des Arabes, qui s'accrut par degrés, & vint à bout, après huit siècles de guerres, de renverser le Throne des Vainqueurs de l'Espagne, de chasser les Musulmans, & de réunir sous un seul sceptre toutes les Provinces de ce vaste Royaume.

Les Maures y portèrent & y firent fleurir la politesse, l'humanité, le commerce, la politique, les sciences & les arts; ils ornèrent les Villes & principalement Cordoue, de Palais & de Jardins magnifiques; & firent briller partout l'opulence & le luxe; tandis que les Chrétiens en général, & sur-tout ceux des Asturies, étoient plongés dans la barbarie, l'ignorance, la superstition & la pauvreté. Un courage féroce & indompté étoit leur unique mérite, & ils n'avoient d'autres ressources que le pillage.

Quatre Nations rempliſſoient alors l'Espagne, savoir, les Naturels du Pays; les Goths presque tous réunis dans les Asturies & dans la Navarre; les Maures que nous appellons indifféremment Arabes, Afriquains, Maures, Sarrazins ou Musulmans; & enfin les François qui peuploient de leurs

co-

colonies la Catalogne, les Pyrénées & la Navarre. Chacune de ces Nations porta en Eſpagne ſon génie, ſes mœurs, & ſes loix; auſſi les habitans de ce Royaume ont-ils conſervé pluſieurs choſes de tous ces Peuples différens. C'eſt des Arabes qu'ils tiennent les Jeux, les divertiſſemens, certains Spectacles particuliers à la Nation, le penchant à la galanterie, le goût pour les titres faſtueux, pour les métaphores, & pour les expreſſions emphatiques. Les Goths leur ont tranſmis la valeur & la probité. Les Francs leur ont communiqué l'attachement pour leur Souverain. Et les Afriquains les ont enfin accoutumés à la pareſſe, à une vie retirée, à la jalouſie & à la gêne où ils tiennent leurs femmes.

Jamais on ne fonda tant de Monaſtéres en Europe, ſur-tout dans la partie de l'Eſpagne qui obéiſſoit aux Chrétiens, & jamais les mœurs ne furent ſi barbares & ſi corrompuus. Nul reſpect pour la Religion, elle étoit ignorée; nulle ſoumiſſion aux Loix, au Souverain ou aux Magiſtrats; les forfaits les plus énormes ſe commettoient avec audace & impunément. Chaque petit Seigneur étoit le Tyran de ſes Vaſſaux. On n'entendoit parler que d'aſſaſſinats, de vols & de brigandages. Une aveugle vénération pour les Moines étoit l'unique trait de piété qui fut connu. Et les Eccléſiaſtiques redoutés ſe livroient ſans réſerve à la molleſſe & au libertinage.

Inſenſiblement les Chrétiens agrandirent leur domination, & firent la conquête des Royaumes de Léon, de Caſtille & d'Arragon. Leur puiſſance auroit été dès lors redoutable aux Sarrazins, ſi elle n'eut pas été partagée entre pluſieurs Princes, & affoiblie par les défauts du Gouvernement Féodal, & par les attentats du Clergé. D'un côté, dès qu'on touchoit aux prérogatives que le Clergé s'attribuoit, il n'attendoit pas les foudres de Rome, il les lançoit de lui-même, & dégageoit le Peuple crédule & ſuperſtitieux de l'obéiſſance due au Souverain. De l'autre, dès qu'un Seigneur étoit mécontent, il alloit remettre ſes Fiefs au Prince, & ſe croyoit alors en droit de lui faire la guerre. Les Rois eux-mêmes étoient aſſez ſimples pour croire qu'un ſujet ſe ſouſtraiſoit légitimement à leur authorité par cette cérémonie. On ſent aſſez les abus & les déſordres qui devoient réſulter de ſemblables erreurs. Un Seigneur mécontent entraînoit dans ſa révolte tous ſes vaſſaux & excitoit une guerre civile, ſans que la multitude ignorante ſoupçonnat le moindre crime à combattre ſon Roi, quand elle défendoit ſon Seigneur : les Loix des Fiefs l'y obligeoient. Mais cet étrange abus fut enfin déraciné par les Rois de Caſtille. La Nobleſſe, le Clergé & le Peuple, tous conſpiroient à énerver la puiſſance des Rois; & l'on porta la jalouſie contre l'autorité du Thrône dans le Royaume

me d'Arragon, juſques à établir par une Loi, qui fut regardée comme une des Loix fondamentales de l'Etat, un Collège compoſé de *Ricos Hombres* auſſi redoutables que les Tribuns de Rome & les Ephores de Sparte. A la tête de ce Tribunal étoit un Magiſtrat appellé *Juſtitia Mayor*, le Grand Juſticier. Celui-ci ſupplanta bientôt ſes Collègues & bientôt ſon pouvoir n'eut plus de bornes. C'eſt lui qui, aſſis ſur un Thrône élevé, recevoit le ſerment du Roi, qui étoit à genoux & la tête nue; c'eſt lui qui, tenant la pointe de ſon épée nue ſur le cœur du Souverain, lui adreſſoit ces paroles fières, *Nous qui valons autant que vous, nous vous faiſons notre Roi & Seigneur, à condition que vous maintiendrez nos Privilèges & nos Libertés; Si-non, non.* Ce Magiſtrat, ſeul Interprète & Depoſitaire des Loix, devoit être conſulté & ſuivi en tout. Il avoit droit de faire le procès au Roi, s'il manquoit à ſon ſerment, & d'en élire un autre. Il ne rendoit compte de ſes actions qu'aux Etats aſſemblés. Ce Grand Juſticier conſerva toute ſa puiſſance juſqu'à Philippe II., qui l'abolit par un acte de vigueur & ſans conſulter perſonne.

Il y eut un tems où les Princes qui règnoient en Eſpagne, étoient tous d'origine Françoiſe. Après la mort de Sanche VI. en 1233, la Maiſon des Comtes de Champagne

pagne parvint au Thrône de Navarre, tandis que la Maiſon de Bourgogne commandoit à la Galice, à Léon, à la Caſtille & au Portugal, & celle des Comtes de Barcelonne à l'Arragon. C'eſt un ſort, dit notre Auteur, qui a été commun à l'Eſpagne avec tous les autres Royaumes de l'Europe, d'avoir des Princes François.

Le Règne de Ferdinand III. fut extrêmement avantageux à la Caſtille. Augmentée des deux tiers par le courage & le bonheur de ce Prince, elle lui dut ſon éclat, ſes Tribunaux, ſes Loix & ſa félicité. On attribue à l'équité & à la modération de ce grand Roi le calme profond dont jouirent entr'elles, pendant ſa vie, les Dynaſties Chrétiennes d'Eſpagne. Protecteur zélé des foibles & des opprimés, il s'appliqua à faire rendre la juſtice la plus exacte, à humilier les Grands qui étoient en poſſeſſion de tyranniſer leurs Vaſſaux, à purger ſes Etats des brigands & des voleurs, & à faire rendre à la Religion, à la Majeſté Royale & aux Loix, le reſpect inviolable que tout homme, tout ſujet & tout citoyen leur doivent. Il ordonna qu'on raſſemblat en un Code toutes les Loix de ſes Prédéceſſeurs, mais cet Ouvrage utile & immenſe ne fut achevé que ſous ſon Succeſſeur. Ce fut lui qui inſtitua la Dignité d'*Amirante* ou de Grand Admiral, qui, autrefois très-conſidérable par le pouvoir qui y étoit attaché, n'eſt plus

plus à préſent qu'un ſimple Titre honorifique. Il inſtitua auſſi la Charge d'*Adelantado* ou Capitaine Général ; Ceux qui en étoient revêtus, commandoient l'armée de la Province confiée à leurs ſoins ; & en tems de paix, ils adminiſtroient la Juſtice. Aujourdhui on ne connoit plus en Eſpagne que le nom de cette Dignité. Sous ſon Règne, le grand Maître de la maiſon du Roi jouiſſoit d'une prérogative bien ſingulière ; les privilèges, donations, graces & bienfaits du Roi, ne pouvoient avoir d'effet qu'il ne les eut confirmés. Les Grands Maîtres conſervèrent une prérogative ſi honorable juſques à Ferdinand le Catholique. Le ſouverain Conſeil de Caſtille lui doit auſſi enfin ſon établiſſement. Dans ſon origine, ce Conſeil étoit comme aſſocié à l'Autorité Royale pour l'exercice du Gouvernement & de la Juſtice. Mais aujourdhui les affaires d'Etat ne ſont plus de ſon reſſort. C'eſt un Tribunal Dépoſitaire des Loix fondamentales du Royaume : la haute Police de l'Etat & l'adminiſtration de la Juſtice contentieuſe lui ſont confiées : on appelle à ſon jugement de toutes les Audiences Royales, moyennant quinze cent piſtoles qu'il faut conſigner d'avance, & qui ſont perdues pour l'appellant, s'il perd ſon procès. C'eſt ce Conſeil ſouverain qui pourvoit aux Chaires des Univerſités de Salamanque, de Valladolid & d'Alcala, qui nomme

me à toutes les Charges de la Magiſtrature, comme à celle de Corrégidor, d'Alcalde, de Bayle & de Viguier, & à celles même d'Alguaſil, car aucune Charge n'eſt vénale en Eſpagne. Quand on préſente requête à ce Conſeil, on le traite d'Alteſſe, & dans les Mémoriaux de Majeſté. C'eſt le Conſeil le plus ancien & le premier de la Monarchie. Il n'eſt compoſé que d'un Préſident, de ſeize Conſeillers, d'un Procureur Général & de quelques Officiers ſubalternes; & il eſt diviſé en quatre Chambres qui partagent les affaires entr'elles.

Quoique les Chrétiens étendiſſent d'année en année leur domination, les Maures ne laiſſoient pas de ſe ſoutenir en Eſpagne. Secourus des Afriquains, ils repouſſèrent très-ſouvent avec ſuccès les efforts des Arragonnois & des Caſtillans. Une eſpèce de Croiſade prêchée dans toute l'Afrique par une multitude de Faquirs & de Derviches en 1340, attira en Andalouſie Alboacen Roi de Maroc ſuivi d'une Armée de ſix cent mille combattans. L'Eſpagne entière étoit menacée d'un nouvel eſclavage. Déjà la flotte de Caſtille avoit été priſe ou coulée à fonds; déjà une flotte nouvelle, dernière reſſource d'Alfonſe, avoit été abîmée par une horrible tempête, & ſes triſtes débris étoient tombés au pouvoir des Afriquains; tout étoit perdu

perdu, ſi Alfonſe XI, ſurnommé le Vengeur, n'eut pas conſervé ſon courage & ſa prudence. Le péril anime ſon activité & redouble ſa valeur; il va droit à l'ennemi avec une armée d'environ ſoixante mille hommes; il falloit être Héros pour oſer eſpérer de vaincre. La multitude effroyable des Maures étonne tout à coup les Caſtillans, la frayeur rallentit leur marche, & peut-être leur fuite eût ſoumis l'Eſpagne au joug d'Alboacen, ſi le danger où ils virent un Roi, qui leur étoit cher, ſe précipiter en ſe jettant au milieu des bataillons ennemis, n'eut rallumé leur courage. En un inſtant les choſes changèrent de face; les Maures oſèrent à peine combattre & ſe laiſſèrent égorger. Deux cent cinquante mille Mahometans tués ſur le champ de bataille, & preſque autant de priſonniers, aſſurèrent à Alfonſe une gloire immortelle & delivrèrent l'Eſpagne de ſes craintes.

Les Rois de Caſtille n'étoient point encore parvenus à la fin du 14e. Siècle, aux deux principaux objets qui avoient fixé leur Politique, l'expulſion des Maures & l'humiliation des Grands. Les Maures étoient à la vérité affoiblis & reſſerrés dans un coin de l'Eſpagne, mais ils pouvoient introduire juſques dans le ſein de la Caſtille, toutes les forces de l'Afrique. Les Grands réprimés par les exécutions ſanglantes d'Alfonſe le Vengeur & de Pierre

le

le Cruel, avoient repris leur crédit & renouvellé leurs factions depuis l'Elévation de Henri de Tranſtamare, qui ne pouvoit ſans eux ſe ſoutenir ſur le thrône. Henri III. règna trop peu de tems pour les contenir; & l'éternelle enfance de Jean II. & d'Henri IV; la durée des guerres civiles qui déchirèrent le Royaume; les uſurpations des Papes, qui s'étoient mis en poſſeſſion de diſtribuer les bénéfices à des Etrangers qui ne réſidoient point en Eſpagne, y ramenèrent les crimes, l'ignorance, la corruption, & le mépris de la Religion, des Loix, & de la vertu. Toute émulation pour l'étude étoit éteinte, & les mœurs qu'elle auroit adoucies, retournoient à la barbarie où elles étoient dans le 10. & 11. ſiècles.

Les choſes changèrent entièrement de face ſous le règne de Ferdinand & d'Iſabelle, qui jettèrent les fondemens de cette immenſe grandeur où parvint après eux la Monarchie Eſpagnole. Réuniſſant ſous leur Empire toutes les Couronnes des Eſpagnes, à l'exception du Portugal, ils affermirent leur puiſſance par l'abaiſſement des Grands, & par leurs ſoins à faire règner par tout le bon Ordre, les Loix, & les Sciences. Ils établirent une forme de Gouvernement admirable, dont Charles V. ſuivit le Plan, & qui a ſubſiſté long-tems (1). Ils eurent la gloire de conquérir le Royaume

(1) Tom. III. pag. 40

me de Grenade, de chaſſer ou de ſubjuguer tous les Maures, & de fermer ainſi pour toujours aux Afriquains les Portes de l'Eſpagne. C'eſt auſſi à leur protection qu'eſt dû l'honneur de la découverte de l'Amérique. Mais malgré ces titres qui ont illuſtré leur mémoire, on ne peut diſconvenir que leur Règne a été bien moins glorieux que funeſte à l'Eſpagne. Qu'on liſe ce que dit notre Auteur ſur l'Edit que dicta à Iſabelle la fantaiſie de ne commander qu'à des Chrétiens. (2) Cet Edit qui obligeoit les Juifs à ſe convertir dans ſix mois ou à ſortir d'Eſpagne, fit environ cent mille familles de mauvais Proſelytes, mais il priva le Royaume de plus de huit cent mille Juifs qui portèrent en Portugal, en Afrique & dans l'Orient la haine du nom Eſpagnol, & fit ſortir avec eux des richeſſes immenſes. Qu'on liſe les ſages réflexions qu'il fait ſur la découverte du nouveau monde qui a changé le ſyſtême politique de l'Europe, qui a déchaîné l'envie de toutes les Nations contre l'Eſpagne, & qui eſt une des principales cauſes de la dépopulation & de la foibleſſe où ce Royaume ſe trouve encore actuellement. (3) Qu'on liſe enfin la digreſſion que fait Mr. DESORMEAUX ſur l'*Inquiſition*

(2) ibid. p. 87.
(3) ibid. p. 90. & ſuiv.

ſition (4), ce Tribunal de ſang établi contre les véritables principes du Chriſtianiſme, de l'humanité & de la politique, par le faux zèle, l'ignorance & le deſpotiſme, & qui a immolé une multitude innombrable de victimes, on verra bientôt que le règne de Ferdinand & d'Iſabelle a été pour l'Eſpagne une ſource de maux infinis. Ils jettèrent à la vérité les fondemens de cet accroiſſement prodigieux qui fit monter la Monarchie Eſpagnole au plus haut faîte de la grandeur ſous le règnes de Charles-Quint & de Philippe II. Mais les mêmes moyens qui contribuèrent à augmenter la Puiſſance du Royaume, contribuèrent auſſi à l'épuiſer.

Les Sciences & les Arts cultivés avec ſoin; une forme admirable de Gouvernement; une Politique ſupérieure; une foule de grands Capitaines, d'habiles Miniſtres, de fins Négociateurs, de Magiſtrats éclairés, facilitèrent aux Monarques Eſpagnols bien des découvertes qui les enrichirent, bien des Victoires & des Conquètes. On vit, dans le XVIe. Siècle, réunis ſous leur Sceptre tous les Thrones de la Péninſule, la Sicile, la Sardaigne, Naples, le Milanez, les 17 Provinces des Pays-Bas, la Franche-Comté, l'Autriche & ſes dépendances, l'Empire d'Allemagne, les Côtes d'Afrique, des Pays

(4) ibid. p. 204. & ſuiv.

Pays immenſes dans les Indes Orientales, & un nouveau Monde en Amérique. Aucun Empire Européen n'a été auſſi vaſte que la Monarchie Eſpagnole.

Mais d'un côté l'expulſion totale de tous les Maures qui étoient reſtés dans le Royaume de Valence & ailleurs; de l'autre, l'immenſe multitude d'hommes que l'avidité des richeſſes transplantoit en Amérique chaque année; les troubles intérieurs qui agitèrent l'Eſpagne; les guerres continuelles que l'ambition fit naître & entretint; la jalouſie qui porta la plupart des Princes de l'Europe à ſe réunir contre cette Monarchie devenue trop redoutable; l'abus du Deſpotiſme; l'eſprit perſécuteur qui fit couler des torrens de ſang; les deſſeins trop vaſtes de cette Puiſſance qui menaçoit de tout envahir & qui ſouleva tous les Eſprits contr'elle; toutes ces cauſes affoiblirent & minèrent le Royaume, qui ne fit plus que languir depuis la mort de Philippe II, arrivée en 1598.

Notre Auteur nous trace de ce Prince un Portrait qui ne nous paroît ni exact dans le deſſein, ni d'un coloris naturel, ni aſſorti aux faits qu'il a rapporté lui-même.

Il n'y a point de Prince, dit-il (5), *dont on ait écrit plus de bien & plus de mal que de Philippe II. Les Catholiques le regardent com-*

(5) Tom. IV. p. 191.

comme un autre Tibère. Enſuite il cherche à prendre un milieu entre ces deux caractères. Mais l'a-t-il trouvé ce juſte milieu? Que Philippe fût *né avec un génie vif, élevé, pénétrant, avec une mémoire prodigieuſe, une ſagacité exquiſe; qu'il poſſédât dans un degré éminent l'art de gouverner les hommes; que par la ſeule force de ſon génie, du fond de ſon Cabinet, il ait ébranlé l'Univers, en y répandant la terreur & la déſolation,* nous n'en diſconviendrons pas. Mais que *perſonne n'ait mieux ſçu connoître & employer les talens & le mérite*, cela ne paroît pas par le choix qu'il fit de Granvelle pour être le premier Miniſtre de la Gouvernante des Pays-Bas, l'homme le moins propre à appaiſer les troubles dès leur naiſſance; ni par le choix du Duc d'Albe qu'il établit Gouverneur de ces Pays, contre l'avis du Duc de Ferria le plus honnête homme comme le plus éclairé de ſon Conſeil. Ce fut aux procédés inhumains de ces deux hommes cruels, auſſi bien qu'à ſa propre barbarie que Philippe dut imputer la perte des Provinces-Unies. (6) *Qu'il ſçut faire reſpecter la Majeſté Royale*, cela ne paroît pas par les lâches complaiſances qu'il avoit pour le Pape, aux orgueilleuſes prétentions duquel il ſacrifia plus d'une fois ſes Miniſtres, & ſes Droits les plus juſtes (7). *Qu'il fit rendre aux Loix*

(6) ibid. p. 62 & ſuiv. (7) ibid. p. 55 & ſuiv.

Loix & à la Religion le reſpect qui leur eſt dû, cela ne paroît pas par les Edits qui condamnèrent à l'eſclavage tous les Mauriſques faits priſonniers de guerre, & qui permirent aux troupes de garder tous les effets qu'ils pourroient prendre aux Ennemis, quand même ceux-ci les auroient enlevés aux Chrétiens. (8) Quelle Loi, quelle Religion reſpectoit-il ce Prince, dont le premier ſoin après ſon avenement à la Couronne, fut de demander au Grand Inquiſiteur la ſatisfaction barbare de voir un *Auto dà Fè*, & qui vit ſans émotion conſumer par les flames un Prélat reſpectable & 40 autres perſonnes? (9) Quelle Loi reſpectoit-il ce Prince qui ſacrifia à de ſimples ſoupçons ſon Fils, ſon Epouſe, & un Frère chéri des Peuples? (10) Les Proteſtans qui le comparoient à Tibère, ne doivent pas être taxés par notre Auteur, d'avoir noirci le portrait de ce Prince, puiſqu'il eſt obligé lui-même de convenir qu'ils ſe reſſembloient à divers égards; l'*Empereur Romain*, dit-il (11), *& le Monarque Eſpagnol ſe reſſemblent par plus d'un endroit.*

Rien ne caractériſe mieux le Règne de Philippe III, Prince foible, ſuperſtitieux,

(8) p. 72.
(9) p. 32.
(10) ibid. p. 113.
(11) ibid. p. 61.

tieux & imprudent, que l'Arrêt par lequel il ordonna ſous peine de mort aux Mauriſques de ſortir de ſes Etats dans trente jours. C'étoit porter au Royaume un coup mortel, que de dépouiller ainſi l'Eſpagne de tant de Citoyens & de threſors. Les Mauriſques, Chrétiens à l'extérieur, étoient accuſés d'être encore Muſulmans au fond de l'ame. L'Inquiſition donna le funeſte conſeil de les chaſſer, & demanda que leurs biens fuſſent confiſqués au profit du St. Office. Le Roi n'oſa pas contredire les Inquiſiteurs; ſeulement permit-il aux malheureux proſcrits de vendre leurs biens & d'en emporter la valeur en marchandiſes. On ne ſauroit évaluer les ſommes immenſes qu'ils ſurent dérober aux yeux de leurs Perſécuteurs & tranſporter dans leur nouvelle Patrie. Avec les Mauriſques, Peuple commerçant, appliqué, laborieux, l'Eſpagne perdit un million de Sujets. Avec eux diſparurent les Laboureurs, les Négocians, les Sciences & les Arts. Depuis cette Epoque, on a rarement vû ſous les Rois Autrichiens, plus de dix mille Eſpagnols naturels dans les armées. N'étoit-ce pas mettre le comble aux maux que l'ambition des derniers Rois & la découverte de l'Amérique avoient fait à la population? Le ſeul Duc d'Oſſone oſa élever ſa voix en faveur des Mauriſques; il manqua d'être la victime du terrible Tribu-

nal qui les opprimoit. (12) Quelques années après, le Roi fut contraint de publier un Edit qui accordoit les honneurs de la Nobleſſe & l'exemption d'aller à la guerre, à tous les Eſpagnols qui s'adonneroient à la culture des terres. Foible reſſource, qui ne repeupla point les terres demeurées incultes & inhabitées depuis l'expulſion des Mauriſques! Cet Edit ſage ne produiſit pas un grand effet ſur une Nation, qui ne faiſoit gloire que de l'oiſiveté & du funeſte métier de la guerre.

Philippe III. mourut victime du Cérémonial qui eſt un grand objet en Eſpagne. A peine relevé d'une dangereuſe maladie, ce Prince alloit donner audience à l'Ambaſſadeur de France: dans la Salle même où il travailloit, il y avoit un brazier très ardent; le Roi ſe trouva incommodé de la chaleur & demanda qu'on ôtât le feu: mais perſonne n'oſa s'en charger dans la crainte d'empieter ſur l'office de celui qui avoit cet emploi. Pendant qu'on cherchoit l'Officier, le Roi tomba dans une telle foibleſſe, qu'il fallut le porter mourant dans ſon lit; ainſi les formalités de l'étiquette, & le caractère grave, lent & circonſpect de la Nation coutèrent la vie à ce Prince.

Olivarès, profond Politique & Favori de Philippe IV., ſignala ſon Miniſtère par les pro-

(12) ibid. p. 225.

projets les plus vaſtes, & par des Loix qui montrent ſenſiblement combien l'Eſpagne étoit déchue de ſa grandeur & de ſa puiſſance. Il engagea le Roi à donner la célèbre Ordonnance du 10 Fevrier 1623, qui ſupprimoit les deux tiers des Officiers de Juſtice & de Finances: qui bornoit le luxe dans les domeſtiques, les équipages, les ameublemens & les habits: qui favoriſoit les mariages en accordant de grands privilèges à ceux qui ſe marieroient ou qui auroient pluſieurs enfans, & en conſacrant un fond conſidérable pour doter de pauvres filles: qui défendoit à aucun Eſpagnol de ſortir de la Péninſule avec ſes biens & ſa famille, ſans le congé exprès du Roi: & qui enfin invitoit les Etrangers par de belles promeſſes, à venir s'établir en Eſpagne. (13) Ce n'en étoit pas encore aſſez pour remédier aux maux du Royaume dont les Provinces étoient déſertes, deſtituées de Laboureurs & d'Artiſans, & réduites à une grande pauvreté. Il faut voir le Tableau triſte & ſombre qu'en trace notre Auteur (14).

La Révolution de Portugal étoit un coup accablant pour l'Eſpagne. Perſonne n'oſoit en porter la nouvelle au Roi. Enfin Olivarès ſçut dorer cette pilule amère, *Seigneur*, dit-il à Philippe d'un air ſerein & riant,

(13) Ibid. p. 280. & ſuiv.
(14) Ibid. p. 289 & ſuiv.

riant, *la tête a tourné au Duc de Bragance, il vient de ſe faire proclamer Roi; ſa folie vous vaut une confiſcation de douze millions.* Le Roi étonné ne répondit que ces mots: *Il y faut mettre ordre*, & courut ſe conſoler dans le ſein des plaiſirs.

L'Eſpagne n'éprouva plus juſqu'à la fin du XVIIe. ſiècle qu'une longue ſuite de diſgraces & de malheurs, cauſés par la foibleſſe des Rois & de leurs Miniſtres, ou par la force des armes de Louis XIV. Les Provinces s'épuiſoient de plus en plus d'hommes & d'argent. Toute la proſpérité du Royaume ſe trouvoit renfermée dans les maiſons des Grands, qui engloutiſſoient & ſe partageoient les revenus de la Monarchie & les thréſors de l'Amérique. Tel étoit leur Luxe en Vaiſſelle d'argent qu'ils s'eſtimoient pauvres en argenterie, lorſqu'ils n'avoient que huit cent douzaines d'aſſiettes & deux cent plats; & qu'ils avoient des échelles d'argent pour monter à ces buffets ſuperbes (15). Pour rétablir les Finances, le Gouvernement avoit, vers le milieu du règne de Philippe IV, donné à la Monnoye de Billon une valeur preſque auſſi forte qu'à celle de l'argent, & avoit porté celle de l'or & de l'argent une fois plus haut que ſa valeur intrinſèque. Au contraire ſous Charles II, le Duc de Médina Celi fit publier un Edit qui

(15) Tom. V. p. 79 80.

qui diminuoit des deux tiers les eſpèces d'or & d'argent & qui ſupprimoit la Monnoye de Billon, avec ordre aux Particuliers de la porter dans certains Bureaux, où l'on donneroit en échange des Billets de même valeur, payables en ſix mois. Dès lors le commerce ceſſa, & les denrées devinrent d'une cherté qui mit le Peuple au déſeſpoir & cauſa des ſoulevemens. Les Etrangers s'enrichirent en achetant à vil prix la Monnoye de Billon, & en faiſant ſortir du Royaume les eſpèces d'or & d'argent. Cette belle Opération appauvrit encore l'Eſpagne de plus de cinquante millions, & ruina le tiers de ſes habitants.

Cette opération fatale peut être comparée à celle que fit Louis XIV, peu de tems après. „ Nous ne pouvons, dit notre Auteur, (16) „ nous empêcher d'obſerver en „ paſſant que les ſuites imprévues de la „ Révocation de l'Edit de Nantes, affoiblirent plus la France qu'une guerre de „ vingt ans, & la perte de dix batailles. „ L'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne „ enrichies, peuplées, éclairées par ſept „ ou huit cent mille François expatriés, „ ſe trouvèrent en état de combattre & „ de vaincre le grand Roi ". Mr. DESORMEAUX eſt, comme on le voit, plus naïf & plus ſincère que l'Abbé de Caveirac.

Nous nous ferions un plaiſir de rapporter

(16) Ibid. p. 101.

ter ici les réflexions ſages que fait notre Auteur (17) ſur les cauſes de la décadence où tomba la Monarchie Eſpagnole, & ſur l'état des Sciences, des Lettres & des Arts ſous les Rois Autrichiens, elles méritent d'être lues en entier, mais cet Extrait eſt déjà trop étendu. Nous le finiſſons par le Tableau que Mr. DESORMEAUX nous trace de l'état préſent de l'Eſpagne.

„ On a gagné, dit-il, avec les Bourbons des mœurs plus douces, l'amour „ des ſciences, la politeſſe, la connoiſſance du commerce, des finances, & des „ arts; une ſaine politique, une adminiſtration admirable, une émulation auparavant inconnue; les Peuples réunis „ ſous une autorité chère & reſpectable, „ n'oppoſent plus à la Cour des privilèges „ funeſtes, & le diſputent aux Caſtillans „ en zèle & en fidélité; enfin la Monarchie moins étendue, mais plus riche, „ plus peuplée, aſſujettie aux mêmes „ Loix, eſt redevenue une des premières „ Puiſſances de l'Europe (18) ".

Ce Livre au reſte eſt bien imprimé, cependant il s'y eſt gliſſé diverſes fautes dans l'Ortographe des noms propres, ou des noms de Villes; on y lit, par exemple, *Briel* pour *la Brille*, *Leyve* pour *Louvain*, *le Prince d'Armſtad* pour *le P. de Darmſtad*

(17) Ibid. p. 174. & ſuiv.
(18) Ibid. p. 191. 192.

ſtad &c. Ces fautes & quelques autres ſemblables mériteront l'attention de l'Auteur dans une nouvelle Edition.

ARTICLE QUATRIEME.

Hiſtoire d'Ecoſſe &c. par Mr. ROBERTSON. II. Extrait.

MARIE déterminée enfin à ſe rendre aux vœux de ſes ſujets & à paſſer en Ecoſſe, demanda un ſauf-conduit à Elizabeth, qui, non contente de le lui refuſer, fit croiſer des vaiſſeaux pour intercepter celui qui devoit la porter. Elle s'embarqua néanmoins, & ayant échappé heureuſement aux Vaiſſeaux d'Elizabeth, elle arriva en Ecoſſe, où elle fut reçue par ſes ſujets avec les plus grandes démonſtrations de joye, mais ſans pompe.

MARIE étoit alors dans ſa 19e. année. Elevée à la Cour de France, la plus polie, la plus magnifique & la plus corrompue de ce tems-là; accoutumée aux hommages qu'on y rendoit à ſon rang & à ſa beauté, hommages ſi ſenſibles à une jeune perſonne, elle fut vivement frappée du peu d'éclat de ſa réception & de la groſſiere-

fiereté de tout ce qui l'environnoit. Comme, pour juger des cauſes qui ont influé ſur les malheurs de cette Princeſſe, il faut ſe repréſenter les circonſtances dans leſquelles elle prit les rênes du Gouvernement, nous allons en tracer le tableau, en empruntant les paroles de Mr. ROBERTSON.

„ Jamais Prince, dit-il, ne monta ſur le thrône dans une conjoncture „ qui demandât plus de ſageſſe dans les „ conſeils, & plus de courage & de fermeté dans l'exécution. Les demêlés „ de religion continuoient avec la même „ violence. Les Réformés étoient aigris „ par le ſouvenir des perſécutions qu'ils avoient eſſuyées, & les Catholiques étoient ulcérés & réduits au déſeſpoir par „ les injures récentes qu'ils avoient reçues. „ Egalement animés par le zèle & par la „ fureur les deux partis étoient irréconciliables. La puiſſance des Nobles, accoutumés par l'abſence de leur Souveraine à l'indépendance, s'étoit tellement „ accrue pendant les derniers troubles, „ que l'Ariſtocratie déjà trop grande emportoit la balance. Le Royaume avoit „ été long-tems gouverné par des Régents „ qui n'exerçoient qu'une autorité empruntée & dont la foibleſſe n'inſpiroit „ aucun reſpect. Il n'y avoit eu pendant „ les deux dernières années ni Régent, ni

„ Con-

„ Conſeil ſuprême, & le Gouvernement, „ qui avoit été ſans force & même ſans „ forme régulière, avoit dégénéré en Anar- „ chie. Un eſprit de licence qui ne con- „ noiſſoit aucune ſubordination & qui dé- „ daignoit la contrainte des Loix & de la „ Juſtice, s'étoit répandu dans tous les Or- „ dres. L'influence de la France, l'an- „ cienne Alliée du Royaume, n'exiſtoit „ plus, ou étoit mépriſée. Les Anglois, „ au contraire, d'ennemis qu'ils étoient, „ devenus Confédérés, avoient gagné la „ confiance de la Nation & ſpris de l'aſ- „ cendant dans tous ſes Conſeils. Les Mo- „ narques Ecoſſois avoient autant à crain- „ dre de leur interpoſition, pour leur cré- „ dit & pour leur dignité, que l'amitié de „ la France leur avoit donné de luſtre. „ Elizabeth étoit obligée par l'intérêt de „ ſa conſervation, & par toutes ſortes de „ conſidérations, à affoiblir en Ecoſſe l'au- „ torité Royale, & à ſuſciter à ſes Prin- „ ces des difficultés perpétuelles en fomen- „ tant parmi les peuples la diſcorde & le „ mécontentement.

„ Tel étoit l'état des affaires dans ce „ Royaume, lorſque le Gouvernement „ tomba entre les mains d'une jeune Rei- „ ne, à peine âgée de dix-neuf ans, ſans „ connoiſſance des mœurs & des Loix de „ ſon pays, étrangère à ſes ſujets, ſans „ expérience, ſans Alliés, & preſque ſans „ amis.

„ D'un

„ D'un autre côté nous trouvons dans
„ la ſituation de MARIE des circonſtan-
„ ces qui, bienqu'elles ne contrebalan-
„ çaſſent pas ces désavantages, pouvoient,
„ étant habilement ménagées, en prévenir
„ les fâcheuſes ſuites & produire de très
„ grands effets. Sa préſence, par ſa nou-
„ veauté & par l'éclat de la Royauté,
„ frappoit des ſujets qui pendant long-tems
„ n'avoient point vu leur Prince au mi-
„ lieu d'eux, & leur inſpiroit du reſpect
„ & de la crainte. Les dignités & les em-
„ plois lucratifs que la faveur du Prince
„ confère, & plus encore ſa protection, ſa
„ familiarité, ſon ſouris même, honorent
„ les ſujets & gagnent leurs cœurs. Les
„ Nobles accouroient en foule de tous les
„ coins du Royaume pour marquer à leur
„ Souveraine leur devouement & leur af-
„ fection, & ne négligeoient rien pour ef-
„ facer le ſouvenir de leur conduite paſ-
„ ſée & pour ſe faire auprès d'elle un fonds
„ de mérite. Sa Cour, remplie de ce qu'il
„ y avoit de plus diſtingué dans la Nobleſ-
„ ſe Françoiſe, commençoit à adoucir les
„ mœurs de la Nation par les plaiſirs &
„ les agrémens qu'elle lui offroit. La
„ Reine elle-même poſſédoit pluſieurs qua-
„ lités qui produirent l'eſtime & l'affec-
„ tion. Les graces & la beauté de ſa per-
„ ſonne lui attiroient l'admiration généra-
„ le. Ses manières polies & engageantes

„ lui

„ lui concilioient le reſpect. Aux char-
„ mes de ſon ſexe elle joignoit pluſieurs
„ qualités qui ſont l'appanage de l'autre.
„ Elle avoit acquis dans les Arts & dans les
„ Sciences utiles, ou de pur agrément,
„ des connoiſſances fort ſupérieures à cel-
„ les qu'ont ordinairement les Princes.
„ Toutes ces qualités étoient relevées chez
„ elle par cette aimable affabilité qui,
„ ſans avilir la Majeſté du Prince, char-
„ me & enlève les cœurs des ſujets ".

MARIE, quoique très-attachée au Catholiciſme, comme elle ne le montra que trop dans la ſuite, commença ſon règne par une déclaration en faveur des Proteſtans & témoigna beaucoup d'égards & de confiance aux principaux d'entr'eux. Elle fit auſſi quelques démarches auprès d'Elizabeth pour ſe la rendre favorable, mais ſans fruit. La Reine d'Angleterre vouloit que le Traité d'Edimbourg fût ratifié dans toute ſon étendue. Celle d'Ecoſſe, de ſon côté vouloit y mettre des reſtrictions, qui, quoique raiſonnables en apparence, n'étoient point du goût d'Elizabeth, par des raiſons que l'Auteur développe.

Après ce début MARIE fit ſon entrée publique à Edimbourg. Nous n'en parlons que pour citer un trait bien propre à caractériſer le génie de ce tems-là. La plupart des Farces que l'on donna à cette occaſion, repréſentoient les jugemens de Dieu contre les Idolâtres.

Nous

Nous ne nous arrêterons point aux réglemens que fit la Reine & aux troubles qu'excitèrent dans le Royaume la jalouſie des Partis Réformé & Catholique, & les factions des Nobles. Nous nous hâtons de paſſer aux événemens qui ont cauſé les malheurs de cette Princeſſe.

Pluſieurs Princes aſpirèrent au bonheur de l'épouſer. L'Archiduc Charles, troiſième fils de l'Empereur Ferdinand, Don Carlos fils de Philippe II, Roi d'Eſpagne, & le Duc d'Anjou, qui règna depuis en France ſous le nom de Henri III, ſe mirent ſur les rangs. Mais ces Princes étrangers n'étoient pas plus du goût de ſes ſujets, que de celui d'Elizabeth, qui ne négligea rien pour empêcher MARIE d'en choiſir un, & qui lui propoſa pour Epoux le Lord Dudley, qui devint dans la ſuite Comte de Leiceſter. Ce Seigneur étoit ſon Favori, quoiqu'il ne fût recommandable ni par ſes vertus ni par ſes talens. „ Cette Reine ", remarque Mr. ROBERTSON, „ n'avoit égard dans le choix de „ ſes favoris qu'aux avantages extérieurs „ de la Perſonne & aux qualités qui font „ le Courtiſan; tandis qu'elle n'employoit „ comme Miniſtres que des hommes d'une „ capacité, d'un ſçavoir & d'une prudence „ conſommée ".

Une pareille propoſition choqua la Reine d'Ecoſſe, mais elle diſſimula ſon reſſen-

timent & l'éluda, avec de grands ménagemens pour Elizabeth. Enfin Mylord Darnley fixa ſon choix. Il étoit fils aîné de Henri Stewart Comte de Lennox, & par ſa mère, fille d'une ſœur de Henri VIII, il avoit plus de droit que MARIE à la ſucceſſion d'Angleterre. Cette conſidération engagea la Reine à traiter ſa famille avec beaucoup d'égards, mais l'amour qu'elle conçut pour lui contribua bien plus que ce motif à le lui faire prendre pour Epoux. Darnley étoit l'homme le mieux fait de ſon tems & le plus adroit dans tous les exercices du corps; mais la nature, qui l'avoit ſi bien partagé de ce côté-là, l'avoit fort mal-traité du côté de l'eſprit & du cœur.

La France approuva ce mariage, & il ne déplut point à Elizabeth, quelques démarches qu'elle fît pour le traverſer. Mr. ROBERTSON devoile les vues & les intrigues de cette Princeſſe d'une manière qui ne fait guère honneur à ſon caractère. Quoiqu'il rende juſtice à ſes grandes qualités, il ne laiſſe échapper aucune occaſion de mettre au jour ſa diſſimulation profonde, ſa jalouſie, ſon peu de délicateſſe ſur les moyens qu'elle employoit pour parvenir à ſes fins, ſon humeur impérieuſe & ſon eſprit ſoupçonneux & vindicatif. On ſeroit tenté, en voyant l'eſpèce de complaiſance avec laquelle il s'arrête ſur ces traits,

traits, de l'accuſer de partialité, ſi le rapprochement & l'examen des faits ne le juſtifioient pleinement.

Le Mariage de la Reine ſe fit enfin, quoiqu'il eût été traverſé par les intrigues d'Elizabeth & par les ennemis que Darnley s'étoit faits. MARIE l'épouſa le 29 Juin 1565, & lui donna de ſa propre autorité le titre de Roi. Elle chercha enſuite à tirer vengeance des ennemis de Darnley, à la tête desquels étoit le Comte de Murray, qui devint deux ans après Régent du Royaume pendant la minorité de Jaques VI. Elle marcha contre eux avec une conduite & un courage ſurprenans, & les força à évacuer l'Ecoſſe & à ſe retirer en Angleterre. Ils ſe flattoient d'être bien reçus d'Elizabeth, qui les avoit ſoutenus ſous main & qui leur avoit promis ſa protection. Dans cette confiance ils deputèrent deux des leurs pour implorer ſon appui, mais elle ne voulut point leur accorder d'audience qu'ils ne conſentiſſent préalablement à déclarer devant les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne qu'elle ne les avoit point incités à prendre les armes. Ils eurent la lâcheté de ſe ſoumettre à ce qu'elle exigeoit d'eux. Qu'on juge de leur ſurpriſe, lorſqu'après avoir fait cette déclaration, ils entendirent Elizabeth proférer ces paroles. „ Ce que vous venez de dire eſt „ vrai. Je ſuis bien éloignée de donner à

„ mes ſujets l'exemple de la rebellion, en „ favoriſant ceux qui ſe révoltent contre „ leur légitime Souverain. Vous vous ê„ tes rendus coupables d'une trahiſon dé„ teſtable, & comme traitres je vous ban„ nis de ma préſence ". Elle ne laiſſa pas de leur accorder un aſyle dans ſon Royaume, & de leur fournir ſecretement de l'argent. Elle renouvella même ſes ſollicitations en leur faveur auprès de la Reine d'Ecoſſe.

Ces ſollicitations & celles de pluſieurs perſonnes qui avoient part à la confiance de MARIE auroient obtenu la grace des Fugitifs, qui tenoient un rang diſtingué dans le Parti Réformé, ſi l'attachement de cette Princeſſe au Catholiciſme, le reſſentiment de Darnley contre eux, & les intrigues de la Cour de France, qui travailloit alors à la deſtruction des Réformés, ne l'euſſent aveuglée ſur ſes véritables intérêts & ne lui euſſent fait prendre le parti de la rigueur. C'eſt d'ici que Mr. ROBERTSON date le commencement des malheurs de cette Reine. Son refroidiſſement pour ſon Epoux en développa, pour ainſi dire, le germe. Darnley y avoit donné lieu par ſon inſolence, & le meurtre de Rizio acheva de le rendre odieux à la Reine. Ce Rizio Muſicien Piémontois avoit ſçu gagner les bonnes graces de MARIE & étoit devenu ſon Secretaire. La baſ-

ſeſſe

ſeſſe de ſes ſentimens égaloit celle de ſa naiſſance. D'abord uni avec Darnley, qu'il avoit bien ſervi auprès de la Reine, il lui étoit devenu ſuſpect, & ce Prince le fit tuer dans la chambre & ſous les yeux mêmes de Marie, alors enceinte de 6 mois, qui ne put empêcher par ſes larmes & ſes prières qu'il ne fût percé de cinquante ſix coups. On a accuſé ſans beaucoup de fondement cette Reine d'avoir eu un commerce criminel avec Rizio: Mr. ROBERTSON l'en juſtifie dans une note, & à l'occaſion du meurtre de ce Miſérable, il fait une digreſſion intéreſſante ſur les cauſes de la fréquence des aſſaſſinats dans ce temps-là. Il remarque que l'idée de courage & d'honneur attachée à la vengeance & jointe à la foibleſſe des Gouvernemens, avoit fait triompher la violence (1), & que l'on s'étoit tellement familiariſé avec ces ſortes d'actions, que les Ecrivains contemporains en parlent preſque toujours ſans horreur & ſouvent avec éloge.

Le 19. de Juin 1566. MARIE mit au monde un Fils qui régna depuis en Ecoſſe ſous le nom de JAQUES VI, & en Angleterre ſous celui de JAQUES I. Cet événement

(1) Il ne nous paroît pas cependant que l'Auteur explique d'une façon ſatisfaiſante comment l'aſſaſſinat avoit pu ſe concilier avec des ſentimens d'honneur & de courage.

ment donna lieu à quelques mouvemens en Angleterre dont le but étoit d'assurer à MARIE la succession à cette Couronne, & qui allarmèrent extrêmement Elizabeth. Celle-ci sçut pourtant les calmer, & tâcha, pour en prevenir d'autres, de faire un arrangement avec MARIE; mais il n'eut pas lieu.

La naissance d'un Fils ne rétablit point l'union entre le Roi & la Reine. Jaques Hepburn Comte de Bothwell avoit remplacé Darnley dans son cœur. On a des preuves non équivoques de l'excès de sa tendresse pour lui. Ce nouvel attachement fut funeste à Darnley. La Reine l'avoit attiré à Edimbourg par ses caresses, & on l'y fit périr en faisant sauter, avec de la poudre, la maison qu'il occupoit. Quelque haï qu'il fût, à cause de ses mauvaises qualités, le genre de sa mort fit qu'on plaignit son sort. La Reine & Bothwell furent soupçonnés d'en être les Auteurs. Quant à Bothwell, la chose n'est pas douteuse. Mr. ROBERTSON la laisse indécise par rapport à la Reine, dans une dissertation qu'il a placée à la fin du 2d. volume. Mais, sans parler des preuves qu'en a données Mr. *Hume* dans son Histoire d'Angleterre, il nous semble que les Circonstances que rapporte Mr. ROBERTSON suffisent pour la faire croire coupable. Les fausses marques de tendresse qu'elle donna à Darnley

avant

avant que de le faire transporter à Edimbourg, le soin qu'elle eut de s'absenter la nuit que le crime se commit, l'art avec lequel elle empêcha qu'on ne procédât contre Bothwell avec l'activité & la rigueur qu'exigeoit la nature des soupçons qu'on avoit sur son compte; plusieurs traits tirés des lettres qu'elle écrivoit à Bothwell (2), & dont Mr. ROBERTSON établit l'authenticité: toutes ces circonstances, disons nous, ne permettent guère de douter qu'elle ne fut sa complice. Quoi qu'il en soit, Bothwell fut absous. Il se fit séparer de sa Femme, enleva la Reine & l'épousa au grand scandale de toute la nation. Les Nobles ne tardèrent pas à se déclarer contre MARIE & lui; la Reine fut obligée de se remettre entre leurs mains, & Bothwell, réduit à prendre la fuite, finit misérablement ses jours en Norwège dans une prison, où il languit pendant dix ans. Les Nobles renfermèrent la Reine & la forcèrent à résigner la Couronne à JAQUES son fils qu'on proclama Roi. On établit pour Ré-

(2) „ Hélas! dit-elle dans une de ces Lettres, „ je n'ai jamais fait périr personne, mais je „ me remets entièrement à votre volonté. Mandez-moi ce que je dois faire & je vous obéirai „ en tout. Voyez cependant s'il ne seroit pas plus „ sûr d'employer une médecine; car il doit prendre des remèdes & les bains de Craigmillar ".

Régent, pendant ſa minorité, le Comte de Murray, qui étoit alors en France, d'où il revint peu après en Ecoſſe. Tout cela ſe paſſa en 1567.

MARIE ayant trouvé le moyen de ſortir de ſa priſon, leva une armée qui fut diſſipée par le Régent. Privée par-là de toute reſſource, elle prit le parti d'aller ſe jetter entre les bras d'Elizabeth, malgré les avis de ceux qui lui reſtoient attachés. Elle ſe rendit à Carliſle, d'où elle écrivit à Elizabeth pour lui faire la peinture de ſes malheurs & pour implorer ſa protection. La Reine d'Angleterre fut auſſi ſurpriſe d'un événement ſi inattendu qu'embarraſſée ſur le parti qu'elle prendroit. Il s'en préſentoit trois: rétablir MARIE ſur le thrône dont on l'avoit fait deſcendre; lui permettre de ſe retirer en France; la retenir priſonnière en Angleterre. L'intérêt particulier d'Elizabeth & l'avantage de l'Angleterre l'emportèrent ſur toutes les conſidérations de juſtice & de généroſité, & elle ſe détermina pour le dernier parti. Elle ne s'occupa plus que des moyens de colorer cette injuſtice aux yeux du reſte de l'Europe & de MARIE elle-même. Mais MARIE ne fut pas long-temps ſans ouvrir les yeux ſur ſes mauvaiſes intentions. Ayant demandé une entrevue avec Elizabeth, elle lui fut refuſée, ſous prétexte qu'il ne convenoit point que la Reine la vît avant qu'elle ſe

fût

fût juſtifiée de la part qu'on la ſoupçonnoit d'avoir eue au meurtre de ſon Epoux. MARIE offrit de prouver ſon innocence. On la prit au mot, mais Elizabeth au lieu de l'admettre en ſa préſence, comme elle s'y attendoit, nomma des Commiſſaires pour examiner ſa conduite, & ſomma le Régent d'Ecoſſe d'envoyer des Deputés pour défendre la ſienne devant eux. Perſonne n'ayant voulu paroître pour lui, il fut obligé de ſe préſenter lui-même, accompagné de quelques autres Seigneurs. MARIE de ſon côté ayant nommé des Députés, l'on ouvrit les Conférences à York le 4. Octobre 1568.

Malgré l'intérêt que le Régent paroiſſoit avoir de pouſſer ſans ménagement ſes accuſations contre MARIE, on fut ſurpris de le voir agir avec beaucoup de modération & de réſerve: c'étoit le fruit des intrigues du Duc de Norfolk, le Seigneur le plus puiſſant d'Angleterre, qui aſpiroit à épouſer MARIE, & qui travailla fortement ſous main à gagner le Régent & à la tirer d'affaire. Elizabeth, qui s'étoit attendue que la Conférence prendroit un autre tour, reſolut de la transférer ſous ſes yeux. Elle en établit le ſiège à Weſtminſter, & ayant nommé d'autres Commiſſaires, parceque les premiers lui étoient ſuſpects, elle fit reſſerrer MARIE plus étroitement. L'accueil & les promeſſes qu'elle fit au Régent, lorſqu'il fut à Weſtminſter, le dé-

terminèrent à ſéconder ſes vues. D'ailleurs ſes intrigues avec Norfolk avoient tranſpiré, & il ne lui reſtoit que ce parti à prendre. Il accuſa donc hautement la Reine d'Ecoſſe d'être complice du meurtre de ſon Mari, & remit à Elizabeth toutes les pièces qui ſervoient de preuves à ſon accuſation. MARIE proteſta contre tous ces procédés, inſiſta ſur une audience particulière d'Elizabeth, & défendit à ſes Députés de répondre, alléguant pour raiſon de cette défenſe la partialité marquée d'Elizabeth pour ſes ſujets rebelles. Elizabeth feignit de regarder cette démarche comme un aveu tacite de ſon crime, &, ſans s'expliquer ſur la conduite du Régent, elle le congédia, lui continua ſecretement ſa protection & ne garda plus de meſures avec la Reine d'Ecoſſe. MARIE de ſon côté entra dans les vues de Norfolk & eſſaya de faire rompre ſon mariage avec Bothwell. Ses partiſans firent quelques mouvemens en ſa faveur en Ecoſſe, mais le Régent les rendit inutiles. Ceux qu'on fit en Angleterre n'eurent pas plus de ſuccès. Norfolk, dont on avoit découvert les menées, fut mis à la Tour, d'où il ne ſortit qu'au bout de neuf mois & après avoir donné les aſſurances les plus fortes qu'il n'entretiendroit à l'avenir aucune correſpondance avec MARIE (3). Les Com-

(3) Il manqua bientôt après à ſes engagemens. &

Comtes de Northumberland & de Weſtmoreland, Seigneurs Catholiques, prirent inutilement les armes en faveur de cette Princeſſe, dans l'eſpérance d'être ſoutenus par l'Eſpagne dont ils avoient recherché l'appui. MARIE fut tranſportée à Coventry place forte, où elle fut reſſerrée plus étroitement que jamais. Enfin Elizabeth, laſſée des allarmes continuelles que lui cauſoit ſa détention, ſe détermina à la remettre entre les mains du Régent, & alloit effectuer ſa réſolution lorſque celui-ci fut aſſaſſiné. MARIE & ſes partiſans fondèrent ſur ſa mort de nouvelles eſpérances, mais le nouveau Régent, le Comte Lennox, père de l'infortuné Darnley, les fit avorter. MARIE reſta donc à la merci d'Elizabeth, qui lui fit quelques propoſitions d'accommodement, qu'elle ſçut en même temps rendre infructueuſes. Ce fut en vain que MARIE fit remuer toutes ſortes de reſſorts pour ſe tirer des mains d'Elizabeth. Le Pape, l'Eſpagne & la France, dont elle ſollicita le ſecours, n'agirent point, ou n'agirent que foiblement en ſa faveur. Le Roi ſon fils l'abandonna. Enfin une Conſpiration contre Elizabeth, dans laquelle elle fut accuſée d'avoir trempé, acheva ſa ruine. Ses Domeſtiques furent

& en ayant été convaincu, il fut jugé par les Pairs, condamné & puni de mort.

rent arrêtés; ſes papiers ſaiſis, & on la transféra au château de Fotheringay dans le Comté de Northampton, où Elizabeth envoya des Commiſſaires pour l'examiner. Elle refuſa d'abord fièrement de comparoître devant eux, cependant on ſçut l'y engager, & elle ſe défendit avec beaucoup de dignité & de force. Mais on vouloit la trouver coupable, & après une procédure d'une irrégularité révoltante, on la déclara complice de la conſpiration, & elle fut condamnée à la mort. Le Parlement confirma la ſentence, & en demanda l'exécution à la Reine, qui fit ſemblant d'y répugner. La France fit de foibles efforts pour détourner le coup. Le Roi d'Ecoſſe en fit de plus grands & plus ſoutenus; mais inutilement. L'Arrêt porté contre MARIE fut confirmé & ſignifié à cette infortunée Princeſſe, qui le reçut non ſeulement avec fermeté, mais avec joye. Dès lors elle fut traitée avec toute la rigueur & l'indignité poſſibles. Elizabeth, qui n'étoit pas ſans inquiétude ſur les ſuites qu'auroit ſon ſupplice, auroit bien ſouhaité de le prévenir en la faiſant aſſaſſiner ſecretement, mais perſonne ne voulut lui prêter ſon miniſtère (4).

Tou-

(4) Le Chevalier Amias Paulet, entr'autres, lui déclara qu'elle pouvoit diſpoſer de ſa vie, mais qu'il ne

Toute la conduite de MARIE juſqu'à ſa mort fait un honneur infini à ſes ſentimens & à ſon courage. Elle proteſta toujours de ſon innocence par rapport à la part qu'on l'accuſoit d'avoir priſe à la Conſpiration. La veille de ſon exécution, elle demanda un Aumonier Catholique, qu'on eut l'inhumanité de lui refuſer. Elle fit pluſieurs diſpoſitions & converſa avec ceux qui l'environnoient avec beaucoup de préſence d'eſprit & même de gaieté. Le jour de l'exécution, qui étoit le 8 de Fevrier 1587. elle ſe leva de bon matin, après avoir repoſé tranquillement quelques heures, & fit ſes dévotions. A huit heures le grand Sherif avec ſa ſuite vint la prendre pour la conduire à l'échaffaut. Elle le ſuivit à l'inſtant d'un air de majeſté, de fermeté & de contentement qui ne la quitta point juſqu'à ſon dernier moment. Lorſque elle fut ſur l'échaffaut, le Doyen de Peterborough fit un diſcours convenable à la circonſtance & prononça une prière, à laquelle elle ne voulut pas ſe joindre. Elle recita les ſiennes en latin, après quoi élevant la voix elle recommanda à Dieu ſon Egli-

ne conſentiroit jamais à ſouiller ſon honneur & à laiſſer une tâche éternelle dans ſa famille, en devenant l'inſtrument d'une action ſi infame.

Egliſe affligée, & le pria de rendre ſon fils heureux, & d'accorder à Elizabeth une longue vie & un règne tranquille. Lorſqu'elle eut fini, le Bourreau s'avança pour lui découvrir le cou; mais elle l'arrêta, & lui dit en ſoûriant, qu'elle n'étoit pas accoutumée à ſe déshabiller devant un ſi grand nombre de Spectateurs ni à être ſervie par de tels valets. Elle plaça elle-même ſa tête ſur le billot. L'Exécuteur l'ayant ſéparée du corps au ſecond coup, l'éleva pour la montrer aux Spectateurs, & le Doyen cria, „ ainſi periſſent tous les Ennemis „ de la Reine Elizabeth ". Le Comte de Kent, un de ceux qu'Elizabeth avoit chargés de faire exécuter la ſentence, fut le ſeul qui répondit *Amen*. Le reſte des ſpectateurs fondant en larmes garda un morne ſilence. Leur cœur rempli de compaſſion & d'admiration étoit inacceſſible à tout autre ſentiment. Le Corps de MARIE fut enſeveli avec beaucoup de pompe dans la Cathédrale de Peterborough; mais dans la ſuite Jaques ſon fils le fit tranſporter dans l'Abbaye de Weſtminſter.

Ainſi mourut MARIE Reine d'Ecoſſe âgée d'un peu plus de 44 ans, dont elle en avoit paſſé près de 19. dans la captivité? „ Cette Princeſſe ", dit Mr. ROBERTSON, „ joignoit aux charmes de „ la beauté la plus régulière, tous les „ agré-

„ agrémens qui en rendent l'impreſſion
„ irréſiſtible. Elle étoit polie, affable,
„ inſinuante, enjouée & capable de par-
„ ler & d'écrire avec autant de facilité
„ que de nobleſſe. Dans ſes attache-
„ mens, elle étoit impétueuſe parce que
„ ſon cœur étoit ſenſible & fermé aux
„ ſoupçons. Accoutumée dès ſon en-
„ fance à être traitée en Reine, elle ne
„ pouvoit ſouffrir la contradiction. El-
„ le a employé quelquefois la diſſimula-
„ tion, qui dans la Cour perfide où elle
„ avoit été élevée faiſoit partie de l'art
„ de règner. Elle n'étoit point inſenſi-
„ ble à la flatterie, ni au plaiſir que goû-
„ tent ordinairement les perſonnes de ſon
„ ſexe en voyant l'effet de leurs char-
„ mes. Faite pour inſpirer de l'amour
„ plutôt que de l'admiration, c'étoit une
„ femme aimable plutôt qu'une Reine
„ illuſtre. La vivacité de ſon eſprit qui
„ n'étoit pas tempérée par un jugement
„ ſolide, & la force de ſes paſſions qui n'é-
„ toient pas toûjours dirigées par la prudence,
„ l'engagèrent dans des fautes & dans des
„ crimes. Pour rendre raiſon de la ſui-
„ te preſque continuelle de malheurs
„ qu'elle a éprouvés, il ne ſuffit pas de
„ dire qu'elle a été infortunée, il faut
„ ajouter qu'elle a été ſouvent imprudente. Elle aima Darnley avec tout l'em-
„ portement de la jeuneſſe, & quoique

„ la

„ la haine, qui ſuccèda à ſon amour
„ pour lui, fût l'effet de l'ingratitude, de
„ l'inſolence & de la brutalité avec la-
„ quelle il avoit répondu à ſa tendreſſe,
„ on ne ſçauroit excuſer par-là ſa paſſion
„ pour Bothwell, malgré les ſoins em-
„ preſſés & les ſervices importans qui
„ l'avoient fait naître. La licence des
„ mœurs de ce ſiècle ne juſtifie point cet-
„ te paſſion malheureuſe & ne diminue
„ point l'horreur que nous cauſent les
„ ſcènes honteuſes & tragiques qui la
„ ſuivirent. L'humanité tirera le voile ſur
„ cette partie de ſon caractère, que je
„ ne ſçaurois approuver, & ſera peut-
„ être imputer ſes actions à ſa ſituation
„ dont on déplorera les malheurs, plutôt
„ qu'à ſes diſpoſitions qu'on ne jugera pas
„ vicieuſes. Ses ſouffrances, par leur
„ grandeur & leur durée, ont ſurpaſſé
„ tout ce que l'art dramatique a jamais
„ imaginé de plus propre à faire couler
„ nos pleurs. En les conſidérant, nous
„ nous ſentons portés à oublier ſes foi-
„ bleſſes : ſes fautes excitent chez nous,
„ moins d'indignation, & nous regardons
„ les larmes, que ſes malheurs nous font
„ verſer, comme auſſi légitimes que ſi
„ nous les répandions pour une vertu
„ plus pure.

„ Quant à la perſonne de cette Reine,
„ circonſtance qui ne doit pas être omiſe

„ dans

„ dans l'hiſtoire du règne d'une femme, „ tous les Auteurs contemporains con„ viennent que ſon viſage, ſa taille, & „ ſon port réuniſſoient toutes les beautés „ dont la figure humaine eſt ſuſceptible. „ Ses cheveux étoient noirs, mais elle en „ portoit ſouvent d'empruntés & de diffé„ rentes couleurs, ſuivant l'uſage de ce „ temps-là. Ses yeux étoient d'un gris „ brun, & ſon teint d'une fraîcheur & „ d'une délicateſſe admirable. Ses bras „ & ſes mains étoient d'une forme & d'u„ ne blancheur parfaites. Sa taille étoit „ haute & majeſtueuſe. Elle danſoit, „ marchoit, & manioit un cheval avec „ grace. Elle chantoit & jouoit du luth „ avec beaucoup de goût & de juſteſſe. A „ la fin de ſa vie elle prit trop d'embon„ point, & ſon long empriſonnement „ dans des maiſons froides lui cauſa un „ rhumatiſme qui lui fit perdre l'uſage „ de ſes membres. Perſonne, dit Bran„tome, „ ne la vit ſans l'aimer & ſans l'ad„ mirer, & perſonne ne lira ſon hiſtoire „ ſans lui donner des larmes ".

Nous ne ſuivrons point notre Auteur dans ce qu'il dit de JAQUES VI, juſqu'à ſon avénement au thrône d'Angleterre. Cet Extrait n'eſt déjà que trop long. Nous nous contenterons de rapporter d'après lui, que quelque reſſentiment qu'excitât chez le Fils la mort de ſa mère, Elizabeth trouva moyen de l'appaiſer par les avantages qu'el-

qu'elle lui fit voir à ne point rompre avec elle. Le Caractère de ce Prince eſt trop connu, & les événements auxquels il a eu part pendant ſon ſejour en Ecoſſe ſont trop peu conſidérables, pour intéreſſer dans un extrait. Elizabeth étant morte le 31 Janvier 1603, JAQUES, qu'elle avoit déclaré ſon Succeſſeur, fut proclamé Roi d'Angleterre & fit ſon entrée à Londres, le 7. Mai ſuivant.

C'eſt à cette Epoque que Mr. ROBERTSON termine ſon hiſtoire. Il y ajoute quelques réflexions fort judicieuſes ſur les révolutions arrivées dans la Conſtitution d'Ecoſſe depuis ce temps-là: Nous ne ſçaurions les abréger ſans en rompre la liaiſon & ſans leur faire perdre de leur prix. A la fin du 2d. volume on trouve pluſieurs pièces juſtificatives toutes relatives au Règne de MARIE, & une diſſertation ſur le meurtre de Darnley.

Nous ne répéterons point l'éloge que nous avons fait de la manière d'écrire de Mr. ROBERTSON. Dans ſon Hiſtoire „ la Philoſophie inſtruit par des exemples" (5), & cet ouvrage digne, ſelon nous, de ſervir de modèle peut être mis à côté de tout ce que les Anciens & les Modernes nous ont laiſſé de meilleur en ce genre.

ARTI-

(5) Bolingbroke Lettres ſur l'hiſtoire, vol. I. 8o. pag. 16.

ARTICLE CINQUIEME.

SERMONS & PANEGYRIQUES par JAQUES ABBADIE, Docteur en Théologie, & Doyen de *Killalow*. Auxquels on a joint quatre Lettres du même Auteur, & un ESSAI HISTORIQUE ſur ſa Vie & ſes Ouvrages. *Amſterdam*, chez *François Changuion* 1760. petit 8. 3 vol. dont le I. eſt de 417 *pp.* le II. de 478 & le III. de 492. L'Eſſai Hiſtorique en a 56.

NOus n'avons pas deſſein d'analyſer les diverſes Pièces qui forment ce précieux Recueil. Toutes ont paru ſéparément il y a bien du tems, quelques-unes même ont été imprimées pluſieurs fois, & tout ce qu'on peut attendre de nous c'eſt que nous donnions une ſimple notice de ce que contiennent ces trois volumes, & que nous faſſions connoître plus particuliérement l'*Eſſai Hiſtorique ſur la vie & les Ouvrages de Mr.* ABBADIE. Ce morceau eſt très-curieux & très-bien fait. On y a raſſemblé tout ce qu'on a pu découvrir ſur

l'illuſtre Doyen, on y donne une juſte idée de ſes principaux Ouvrages, & on y réfute les calomnies qui ont été avancées contre lui par quelques Ecrivains modernes ſurtout par l'Auteur d'une *Défenſe de Milord Bolingbroke*, inſérée dans la *Bibliothèque Raiſonnée* (1). Cet Auteur, qui pour ſon honneur a très-bien fait de reſter anonyme, a oſé dire: *Milord Bolingbroke mépriſoit beaucoup Abbadie, & j'avoue que celui-ci n'étoit pas un génie à mettre en parallèle avec le Vicomte Bolingbroke. Il défend quelquefois la vérité avec les armes du menſonge; il a des ſentimens que nous avons jugés erronés ſur la Trinité, & enfin il eſt mort de démence à Dublin.* Ces impudentes aſſertions ſont relevées ici comme elles le méritent. 1. On remarque d'abord que, ſi M. ABBADIE étoit mépriſé par le Lord Bolingbroke, cela ne prouve aſſurément autre choſe que la fauſſeté de l'eſprit, ou la corruption du cœur de ce Lord. 2. On défie enſuite le Défenſeur de Bolingbroke, de montrer dans les Ecrits d'ABBADIE les erreurs dont il l'accuſe. 3. On lui ſoutient enfin qu'il eſt ſouverainement faux que ce grand Homme ſoit mort de démence à Dublin. Une infinité de gens ſavent qu'il mourut dans ſon bon ſens, & dans des diſpoſitions dignes de ſa grande piété, non pas à Dublin, mais près de Londres à *Ste Ma-*

(1) *Tom. I.* Part. II. pag. 392-402.

Marie-la-bonne, où il avoit paſſé les dernières années de ſa vie, & où il étoit occupé à corriger & à revoir ſes Ouvrages, lors que la mort le ſurprit le 6 Octobre 1727. Du reſte on convient qu'il n'y a aucun parallèle à faire entre M. ABBADIE & Milord Bolingbroke. „ La lumière & les „ ténèbres ne ſont pas plus oppoſées. ABBADIE étoit un homme de bien, rempli de piété & de mœurs irréprochables; „ Bolingbroke étoit un libertin & un impie. *Abbadie* avoit employé ſa plume à „ défendre la Nation Britannique; *Bolingbroke* l'avoit trahie par ſes actions. *Abbadie* ſortit de ſa Patrie pour ſa Réligion; *Bolingbroke* fut obligé d'abandonner la ſienne pour ſes perfidies. *Abbadie* „ fut ſouhaité en France, & ſollicité d'y „ revenir; *Bolingbroke* eut beſoin de pardon pour pouvoir retourner en Angleterre. Enfin *Abbadie* a reçu les éloges les „ moins ſuſpects (2); *Bolingbroke* n'en a „ reçu que de ſes ſemblables ".

Nous avions d'abord penſé à extraire de l'*Eſſai Hiſtorique* d'où nous avons tiré ce morceau, les principales circonſtances de la

(2) De *Buſſy-Rabutin*, de Me. *de Sévigné*, de l'Abbé *Houteville*, de l'Abbé *Deſfontaines* & de divers autres Catholiques-Romains dont on rapporte ici des paſſages très-curieux & extrêmement avantageux à Mr. Abbadie.

la vie du grand Homme qui en fait le ſujet. Mais quelques-unes de ces circonſtances & ſur-tout les dates, les différentes Egliſes que Mr. ABBADIE a deſſervies, les titres de ſes Ouvrages &c. ſe trouvant déjà dans le Dictionnaire du ſavant Mr. *de Chauffepié*, il ſera mieux de ne préſenter à nos lecteurs que les particularités qui ne ſe trouvent pas dans ce Dictionnaire, & que l'Auteur de l'*Eſſai* a recueillies dans d'autres Ouvrages, ou qu'il a appriſes de la propre bouche de Mr. ABBADIE, car il paroît par quelques endroits de cet Eſſai que l'Auteur a perſonnellement connu l'Homme illuſtre dont il fait l'éloge, & ſi nous ne nous trompons pas dans nos conjectures, il a eu l'avantage de faire dans ſa jeuneſſe d'excellentes études ſous la direction de Mr. ABBADIE qui le trouva digne de ſes conſeils & de ſon amitié.

L'Ouvrage qui a le plus contribué à la haute réputation de Mr. ABBADIE eſt ſon excellent *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne*. Ouvrage incomparable, qui dès qu'il parut enleva tous les ſuffrages, qui a été traduit dans preſque toutes les Langues de l'Europe, qui ſera toujours le déſeſpoir des Incrédules, & qui par la ſolidité, la force de raiſonnement & le profond ſavoir qui y règnent d'un bout à l'autre, ſemble être le fruit des études & des méditations d'une longue vie. Cependant l'Au-

l'Auteur *l'avoit commencé à Paris à l'âge de vingt-deux ans, ce qui paroîtroit incroyable ſi on ne le tenoit de lui-même*, & quand il le publia à Rotterdam en 1684. il n'étoit encore que dans ſa trentième année.

A peu près dans le même tems parut ſon *Panégyrique de l'Electeur de Brandebourg*. Il fut extrêmement applaudi, & comme l'Ouvrage étoit anonyme, on l'attribua aux meilleures plumes qu'il y eut alors parmi les Proteſtans. Quand on demandoit à Mr. ABBADIE s'il n'en connoiſſoit pas l'Auteur, il ſe contentoit de repondre, qu'apparemment c'étoit quelqu'un qui honoroit ſon Alteſſe Electorale ſans intérêt.

Il publia en 1689. ſon *Traité de la Divinité de Jeſus-Chriſt*. Mr. *Peliſſon* le trouva ſi excellent que, dans ſon Ouvrage poſthume ſur l'Euchariſtie, il fit cette prière pour l'Auteur de ce Traité : *Seigneur, ce n'eſt pas ſans Vous qu'on combat pour Vous avec tant de force : daignez l'éclairer de plus en plus.*

La première Egliſe de Mr. ABBADIE fut celle de Berlin, & ce ne fut qu'après la mort du Grand Electeur, qu'il paſſa en Angleterre ſur les inſtances du Maréchal de Schomberg qui l'eſtimoit beaucoup & qui l'engagea à le ſuivre en Irlande. Mais ce Seigneur ayant été tué au combat de la Boyne, Mr. ABBADIE revint à Londres où il accepta la vocation qui lui fut addreſſée par l'Egliſe Françoiſe de la Savoye.

Quelques années après, le Roi Guillaume penſa à lui donner un Bénéfice, mais l'air d'Angleterre n'étant pas favorable à Mr. ABBADIE qui étoit pour lors menacé de conſomption, le Roi lui promit le premier Doyenné qui viendroit à vaquer en Irlande. Milord Galloway en étoit Vice-Roi & n'ignoroit pas la promeſſe faite à Mr. ABBADIE. Cependant il diſpoſa en faveur d'un autre du premier Doyenné qui vaqua. Mr. ABBADIE en témoigna ſa ſurpriſe à ce Lord, qui lui dit pour ſe tirer d'embarras d'une manière obligeante, qu'il méritoit quelque choſe de meilleur. Il n'attendit pas long-tems & le Doyenné de l'Egliſe Cathédrale de *Killalow* étant devenu vacant, il le demanda au Roi & l'obtint. Mais il eut encore le malheur de trouver en ſon chemin Milord Galloway, qui lui retint de ſa ſeule autorité la moitié du revenu de ce Bénéfice pour en gratifier un de ſes Chapelains; & ſur les plaintes que lui en fit Mr. ABBADIE, ce Seigneur lui repliqua qu'il lui ſembloit que c'étoit bien aſſez pour lui. Celui-là piqué avec raiſon d'un procédé ſi peu équitable & ſi déſobligeant, répondit avec vivacité qu'il ne s'agiſſoit point de cela, mais de ſon bien dont ſa Grandeur n'étoit pas en droit de diſpoſer puiſqu'il le tenoit de la ſeule libéralité du Roi, & qu'il s'en plaindroit à lui. Milord Galloway s'adouciſſant lui pro-

promit pour l'appaiſer, par un billet ſigné de ſa main, qu'à la première occaſion il le dédommageroit par d'autres petits Bénéfices. Mais il vint à mourir ſans s'être acquité de ſa promeſſe, & le Doyen ſe trouvant dans la néceſſité d'affermer ſon revenu parce qu'il ne réſidoit pas, a ſouvent aſſuré que quoique la moitié de ſon Bénéfice dût lui valoir plus de trois cent livres ſterling de rente, il ſe trouvoit moins à ſon aiſe que lors qu'il étoit ſimple Miniſtre de la Savoye où il n'avoit que cent pièces.

Il méritoit aſſurément une meilleure fortune, car, comme le dit le judicieux Auteur de ſa Vie, c'étoit „ un de ces hom„ mes diſtingués & rares qui font égale„ ment honneur à leur Patrie & à leur „ ſiècle — ſes mœurs polies par le com„ merce du grand monde, étoient aiſées „ & douces; & on n'a guère vu d'homme „ d'une humeur plus égale & plus obli„ geante que lui. Comme il avoit de la „ gaieté dans l'eſprit, & que ſur toute ſor„ te de ſujets il s'exprimoit ſur le champ „ avec autant de juſteſſe, d'élégance & de „ feu que dans les Ouvrages qu'il avoit eu „ le tems de méditer, ſa converſation étoit „ auſſi agréable qu'utile, & on ne la quit„ toit jamais ſans regrèt. Son cœur ten„ dre & compatiſſant le rendoit extrême„ ment ſenſible aux malheurs de ſes ſem-

„ blables, & prompt à ſoulager leurs peines, il les aſſiſtoit ſoit de ſon crédit, ſoit „ par lui-même quand il le pouvoit. Perſonne ne connut mieux que lui les droits „ de l'amitié, & n'en remplit plus fidèlement les devoirs. La réputation du prochain lui fut toujours ſacrée, & il ne „ permettoit pas qu'on en dît rien en ſa „ préſence qui pût le moins du monde la „ bleſſer. A l'abri de l'envie, paſſion ſur „ tout funeſte à celui qu'elle poſſède, ſon „ ame noble & généreuſe goûtoit toujours „ un vrai plaiſir à rendre juſtice au mérite, à le louer & l'encourager autant „ qu'il lui étoit poſſible. Il ne connut jamais d'autre haine que celle qu'il eut „ pour le vice. Sachant plaire aux Grands „ ſans baſſeſſe, ils ne purent lui refuſer „ leur eſtime s'ils ne lui accordèrent pas „ toujours leur bienveillance; & un grand „ nombre l'honorèrent de l'une & de l'autre. Enfin toutes ces qualités & ces „ vertus étoient couronnées en lui par la „ modeſtie, & par une piété auſſi ſincère „ qu'éclairée.

Un peu plus haut l'Auteur de l'Eſſai avoit rapporté une anecdote qui fait trop d'honneur à Mr. ABBADIE pour que nous ne l'inſérions pas ici: „ Paſſant par *Zell*, „ en quittant le Brandebourg pour aller „ joindre en Angleterre M. le Maréchal „ de Schomberg, Mr. ABBADIE fut faire

„ la

„ la révérence à Madame la Ducheſſe.
„ Cette Princeſſe qui avoit beaucoup d'eſ-
„ prit & de lecture, & qui aimoit aſſez à
„ parler de Religion, fit tomber la con-
„ verſation ſur la Divinité de Jéſus-Chriſt,
„ apparemment à l'occaſion du Traité de
„ M. ABBADIE ſur cette matière, & ſou-
„ tint la négative. La converſation s'é-
„ tant animée dégénéra inſenſiblement en
„ diſpute, & peut-être en diſpute un peu
„ vive, d'autant plus que la Ducheſſe é-
„ toit ſoupçonnée d'avoir des ſentimens re-
„ lâchés ſur ce dogme. Pluſieurs années
„ après Mr. ABBADIE, étant à Londres,
„ alla faire ſa cour au Roi, & trouva
„ chez ce Prince Madame la Princeſſe de
„ Galles, depuis Reine d'Angleterre. Son
„ Alteſſe Royale, qui ſe ſouvint en le vo-
„ yant d'avoir entendu parler de cette
„ converſation, lui dit en préſence du Roi
„ & de toute la Cour: *On m'a dit, Mr. le*
„ *Doyen, qu'autrefois en paſſant par Zell*
„ *vous vous étiez querellé avec feu ma*
„ *Grand' mère.* M. ABBADIE ſans ſe dé-
„ concerter, lui répondit: *Madame, je*
„ *ſais trop ce que je dois à tous ceux de vo-*
„ *tre Auguſte Maiſon pour jamais avoir pu*
„ *leur manquer de reſpect: mais quand il*
„ *s'agit de ſoutenir les droits de mon Maître*
„ *je ne connois pas les Grands de la terre.*
„ Cette réponſe fut fort applaudie du Roi,
„ de ſon Alteſſe Royale elle-même, & de
„ toute la Cour.

A la ſuite de l'*Eſſai Hiſtorique* d'où nous avons tiré ces particularités, viennent dans le premier Tome ſix Sermons ſur les Textes que voici: *Rom.* VI. 23. *Prov.* XI. 18. *Geneſe* XXII. 10. *Jean* XIV. 6. *Jean* IV. 24. *Luc.* XII. 49. Ce volume eſt terminé par une belle *Epître Dédicatoire* au Roi GEORGE I, Epître que Mr. ABBADIE avoit miſe à la tête de ſa nouvelle Edition de la Verſion Françoiſe de la *Liturgie de l'Egliſe Anglicane.*

Le ſecond Tome contient cinq Sermons ſur 2 *Cor.* XV. 17. 1 *Rois* X. 9. 1 *Cor.* XIII. 8. 1 *Cor.* I. 2. *Nombr.* XXIII. 10.

On trouve dans le troiſième Tome un Sermon ſur Pſ. LXXII. 1—19; le Panégyrique du GRAND ELECTEUR; celui de la Reine MARIE Epouſe de *Guillaume* III; enfin quatre Lettres qui avoient paru en 1685 ſous ce titre: *Réflexions ſur la Préſence réelle du Corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, compriſes en diverſes Lettres.* Cet Ouvrage, l'un des plus forts qui ayent jamais été faits contre la Tranſubſtantiation & en faveur de la certitude des ſens, eſt trop connu pour que nous devions en parler. Quant aux Sermons, nous ne diſſimulerons pas qu'ils nous paroiſſent fort inférieurs aux autres productions de Mr. ABBADIE. La plupart ont été faits dans le dernier ſiècle & ſe reſſentent du goût qui règnoit alors parmi les Prédicateurs François Réformés. Mais non obſtant la prolixité, les ornemens ſu-

ſuperflus, les digreſſions & les écarts d'imagination qui n'y ſont pas rares, on y reconnoît toujours un eſprit original, un beau génie, *un grand maître qui ſe fraye de nouvelles routes & qui peint avec force & avec nobleſſe, intéreſſant également l'eſprit & le cœur.* Ces talens brillent particulièrement dans les Panégyriques qui n'ont preſque aucun des défauts qu'on trouve dans les Sermons. Le Panégyrique ſurtout de la Reine MARIE eſt un chef-d'œuvre que nous ne craignons pas de comparer aux Ouvrages immortels des Boſſuet & des Fléchiers. Il eſt cependant aſſez peu connu parce qu'il étoit devenu extrêmement rare, & la plupart des gens de lettres, qui regardent Mr. ABBADIE comme un de plus excellens Apologiſtes de notre Ste. Religion, ne ſavent pas qu'il étoit auſſi un des plus grands Orateurs qu'il y ait jamais eu. C'eſt ce qui nous détermine à tranſcrire ici quelques-uns des morceaux qui nous ont le plus frappé dans cet admirable Panégyrique. Nous ſerions bien trompés s'ils n'inſpiroient à tous nos Lecteurs le deſir de lire l'Ouvrage tout entier.

L'Orateur débute avec beaucoup de nobleſſe en ces termes: „ C'eſt en vain que „ la reconnoiſſance publique travaille à per„ pétuer la mémoire des Héros; en vain „ on confie au marbre & à l'airain leurs „ noms & leurs titres, que le tems aura „ bien-

„ bientôt effacés; en vain l'art des peintres
„ & celui des ſculpteurs, tâchent de leur
„ donner malgré la mort une ombre de
„ vie, par une repréſentation durable de
„ ce qui n'eſt plus: tout cela eſt inutile, ſi
„ l'on ne tâche de faire revivre l'eſprit qui
„ les anima, & de perpétuer leur gloire
„ par l'imitation de leurs actions. C'eſt-là
„ le ſeul éloge digne de MARIE, Princeſſe
„ en qui toutes les vertus ſemblèrent diſ-
„ puter à qui la rendroit plus accomplie;
„ Reine, l'exemple de ſes ſujets; Héroï-
„ ne, le modèle des Reines; élevée au-
„ deſſus de ſon rang par ſes vertus, & en
„ quelque ſorte au-deſſus de ſes vertus par
„ ſa modeſtie; qui ne put ſouffrir d'être
„ louée, & qu'on n'oſa louer qu'en ſecret,
„ pendant ſa vie; mais dont la douleur
„ publique fait un éloge ſi public après ſa
„ mort. L'Angleterre en deuil, les regrets
„ de l'Etat, les larmes de l'Egliſe; cet
„ Auguſte Sénat, qui, en règlant l'intérêt
„ d'une Nation, fait la deſtinée de toutes
„ les autres, devenu ſon premier Panégy-
„ riſte; le Roi défaillant de douleur, ce
„ Héros. que ſa fermeté éleva toujours
„ au-deſſus des dangers & des diſgraces,
„ foible dans cette occaſion; le ſilence de
„ l'envie; le regret de tant de Nations
„ qui s'intéreſſent dans cette perte, com-
„ me dans une affliction générale du Gen-
„ re Humain, la louent aſſez hautement,

„ &

„ & nous laiſſent d'autant moins à dire,
„ qu'on ne peut trouver le vraiſemblable,
„ ſoit dans *le portrait de ſes immortelles*
„ *vertus*, ſoit dans *celui des merveilles de*
„ *ſa vie*, qu'en retranchant quelque choſe
„ de la vérité ".

Après avoir ainſi laiſſé entrevoir dans ces dernières paroles l'ordre qu'il va ſuivre, l'éloquent Panégyriſte prend le pinceau, & voici quelques traits du magnifique portrait qu'il fait des grandes qualités de ſon Héroïne.

„ L'Hiſtoire qui eſt pleine de noms fa-
„ meux, n'a fait paſſer juſqu'à nous que
„ celui d'un petit nombre de Femmes il-
„ luſtres, qu'elle a particulièrement cé-
„ lébrées. Chaque Peuple a eu les ſien-
„ nes dont il s'eſt fait honneur: mais ne
„ ſemble-t-il pas que l'eſprit de toutes
„ ces Femmes fortes ait animé celle-ci,
„ & qu'une Nation ait eu à cet égard
„ l'honneur de toutes les autres? De tous
„ les grands caractères, qui peuvent
„ former les perſonnes extraordinaires,
„ aucun ne lui manqua. Sa beauté, qui
„ auroit fait le plus grand ornement d'u-
„ ne autre, fut toujours comptée pour la
„ moindre de ſes perfections. Les lumiè-
„ res même de ſon eſprit naturellement
„ droit, ſolide, pénétrant, & d'ailleurs
„ ſi cultivé, ajoutées aux agrémens de
„ ſa perſonne, ne firent que la moindre
„ partie du mérite, que le monde ad-
mi-

„ mira en elle. Jamais tant de douceur „ & de modeſtie n'accompagnèrent tant „ de majeſté, tant de grandeur; & jamais „ des manières ſi ſimples & ſi naturelles „ ne conſervèrent tant de dignité . . . .

„ Son courage l'élevoit au deſſus des „ mauvais évenemens, & ſa modeſtie au „ deſſus des bons. Plus grande que l'ad- „ verſité, elle fit voir que rien ne pou- „ voit l'abbattre. Plus grande que la proſ- „ périté, elle montra que rien ne pouvoit „ l'enorgueillir, & l'on doutera éternelle- „ ment, laquelle on lui vit le mieux ſup- „ porter de la bonne, ou de la mauvai- „ ſe fortune. . . .

„ Capable des plus grandes choſes, & „ exacte dans les plus petites, elle ſe ren- „ dit maîtreſſe des affaires par ſon appli- „ cation, des eſprits par ſon habileté, & „ & des cœurs par ſa clémence; com- „ mandant d'une manière qui faiſoit trou- „ ver douce l'obéiſſance, elle obéiſſoit à „ ſon tour comme ſi elle n'avoit jamais „ commandé...

„ Avouons-le pourtant; ce n'eſt ni la „ dignité de ſon rang, ni l'éclat de ſes „ qualités héroïques qui rendoient ſa con- „ dition digne d'envie. Ce qui la fit ad- „ mirer du monde, ne l'auroit pas em- „ pêchée d'être un objet de compaſſion „ à ſes yeux. Les Héros meurent com- „ me les autres hommes, ſans que

leur

„ leur gloire, ni nos larmes puiſſent les
„ défendre de cette fatale néceſſité....
„ Et qui connut cette vérité mieux que
„ la Reine? Elle fit de la méditation de
„ la mort, une aide continuelle de ſa
„ vertu. Elle aima à en parler avec les
„ autres & à s'en entretenir elle-même.
„ Ainſi abandonnant la vanité long-tems
„ avant que d'en être abandonnée, &
„ voyant diſparoître le monde, au mi-
„ lieu même du monde où elle ſe trou-
„ voit, elle prévenoit, par un abaiſſement
„ volontaire, cet abaiſſement forcé, au-
„ quel tous les hommes ſont condam-
„ nés; & l'on peut dire qu'à cet égard,
„ l'humilité ne laiſſa preſque rien à faire
„ à la mort....

„ Jamais perſonne ne cacha ſes défauts
„ avec plus de ſoin qu'elle en apporta à
„ cacher ſes vertus. . . . Elle aima à é-
„ difier, mais non pas à être admirée...
„ Recherchant toujours les occaſions d'e-
„ xercer ſa vertu, ſe retranchant toutes
„ celles de la vaine gloire, elle cacha tou-
„ jours le bien qu'elle faiſoit & on la vit
„ pleurer pour celui qu'elle ne pouvoit
„ faire. Mais qu'inutilement recomman-
„ da-t-elle un ſilence, qui tôt ou tard
„ devoit être rompu! L'Univers témoin
„ de ſes vertus, le Monde rempli de ſa
„ bénéficence, qu'elle exerça dans toute
„ ſorte de pays & de climats, tant de per-
„ ſonnes conſolées par ſes bienfaits, é-

„ lèvent d'autant plus la voix après ſa „ mort, qu'ils ont été obligés de ſe taire „ pendant ſa vie. La reconnoiſſance cap- „ tive ſe déborde & cherche à ſe mettre „ en liberté, on laiſſe aller ſes plaintes, „ expreſſions de notre douleur & de ſa „ gloire, parce qu'on ne peut plus les re- „ tenir: quand cette belle ame, du Ciel „ où elle a été élevée pourroit renouvel- „ ler les ordres que donna ſa modeſtie ſur „ la terre, la douleur & la reconnoiſſan- „ ce ne laiſſent plus à perſonne la liberté „ de lui obéir. . . .

„ Ordinairement on mépriſe les per- „ ſonnes & on eſtime leurs louanges: c'eſt „ l'effet de l'orgueil. MARIE mépriſa „ les louanges, & eut de la charité pour „ toute ſorte de perſonnes; c'eſt le ca- „ ractère de ſa vertu . . .

„ Ses journées commençoient, com- „ me doivent commencer les jours de la „ gloire, par l'admiration du Créateur; „ & finiſſoient comme finit la vie des „ hommes, par la méditation de la va- „ nité du monde; jettant les yeux tantôt „ ſur ce qui périt, pour en détacher ſa „ confiance, & tantôt ſur ce qui ne périt „ point, pour en faire l'objet de ſon atta- „ chement, elle vivoit comme ſi elle eut „ ſu qu'elle mourroit bientôt. La pru- „ dence chrétienne faiſoit ſur elle le mê- „ me effet qu'une révélation diſtincte de „ ſa fin . . .

„ Tel

„ Tel fut le fond de ſa vertu, qui fut „ d'ailleurs diverſifiée en tant de manie„ res, & qui s'attira toujours une nouvel„ le eſtime par ces heureux mêlanges d'é„ lévation & d'humilité, de fermeté & „ de miſéricorde, de courage & de cha„ rité, de prudence & d'un ſaint aban„ don à la Providence de Dieu, de dou„ ceur & de force qui firent ſur l'eſprit de „ ceux qui la conſidérerent avec attention, „ le même effet que les fleurs d'un beau „ parterre, ou les étoiles du Ciel font par „ leur variété & par leur mêlange, ſur „ des yeux attentifs à les regarder.

„ Le mérite de MARIE fut grand, mais „ non pas plus grand que ſa deſtinée. Il „ ne falloit pas moins de vertu, moins „ de perfection, pour remplir le plan „ de Dieu, & l'attente des hommes, „ appellée comme elle étoit par la Pro„ vidence, à édifier le Monde, à con„ ſoler l'Egliſe, & à délivrer ſa Pa„ trie.

Ici commence la ſeconde Partie, mais elle eſt ſi belle qu'il faut que nous nous arrêtions bruſquement pour ne pas ſuccomber à la tentation de la tranſcrire toute entière. Terminons cet Extrait par la magnifique concluſion de tout le Panégyrique. Si dans quelques-uns des morceaux que nous avons préſentés, le genre d'éloquence qui y domine a plus de conformité avec celui de *Fléchier*, nous croyons

qu'on trouvera toute la grande manière de *Boſſuet* dans ce qu'on va lire.

„ Ne craignons point pour elle la deſti-
„ née des choſes périſſables, MARIE vi-
„ vra, MARIE ne mourra jamais, les
„ exemples qu'elle nous donna paſſeront
„ d'âge en âge, & ſes vertus ſe perpétuant
„ par une heureuſe imitation, la feront
„ vivre utile au Monde, bienfaiſante au
„ Genre-Humain, juſqu'à la dernière gé-
„ nération. Le regret de ſa mort ne ſera
„ pas même éternel; pleurée de cet âge,
„ elle ſera la joie des ſiècles ſuivans, qui
„ oublieront qu'elle eſt morte, pour ſe
„ ſouvenir ſeulement qu'elle eſt née, &
„ qui changeront le Cyprès de ſes funé-
„ railles, en bouquets & en guirlandes
„ jettés ſur ſon tombeau.

„ Mais où nous emporte un zèle qui
„ s'égare dans ſa joie, ainſi que dans ſa
„ douleur? Ne nous ſouvenons-nous plus,
„ que MARIE rejetta ces vains applaudiſ-
„ ſemens pendant ſa vie, & qu'elle les
„ condamne encore davantage après ſa
„ mort; que ſur le Trône, elle nous fit
„ des leçons d'humilité, & que dans le
„ Cercueil elle nous prêche la vanité du
„ Monde; qu'enfermée dans le Sépul-
„ chre, elle impoſe ſilence à l'orgueil, &
„ que règnant dans le Ciel avec Dieu, el-
„ le ordonne à la douleur de ſe taire, &
„ que nous montrant tantôt ſon Tombeau,
„ & tantôt le Trône où elle eſt aſſiſe, el-

„ le

„ le nous conſole & nous exhorte à l'hu-
„ milité tour à-tour?

„ Au milieu de cette foule des Rois,
„ triſtes, muets, immobiles, de ces Dieux
„ de la Terre qui furent rongés de vers,
„ de ces Cadavres reſpectés, de ces Ma-
„ jeſtés en pouſſière, dont les ténèbres nous
„ inſtruiſent, dont la ſolitude parle, dont
„ le ſilence même eſt éloquent, MARIE
„ nous annonce le néant des grandeurs hu-
„ maines, d'une voix plus puiſſante que
„ toutes celles que nous entendons; elle
„ nous exhorte à venir voir, & ceux qui
„ gouvernèrent ce Royaume, & celle qui
„ le conſerva, pour connoître ce qui leur
„ reſte de leur première ſplendeur, & des
„ vains applaudiſſemens du monde. Mais
„ plus humble dans le Ciel par la vue de
„ Dieu, que dans le cercueil au milieu
„ de ce triſte appareil de la mort, elle
„ rend & la gloire de ſa vie, & les hon-
„ neurs qu'on fait à ſa mémoire, à celui
„ à qui ils appartiennent véritablement.

„ Dieu, dit-elle, eſt votre ſeul bienfai-
„ teur, ſeul libérateur des Etats, ſeul
„ Protecteur des Empires, ſeul Conſola-
„ teur des affligés, ſeul bon, ſeul clé-
„ ment, ſeul miſéricordieux, ſeul admi-
„ rable, ſeul grand. Il eſt tout par lui-
„ même, je ne fus rien que par lui. Al-
„ lez voir dans mon ſépulchre ce que je
„ ſuis; venez voir dans le Ciel ce qu'il
„ eſt. Admirateurs du néant & de la

„ poussière, ne soyez plus injustes à la
„ gloire du Tout-puissant, cessez de me
„ louer, commencez de le servir; portez
„ l'encens sur ses Autels, abandonnez
„ mon corps aux vers de la Sépulture;
„ ouvrez ses Temples, & fermez mon
„ Tombeau ".

ARTICLE SIXIEME.

MELANGES de Littérature, d'Histoire & de Philosophie &c.

Troisième (1) *& dernier Extrait.*

LA plus grande partie du IV. & dernier Tome de ces *Mélanges*, contient divers morceaux réunis sous le titre commun d'*Essai sur les Elemens de Philosophie ou sur les Principes des connoissances humaines*. M. D'ALEMBERT y a fait entrer ce que les Préfaces de ses Ouvrages de Mathématique renferment de plus philosophique. Le tout comprend XXI Articles.

D'abord

(1) *Voy. la* Biblioth. des Sc. *Tom. XII. Part. II. Art. 3. & Tom. XIII. Part. I. Art. 3.*

D'abord ſe préſente le *Tableau de l'Eſprit humain au milieu du XVIII ſiècle.* „Il ſemble, dit l'Auteur, que depuis environ trois „cent ans la nature ait deſtiné le milieu „de chaque ſiècle à être l'époque d'une „révolution dans l'eſprit humain (2). La „priſe de Conſtantinople au milieu du „XV ſiècle a fait renaître les Lettres en „Occident. Le milieu du XVI ſiècle a „vu changer rapidement la Religion & „le Syſtême d'une grande partie de l'Europe;... & le Concile de Trente commencé en 1545 a tracé, pour ainſi dire, la „ligne de ſéparation entre les Catholiques „& les Proteſtans. . . . Enfin Deſcartes „au milieu du XVII ſiècle a fondé une „nouvelle Philoſophie". Quel eſt l'état du nôtre? „Pour peu, continue l'Auteur, „que l'on conſidère avec des yeux attentifs le milieu du ſiècle où nous vivons.... „il eſt difficile de ne pas appercevoir, „qu'il s'eſt fait à pluſieurs égards un changement bien remarquable dans nos idées, „changement qui par ſa rapidité ſemble „nous en promettre un plus grand encore". Il montre enſuite qu'on ne peut diſconvenir des progrès que la Philoſophie a fait en France; il fait ſentir par des réflexions fines & delicates, qu'avec elles preſque toutes les autres Sciences ont pris une forme nouvelle, & qu'en effet elles le devoient,

(2) p. 3.

devoient, & ſa concluſion la voici, „ Une „ nouvelle lumière ſur quelques objets, „ une nouvelle obſcurité ſur pluſieurs a „ été l'effet ou la ſuite de l'effervescence „ générale des eſprits comme l'effet du „ flux ou réflux de l'Océan eſt d'appor- „ ter ſur le rivage quelques matières & „ & d'en éloigner les autres ". On a tout diſcuté, analyſé, agité du moins; mais ſelon M. D'ALEMBERT, tandis que la lumière n'a éclairé que *quelques objets*, l'obſcurité en a voilé *pluſieurs*. Y avons-nous donc gagné ou perdu? La réponſe dépend de l'importance des objets, & l'illuſtre Académicien ne dit pas ſi ce ſont ceux qui nous intéreſſent le plus qui ont paſſé des ténèbres à la clarté du jour.

Il s'explique par-contre très-clairement ſur le *Deſſein de cet Ouvrage*. Perſuadé, que rien ne contribueroit davantage aux progrès des Sciences, qu'un Tableau fidele de leur état dans chaque époque, & regardant l'ENCYCLOPEDIE comme l'exécution de ce Tableau pour notre ſiècle, Mr. D'ALEMBERT, qui en a déjà compoſé le *Diſcours Préliminaire*, a voulu donner ici une ſorte d'*Introduction* à ce grand ouvrage, en rapprochant dans des élemens de Philoſophie les vérités les plus eſſentielles & les plus intéreſſantes entre toutes celles dont il eſt compoſé.

On voit donc quel eſt ſon *Objet*, & ſon *Plan général*. Son *Objet*, ce ſont les princi-

pes

pes fondamentaux de toutes les connoiſſances humaines; connoiſſances de faits, ou de ſentiment, ou de diſcuſſion; car quoique cette dernière eſpèce ſeule appartienne uniquement & par tous ſes côtés à la Philoſophie, les deux autres s'en rapprochent par quelqu'une des faces ſous leſquelles on peut les enviſager. En un mot, „ on ne doit exclure des Elemens de „ Philoſophie qu'un ſeul genre de con„ noiſſances, celles qui tiennent à la Reli„ gion révélée. Plus faites, comme l'a re„ marqué Paſcal, pour le cœur que pour „ l'eſprit elles ne répandent la lumière vi„ ve qui leur eſt propre, que dans une „ ame déjà preparée par l'opération di„ vine. La Foi, pourſuivit Mr. D'ALEM„ BERT, eſt une eſpèce de ſixième ſens „ que le Créateur accorde ou refuſe à ſon „ gré, & autant que les vérités ſublimes „ de la Religion ſont elevées au deſſus des „ vérités arides & ſpéculatives des ſcien„ ces humaines, autant le ſens intérieur „ ſurnaturel, par lequel les hommes choiſis ſaiſiſſent ces premières vérités, eſt „ au deſſus du ſens groſſier du vulgaire, „ par lequel tout homme apperçoit les „ cauſes ſecondes. . . Cependant comme „ les Principes de la Foi ſont les mêmes „ que ceux qui ſervent de fondement à la „ certitude hiſtorique . . . c'eſt à la rai„ ſon de diſcuter les motifs de notre cro„ yance, ... en établiſſant des règles de cri-

„ tique qui ſervent à écarter les preuves
„ foibles, à diſtinguer celles qui pourroient
„ être communes à toutes les religions,
„ d'avec celles qui ne ſont propres qu'à
„ la ſeule vraie, à donner enfin aux vé-
„ ritables preuves toute la lumière dont
„ elles ſont ſuſceptibles. Ainſi la Foi ren-
„ tre par ce moyen dans le domaine de
„ la Philoſophie, mais c'eſt pour jouir
„ d'un triomphe plus aſſuré (3).

Nous nous faiſons un devoir & un plaiſir de rapporter ces paroles du célèbre Académicien. Quoique un peu figurées, il nous paroît qu'après les avoir lues, on ne peut ſans la plus grande injuſtice douter qu'il n'admette la révélation. Un honnête homme qui s'exprime comme il le fait ici, engage en quelque ſorte ſa probité à titre de garantie de la ſincérité de ſes diſcours.

D'ailleurs M. D'ALEMBERT ne s'en tient pas à ce qu'on vient de lire. Il s'explique. Il reconnoît „ au *Chriſtianiſme* trois „ grands appuis qui en ſont la baſe, ſça- „ voir les *Prophéties*, les *Miracles*, & les „ *Martyrs* ", & indique la manière dont la Philoſophie détermine ce qui les rend ſolides; les *Prophéties* en exigeant 1. qu'elles ayent précédé les faits prédits, & 2. qu'elles les ayent annoncé avec une clarté qui ne permette pas de ſe méprendre dans l'accompliſſement; les *Miracles* en prouvant,

(3) p. 20. 21.

vant, qu'il ne peut y en avoir de vrais que dans la ſeule Religion véritable, & en apprenant à les diſtinguer des prétendus prodiges, dont les fauſſes Religions s'appuyent ; les *Martyrs*, en faiſant voir que leur plus grand nombre eſt du côté de la vérité.

Sur ce dernier article tous les Philoſophes ne ſeroient pas ſi généreux que M. D'ALEMBERT. Ils diroient que, comme le Martyre ne prouve autre choſe que la conviction intime de celui qui le ſouffre, il ne prouve pas plus en faveur de la vérité, que de l'erreur, à moins qu'il ne s'agiſſe d'affirmer ou de nier des faits, ſur-tout quand on n'a rien à gagner & qu'au contraire on a tout à perdre en dépoſant volontairement ce qu'on en atteſte. J'aime les témoins qui ſe font égorger, diſoit fort bien M. PASCAL.

Pour revenir à notre Auteur, nous ne devons pas omettre la réflexion judicieuſe par la quelle il finit cet article. „ Un objet, dit-il, qui intéreſſe particuliérement „ le Philoſophe, c'eſt de diſtinguer avec „ ſoin les vérités de la Foi d'avec celles „ de la Raiſon, & de fixer les limites „ qui les ſéparent. Faute d'avoir fait „ cette diſtinction ſi néceſſaire, d'un côté quelques grands génies ſont tombés „ dans l'erreur, de l'autre les défenſeurs „ de la Religion ont quelquefois ſuppoſé

„ trop

„ trop légèrement qu'on lui portoit at-
„ teinte "(4). Rien de plus ſenſé, ni qu'il coutat moins de juſtifier par des exemples.

Mais quelle eſt la *Méthode générale qu'on doit ſuivre dans des élémens de Philoſophie?* Les objets de ces Elémens peuvent ſe réduire à quatre, *l'eſpace*, le *tems*, l'*eſprit*, la *matière*. A *l'eſpace* ſe rapporte la Géométrie, au *tems* l'Aſtronomie & l'Hiſtoire, à *l'eſprit* la Métaphyſique, à la *matière* la Phyſique: la Méchanique *à l'eſpace*, *à la matière & au tems*; la Morale *à l'eſprit & à la matière* réunis, c'eſt-à-dire, à l'homme; les belles Lettres & les Arts à ſes goûts & à ſes beſoins. Or dans les Elémens de ces divers objets, il y a toujours ſelon M. D'ALEMBERT deux ſortes de vérités à ſaiſir. 1. Celles qui ne dépendent d'aucune autre & qui n'ont de preuves qu'en elles-même. Par-là il n'entend pas ce qu'on appelle communément les *Axiomes*. A ſes yeux rien de plus frivole & de plus vain; il entend „ des faits „ ſimples & reconnus qui n'en ſuppoſent point d'autres & qu'on ne puiſſe „ par conſéquent ni expliquer ni conteſter, „ en Phyſique les phénomènes journaliers „ que l'obſervation découvre à tous les „ yeux, en Géométrie les propriétés ſenſibles de l'étendue, en Méchanique l'im-

„ pe-

(4) Pag. 23.

„ pénétrabilité des corps ſource de leur ac-
„ tion mutuelle, en Métaphyſique le ré-
„ ſultat de nos ſenſations, en Morale les
„ affections premières communes à tous
„ les hommes. La Philoſophie n'eſt point
„ deſtinée à ſe perdre dans les propriétés
„ générales de l'Etre & de la Subſtance,
„ dans des queſtions inutiles ſur des no-
„ tions abſtraites, dans des diviſions arbi-
„ traires & des nomenclatures éternelles.
„ Elle eſt la ſcience des faits ou celle des
„ chimères. . Elle s'abſtient même de
„ traiter des queſtions, dont la ſolution
„ n'eſt pas plus utile au progrès de nos
„ connoiſſances. Par ex. quoique le mou-
„ vement ſoit l'objet de la Méchanique, le
„ Philoſophe apperçoit ſans peine que la
„ Métaphyſique obſcure de la nature du
„ mouvement, eſt entiérement étrangère
„ à cette ſcience: il ſuppoſe donc l'exiſten-
„ ce du mouvement tel que tous les hom-
„ mes le conçoivent, tire de cette ſuppo-
„ ſition une foule de vérités utiles, & laiſ-
„ ſe bien loin derrière lui les Scholaſtiques
„ s'épuiſer en vaines ſubtilités ſur le mou-
„ vement. Zénon chercheroit encore ſi
„ les corps ſe meuvent tandis qu'Archime-
„ de auroit trouvé les loix de l'équilibre,
„ Huyghens celles de la percuſſion, &
„ Newton celles du ſyſtême du mon-
„ de " (5).

Les

(5) Pag. 25 29.

Les élémens donc ou les principes des ſciences, ſont ces vérités par où nos connoiſſances commencent, quoique peut-être elles ne ſoyent que des conſéquences d'autres vérités plus générales que leur ſublimité dérobe à nos regards. Mais il ne ſuffit pas de les ſaiſir ces vérités; il faut ſavoir après cela les *développer* & les *exprimer*. Leur développement ſe fait par la *définition*, dont tout l'artifice conſiſte à bien montrer les idées ſimples que les vérités générales renferment, & ſuppoſe de l'habileté à diſtinguer ces idées ſimples d'avec celles qui ſont compoſées. Leur expreſſion ſe fait par le choix des termes que leur ſimplicité & leur clarté y rend les plus propres. On ne ſauroit rendre la langue de la raiſon trop ſimple & trop populaire; ainſi ſans proſcrire les termes ſcientifiques, dont on ne peut preſque ſe paſſer en de certains cas, on ne devroit jamais s'en ſervir, lors qu'on peut dire auſſi bien la même choſe par de termes que tout le monde entend.

2. Mais venons à la ſeconde claſſe des vérités qui doivent entrer dans les Elémens de la Philoſophie. Ce ſont celles qui, ſans être des premiers principes, ſont pourtant les principes d'un grand nombre d'autres vérités importantes, & qui découlent d'elles. Elles ne ſont pas à la tête de la chaîne des vérités qui appartiennent à une des ſciences

ces humaines, elles ſe trouvent au point de réunion des différentes branches de cette chaîne; & l'entre-deux de ces principes du ſecond ordre aux principes du premier ordre, eſt rempli par des vérités deſtinées à en former la liaiſon qui, ſans ſe toucher immédiatement, ſont diſpoſées de manière que l'eſprit paſſe facilement des unes aux autres.

Telle eſt la méthode générale de notre Auteur; Il en fait ſucceſſivement l'application aux ſciences philoſophiques, la Logique, la Métaphyſique, la Morale de l'homme, des Légiſlateurs, des Etats, du Citoyen, du Philoſophe; la Grammaire, les Mathématiques, l'Algèbre, la Géométrie, la Méchanique, l'Aſtronomie, l'Optique, l'Hydroſtatique & l'Hydraulique, & la Phyſique générale. Nous ne ſaurions le ſuivre dans ces détails. M. D'ALEMBERT y eſt très-concis, il y montre les choſes plutôt qu'il ne les développe, & dans une première vue on le croiroit ſuperficiel, mais on n'eſt pas long-tems à s'appercevoir qu'il eſt plein de choſes, auſſi profond que clair, & qu'en peu de paroles aſſaiſonnées avec les graces & l'eſprit qu'on lui connoît, il donne beaucoup à penſer. Ennemi de la charlatanerie des Savans, il n'écrit que pour rendre les ſciences plus aiſées & d'une utilité plus générale. Par tout il travaille à inſpirer une ſage modeſtie

tie & à réprimer l'inſenſée demangeaiſon que tant de gens ont de parler de ce qu'ils ne ſavent pas, & de décider ſur ce qu'ils ne ſauroient comprendre. L'exiſtence d'un Etre tout parfait, celle des corps, la ſpiritualité, & l'immortalité de l'ame humaine, la mortalité de celle des bêtes, la différence du bien & du mal, la liberté, la réalité d'une autre vie, tous ces points & divers autres ſe trouvent, à ce qui nous ſemble, très-poſitivement établis dans les articles où il traite de la Métaphyſique & de la Morale.

Il ne s'agit pas ici de ſavoir ſi dans le développement de ces vérités l'Académicien contentera tout le monde; nous ſommes d'autant plus éloignés de le croire que nous ne ſaurions nous-même goûter ſes principes ſur quelques matières importantes, par exemple, ſur les fondemens du juſte & de l'injuſte qu'il cherche dans le bien de la ſociété & dans le ſentiment de nos beſoins réciproques (6), encore moins ſur ce qu'il dit que le culte que nous devons à l'Intelligence ſouveraine ne doit point entrer dans des élémens de Philoſophie (7) & d'autres choſes ſemblables; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il reconnoît la néceſſité d'un culte, & qu'il inſiſte fortement ſur la différence du bien & du mal. D'ailleurs il ramène en cent

(6) Pag. 81.
(7) Pag. 77.

cent endroits l'insuffisance de la Religion naturelle, la nécessité & l'excellence de la Révélation, quelquefois même avec tant de force, qu'il faudroit qu'il eût abjuré tout ce qui s'appelle droiture pour être Déiste & parler comme il le fait.

N'oublions pas de dire que peu de gens parlent plus sensément que Mr. D'ALEMBERT sur la tolérance en matière de Religion. „ Il faut bien distinguer, dit-il, l'es„ prit de tolérance, qui consiste à ne perse„ cuter personne, d'avec l'esprit d'indiffé„ rence, qui regarde toutes les Religions „ comme égales. Plût à Dieu que cette „ distinction si essentielle & si juste fût bien „ connue de toutes les nations! La Reli„ gion Chrétienne, qu'il est si important „ aux hommes de pratiquer, seroit plus ai„ sée à leur faire connoître.. Sa nature est „ sans doute de faire des proselytes, mais „ sans y employer l'autorité coactive ".

Après avoir posé ces sages principes, l'Auteur se fait une question qui peut-être est plus de saison aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été. „ *En laissant*, dit-il, *à chaque* „ *citoyen la liberté de penser en matière de* „ *Religion, lui laissera-t-on celle de parler &* „ *d'écrire?* Et quelle est sa réponse? Celle d'un Philosophe bon citoyen. Que les partisans des écrits scandaleux, où l'obscénité est comme le quadre & la parure de l'impiété, l'écoutent & la retiennent. *La toléran-*

ce, répond M. D'ALEMBERT, *ne doit pas ce me ſemble aller juſques là, ſur tout ſi les diſcours & les écrits dont il s'agit attaquent la Religion dans ſa morale* (8). Feroit-on mal d'écrire & la queſtion & la réponſe à la tête du livre de l'*Eſprit*, & de quelques autres?

C'eſt à regret que nous perdons ici de vue l'Eſſai ſur les Elémens de Philoſophie. L'article de cet Eſſai où l'Auteur traite de la *Morale* de l'*homme* & où l'on trouve tant de réflexions fines & ſolides, ſur le déſintéreſſement, ſur la charité, ſur le luxe; celui où il traite de la *morale du citoyen* & où il montre ſi bien que tout citoyen eſt redevable à ſa patrie, de ſa vie, de ſes talens & de la manière de les employer; diſons mieux, preſque tous les articles où il s'explique ſur la conduite de la vie, mériteroient une attention particulière. Nous y trouverions des queſtions importantes & délicates à diſcuter. Nous y aurions des morceaux admirables à recueillir, & ce ſeroit pour nous une occupation d'autant plus agréable d'en extraire les endroits propres à appuyer l'idée avantageuſe que le Public s'eſt faite des Ouvrages du célèbre Auteur, que nous avons oſé librement en déſapprouver divers traits.

A la ſuite des Elémens de Philoſophie de M. D'ALEMBERT viennent ſes *Réflexions ſur l'uſage & ſur l'abus de la Philoſophie*

(8) *pag.* 115.

loſophie dans les matières de goût. L'Auteur, juge expert s'il en eſt en ces matières, avoit lu ces Réflexions à l'Académie Françoiſe le 14. Mai 1757. Elles ont depuis été imprimées dans le Tom. VII. de l'Encyclopédie pag. 567 &c. & l'année dernière la Grande-Bretagne les reçut avec applaudiſſement de la main d'un Anonyme dont la plume élégante avoit ſçu les traduire en Anglois, ſans leur rien faire perdre de leurs graces & de leur prix.

Des réflexions d'un autre genre terminent ce Recueil. Elles ſont intitulées *de la liberté de la muſique.* Tout y pétille de feu & d'eſprit. L'Antagoniſte de M. *Rouſſeau* ſur les Spectacles, y eſt ſon ardent apologiſte ſur la muſique, & l'épigraphe priſe du VI. de l'Eneide en annonce énergiquement le deſſein *Italiam, Italiam!* ce mot dit tout.

Mais un morceau d'une utilité plus générale, & que par cette raiſon nous avons gardé pour la fin, c'eſt un diſcours ſur l'*Abus de la Critique en matière de Religion.* L'Auteur, aſſuré que les Réflexions qu'il y fait, „ très-utiles à la Religion elle-même, ne „ ſauroient manquer par cette raiſon d'ob„ tenir le ſuffrage des véritables gens de „ bien ", s'y montre par-tout d'une vive ſenſibilité, à *l'imputation d'irréligion* qui lui a été faite. Déjà dans la préface de ces Mêlanges il s'étoit fortement exprimé ſur ce ſujet; Il y avoit dit que „ la Reli-

„ gion qu'il s'eſt toujours fait un devoir de „ reſpecter eſt la ſeule choſe ſur laquelle „ il ne demande point de grace, & ſur la „ quelle il eſpère n'en avoir pas beſoin; „ *que* ſi le fanatiſme de la ſuperſtition lui „ paroit odieux celui de l'impiété lui a „ toujours paru ridicule, parce qu'il eſt ſans „ motif comme ſans objet. " Il y avoit traité ceux qui l'ont noirci à cet égard de *calomniateurs*, il y avoit déclaré que déſormais *il ne répondra ſur l'imputation d'irréligion qu'aux Ecrivains qui l'attaqueront juridiquement & devant les Tribunaux*; en un mot, il y avoit donné toutes les marques poſſibles de cette ſage indignation dont tout honnête homme ne peut qu'être ſaiſi, quand on a l'injuſtice & la cruauté de lui prêter des intentions qu'il n'a pas, ou d'attacher à ſes diſcours des interprétations forcées, ou d'en tirer des conſéquences odieuſes pour rendre ſa Religion ſuſpecte; & c'eſt dans ce même eſprit qu'il a compoſé ces réflexions ſur l'abus de la critique en matière de Religion. C'eſt le plan d'une Apologie des Philoſophes qu'on a calomnieuſement chargés du reproche d'impiété, c'eſt la ſienne.

Mr. D'ALEMBERT commence par avertir que cet Ecrit ne reſſemble en rien, à celui „ d'un Auteur aſſez ignoré & plus „ digne encore de l'être, qui donna autrefois au public un ouvrage que depuis „ long-tems on ne lit plus ", & qui porte

le

le même titre. C'eſt du Pere *Laubruſſel* Jéſuite, qu'il parle. Il ne conçoit pas „ qu'on ait laiſſé paroître dans le tems ſous „ le ſceau de l'autorité publique, un Ou„ vrage où l'Auteur ſemble avoir pris à tâ„ che, à la vérité innocemment & de bonne„ foi, de réunir dans un même volume ce „ qui a jamais été dit contre la Religion de „ plus ſcandaleux & de plus impie, ſans „ y répondre autrement que par des excla„ mations. Ce livre, ajoute-t-il, n'eſt preſ„ que abſolument qu'un recueil portatif „ des plaiſanteries les plus indécentes & „ des deſcriptions les plus burleſques de nos „ myſtères, imprimé avec approbation & „ privilège (9) ".

Il eſt vrai que l'approbation rapprochée du jugement de M. D'ALEMBERT, fait un contraſte des plus frappans. La pièce n'eſt pas commune, car le livre du *P. Laubruſſel* devient rare; nous allons en régaler nos lecteurs; la voici: *J'ai lû par ordre de M. le Chancelier, un Livre intitulé* Traité des abus de la Critique en matière de Religion. *Il ſera d'autant plus utile qu'il eſt écrit avec beaucoup d'honnêteté pour les Savans qu'il reprend. C'eſt une ſage critique de la Critique, dont l'Egliſe tirera un grand avantage. Il ſeroit à ſouhaiter que le ſavant Auteur voulût bien continuer ſes remarques; elles ſont très-dignes d'être données au Public. A Paris ce* 13 *Mai* 1710. QUINOT. Fiez-vous après

(9) pag. 324

après cela aux Approbations dont on décore les Ouvrages des Savans. Trois Jéſuites avoient joint leurs éloges à ceux de *M. Quinot* en faveur de leur confrère; ils avoient apparemment autant de raiſons pour taire la vérité que M. D'ALEMBERT pour la dire.

Après cette petite ſortie contre le *P. Laubruſſel*, l'Académicien tombe d'accord que les Principes du Chriſtianiſme ſont aujourd'hui indécemment attaqués dans un grand nombre d'écrits. Il peint fidèlement cette manie, il loue le zèle qui a fait prendre la plume pour la defenſe de la Religion, mais il obſerve que bien de ces défenſeurs zèlés, ſont allés trop loin & ont ſouvent forgé des impiétés imaginaires pour avoir l'avantage de les combattre.

Ce n'eſt pas un déſordre nouveau Sans parler des accuſations d'irréligion ſi injuſtement intentées à un *Socrate* par exemple; ſans rappeller les reproches d'Athéiſme faits par le *P. Hardouin* à tant d'Auteurs non moins pieux que ſavans, comment n'allie-t-on pas journellement au Chriſtianiſme les queſtions métaphyſiques les plus contentieuſes, & les ſyſtêmes de Philoſophie les plus arbitraires, pour ſoutenir que la Religion eſt attaquée quand on ne fait qu'attaquer ces ſyſtêmes & diſcuter ces queſtions? Voici des exemples.

Deſcartes a dit, *donnez-moi de la matière & du mouvement, je ferai un monde*, c'étoit relever la gloire du Créateur de la façon

con la plus noble, en célébrant la ſimplicité, & la fécondité des loix du mouvement qu'il a imprimé à la matière, & en vertu des quelles ce grand Dieu n'a eu beſoin pour produire tous les évènemens que *d'une parole* ſelon l'expreſſion ſi ſublime de l'Ecriture. Cependant cette propoſition a été attaquée comme injurieuſe au Créateur, & l'on a cru voir en *Deſcartes* un orgueilleux fabricateur de ſyſtêmes, qui ſembloit vouloir ſe mettre à la place de la Divinité.

Nulle Philoſophie plus favorable à la croyance d'un Dieu que le Newtonianiſme; car comment les parties de la matière, qui par elles-mêmes n'ont point d'action, pourroient-elles tendre les unes vers les autres ſi cette tendance n'avoit pas pour cauſe la volonté toute-puiſſante d'un ſouverain moteur? Cependant on a dit, la Phyſique des Newtoniens ſur le vuide & l'attraction eſt à peu près la Phyſique d'Epicure; or ce Philoſophe étoit athée, les Newtoniens le ſont donc auſſi. Telle eſt la Logique de quelques-uns de leurs adverſaires.

Boerhaave fut de même accuſé de Spinoſiſme, pour avoir demandé à un inconnu, plus orthodoxe qu'éclairé & qui attaquoit fort mal ce ſyſtême, s'il avoit lu *Spinoſa*?

Un Philoſophe de nos jours, notre Auteur ne le nomme pas, mais c'eſt ſans doute M. *de Maupertuis*, ſi perſuadé de l'exiſten-

ce de Dieu qu'il en a même trouvé & donné de nouvelles preuves, a cru devoir attaquer *quelques argumens* (selon lui) *puérils & même indécens*, par lesquels en penſant établir cette grande vérité on ne faiſoit que l'avilir. C'étoit enlever aux Athées des armes que l'ineptie leur prêtoit; on l'a accuſé de leur en fournir.

Quelques Ecrivains ont avancé que la *notion développée & diſtincte de la création* ne ſe trouvoit pas dans l'Ecriture Sainte. Suppoſons qu'ils ſe ſoient trompés, où étoit le péril pour la foi? La vérité de la Création eſt une ſuite néceſſaire de l'exiſtence du premier Etre; la raiſon l'enſeigne, la révélation la ſuppoſe. N'importe, on a attaqué cette aſſertion comme impie, au-lieu de la diſcuter par l'examen des paſſages de l'Ecriture, ce qui étoit facile à faire.

On a écrit que deux ou trois Pères de l'Egliſe n'avoient pas eu ſur la ſpiritualité du principe penſant des idées bien diſtinctes, & qu'ils paroiſſoient l'avoir fait matériel. Que la choſe ſoit fauſſe ou vraie, les preuves philoſophiques de la ſpiritualité de l'ame n'en ont pas moins de force: c'eſt un fait néanmoins que les Critiques qui ont taxé ces Pères ſe ſont attirés par-là l'imputation de matérialiſme.

Ces réflexions conduiſent M. D'ALEMBERT à en faire une autre, c'eſt que ſouvent on ſe méprend ſur le genre d'impiété qu'on

qu'on attaque. Telles gens ſont accuſés de Matérialiſme qui douteroient plutôt de l'exiſtence de la matière, que de celle du principe penſant.

Tant que la Philoſophie d'*Ariſtote* a règné on a cru que les idées venoient des ſens, & on l'a ſi bien cru qu'il fut même défendu pendant un tems *ſous peine de mort* d'enſeigner une doctrine contraire. *Deſcartes* eſt venu, il a enſeigné que puiſque l'ame eſt ſpirituelle elle a des idées dès le moment qu'elle exiſte, & que par conſéquent il y a des idées innées. Qu'en eſt-il arrivé? Et admettant le principe de *Deſcartes*, on a conclu que qui nie les idées innées, nie la ſpiritualité de l'ame, & eſt matérialiſte.

Souvent auſſi on abuſe des expreſſions ou équivoques, où ſuſceptibles d'un ſens erronné, pour crier à l'impiété contre ceux qui les employent. D'autrefois on cherche des preuves à cette grave accuſation ſoit dans quelques opinions métaphyſiques des Philoſophes ſoit dans des ſyſtêmes qu'ils ne donnent que pour des hypothèſes. Quel bruit, par exemple, n'a-t on pas fait des ſyſtêmes de nos modernes ſur la formation de l'Univers? „ La matière n'eſt pas é- „ ternelle: donc elle a commencé à exi- „ ſter, voilà le point fixe d'où il faut par- „ tir. Mais Dieu a-t-il arrangé les diffé- „ rentes parties de la matière dès le mo- „ ment qu'il l'a créée, ou le Cahos a-t-il

„ exiſté plus ou moins de tems avant la „ ſéparation de ſes parties? voilà ſur quoi „ il eſt permis aux Philoſophes de ſe par- „ tager (10) ". Quand les hypothèſes qu'ils préfèrent pour expliquer le dévelop-pement des choſes ſeroient fauſſes, ce ne ſeroit qu'une erreur philoſophique; elles n'intéreſſeroient point la Religion, dès là qu'elles n'iroient point à affirmer l'éternité du Cahos. Nous le penſons comme M. D'ALEMBERT, mais il faut ajouter, & s'il ne le dit pas il l'inſinue, que dans le détail, ces hypothèſes ne doivent rien contenir qui répugne à la narration de Moyſe.

Notre Philoſophe relève enſuite, & très bien, l'abus que quelques écrivains ont fait du langage populaire de l'Ecriture, pour jetter des ſoupçons ſur celui des Philoſophes. Peut-être ne le trouvera-t-on pas ſi heureux dans la peine qu'il daigne prendre pour juſtifier un célèbre Ecrivain ſur la manière dont il a parlé de la ſtérilité de la Paleſtine. Il l'eſt bien davantage au moins dans ſes réflexions pour défendre un endroit de l'Encyclopédie au mot *Forme ſubſtantielle* & enſuite l'Illuſtre Auteur de *l'Eſprit des Loix* injuſtement attaqué.

Mais inſenſiblement ſon zèle s'échauffe. En accuſant les Théologiens de France depuis ſi long-tems diviſés en deux partis qui s'abhorrent & ſe déchirent, de ne faire la

(10) pag. 348.

la guerre aux Philoſophes que pour qu'on les croie eux-mêmes de ſincères défenſeurs de la foi, il tombe ſur les Journaliſtes de Trevoux, il les relève ſur la ſortie qu'ils ont faite *dans leur ſtyle dogmatique & bourgeois*, contre le livre de l'Eſprit, *juſqu'à chercher à rabaiſſer les talens d'un Auteur* dont au reſte M. D'ALEMBERT condamne l'ouvrage *dans ce qu'on y a trouvé de repréhenſible*; il inſiſte ſur la mortifiante réfutation qu'ils ſe ſont par-là attirée; enfin il les accuſe de *crier à l'irréligion ſur ce qui le mérite & qui ne le mérite pas* (11), & peut-être trouvera-t-on, que l'homme piqué paroît un peu ſous le manteau du Philoſophe dans cette quérelle incidentelle.

Tout de ſuite il attaque le fanatiſme en général. Il montre „combien le Gouverne„ nement a intérêt de défendre & d'ap„ puyer contre ſes attentats les gens de „ lettres qui, ſoumis aux dogmes réels de „ la foi, ont le courage & l'équité d'en „ ſéparer tout ce qui ne leur appartient „ pas". (12). Il ſoutient que c'eſt pour avoir confondu ces deux choſes que les peuples ont ſi longtems gémi ſous le joug de la puiſſance temporelle des Eccléſiaſtiques. Il attribue à ce principe les excommunications injuſtes, les pénitences ignominieuſes de Louis le *débonnaire*, la baſſeſſe avec la-

(11) pag. 365, 366.
(12) pag. 369.

laquelle le premier Concile général de Lyon vit, en 1245, Innocent IV. dépoſer publiquement l'Empereur Frederic II. ſans oſer réclamer contre l'entrepriſe de ce Pontife audacieux; le vœu que fit Louis le *jeune* d'aller égorger cent mille perſonnes en Syrie pour faire pénitence d'en avoir brulé treize cent dans une Egliſe; la folie de tant d'inſenſés qui dépouilloient leur famille pour enrichir des Moines ignorans & inutiles; des épreuves incertaines & cruelles regardées comme des jugemens de Dieu; les controverſes ridicules des Grecs ſur des abſurdités, controverſes qui ont avancé la perte de leur Empire, témoin celle qui s'agitoit encore avec violence tandis que Bajazet aſſiégeoit Conſtantinople, au ſujet de quelques Moines imbecilles du mont Athos, qui s'imaginant voir à leur nombril une lumière, avoient prétendu que c'étoit la lumière du Thabor, qu'elle étoit incréée, qu'elle n'étoit autre choſe que Dieu même, & qui en conſéquence paſſoient leur tems à la contempler (13). C'eſt ce même principe qu'il regarde encore comme la cauſe „ qu'une des plus „ riches parties du monde a été dévaſtée „ par des monſtres qui en faiſoient mourir les habitans dans les ſupplices pour „ les convertir; que la moitié de la nation Françoiſe s'eſt baignée dans le ſang

(13) *pag.* 370-372.

„ ſang de l'autre ; enfin que l'étendart de „ la révolte a été mis à la main des ſu- „ jets contre leurs Souverains, & le glai- „ ve à la main des Souverains contre leurs „ ſujets. C'eſt, continue M. D'ALEM- „ BERT, par les lumières de la Philoſo- „ phie que nous ſommes délivrés de tant „ de maux (14). Et cela même le conduit à mettre en oppoſition l'état actuel des Sciences dans la partie Proteſtante de l'Allemagne à leur état dans la partie Catholique de cette vaſte région. „ Les étran- „ gers qui voyagent dans ce pays, dit-il, „ & qui paſſent d'une Univerſité Catholi- „ que à une Univerſité Proteſtante voiſi- „ ne, croyent en une heure avoir fait qua- „ tre cent lieues ou vécu quatre cent ans, „ avoir paſſé de Salamanque à Cambrid- „ ge ou du ſiècle de Scot à celui de New- „ ton (15). Mais d'où vient-elle cette ſu- périorité ſi frappante des écoles Proteſtantes ſur les autres? „ Ce n'eſt pas, ajoute „ *prudemment* l'Académicien, à la diffé- „ rence de Religion qu'il faut l'attribuer. „ En France, où la doctrine Catholique „ eſt ſuivie, les Sciences n'en ſont pas „ cultivées avec moins de ſuccès: en Ita- „ lie même, elles ne ſont pas négligées, „ ſans doute parceque les Souverains Pon- „ tifes, pour la plupart éclairés & ſages &

„ COR-

(14) *pag.* 374.
(15) *pag.* 376.

„ connoiſſant les abus qui réſultent de l'i-
„ gnorance, ſont plus à portée en Italie de
„ réprimer, quand il eſt néceſſaire, la ty-
„ rannie des Inquiſiteurs ſubalternes. Car
„ tout ſert de prétexte à cette eſpèce
„ d'hommes mépriſable & lâche pour é-
„ touffer la lumière & pour arrêter les pro-
„ grès de l'eſprit " (16).

De tout cela notre Auteur conclut que le grand moyen d'affoiblir leur empire dans les contrées malheureuſes où ils dominent encore, c'eſt d'y favoriſer l'étude des Sciences, ſurtout de la Géometrie. C'eſt faire injure à la Religion que de vouloir l'appuyer ſur l'ignorance. L'étude de la Géometrie conduira à celle de la ſaine Phyſique, celle-ci à la vraie Philoſophie, qui par la lumière qu'elle répandra ſera bientôt plus puiſſante que tous les efforts de la Superſtition.

Voilà le précis des réflexions de M. D'ALEMBERT ſur l'abus qu'on fait dans notre ſiècle de la critique en matière de Réligion. *Je crois*, dit-il en les finiſſant, & l'on s'appercevra bien que c'eſt l'exacte vérité, *m'être ſuffiſamment prémuni contre les attaques du fanatiſme imbecile & hypocrite.* Il ſeroit en effet bien difficile de mieux ménager ſes termes qu'il n'a ſçu le faire.

(16) *pag.* 377.

ARTI-

ARTICLE SEPTIEME.

APOLOGIE de LOUIS XIV. & de ſon Conſeil ſur la Révocation de l'Edit de Nantes &c.

Suite de l'Art. X. du trimeſtre précédent.

APRÈS avoir donné une idée du ton ſur lequel M. l'Abbé DE CAVEIRAC s'eſt monté dans cette *Apologie de Louis XIV. & de ſon Conſeil ſur la révocation de l'Edit de Nantes*, il convient d'arrêter nos regards ſur les faits qu'il avance dans cet ouvrage à deſſein de rendre odieux les Proteſtans de France, & de les faire paſſer pour dignes des plus ſévères traitemens. Qui dit Apologie, dit juſtification, & pour juſtifier des procédés quelconques que l'on fonde ſur des faits, il faut tout-au-moins deux choſes, ſi l'on veut mériter quelque créance. Il faut expoſer les uns & les autres non ſeulement avec la plus ſcrupuleuſe fidélité dans la narration des évènemens & de leurs circonſtances, mais encore avec la plus exacte impartialité dans la diſcuſſion de ce qui s'eſt dit pour & contre, tant ſur les motifs que ſur les cauſes

&

& ſur les effets des évènemens dont il eſt queſtion.

On croiroit d'abord que l'Apologiſte n'a pris la plume que dans cet eſprit. Il paroît avoir de la lecture. Les marges de ſon livre ſont chargées de citations, le bas des pages de remarques, la fin de l'ouvrage de notes. Il en appelle à nos Auteurs: il les fait parler. *Calvin*, *Beze*, *d'Aubigné*, *Du Pleſſis*, *Rivet*, *Claude*, *Jurieu*, *Bénoît*, ces noms reſpectables s'accumulent ſous ſa plume. Il veut, dit-il, que ſon Lecteur ſoit en état de s'édifier en recourant aux ſources où il a puiſé lui-même (1). Tout annonce dans ce langage & dans ces traix d'érudition un Ecrivain qui aime la vérité, qui s'eſt donné la peine de la chercher, & qui va la dire avec toute l'impartialité deſirable.

Tâchons donc, malgré les fortes raiſons que nous avons de nous défier des intentions de M. DE CAVEIRAC, tâchons de nous prêter à un examen tranquille des faits qu'il rappelle; oublions en quelque ſorte les juſtes préventions que nous avons priſes à ſa charge, & ſans le ſuivre pas à pas dans tout ce qu'il narre, ou dans tout ce qu'il qualifie, arrêtons-nous à quelques exemples qui mettent tout le monde à portée de juger du fond qu'il y a à faire tant ſur la parole que ſur les déciſions de cet Ecrivain.

I. Une

(1) Avertiſſement *pag.* 6.

I. Une des choſes qui nous a de plus frappé preſque dès l'entrée de l'*Apologie*, c'eſt la hardieſſe avec laquelle l'Auteur tâche faire croire à ſes Lecteurs, que les Religionnaires de France, ennemis de leurs Rois, auroient voulu *ſe défaire* même *du Roi de Navarre, & mettre ſur le trône le Prince de Condé*. A l'entendre ce ſont les *Gonthaus qui y ont placé* HENRI IV, *les Proteſtans ont voulu l'en écarter* (2) Et quelle preuve en donne-t-il? Aucune dans l'endroit même où il avance la choſe avec autant d'aſſurance que ſi elle étoit averée; mais il renvoye à une note qui eſt la XV. à la fin du Livre, & dans cette note voici l'unique argument dont il ſe ſert. C'eſt que les Proteſtans firent, dit-il, battre une monnoye où l'on voyoit d'un côté l'effigie de Louis de Condé & de l'autre l'Ecu de France avec ces mots LUDOVICUS DECIMUS TERTIUS, DEI GRATIA FRANCORUM REX PRIMUS CHRISTIANUS c'eſt-à-dire, *Louis treize par la grace de Dieu premier Roi de France Chrétien.* Il avoue à la verité que feu Mr. *Secouſſe* de l'Académie des Inſcriptions a voulu combattre l'éxiſtence de ce monument (3), mais, ajoute-t il, des raiſonnemens fuſſent-ils plus concluans que

(2) Apol. *pag.* 34. *&* *Not. XV. pag.* LVII.
(3) *Mem. de l'Ac. des Inſcriptions* Tom. XVII. *pag.* 607.

„ que les ſiens, ne detruiront jamais un „ fait atteſté par des témoins oculaires. „ *Brantôme* dit que le Connétable Mont- „ morenci montra cette monnoye au Lou- „ vre en plein Conſeil; elle étoit d'argent. „ M. *le Blanc*, pourſuit notre Auteur, „ aſſûre qu'il en a vu une d'or entre les „ mains d'un orfèvre à Londres. Que „ peut-on oppoſer à ces deux Auteurs? Si „ ce n'eſt qu'ils ſont des menteurs inſi- „ gnes? & ce n'eſt pas de cette manière „ qu'on procède contre les faits hiſtoriques. „ On peut donc induire de cette mon- „ noye, que les Huguenots affectionnoient „ plus *Louis de Condé* que ſon neveu *Hen- „ ri Roi de Navarre*, & le lui auroient „ preferé s'il eut dépendu d'eux. Donc „ la branche ainée de Bourbon ne leur „ eſt que médiocrement redevable de la „ couronne, c'eſt ce que je voulois prou- „ ver (4).

Voilà tout à la fois un échantillon de la Logique & de la candeur de M. DE CAVEIRAC. Le Connétable de Montmorenci à ce que dit *Brantôme*, & M. *le Blanc* à ce qu'il aſſure lui-même, ont vu la monnoye en queſtion. Donc cette monnoye exiſte. Si la conſéquence n'eſt pas néceſſaire, elle eſt au moins probable. Mais Mr. l'Abbé va plus loin, il ajoute; or ſi cette monnoye exiſte, c'eſt que les Proteſtans

(4) Ibid.

teſtans l'ont fait frapper; & à cela nous demandons, comment l'Apologiſte le ſait?

Qu'on prenne garde d'abord qu'à proprement parler on ne produit qu'un témoin oculaire de l'exiſtence de cette fameuſe médaille. *Brantôme* dit bien ce qu'on lui fait dire, mais M. DE CAVERIRAC n'étoit pas l'homme à avertir, que *Brantôme*, tout ligueur & tout vendu aux Guiſes qu'il étoit, ajoute à la fin de ſon rapport *je ne ſai s'il eſt vrai, mais il s'en diſoit prou en la chambre du Roi & de la Reine, voire en la baſſe-cour.* (5) Il s'en *diſoit prou*, on parloit beaucoup de cette monnoye, mais *Brantôme*, l'homme le plus curieux de ſon tems & le plus lié avec les premiers Seigneurs de la Cour, n'oſoit pas affirmer la choſe. *Je ne ſai*, dit-il, *s'il eſt vrai;* & pourtant on nous produit ſon témoignage comme équivalent à celui d'un témoin oculaire qui affirme. Quelle candeur!

Nous ne pouvons pas porter des paroles de Mr. *le Blanc* le même jugement que de celles de *Brantôme*. Il dit qu'il a vu (6); il faut l'en croire. A la rigueur il

(5) *Oeuvres de* Brantôme, *Vie des Grands Capitaines François, Eloge du Prince de Condé*, Tom. III. pag. 215.

(6) Le Blanc *Traité Hiſtorique des Monnoyes de France*, *pag.* 270.

il ſe pourroit que l'intérêt eut ſecrétement animé le burin de quelque habile graveur, & que l'appas du gain eut produit dans le XVIIe. ſiècle une medaille qui n'avoit jamais exiſté que dans les livres. Le Padouan n'eſt pas le ſeul Artiſte moderne qui a fait des Antiques. Mais ne donnons rien à la conjecture, prenons à la lettre le rapport de M. *le Blanc*. 1. La monnoye que M. *le Blanc* a vue étoit *d'or*, au lieu que celle dont *Brantôme* avoit entendu parler étoit *d'argent*. 2. Elle portoit dans ſa légende *Louis XIII. par la grace de Dieu premier Roi de France Chrétien*, & celle dont parle *Brantôme* portoit ſimplement *Louis treizième Roi de France*. 3. Cette légende étoit latine, au lieu que celle de la monnoye de *Brantôme* étoit en François. 4. Juſqu'ici M. *le Blanc* eſt le ſeul qui l'ait vue. Juſqu'ici on n'a de ſon exiſtence en or que ce ſeul témoin oculaire, & ſur ſon exiſtence en argent qu'un ouï dire de *Brantôme*. C'eſt ſans doute pour cela que le P. *Daniel* (7) moins hardi que M. le Préſident *Hainaut* (8) n'en a parlé qu'en doutant, & que *Varillas* l'a miſe au rang des chimères (9). Il ſemble en effet qu'une mon-

(7) P. Daniel *Hiſtoire de France*, Tom. V. pag. 852.

(8) *Nouvel Abrége Chronolog. de l'Hiſtoire de France* année 1567.

(9) Varillas *Hiſtoire de l'Hereſie*, Tom. VI. pag. 105, 106.

monnoie ſi intéreſſante, frappée en or & en argent il y a moins de deux ſiècles ne devroit pas être rare au point de ne ſe trouver dans le cabinet d'aucun Prince, ni dans le medailler d'aucun curieux.

Mais en ſuppoſant l'autenticité de la Medaille démontrée, que penſer d'un Ecrivain qui oſe la donner ſans la moindre modification pour l'ouvrage des Religionnaires de France, comme ſi jamais la choſe n'avoit été conteſtée. Notre Abbé ne parle que de Mr. *Secouſſe*. Hé! quoi, n'a-t-il donc jamais lu dans *Jurieu* qu'il cite tant de fois, que communément nous regardons cette pièce comme ſuppoſée, ainſi que d'autres, par les ligueurs & par les ennemis de la Reformation, pour noircir les Proteſtans (10)? Ignore-t-il qu'entre les Catholiques Romains *Antoine Arnaud* (11) *Sponde* (12), *Mezerai* (13), le P. *Anſelme* (14), M. *de Voltaire* (15), l'ont attribuée aux

(10) Jurieu, *Apologie pour la Réformation &c.* II. Part. pag. 380.

(11) A. Arnaud *Plaidoyé de l'Univerſité contre les Jeſuites* pag. 46. *Edit. de Paris en* 1594.

(12) Spondan. *Contin. Baron. ad an.* 1567.

(13) Mezerai *Hiſt. de France* Tom. III. pag. 409.

(14) Anſelme &c. *Hiſtoire Genealog. de la maiſon de France &c.* Tom. I. pag. 333. *Edit. de Paris* 1720.

(15) Voltaire *dans ſes remarques ſur la* 1 *Edit. de ſa Henriade*, pag. 179.

aux ennemis du Prince de Condé, ſoit Jéſuites ſoit Ligueurs? Seroit-il poſſible qu'il fût à ſavoir avec quelle force le *Laboureur*, cet Eccléſiaſtique ſi verſé dans l'hiſtoire de France, s'eſt attaché à faire voir ſans détour que cette Medaille étoit l'ouvrage de Catérine de Medicis accoutumée à de pareilles fauſſetés pour perdre ſes ennemis (16)? Si Mr. DE CAVEIRAC avoit ſçu ces faits, où ſeroit ſa droiture de les avoir diſſimulés? S'il les a ignoré, eſt-il excuſable de diffamer ſes compatriotes avant que de s'être inſtruit? Qu'il jette ſeulement les yeux ſur le Dictionnaire de M. *Proſper Marchand* Tom. I. Art. *Bourbon* pag. 124-127. En moins d'un demi quart d'heure il y apprendra ſans équivoque qu'il n'étoit pas au fait de ce dont il a parlé avec tant de confiance, & que ce qu'il a débité pour diffamer les Proteſtans du tems de HENRI IV. n'eſt dans le vrai qu'une calomnie qui va à couvrir de honte ſes Auteurs.

Mais peut-être qu'indépendamment de la prétendue monnoye, l'Apologiſte a de bonnes preuves que les Religionnaires d'alors voulurent écarter HENRI IV. du trône, (17) & que ce ne fut qu'en abuſant des circonſtances où ſe trouvèrent le Roi &

(16) Le Laboureur, *Additions aux Mem. de Caſtelnau*, T. II. pag. 666.

(17) Apolog. *pag.* 34.

& l'Etat qu'ils obtinrent l'Edit de Nantes (18). Nous les verrons ces preuves quand l'Auteur les produira. En attendant, nous en avons une du contraire qui paroîtra bien forte aux yeux de toute perſonne qui a plus de reſpect pour la parole des Rois que n'en a Mr. DE CAVEIRAC. Cette preuve nous la tirons de ce qu'HENRI IV. diſoit lui-même dans les inſtructions dont il chargea ſes Procureurs à la Cour de Rome en 1595. „ Ceux de la „ Religion reformée, y diſoit-il, étant en „ grand nombre & puiſſans dans le Royaume comme ils ſont, ſervent & *fortifient encore grandement ſa dite Majeſté à défendre ſon Etat* contre les ennemis d'icelui, comme ils *ont fait ci-devant*; deſorte que ſa dite Majeſté ſeroit *accuſée* d'imprudence & *d'ingratitude*, ſi après en avoir tiré *tant de Services qu'elle a fait*, & au beſoin qu'elle a encore d'eux, elle leur couroit ſus (19)". HENRI IV. étoit déjà depuis plus de ſix ans ſur le trône quand il parloit ainſi; & ce fut quatre ans après qu'il donna l'Edit de Nantes.

II. On ne s'attend ſûrement pas à nous voir ſuivre l'Apologiſte avec autant de détail ſur tous les faits qu'il a deguiſés, ni ſur toutes les calomnies qu'il a eſſayé de co-

(18) Ib. *pag.* 45.
(19) De Thou *Liv. XXXI. Tom. III. pag.*

colorer dans cet ouvrage. La tâche seroit & trop longue & trop désagréable. Nous ferions un livre si nous voulions tout relever.

Un Mémoire composé par un excellent Auteur vient de nous être communiqué. Cet Auteur a éclairé la marche de M. DE CAVEIRAC, il nous aidera à abréger la nôtre, & le public y gagnera de toute façon.

Dès la pag. 6. de l'Apologie, commence le portrait du fameux Baron *Des-Adrets*; & il est continué dans les deux premières Notes à la fin de l'ouvrage. Jamais les cruautés de ce barbare ne sauroient être trop détestées. Il auroit cependant été de la droiture de reconnoître, qu'il ne les exerça que contre des Soldats pendant que les Catholiques n'épargnoient ni femmes ni enfans, témoin l'affaire de *Flassans*, témoin les excès du Comte de *Sommerive* qui dès les mois de Mai & de Juin 1562 avoit massacré en Provence jusqu'à 770 hommes, 460 femmes & une trentaine d'enfans (20). Il auroit fallu reconnoître que, si *Des-Adrets* fit passer au fil de l'épée les garnisons de Pierrelatte & de Boulene, ce fut en représailles du Sac d'Orange; qu'il partit exprès de Grenoble le lendemain 7 Juin, en qualité de Co-

lo-

(20) De Thou *Tom. III. Liv. XXXI. pag.* 428. *&c.* Beze *Hist. Eccles. Tom.* 1. *à la fin.*

lonel Legionnaire du Languedoc, du Dauphiné & de la Provence, & qu'il tenoit ce titre de la Cour (21). Il auroit fallu convenir que, quand *Des-Adrets* commit à Montbrisson les cruautés qui lui ont si justement été reprochées, non-seulement les Officiers Protestans qu'il commandoit en frémirent d'horreur, mais que le Prince de Condé l'en reprit sévérement (22), & que généralement detesté par les Religionnaires il prit le parti de les quitter. Mais ces aveux n'auroient pas mené notre Abbé à son but. *Le même depit*, dit Maimbourg, *qui avoit fait passer cet homme sans religion, du parti Catholique dans celui des Huguenots, le fit repasser du Huguenotisme dans l'Eglise &c.* Qu'on pèse bien ces paroles, *Des-Adrets* étoit *un homme sans religion.* Nous n'avons donc aucun intérêt à le justifier des violences que la haine qu'il portoit aux Guises lui fit commettre pendant le peu de tems qu'il se masqua aux yeux du public en feignant d'avoir embrassé la Religion Reformée.

III. Il n'y a qu'un moment que nous parlions du *Sac d'Orange*; Le débonnaire Ecclésiastique le qualifie d'une façon bien singulière; il l'appelle une *tuerie exagérée* (23). Quel

(21) Beze & de Thou, *ibid.*

(22) Beze, *Tom. III. Liv. XI, pag.* 224. Maimbourg, *Hist. du Calv. Tom. II. Liv. IV. pag.* 51.

(23) Apolog. *pag.* 7. & *Not. III. p. LVI.*

Quel langage! *Beze* & *Caſtelnau* atteſtent que la ville fut ſaccagée (24). *De Thou* va plus loin. Il dit que les Catholiques ne furent pas même épargnés quoiqu'ils euſſent trahi les Proteſtans, qu'ils furent tous maſſacrés, & que la Garniſon du Château ayant capitulé on ne laiſſa pas de la faire périr, une partie de ceux qui la compoſoient ayant été précipitée, & l'autre paſſée au fil de l'épée (25). Qu'eſt-ce donc qui perſuade M. DE CAVEIRAC que tout cela eſt exageré? Trois réflexions. 1. C'eſt *Beze* qui l'a dit le premier, & ni *Beze* ni *d'Aubigné*, qui l'a dit après lui, ne ſont des auteurs dignes de créance. 2. M. *Ménard* dans le IV. Tome de ſon Hiſtoire de la ville de Nîmes produit ſept journaux de ce tems-là, dont ſix compoſés par des Huguenots & dont aucun ne dit mot de ces cruautés. Ne voilà-t-il pas d'admirables preuves? Quand des Hiſtoriens Proteſtans dépoſent, il ne faut pas les croire parce qu'ils ſont Proteſtans; quand ils ſe taiſent, il faut regarder leur ſilence comme un déſaveu parce qu'ils ſont Huguenots. Ainſi ils ont toujours tort aux yeux des gens qui, comme l'Apologiſte, ne veulent jamais qu'ils ayent raiſon. Mais ce

(24) Beze, *Tom. III. Liv. XII. pag.* 261. Caſtelnau, *Liv. IV. c.* 2.

(25) De Thou, *Tom. III. Liv. XXXI. pag.* 226. *&c.*

ce qu'il y a ici de plus plaiſant, c'eſt que M. *de* CAVEIRAC prétend réfuter *Beze* & d'*Aubigné*, par eux-mêmes. Ils diſent, ajoute-t-il, que *ceux d'Orange mirent ſur des radeaux les cadavres des Catholiques tués à Mornas, avec cet écriteau; péagers d'Avignon, laiſſez paſſer ces bourreaux, ils ont payé à Mornas.* Or le Sac d'Orange eſt du 5 ou 6 Juin 1562, la priſe de Mornas eſt du 16 Juillet, & „ quelqu'un, dit notre Abbé, quel„ qu'un comprend-il comment un mois „ après la deſtruction totale d'une ville ils „ s'y eſt trouvé des gens d'aſſez bonne hu„ meur pour plaiſanter de la ſorte? Con„ cluons donc, ou que Beze & d'Aubigné „ mentent en ceci, ou qu'ils ont menti „ dans le récit des cruautés arrivées à O„ range: je laiſſe le choix à leurs parti„ ſans (26) ". Avec la permiſſion de M. DE CAVEIRAC nous ne choiſirons ni l'un ni l'autre, mais nous avertirons nos Lecteurs que ſa citation eſt fauſſe, que ce ne furent pas des habitans d'Orange qui en uſerent à Mornas, de la façon qu'il le dit, mais des ſoldats de l'armée de Montbrun, qui, furieux du Sac d'Orange dont ils étoient natifs, s'en vengèrent ſur ces Catholiques, *ayant toujours*, dit Beze, *le Sac d'Orange en la bouche* (27).

IV.

(26) Apolog. *Not. III. pag.* XLVI.
(27) Beze, *Tom. III. Liv. XII. pag.* 271.

IV. Entre les faits que notre Abbé produit pour faire croire que ce furent les Religionnaires qui donnèrent l'exemple des cruautés & de l'effuſion du ſang dans les guerres civiles, il ne faut pas que nous oublions ce qu'il dit du barbare Montluc, *Montluc*, dit-il, *ne devint inhumain que pour contenir Montgomeri* (28). L'Anachroniſme eſt un peu fort. *Montgomeri* né parut en Guienne qu'en 1569, & ce ne fut qu'alors qu'il fit ce que l'Apologiſte lui reproche. Mais dès l'an 1562 *Montluc* s'étoit déjà ſignalé dans cette Province par ſes fureurs. Déjà, par exemple, il avoit fait paſſer au-delà de 700 Proteſtans au fil de l'épée à Montſegur. Déjà cette même année il en avoit fait égorger plus de 230 à Taraube quoiqu'il leur eût promis la vie par capitulation (29). Cet homme feroce nous apprend lui-même qu'il marchoit toujours eſcorté de deux bourreaux (30), & difficilement auroit-il pu choiſir des domeſtiques mieux aſſortis à ſon caractère.

V. Quelques pages après avoir fauſſement donné les barbaries de Montluc pour une imitation des violences de Montgomeri, M. DE CAVEIRAC décrit avec ſon éloquence & ſa ſincerité ordinaires un tumulte

(28) Apolog. *pag.* 7. *& not. II, pag. XLV.*

(29) De Thou, *Tom. IV. Liv. XLV. pag.* 200 *&c.*

(30) Montluc, *Comment. Tom. II. pag.* 39, 51.

te excité dans l'Eglise de Sr. Médard à Paris, & qui voudra l'en croire n'hésitera pas à regarder ce tumulte comme l'ouvrage des Huguenots furieux. Il faut voir comme il déclame là-dessus (31). Mais lisez les Commentaires de *Castelnau* & vous admirerez la hardiesse du déclamateur: *Castelnau* contemporain, Catholique, du parti des Guises, & comme on sait très estimé à la Cour, atteste solemnellement, que les Catholiques seuls, & en particulier les Prêtres de St. Médard furent les Auteurs du tumulte (32). *Jurieu* en a déjà fait la remarque (33). Mais on diroit que l'Apologiste n'a de mémoire, que pour rappeller les calomnies dont on a noirci les Protestans; il oublie constamment ce qui a été dit pour les justifier.

VI. Nous aurions bien juré d'avance que la *Michélade* auroit fourni un autre texte aux déclamations de notre Abbé. On appelle ainsi une prise d'armes qui arriva à Nîmes le 30 Septembre 1567. jour de St. Michel, que les Protestans échaufés par les factions & l'animosité de deux familles puissantes, enflammés sur-tout par les violences que les Catholiques leur avoient faites, en massacrèrent 40 à 50. M. DE CA-

VEI-

(31) Apolog. *pag.* 11.

(32) Castelnau, *Mem. Liv. III. c.* 5.

(33) Jurieu, *Apolog. pour la Reformation &c. II. Partie, pag.* 503.

VEIRAC n'a pas honte de dire que cette émeute avec une autre affaire purement militaire qui arriva dans la même ville en 1569, furent *le modèle en petit de l'horrible action de la St. Barthelemi* (34). Etrange prevention! Quarante & cinq perſonnes tuées dans un tumulte; moins encore égorgées une autre fois par des troupes battues qui dans leur défaite voulant rentrer dans Nîmes trouvèrent les portes de cette ville fermées & leurs maiſons occupées par les Catholiques Romains, étoient-ce là des modèles & des préludes de l'affreux maſſacre de la St. Barthelemi? Ces objets ont paru ſi peu conſidérables à *Caſtelnau* & au P. *Daniel* qu'ils n'en ont pas ſeulement fait mention. Il eſt vrai que tout recemment M. *Menard* a oſé ramener la Michélade ſur la ſcène dans ſon Hiſtoire de la Ville de Nîmes; mais ou nous nous trompons fort, ou il a été refuté d'une manière ſi victorieuſe dans cette *Bibliothéque des Sciences*, qu'il n'y aura deſormais que des gens ſans droiture & ſans pudeur, qui, après y avoir lû cet article auquel nous renvoyons, puiſſent ſe reſoudre à être les échos des *Maimbourg* & des *Caveirac* (35). Ce que nous en diſons au-reſte, n'eſt nullement deſtiné à juſtifier les

(34) Apol. *pag.* 28. & *note XIV. pag.* LVI.
(35) Biblioth. des Sciences &c. *Tom. V. part.* I. *art.* 7.

les emportemens séditieux dont les Religionnaires, soit de Nîmes, soit d'ailleurs, peuvent s'être rendu coupables. Jamais on ne nous entendra applaudir à la violence & à la sédition; mais qu'on soit équitable; après avoir tant de fois teint leurs mains du sang de nos Pères, sied-il à nos persécuteurs de venir nous reprocher quelques excès commis par une populace poussée à bout & reduite au désespoir? Dans quelles alarmes ne vivoient pas alors les infortunés Religionnaires? En quels lieux leur vie étoit-elle en sureté? Ignore-t-on l'horrible Massacre de Cabrieres & de Merindol en 1545? Ceux de Vence & de Cahors en 1561, ceux de Taraube, d'Orange, & d'Albi en 1562? Peut-on nier que dans ces deux années 1561 & 1562. l'on n'eut massacré des Protestans dans la plûpart des Villes de la Normandie, de la Provence & de tout le Royaume, à Paris, à Abbeville, à Troyes, à Poitiers, à Nemours, à la Charité, à Toulouse, à Angers, à Blois, à Castelnaudari, à Tours où il en perit plus de 300, à Agen où l'on en pendit jusqu'à 500 &c. (36). Et après cela on jettera les hauts cris pour quinze bourgeois & environ trente soldats tués à la *Michélade* de Nîmes? On peindra cette affaire

(36) Jurieu, *Apologie pour la Réformation*, Part. II. c. 14.

affaire comme le modèle de l'infernale journée de la St. Barthelemi? *Quis tulerit Gracchos* &c.

VII. Tous les objets ſe défigurent ſous le le Pinceau d'un Peintre infidèle. Dans l'endroit où M. DE CAVEIRAC accuſe les Proteſtans des aſſaſſinats que les Moines ont fait des Rois de France, & taxe la *morale tant épurée du Calviniſme* de permettre qu'on *ſe defaſſe du Conſeil des Rois quand il incommode*, il peint l'entrepriſe d'Amboiſe comme une affaire de Religion où *l'on avoit conſpiré contre la perſonne du Monarque*. Il fait plus, il ſe récrie, & contre *Jurieu* & contre l'Auteur de la *Lettre d'un Patriote*, parce qu'avec tant d'autres de nos Ecrivains ils ſoutiennent *qu'il n'étoit queſtion que de ſe délivrer du joug inſupportable de la maiſon de Guiſe qui s'étoit emparée des rênes du gouvernement* (37). Mais quoi donc! ſont-ce les Proteſtans ſeuls qui parlent ainſi? *Mezerai* ne le dit-il pas de même (38)? Et pourquoi M. DE CAVEIRAC, qui en cet endroit cite les Mémoires de *Caſtelnau*, diſſimule-t-il, que ce même *Caſtelnau*, envoyé par la Cour pour s'informer des vuës de l'affaire d'Amboiſe, en donna préciſement l'idée que nous en donnons? „ La plus commune & „ *certaine* opinion, dit-il dans ſes Mémoires, c'eſt qu'ils n'avoient d'autre but & „ in-

(37) Apolog. *pag.* 15-17.
(38) Mezerai, *Tom. VIII. pag.* 120, 121.

„ intention que *d'exterminer la maiſon des*
„ *Guiſes*... & tenir la main forte à remet-
„ tre & donner *l'autorité aux Princes du*
„ *ſang* qui étoient hors de crédit (39)".
Voilà qui eſt bien déciſif; mais dans le deſſein de nous faire paſſer pour gens dont les Principes ſont funeſtes à la vie des Rois, il convenoit de le diſſimuler. Que veut-on que faſſe un Auteur qui manque de preuves & qui en a beſoin pour colorer par quelques faits d'injurieuſes accuſations que la profeſſion publique des accuſés contredit & que mille & mille faits dementent? *Dolus an virtus quis in hoſte requirat?* L'Abbé DE CAVEIRAC eſt notre ennemi, il écrit pour nous rendre odieux, ſon grand & principal deſſein eſt de fermer aux Proteſtans de France tout accès au trône comme à des ſujets ſéditieux, chez qui il croit que les Châtel, & les Ravaillac ont pris des leçons. Pour cet effet il nous prête des vues aſſorties à ſon projet; il débite hardiment que dans la conjuration d'Amboiſe les Huguenots en vouloient au Roi, & afin que perſonne ne doute que cet attentat ne fût une ſuite de leurs principes, il le démontre non en appellant à leurs confeſſions de foi & leurs ouvrages ſymboliques, cela eût été trop imprudent, car l'obéiſſance aux Rois & aux Magiſtrats y eſt hautement recommandée & toute rebellion flétrie, mais il le démon-

(39) Caſtelnau. *Liv. I. c.* 8.

montre par un ouvrage fameux qui ſous le titre de *Vindiciæ contra Tyrannos* fut écrit, à ce qu'il prétend, pour encourager les Réformés à l'entrepriſe d'Amboiſe, & où il eſt dit qu'il n'appartient à une femme ni de gouverner ni de commander & qu'on ne doit pas lui obéir (40). A la vérité les Proteſtans déſavouèrent ce Livre, leurs Miniſtres furent les premiers à le décrier, un Prince de leur communion le fit bruler par la main du bourreau (41), & ſur le tout il ne fut imprimé qu'en 1581. plus de vingt ans après l'affaire d'Amboiſe (42); mais les gens que l'Apologiſte veut éblouir ne ſavent pas tout, & en attendant qu'on réclame en faveur de la vérité, le coup eſt fait. Diſons-le pourtant hardiment, toutes ces accuſations ont été tant de fois & ſi bien repouſſées, qu'il n'y a plus que des gens ou très-peu verſés dans l'hiſtoire, ou prévenus à l'excès, qui puiſſent donner dans les pièges que l'Apologiſte tend à ſes Lecteurs. Il faut qu'il n'ait jamais lu dans les lettres du Cardinal d'*Oſſat* ce que ce Prélat diſoit un jour au Cardinal Aldobrandin à l'occaſion de l'attentat de Châtel ſur la perſonne de Henri IV; *A un Prince converti qu'il faut con-*

(40) Apolog. *pag.* 25.

(41) *Voy* Beze, *Liv.* XI. *pag.* 244. De Thou, *Liv.* XXXIV. Bayle, *Dict. à l'art. de Jun. Brutus.*

(42) Apolog. *Not. X. pag.* LII.

conforter & édifier en toutes façons, c'eſt lui donner grand ſcandale & dégouſt des Catholiques quand ceux qui ſe diſent être le ſoutien de la Religion Catholique (c'eſt des Jéſuites qu'il parle) *cherchent ainſi à le faire aſſaſſiner; là où, s'il y avoit aucun lieu à de tels aſſaſſinats, ce ſeroit aux hérétiques à les pourchaſſer ou exécuter, eux qu'il a quittés & abandonnés & qui auroient à ſe craindre de lui, & toutes fois ils n'ont rien attenté de tel, ni contre lui ni contre aucun des cinq Rois ſes prédeceſſeurs quelques boucheries que leurs Majeſtés ayent faites des Huguenots.* (43). Si jamais M. DE CAVEIRAC prenoit la plume pour invalider un témoignage ſi honorable à la fidelité des Proteſtans, on le prieroit d'y ajouter ce que *Brantôme* écrivoit touchant la conjuration de Meaux, que *ceux qui l'attribuent à la Religion ne ſavent pas ce qu'il avoit vu* (44). Nous en diſons autant de la conjuration d'Amboiſe; ce n'étoit nullement la Religion, mais la Politique qui l'avoit tramée. Si les Huguenots y étoient entrés ce n'étoit pas en qualité de Calviniſtes, mais de mécontens & par une ſuite de leur attachement aux Princes du ſang (45). *Henri Etienne* a dévoi-

(43) *Lettres de* d'Oſſat, *Liv. I. an.* 1595. *Let.* 8
(44) Brantôme *Vie du Prince de Condé.*
(45) *Voy.* Jur. *Apolog. pour la Reform. II. Part. c.* 15.

voilé tout ce myſtère dans ſon *Diſcours merveilleux ſur la vie & les actions de Catherine de Medicis* (46). Il y fait voir que ce fut elle-même qui donna lieu à l'entrepriſe d'Amboiſe, qu'elle ſe ſervit de Mlle. de Montpenſier, & celle-ci de Marillac, Archevêque de Vienne, pour attiſer le feu contre les Guiſes, & que l'unique but de cette conjuration étoit de délivrer le Roi & la Cour de la ſervitude où ces Tyrans les tenoient (47). Qu'on n'attribue donc plus cette fameuſe entrepriſe aux Proteſtans & à leurs principes! Qu'on ne diſe plus que pour y animer ils firent écrire ſoit par *Hubert Languet*, ſoit par quelque autre, le Livre intitulé *Vindiciæ contra Tyrannos*. Fables que tout cela! Si *d'Aubigné* l'a cru (48) d'*Aubigné* s'eſt trompé, mais au moins s'eſt-il trompé de bonne-foi.

VIII. Il ſeroit heureux pour Mr. DE CAVEIRAC qu'on pût porter le même jugement de la plupart des fautes où il tombe; mais on ne ſouffla jamais le froid & le chaud comme il le fait. Qui croiroit qu'après avoir fait tant de bruit de ce mot de

(46) *Voy. le Dict. de* M. Marchand, *Tom.* I. *p.* 212. *Not. E.*

(47) *Diſcours Merveilleux*, *c.* X, XI. *dans le* II. *Tome du* Journal de Henri III.

(48) D'Aubigné *Hiſt. Univ. Tom. I. liv.* II. *c.* 17.

de l'Auteur des *Vindiciæ contra tyrannos*; c'eſt à-dire, ſelon lui des Proteſtans, qu'il *n'appartient pas à une femme de gouverner & de commander, & qu'on ne doit pas lui obéir*, il ſeroit tout de ſuite un crime à ces mêmes Proteſtans de leur obéiſſance aux ordres de Cathérine de Médicis? La choſe eſt vraie néanmoins; il ne faut que tourner le feuillet dans cet endroit de ſon Apologie pour s'en convaincre (49). On ſait que, ſi les Proteſtans prirent les armes contre les Guiſes, ce fut à la requiſition de Cathérine & ſur les lettres conſécutives qu'elle écrivit à ce ſujet au Prince de Condé; *Caſtelnau & Mézerai* entr'autres y ſont exprès; mais à entendre notre Abbé, *ces Lettres de la Reine-Mere étoient plutôt des inquiétudes de Cathérine que des ordres de la Régente.* Mr. *de Boſſuet* l'avoit déjà dit; l'Apologiſte le répète, il fait plus, il va juſqu'à ſoutenir que, *ni les ſollicitations ni les prières, ni les commandemens même de cette tutrice* ne devoient ébranler les Religionnaires *parce qu'elle avoit beſoin en tout de l'attache* du Roi de Navarre, Antoine de Bourbon (50). Quel amas de Paradoxes! Quoi! Des lettres écrites dans un tems que le Roi de Navarre, entraîné par le Duc de Guiſe, prêtoit ſon nom à la violence & aux attentats; dans un tems que ce Duc s'étoit

(49) Apolog. *pag.* 26.
(50) *Ibid.*

toit rendu par force maître de la perſonne de Charles IX. & avoit fait dire cavalièrement à la Reine Régente & tutrice, que ſi elle vouloit demeurer elle le pouvoit, ſi non, s'en aller là où il lui plairoit (51); de telles Lettres, coup ſur coup écrites par cette Princeſſe elle-même au Prince de Condé pour ſolliciter les Proteſtans à *conſerver*, c'étoient ſes termes, *à conſerver la Mère de leur Roi*, le Roi *lui-même & ſon Royaume en dépit de ceux qui vouloient tout perdre* (52), ces lettres étoient plutôt des inquiétudes que des ordres! elles ne devoient ébranler la fidelité de perſonne dès là qu'on ſavoit l'autorité dont le Roi de Navarre avoit été revêtu! y obéir c'étoit rebellion! Eh, à qui fera-t-on goûter de pareils principes? A qui perſuadera t-on qu'au riſque de tout ce qui pouvoit arriver à Charles IX enlevé à ſa Mère, à ſa tutrice, à la Régente du Royaume, des fidèles ſujets ne devoient pas accourir aux ordres de cette Princeſſe, pour délivrer leur Roi des mains ennemies qui l'avoient arraché d'entre ſes bras?

IX. Dans l'aveuglement de ſon zèle, à décrier les Proteſtans de France comme des ſéditieux & des rebelles, il n'y a point de

(51) *Voy.* Maimb. *Hiſt. du Calvin. pag.* 261. & Mezer. *an.* 1562.

(52) *Addit. aux Mém. de* Caſtelnau, *Tom. I. pag.* 463. 464.

de ſource ſi impure, point d'Auteur ſi décrié que M. DE CAVEIRAC ne ſoit allé y puiſer quelque calomnie propre à aſſortir ſon deſſein. Le Prêtre Soulier, originairement cordonnier, puis Miſſionnaire & Ecrivain très-infidèle, lui en a fourni une, (53) dont nous ne concevons pourtant preſque pas qu'il ait oſé faire uſage par ce qu'elle a été réfutée de la manière la plus triomphante, entr'autres par M. *Jurieu* (54). Il a cru peut-être que, comme il ne parle ici ni du Prêtre ni du Miniſtre, on ſe perſuaderoit ſur ſa parole, que le fait qu'il avance du ton le plus ferme, ne fut jamais ni conteſtable ni conteſté. Il eſt bien grave néanmoins ce fait, & il faudroit une tout-autre autorité que la ſienne, pour l'accréditer. Voici de quoi il s'agit. Notre Abbé raconte qu'au Synode de Montpazier dans le Périgord tenu le 1. Juillet 1659. „ les Calviniſtes s'unirent aux Anglois par un Acte qui doit exiſter encore, „ & dans lequel ils promirent à l'Angleterre pour gage d'alliance toutes les Villes „ dont ils pouvoient diſpoſer. L'Acte (*ajoute* notre Abbé dans une Note) eſt „ ſigné DE RICOTIER Miniſtre de Clérac, „ Mo-

(53) Soulier *Hiſt. des Edits de pacific. an.* 1682. *pag.* 274.

(54) Jur. *Eſprit de M. Arnaud*, *Tom.* II. *pag.* 228-249. *Lett. Paſtor. Tom.* I. *let.* 18. *an.* 1687.

„ Modérateur; E. *Durel*, Ajoint; *J. Aſi-*
„ *mont* élu pour recueillir les actes; *J.*
„ *Meiſonet* Secretaire. L'Original fut pré-
„ ſenté au Roi en 1677 par M. *Joli* Evê-
„ que d'Agen, & par l'entremiſe de M.
„ le Cardinal de *Bouillon*. Louis XIV le
„ montra à ſon Conſeil, enſuite il le remit
„ à M. de Chateauneuf Secretaire d'Etat
„ ayeul de M. le Comte de *S. Florentin*.
„ On le trouvera dans les bureaux de ce
„ Miniſtre parmi les Actes des Synodes
„ cacheté dans une enveloppe (55) ".

Sur mille perſonnes qui liroient ces paroles, il ne s'en trouveroit peut-être pas une à qui il vînt à l'eſprit de ſoupçonner que le fait qu'on y atteſte, a été démenti publiquement & qu'on y a fait voir à l'œil pluſieurs traits frappans de fauſſeté. Rien n'eſt plus vrai néanmoins, & pour ne rappeller ici que l'eſſentiel, on a prouvé 1°. que le prétendu Acte du Synode de Montpazier fut ſuppoſé en 1677, & que Louis XIV & Mr. de Chateauneuf n'en tinrent aucun compte, puiſque non ſeulement ils n'en firent aucune recherche, mais qu'en 1683 le Roi permit qu'on expediat à Aſimont pour lui & pour ſes deux fils, Miniſtres comme lui, les paſſeports néceſſaires afin qu'ils puſſent librement ſortir du Royaume; ajoutez, que cette même année 1683 Louis XIV accordant une amniſtie aux Proteſtans du Dauphiné

y

(55) Apolog. *pag.* 218.

y disoit, *la fidélité inestimable de tous les autres nos sujets de la dite Religion nous a portés à prendre plutôt des sentimens de clémence que de rigueur*, éloge que ce Monarque n'auroit sûrement pas fait des Réformés, s'il n'eut pas regardé l'Acte prétendu de Montpazier comme une pièce forgée par leurs ennemis. On a prouvé de même 2°. que *Ricotier*, qu'on fait signer à cet Acte comme Ministre de Clérac, étoit actuellement Ministre non à Clérac mais à Bourdeaux. 3°. On a prouvé encore, qu'entre les Pasteurs des Eglises de France, il n'y en avoit point qui eut nom *E. Durel* & que l'Adjoint du Modérateur au Synode de Montpazier étoit *Dordé* Ministre du lieu. On a fait remarquer 4°. que ceux qui ont forgé l'Acte en question, n'y ont fourré le nom de *Durel*, né Anglois, attaché au Duc de la Force comme son Chapelain & bien connu sous le nom de *Jean Durel*, qu'à cause qu'en cette qualité d'Anglois, il leur paroissoit plus propre qu'un autre à être produit comme prétendu négociateur d'un Traité entre les Huguenots & la Grande-Bretagne; bévue grossière néanmoins, puisque l'Acte fait entrer le Synode en traité avec les Parlementaires, comme le fait aussi M. DE CAVEIRAC, pendant qu'il conste que *Durel* détestoit les Parlementaires, en étoit détesté, & qu'à son retour en Angleterre ce fut Charles II. contre lequel l'A-

pologiſte veut qu'il fut venu ſolliciter des ſecours, qui le récompenſa par des bénéfices conſidérables de ce qu'il avoit ſouffert pour l'amour de lui. 5e. Preuve de fauſſeté; il eſt dit à la marge du ſusdit Acte, que dans le tems qu'il fut fait, ſavoir en 1659, *Cromwel vivoit encore*, & il eſt notoire que Cromwel étoit décédé le 13. Septembre 1658. 6o. Ce n'eſt pas tout. Dès que le prétendu Acte du Synode de Montpazier, rendu public par le P. *Soulier* en 1682, fut connu des Egliſes de la baſſe Guienne, elles en témoignerent la plus vive indignation. L'Egliſe de Bourdeaux en porta ſes plaintes au Synode de Thonneins aſſemblé en Decembre 1683, & le dernier qui ait été tenu en France. Là ce faux document fut flétri par un article ſolemnel, comme l'Ouvrage abominable d'une noire & impudente calomnie; on réſolut d'en demander juſtice au Roi, & le malheur des tems n'ayant pas permis qu'on pût être écouté, *François Senilh*, qui avoit été Secretaire du Synode de Thonneins, & qui en avoit apporté avec lui dans ces Provinces les Articles en original, fit imprimer celui dont nous parlons & le publia à Amſterdam le 15 Avril 1687. 7o. La même année & le 25. du même mois *Joſeph Aſimont*, auſſi réfugié à Amſterdam, y déclara ſous ſerment par-devant Notaire, que jamais il n'avoit dreſſé le préten-

du

du Acte du Synode de Montpazier auquel il avoit en effet préſidé, qu'il n'y avoit entendu parler de rien de tel, qu'on pouvoit s'en convaincre par l'inſpection du Cahier des Actes de ce Synode remis entre les mains de Mr. Villefranche de Vivans qui avoit aſſiſté à ce même Synode en qualité de Commiſſaire de la part du Roi, & qui l'envoya au Conſeil du Roi ſelon la coutume. Dans cet Acte Notarial MM. *Brun*, *Goyon*, & *Philippot*, Paſteurs Réfugiés, qui tous trois avoient aſſiſté au Synode de Montpazier depuis le commencement juſqu'à la fin, inſérèrent leur déclaration auſſi par ſerment en conformité de celle de M. Aſimont. 8°. L'année d'après 1684. parut *l'Eſprit de M. Arnaud* où *Jurieu* expoſa au grand jour toute cette indigne manœuvre, en dévoila les reſſorts & inſinua juſqu'au nom du perfide dont on s'étoit ſervi pour forger l'Acte en queſtion. 9°. Enfin le P. *Soulier*, récompenſé de ſes calomnies par le don d'une Abbaye en Xaintonge, ayant oſé dans l'*Hiſtoire du Calviniſme*, qu'il publia en 1686, renouveller ſes impoſtures ſur l'attentat prétendu de Montpazier & même les défendre. *Jurieu* lui répondit en détail dans la XVIII. de ſes *Lettres Paſtorales*, mais avec tant d'évidence & d'une façon ſi victorieuſe qu'il faut avoir perdu toute honte pour oſer y revenir. Cependant voilà M. DE CAVEIRAC qui refuſe

ſuſcite le Roman de *Soulier*, avec autant de confiance que ſi perſonne n'eût jamais pris la peine d'en démontrer la fourberie. Vous diriez qu'il a vu l'original de l'Acte fameux qu'il nous reproche : *On le trouvera*, dit-il de ce ton avantageux qui lui eſt ſi familier, *dans les bureaux* du Miniſtre *parmi les Actes des Synodes cachetés dans une enveloppe.* On l'y trouvera ; ſoit : Et puis ? Que faudra-t-il en conclûre ? Que les Proteſtans ſont coupables de ce dont on les accuſe, parce qu'il exiſte un faux acte, à leur charge, qu'on a forgé comme dreſſé par eux dans un de leurs Synodes ? Hé ! que d'autres ſuppoſitions ſemblables faites même de nos jours pour perdre les Religionnaires (56) ! Où ſeroit la juſtice ? Que deviendroit l'innocence s'il ne falloit que ſuppoſer des médailles, des livres, des actes, des faits, pour diffamer des gens dont on a juré la perte ? *En cinquante ans d'ici*, diſoit M. Jurieu, *le faux acte de Montpazier bien cacheté dans le bureau de M. de Chateauneuf ſera auſſi bon que s'il étoit véritable.* La prédiction s'eſt accomplie, l'Abbé *Soulier* a trouvé ſon pendant, c'eſt M. l'Abbé DE CAVEIRAC. Mais ſeroit-il poſſible qu'à ce trait ſeul l'Apologiſte ne perdît pas toute créance dans l'eſprit des gens qui ont de la droi-

(56) *Voy. le* Patriote François impart. *dans ſon Mém. Hiſtorique pag.* 2 - 11.

droiture & qui ſont inſtruits de nos malheureuſes controverſes?

Pour nous, nous l'avouons ingenûment, la plume nous tombe des mains. Nous ne ſaurions preſque nous réſoudre à ſuivre plus long-tems un Auteur, qui, ne gardant ni bienſéances ni meſures dans ſes violentes déclamations, n'a pas ſeulement la bonne-foi d'avertir, qu'on s'eſt hautement inſcrit en faux contre ce qu'il donne ſans reſtriction pour vrai, pour certain. Quiconque dans un ouvrage polémique, écrit dans ce goût là ſur des faits dont la diſcuſſion doit ſervir eſſentiellement à décider la queſtion controverſée, décèle un parti pris, une intention non équivoque de noircir coûte qui coûte ceux qu'il attaque; dès là il perd tout droit d'être cru; dès là il devient indigne d'être écouté; à moins qu'on n'ait lieu de croire qu'il n'a pas connu les Auteurs, qui ont écrit contre les faits qu'il ſoutient. Mais ce n'eſt pas ici le cas, l'*Eſprit de M. Arnand* & les *Lettres paſtorales de Jurieu*, ſont très-connus de M. DE CAVEIRAC.

X. La partialité de cet Ecrivain ſaute aux yeux à chaque page de ſon Livre. Il en employe une trentaine à prouver que les Proteſtans de France méritèrent la Révocation de l'Edit de Nantes par l'abus qu'ils firent de cet Edit, (57); mais au moins fal-

(57) Apolog. *pag.* 45-72.

falloit-il convenir que depuis l'an 1629, datte de l'Edit de Pacification, juſqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes, pendant 56 ans les Proteſtans s'étoient montrés d'une patience à toute épreuve.

Il eſt vrai qu'à cette année 1629 l'Apologiſte commence une longue chaîne de contraventions à l'Edit de Nantes (58), dont le but eſt de faire regarder les Religionnaires comme des ſujets des plus remuans, des plus ſéditieux & qu'il n'y avoit plus moyen de tolérer. Mais ſans entrer dans l'examen de chaqu'un des faits qu'il avance, ſans repréſenter ici que, pour allonger ſa chaîne, l'Abbé trop inattentif ou trop peu fidèle en multiplie les chaînons par de prétendues contraventions qu'il va chercher dans des faits arrivés avant l'Edit de 1629 (59); ſans faire voir qu'un très-grand nombre des déclarations du Conſeil du Roi ou des Parlemens &c. qu'il allègue en preuve de la réalité de ces contraventions (60), étant poſterieures à l'an 1660, ne prouvent autre choſe que ce que tout le monde ſait, qu'on avoit réſolu dès l'an 1660 d'écraſer les Proteſtans du Royaume, & que dans ce deſſein on ne ceſſa dès lors de leur tendre des pièges, de leur faire des chi-

(58) Ibid. *pag.* 198.
(59) Ibid. *pag.* 204, 205.
(60) Ibid. *pag.* 211, *& dans les Not. pag.* LXI.

chicanes, de chercher à les trouver coupables, & de ſaiſir tous les prétextes imaginables pour les condamner comme tels; ſans dire encore qu'une grande partie de ces 200 Arrêts n'ont rapport qu'aux plus frivoles objets, témoin ces dix déclarations que l'auteur rappelle & qui avoient été publiées pour ſupprimer le titre de *Paſteur* que l'on donnoit aux Miniſtres; ſans inſiſter ſur tant d'autres conſidérations ſemblables, n'eût-il pas été de la droiture d'avertir du moins que cette chaîne de contraventions, vraies ou fauſſes, imaginaires ou exagérées, avoit été rompue par les plus beaux exemples de fidélité (61), témoin le zèle des Proteſtans pour le Roi dans la guerre civile de 1632, où tant d'Evêques au contraire ſe déclarèrent pour le Duc d'Orléans; témoin les termes dans leſquels le Cardinal de Mazarin les célébroit en 1649, dans ſa lettre au Synode de Loudun, comme des gens *d'une fidélité inviolable*, & qui méritoient toute ſon eſtime *étant ſi bons ſerviteurs & ſujets du Roi*; témoin la déclaration de Louis XIV. en datte du 21 Mai 1652, donnée pour leur marquer ſa reconnoiſſance de ce qu'ils lui avoient conſervé les provinces méridionales par leur courage, & ce mot du Comte de

(61) *Voy.* le Patriote impartial §. VIII. *pag.* 225 *& ſuiv.*

de Harcourt alors Général des armées de S. M. qui dit ſans détour à quelques Députés des Proteſtans, *la couronne chanceloit ſur la tête du Roi, mais vous l'avez affermie.* Taire de pareils traits, eſt-ce candeur? Alléguer pour raiſon de la caſſation de l'Edit de Nantes des faits contraires, mais que la Cour elle-même n'allègue pas comme les motifs de cette caſſation, eſt-ce juſtice? Quoi? ſi les contraventions, que l'Apologiſte accumule, euſſent été réelles, eſt-il apparent qu'on ne les eût pas reprochées aux Proteſtans dans l'Edit qui révoqua celui de Nantes? Y auroit-on fait dire ſimplement au Roi qu'il révoque cet Edit *par ce qu'il eſt devenu inutile depuis que la meilleure & la plus grande partie des Huguenots ont embraſſé la Religion Catholique*? Quel jeu! Comme la Religion de Louis XIV. fut ſurpriſe! Comme les partiſans de l'Intolérance voudroient encore aujourd'hui en impoſer au Public!

Le reſte dans le trimeſtre prochain.

ARTI-

ARTICLE HUITIEME.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences. Année MDCCLIV. avec les *Mémoires* de Mathématique & de Phyſique pour la même année &c. A Paris de l'Imprimerie Royale MDCCLIX. 1 vol. in 4. de 184 pages pour l'*Hiſtoire* & de 705 pour les *Mémoires*.

PHYSIQUE GENERALE.

I. LE premier des Mémoires appartenans à cette claſſe, & dont l'Hiſtoire de l'Académie fait mention en commençant ce volume, roule *ſur la direction qu'affectent les fils-à-plomb*. Feu M. BOUGUER en eſt l'Auteur; en voici le ſujet. Le déplacement des eaux de l'Océan qu'on obſerve de ſix heures en ſix heures, devant, à parler géométriquement, en occaſionner un dans la poſition du centre de gravité commun de tout le globe, il s'enſuit que les fils-à-plomb qui tendent à ce centre doivent éprouver des eſpèces d'oſcillations relatives à ce mouvement. Mais la queſtion eſt de ſavoir, ſi

ces oſcillations doivent être ſenſibles, ou, par leur petiteſſe échapper à nos recherches? Le raiſonnement & le calcul mènent au ſecond; quelques expériences conduiſent au premier, & l'intérêt des progrès de la Phyſique en général, celui de l'Aſtronomie en particulier, invitent les Phyſiciens à approfondir la choſe.

Mr. de *Mairan* tenta de les y exciter par un Mémoire qu'il lut à l'Académie en 1742. & qu'elle publia dans le volume de cette même année. Pluſieurs s'empreſſerent de vérifier le fait ſuppoſé. *M. le Cat* fut un des premiers & ſes expériences décidèrent pour la négative. Celles de quelques autres Obſervateurs plaidoient pour l'affirmative; les réſultats de la plûpart étoient ſi différens que, loin de répandre quelque lumière ſur la queſtion, ils n'aboutiſſoient qu'à y jetter une nouvelle obſcurité. Enfin M. BOUGUER a examiné la choſe à fond par des expériences réiterées avec toute l'induſtrie & toute la ſagacité qui lui étoient particulières. Graces à ſes ſoins la queſtion eſt apparemment décidée. Il conſte que l'oſcillation du pendule, lorſqu'il y en a, vient tantôt de l'humidité de l'air, tantôt de la chaleur du ſoleil, toujours de quelque cauſe prochaine & irrégulière, & qu'ainſi elle ne peut être miſe au rang de ces phénomènes qu'on nomme *coſmiques*, parce que leur cauſe tient au ſyſtême général du monde.

II.

II. Le ſecond *Mémoire ſur les Stalactites* eſt de M. GUETTARD. On donne ce nom & celui de *Stalagmites* à un *dépot pierreux tubulaire* qui ſe forme *goutte à goutte*, ſelon l'énergie du terme dans la langue grecque. En effet quand l'eau chargée de quelque matière qu'elle a diſſoute, ou entraînée ſe fait jour dans l'intérieur de quelque caverne où elle diſtille lentement, il arrive ſouvent que ces matières s'en ſéparent & forment en ſe durciſſant des corps de différentes figures dont les Anciens diſtinguèrent trois eſpèces. Ils appelloient *Stalactites* celles qui étoient formées en colonnes ou en pyramides, *Stalagmites* celles qui étoient globuleuſes; *Stiria* celles qui étoient tubulaires ou en forme de tuyau. M. GUETTARD rejette cette multiplicité de dénominations, & appelle *Stalactites* toutes les concrétions formées par les matières que l'eau charie, & il ne les diſtingue que par la différence de ces matières.

Il y a ſelon lui des Stalactites de ſable, il y en a de calcaires, ſpatheuſes, cuivreuſes, pyriteuſes, &c. A préſent il ne parle que des deux premières ſortes, & ſon Mémoire, des plus étoffés, contient trois parties, ou plutôt trois Mémoires également curieux, tant par les obſervations que l'Auteur y a faites, que par les explications ingénieuſes qu'il y a données de la formation des corps qui l'y ont occupé.

Les *Stalactites de Sable* ont peu excité la curiosité des Naturalistes; M. GUETTARD décrit celles qu'il a vues près d'Etampes & en deux autres endroits. Elles sont pour la plupart pendantes & attachées à la face intérieure d'un banc de grès qui se trouve assez profondément sous terre, où il est précédé de plusieurs bancs de terre, de sable, de cailloux & presque toujours d'un banc de coquilles fossiles dont une partie est quelquefois enchassée dans le grès.

Ces *Stalactites* communément globulaires ou ovales, ont aussi quelquelfois d'autres formes. Tantôt ce sont des globes isolés, tantôt des groupes, & assez souvent il s'en trouve qui ressemblent à la tête d'un choux-fleur &c. Elles sont d'ordinaire dures & unies, sans fêlures. D'autrefois comme gersées, & friables, elles se durcissent à la longue. Toutes doivent leur origine à des cavités que quelques premiers filets d'eau ont produites dans le Sable, & qui ensuite remplies peu à peu d'autre sable charié par les eaux & abreuvées d'un suc pierreux, ont servi de moule pour former des pièces de grès de figures différentes.

On en rencontre beaucoup qui représentent ou qui paroissent représenter des membres du corps humain : l'habile Académicien en a vu une qui avoit assez l'air

l'air d'une pagode chinoiſe ou d'un buſte. L'imagination ſupplée à la reſſemblance, & de là tant de dénominations bizarres données aux Stalactites, comme on peut le voir particulièrement dans l'*Aldovrande* & dans la Lithologie de M. *Dargenville*. M. GUETTARD prend cette occaſion de réfuter l'idée folle de quelques Naturaliſtes qui ſe ſont mis dans l'eſprit que la Nature dans ſes productions travaille toujours à ſe rapprocher de ce qu'elle a fait de plus parfait, c'eſt-à-dire de l'homme. Il fait toucher au doigt que c'eſt l'imagination qui fait trouver tant de rapports entre les objets, qui n'ont ſouvent que les plus légères reſſemblances; il explique le méchaniſme de la formation des Stalactites de différentes figures, & il finit par une conjecture qui en vaut bien d'autres en ce genre, c'eſt qu'il ſe pourroit que la vue de quelque champ ſemé de ces Stalactites en forme de pagodes ait donné naiſſance à la fable de Deucalion & de Pyrrha, de même que le culte de Veſta n'eſt dû, ſelon Mr. *Fal-connet*, qu'à la pierre hyſtérolithe (1) & l'idée de Jupiter aſſemblé avec les autres Dieux ſur l'Olympe, ſelon M. *de Mairan*, qu'aux différens aſpects de l'Aurore Boréale (2).

Les

(1) *Mém. de l'Acad. des Belles lettres tom.* XXIII.

(2) *Traité phyſique & hiſtorique de l'Aurore Boréale, Edit. de* 1754. *pag.* 460.

Les *Stalactites calcaires* ſont encore plus variées que celles de ſable. Elles doivent toutes leur exiſtence aux parties de pierre dont l'eau s'eſt chargée & qu'elle dépoſe dans les endroits où ces corps ſe forment. A Crégy, par exemple, dans le voiſinage de Meaux, les eaux d'une ſource ont charié tant de particules pierreuſes qu'elles ont formé par leur dépôt une maſſe de rochers conſidérable, incruſté les plantes ſur leur paſſage, & produit en diverſes grottes diverſes Stalactites ramifiées. Le ſavant Naturaliſte entre dans de grands détails ſur tout cela, ainſi que ſur la formation des Stalactites de Montmartre près de Paris. Ces détails le conduiſent inſenſiblement à des recherches curieuſes ſur la nature des Spath. Il réfute M. *Pott*. Il reconnoît avec MM. *Linnæus* & *Walerius* des Stalactites de Spath, & d'autres matières tranſparentes comme l'albâtre; tout le ramène à conclure avec ces derniers, qu'il y a des Stalactites d'autant de ſortes que de différentes matières pierreuſes entraînées par les eaux & enſuite dépoſées dans les lieux qui y ſont propres, où elles changent de forme ſans changer de nature.

La reſte du Mémoire de M. GUETTARD eſt employé à décrire & à expliquer quelques Stalactites ſingulières. Telle eſt, par exemple, la *fleur de fer* que pluſieurs Phyſiciens ont regardée comme une efflorescen-

ce

ce de la mine de fer, parce qu'on la trouve abondamment dans les mines de fer de Stirie. Il montre que ce n'eſt qu'une concretion ſpatheuſe blanche, filamenteuſe, & ſouvent ramifiée. Il renvoye pour la deſcription de cette Stalactite, à une Diſſertation de *Ohmb* (3). Il obſerve d'après MM. *Linnæus* & *Gronovius*, que les mines de fer de Stirie ne ſont pas les ſeules où elle ſe trouve; il préſume même qu'on en trouveroit dans les mines d'un autre métal, ſi ſeulement elles abondent en Spath. Un morceau de *flos ferri* envoyé à M. le Duc d'Orleans par M. le Comte de Treſſan confirme cette conjecture. Il paroît avoir été tiré d'une mine d'argent. Tout cet article eſt plein d'obſervations ou neuves ou très-intéreſſantes.

Une autre Stalactite ſingulière ſe voit dans le cabinet de M. le Duc de Chaulnes. On la prendroit pour des morceaux de raye dont on auroit enlevé la peau & les chairs, & deſquels il ne reſteroit que les arrêtes. Cette Stalactite priſe aux environs de Véſoul entre Beſançon & Strasbourg a peut-être été formée par une eau qui a coulé d'abord uniformément, enſuite par filets & de tems en tems. De-là les arrêtes & les nœuds qui ne ſont que la terminaiſon de cha-

(3) *Miſcel. Natur. Curioſ. Decad. II. an. VI. pag.* 295.

chaque crue ſucceſſive. „ Cet exemple „ ſeul (c'eſt la réflexion du judicieux Hiſ„ torien de l'Académie) ſuffiroit pour fai„ re voir combien on doit être attentif „ dans l'étude de l'Hiſtoire Naturelle, pour „ n'être pas la duppe des reſſemblances „ qui ſe trouvent ſouvent entre des corps „ organiſés & des pierres qui les repréſen„ tent ſingulièrement, quoiqu'elles aient „ une tout-autre origine ".

Nous voudrions fort pouvoir nous étendre ſur les autres objets ſinguliers qui entrent dans ce Mémoire, ſuivre l'Auteur dans ce qu'il nous apprend, d'une concrétion d'albâtre formée dans un ancien aqueduc conſtruit par les Romains à Aix en Provence, & qui, ſelon des calculs de très-bonne main, doit avoir coûté environ douze cent ans à la nature pour ſa formation; rendre compte de la manière dont il explique les Stalactites en dragées ou *piſolithes* de diverſes eſpèces; & mettre ſous les yeux de nos lecteurs ce qu'il dit du moins de plus remarquable ſur l'incruſtation de l'*hydroceratophyllon* ou girandole d'eau, dans les baſſins de Madame la Princeſſe de Conti, à Iſſy: mais tout ce que nous pouvons faire, c'eſt d'inviter les amateurs de l'Hiſtoire Naturelle à ſe procurer le même plaiſir que nous avons goûté, en liſant le Mémoire amuſant & inſtructif de M. GUETTARD.

III. Nous en annonçons un troiſième qui eſt

eſt encore de ſa façon. Il traite *de l'Oſtéocolle des environs d'Etampes*, & à cette occaſion de l'Oſtéocolle en général. C'eſt le nom qu'on a donné à une eſpèce de foſſile que l'on prétendoit être très-propre à réunir les os fracturés, qu'on croyoit ne ſe trouver qu'en Allemagne, dont M. *Dargenville* a le premier annoncé l'exiſtence en plus d'un lieu de la France, & que l'on trouve en quantité ſoit à Etampes, ſoit près de la Ville d'Albert en Picardie.

Ce foſſile eſt ordinairement compoſé d'une terre extrêmement fine, moulée en forme de tuyaux plus ou moins longs; leur ſurface interne eſt liſſe, polie, ordinairement ſtriée ſuivant leur longueur; l'extérieure eſt ondée & comme raboteuſe, & d'un aſſez beau blanc de marne ou de craye, pendant que l'intérieure eſt ordinairement d'un jaune rougeâtre ou au moins d'un blanc un peu ſale.

A force de réfléchir ſur le ſpectacle étonnant de ces tuyaux, ſoit à Etampes ſoit ſurtout à Albert, Mr. GUETTARD conjectura que le terrein où ils étoient avoit été probablement un marais rempli de plantes aquatiques qui avoient ſervi de noyau pour les former par l'eau que la rivière y avoit amené dans les grandes crues. La diverſité de ces tuyaux priſmatiques, cylindriques, applatis, cannelés &c. lui parut l'effet de la tige des plantes qui leur avoient ſervi de moules;

il jugea que les différentes couches ſenſibles dans leur épaiſſeur étoient des veſtiges des différentes repriſes des dépôts qui les avoient formés; que le poli de leur intérieur étoit dû à celui de l'extérieur des tiges, & que les ſtries qu'on y remarque n'étoient que le produit de leurs fibres longitudinales. Le local du terrein confirma M. GUETTARD dans ſes conjectures. Il en conclut enfin que l'*Oſtéocolle* n'eſt ordinairement qu'une *Stalactite marneuſe*. C'eſt un dépôt fait ſur des tiges de plantes, ſur des branches d'arbres, ſur des racines &c. à pluſieurs repriſes. Pluſieurs couches de marne chariée par les eaux ont enduit ces plantes; enſuite les plantes ſe ſont détruites, l'enduit eſt reſté; de-là les tuyaux tels que nous les avons décrits, & dont la forme eſt auſſi variée que celle des corps qui leur ont ſervi de noyau.

Ce n'eſt que depuis l'an 1572 qu'on a commencé à ſe former quelque idée de l'origine de l'*Oſtéocolle*. *Eraſtus* eſt le premier qui en ait écrit ſenſément, quoiqu'il la regardât comme une matière argilleuſe qui végétoit par elle-même. Depuis *Eraſtus* les ſentimens des Phyſiciens ont été continuellement partagés ſur cet objet. Notre ſavant Naturaliſte, qui les a recueillis avec ſoin, les compare avec exactitude, & les diſcute avec beaucoup de jugement. Il y a quelques années que

le

le célèbre M. *Gleditſch* donna ſes *Obſervations ſur la véritable Oſtéocolle de la Marche de Brandebourg* dans le volume des *Mém. de l'Acad. de Berlin* pour l'année 1750. M. GUETTARD n'eſt pas toujours d'accord avec lui, quoique dans le fonds ils penſent à peu près de même pour l'eſſentiel. Ce qui réſulte de leurs communes recherches, c'eſt qu'il ſe pourroit bien, que l'Oſtéocolle marneuſe ne fût pas la ſeule. Sans doute, que ſelon la nature des matières que les eaux auront entrainées, il y en aura de pierreuſes, de pyriteuſes & d'autres eſpèces encore.

IV. M. GUETTARD continue ſes recherches ſur la Minéralogie de la France. En 1746 il donna un Mémoire curieux ſur ce ſujet pris dans toute ſa généralité. Depuis ce tems-là il n'a ceſſé, ſoit par lui-même, ſoit par des perſonnes éclairées, de s'inſtruire ſur tout ce qui intéreſſe cette partie de l'hiſtoire naturelle, & l'on commence à en recueillir les fruits dans le volume que nous analyſons. Nous avons ſous les yeux un *Mémoire* d'environ 40 pages *où* le docte Académicien *examine en général le terrein, les pierres, & les différens foſſiles de la Champagne, & de quelques endroits des Provinces qui l'avoiſinent.* On y voit un homme qui remarque tout, qui arrange tout, qui décrit bien & qui explique de même. Si chaque Région avoit ſon GUETTARD, l'Hiſtoire Naturelle

ſeroit

ſeroit bientôt amenée, malgré la riche multiplicité de ſes objets, à un point de perfection qui en rendroit l'étude auſſi facile qu'agréable. La terre de Courtagnon dans le voiſinage de Rheims a particuliérement occupé notre Auteur. Il n'y a peut-être point d'endroit où il ſe trouve autant de coquillages foſſiles, & ſans doute il n'y en a aucun qui comme celui-là ait l'avantage de poſſéder une Dame dont le cabinet eſt en quelque ſorte l'école des plus grands Philoſophes, par l'intelligence avec laquelle ſes mains y ont placé ces foſſiles chacun ſous la claſſe dont il relève. C'eſt-là que notre Académien a été puiſer des lumières qu'il promet de répandre au ſein du Public dans un autre Mémoire. Quelle délicateſſe l'a empêché de conſigner ici dans les faſtes de l'Académie, le nom d'une Dame qui, en faiſant l'ornement des lieux que ſa préſence honore, donne à ſon ſexe un exemple ſi digne d'être imité?

V. Un cinquième Mémoire, qui dans ce volume appartient à la Phyſique générale & qui ne pourra que plaire aux amateurs de la campagne & de ſes productions, vient de la plume du célèbre M. DU HAMEL. Ce ſont *diverſes Obſervations œconomiques ſur les Abeilles.* L'excellent Académicien, digne imitateur de feu M. *de Réaumur*, y a réuni pluſieurs pratiques nouvelles que des curieux du Gâtinois, entr'autres un M.

M. Desbois, héritier du goût d'un de ſes voiſins M. Prouteau déjà connu de l'Académie & du Public, lui ont communiquées. Il a ſes terres dans le voiſinage de ces Meſſieurs, il a vû de près leur induſtrie, & il en a reconnu le fruit. M. Prouteau, inſtruit par M. *de Réaumur* à conſerver les Abeilles en les faiſant changer de ruche pour avoir leur cire & leur miel, avoit enſeigné à ſubvenir à leurs beſoins en les tranſportant dans des pâturages où les fleurs ne leur manquent pas; mais depuis ſa mort on a renchéri ſur ſes attentions, & par de nouveaux ſoins on a réuſſi, 1°. non ſeulement à conſerver la vie aux abeilles, mais encore à en augmenter la population; 2°. à les rendre actives & laborieuſes; 3°. à proportionner les ſubſiſtances à leurs efforts & à leurs beſoins, de manière que l'eſpérance d'en retirer plus de profit, n'occaſionne pas des diſettes fatales au jours de ces utiles ouvrières. Mais ce n'eſt pas dans un extrait qu'on peut indiquer ce qu'il y a à faire pour les Abeilles à ces trois égards. Il faut néceſſairement lire tout l'Ecrit de M. DU HAMEL. On le trouvera plutôt trop concis que trop long.

Nous renvoyons ainſi que l'Hiſtorien de l'Académie aux Mémoires de cet Illuſtre Corps pour trois autres Pièces qui ne ſont pas ſuſceptibles d'Analyſe. Ces Pièces ſont les *Obſervations Botanico-Météorologiques* fai-

faites au château de Denainvilliers &c. par M. DU HAMEL; *l'hiſtoire des maladies Epidémiques de 1754. obſervées à Paris en même tems que les différentes températures de l'air, par M.* MALOUIN; & les *Obſervations Météorologiques faites en 1754. à l'Obſervatoire Royal par M.* DE FOUCHY.

Nous ne devons pas oublier que l'habile Hiſtorien donne avant que de terminer les articles qui appartiennent à la Phyſique expérimentale, une analyſe digne de ſa plume d'un Livre qui parut en 1754. ſous ce titre, *Expériences phyſico-méchaniques ſur différens ſujets & principalement ſur la Lumière & l'Electricité, produites par le frottement des corps, traduites de l'Anglois de M. Hauksbee par feu M. de Bremond, & miſes au jour avec un Diſcours Préliminaire, des remarques, & des notes, par* M. DESMARETS. Dans cet Ouvrage on reconnoît la ſagacité & le génie d'un vrai Phyſicien, mais les additions de l'Editeur en ont fait un livre intéreſſant & utile. Un Auteur eſt heureux, comme le dit fort bien M. DE FOUCHY, quand il peut avoir un Editeur de cette eſpèce. Nous ajoutons qu'il eſt bien glorieux pour l'Editeur & l'Auteur d'avoir ſu mériter les éloges d'un Académicien auſſi capable d'apprécier le mérite de leurs travaux.

Il ne nous reſte pour finir cet Extrait, qu'à indiquer les *Obſervations générales* de Phy-

Phyſique dont l'Hiſtoire de l'Académie à conſigné le ſouvenir dans ce volume. On y en trouve huit. La 1e. roule ſur des feux ſulphureux qu'on a vu s'élever à la ſurface de divers corps au printems de 1754. dans la Marche Tréviſane. La 2e. ſur un nid d'oiſeau trouvé en Saxe & parfaitement pétrifié ſans avoir rien perdu de ſa figure ni des parties qui le compoſoient. La 3e. ſur un ruban aſſez long, développé en entier de la coque d'un ver à ſoye, ouvrage d'une adreſſe & d'une patience incroyables. La 4e. ſur deux petits poiſſons bien conformés, joints par le ventre & aſſez grands pour qu'on ſoit aſſuré qu'ils ont vécu. L'objet eſt des plus rares. M. *de Juſſieu* le cadet, qui l'avoit tiré du cabinet de M. de Villeflix, l'a préſenté à l'Académie. La 5e. ſur un baromètre qui avoit dans ſa partie vuide pluſieurs globules de Mercure. La 6e. ſur un *halo* vu en Italie autour du ſoleil & coloré comme l'Arc-en-ciel. La 7e. ſur un bezoard Oriental de la groſſeur d'un œuf d'autruche & tiré, à ce qu'on aſſure, d'une chèvre ſauvage. La 8e. ſur une ſource qui l'été donne plus d'eau de nuit que de jour.

ARTI-

ARTICLE NEUVIEME.

JOANNIS DAVIDIS MICHAELIS Prof. Ordin. Philoſ. & Societatis Regiæ Scient. Goetting. Collegæ, Syntagma Commentationum. *Goettingæ.* Apud Viduam *Abrami van den Hoeckii* 1758.

C'eſt-à-dire,

DISSERTATIONS de Mr. MICHAELIS. Volume in 4. de 236 pp.

M. MICHAELIS ſi connu dans la République des Lettres, par une multitude d'excellens Ouvrages, avoit déjà publié ſéparément quelques-unes des Diſſertations qui compoſent le Volume que nous annonçons, & ſur la prière qu'on lui a faite d'en former un Recueil, il y a ajouté quatre Pièces qui n'avoient pas encore été imprimées, & que l'on ne trouvera pas moins dignes que les autres du profond ſavoir & de la haute réputation de leur illuſtre Auteur. Nous aimerions à rendre comp-

compte de toutes ces nouvelles Diſſertations, mais alors nous ne pourrions en donner qu'une légère idée, & nous croyons que nos Lecteurs nous ſauront plus de gré de leur préſenter une analyſe un peu détaillée d'une de ces Pièces, en indiquant ſimplement le ſujet des autres.

I. *Deſcription de quelques Verſions Allemandes de la Bible, antérieures à celle de Luther.* Cette Pièce eſt en Allemand & avoit déjà été imprimée en 1744.

II. *Commentatio prior ad leges divinas de pœna homicidii.* 1747. Edit. III.

III. *Commentatio poſterior ad leges divinas de pœna homicidii.* 1750. Edit. II.

IV. *Argumenta immortalitatis animorum humanorum, & futuri ſeculi, ex Moſe collecta.* 1751. Edit. II.

V *Lettres ſur les difficultés de la Réunion des Religions.* Ces Lettres ſont écrites en Allemand & paroiſſent pour la première fois.

VI. *Oratio de ea Germaniæ dialecto, qua in ſacris faciundis, atque in ſcribendis libris utimur.* 1750. Edit. II.

VII. *Commentatio de troglodytis Seiritis & Themudaeis, in conventu Soc. Regiæ Scient. recitata die VI. Mart.* 1756. Opuſculum nondum antea publicatum.

VIII. *Commentatio de Nomadibus Palæſtinæ, recitata die XIII Nov.* 1756. *in ſolemni Societatis conventu.* Opuſculum non antea typis deſcriptum.

IX. *Commentatio de combuſtione & humatione mortuorum apud Hebræos, eidem Societati recitata die XIII Auguſti* 1757. Opuſculum non antea typis deſcriptum.

La Diſſertation qui va nous occuper à préſent eſt celle qui roule ſur les Nomades de la Paleſtine, & nous la choiſiſſons d'autant plus volontiers que Mr. MICHAELIS y répand un nouveau jour ſur la célèbre queſtion de la juſtice de la guerre que les Iſraélites firent aux Cananéens, ou du moins propoſe là-deſſus quelques idées piquantes par leur nouveauté & par l'air de vraiſemblance dont il a ſu les revêtir.

On ſait que les Nomades ou les Scénites étoient des Peuples errans, qui n'avoient point d'habitations fixes, & qui s'adonnant uniquement au ſoin de leurs troupeaux les conduiſoient par-tout où ils trouvoient des pâturages. C'eſt d'eux dont *Virgile* parle dans ce bel endroit de ſes Géorgiques (1).

Quid tibi paſtores Libyæ, quid paſcua verſu
Proſequar, & raris habitata mapalia tectis?
Saepe diem, noctemque, & totum ex ordine menſem
Paſcitur, itque pecus longa in deſerta ſine ullis
Hoſpitiis, tantum campi jacet. Omnia ſecum
Armentarius Afer agit, tectumque, Laremque,
Armaque, Amyclaeumque Canem, Creſſamque pharetram.

Vé-

(1) *Georg. III.* 339--345.

Véritablement le Poëte parle des Nomades de la Libye, mais preſque tout ce qu'il en dit convient à ceux de la Paleſtine, tant anciens que modernes, car aujourd'hui encore les Arabes parcourent de cette manière la Paleſtine, cherchant les meilleurs pâturages, dreſſant leurs tentes tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, & n'ayant aucune part de demeure aſſurée. Tel étoit le genre de vie des Patriarches, ainſi qu'on le voit dans les Livres de Moyſe, & lors que dans la ſuite leurs deſcendans ſe furent rendus maîtres du Pays de Canaan, les Nomades ne laiſſerent pas d'y errer toujours, des Tribus entières d'Iſraélites furent long-tems ſans avoir ni champs ni villes (2), les Kéniens habitoient ſous des tentes (3), & il paroît (4) que du tems de Nabuchodonoſor il y avoit encore du côté de *Hatſor* de Galilée, des Arabes Scénites ou Nomades.

Les pâturages de ces Peuples ambulans n'appartenoient à perſonne en particulier, ils n'étoient point diviſés, mais communs à tous les Nomades, ſoit que ces pâturages ſe trouvaſſent dans des lieux entièrement incultes comme certains Cantons de l'Arabie, où l'on ne ſemoit, ne plantoit, ni ne bâtiſſoit; ſoit qu'ils fuſſent comme en-

(2) *Jug. XVIII.* 1.
(3) *Jug. IV.* 11. *Jerem. XXXV.* 7.
(4) *Jerem. XLIX.* 28, 29 31.

enclavés entre les Villes & les Colonies des Phéniciens, c'eſt-à-dire, des Cananéens, car perſonne n'ignore que les Peuples que les Grecs appelloient Phéniciens faiſoient partie de ceux qui dans les Saints Livres ſont déſignés par le nom de Cananéens.

Dès le tems d'Abraham pluſieurs Nations Phéniciennes habitoient la Paleſtine (5), ce qui n'empêchoit pas que ce Patriarche & Lot ſon Neveu ne parcouruſſent librement ce Pays, & ne dreſſaſſent leurs tentes dans les endroits qui leur paroiſſoient les plus propres à nourrir leurs nombreux Troupeaux, parce qu'en effet on croyoit alors que les pâturages que l'on ne laboure ni ne cultive, étoient des biens communs à tous, comme l'air & la mer, & que perſonne ne peut avoir en propriété. De-là vient que les Nomades ne partageoient point entr'eux les pâturages, & n'avoient aucun fonds propre ſi ce n'eſt les ſépulcres qu'ils achetoient pour leurs morts (6), & les puits qu'ils creuſoient dans ces contrées où l'eau n'étoit rien moins qu'abondante.

Ces Peuples Paſteurs étoient entièrement indépendans. Les Phéniciens au milieu desquels ils erroient n'avoient aucune autorité ſur eux. Abraham n'obéiſſoit à perſonne, il avoit à ſes ordres une petite ar-

(5) *Gen. XII.* 6. *XIII.* 7.
(6) *Gen. XXIII.* 4.

armée avec laquelle il battit plusieurs Princes étrangers (7), & il faisoit des traités d'égal à égal avec les Rois de la Palestine (8). Il en fut de même de son Fils Isaac (9). Les petits-fils de celui-ci vengèrent impunément l'outrage fait à leur sœur, sans être tenus de rendre compte à qui que ce fût du sang qu'ils répandirent dans cette occasion, car si Jacob s'éloigna pour lors de ces cantons, ce ne fut pas par la crainte des tribunaux des Phéniciens, il n'étoit justiciable de personne, mais parce qu'il ne se sentoit pas assez fort pour résister aux ennemis que la violence exercée par ses fils ne pouvoit manquer de lui attirer (10). Remarquons aussi que dans la Famille de ce Patriarche les Chefs avoient le droit de vie & de mort, comme il paroît par la sentence que Juda prononça contre Thamar (11), & concluons de tous ces exemples que les Nomades ne dépendoient en aucune sorte des Phéniciens, qu'ils n'avoient pas besoin de la permission de ceux-ci pour errer dans la Palestine, qu'ils n'étoient pas même toujours leurs Alliés, qu'ils ne traitoient avec eux qu'autant que cela leur convenoit, que les Phéniciens rechercher

(7) *Gen. XIV.* 14, 15.
(8) *Gen. XXI.* 27.
(9) *Gen. XXVI.* 26-31.
(10) *Gen. XXXIV.* 30.
(11) *Gen. XXXVIII.* 24.

cherchoient quelquefois leur Alliance, en un mot que le même Pays contenoit deux Peuples entièrement indépendans, l'un de cultivateurs, l'autre de Bergers.

Reſte à ſavoir pourquoi les Phéniciens ou les Cananéens ſouffroient ainſi les Nomades au milieu d'eux, & pourquoi ils leur abandonnoient les pâturages de la Paleſtine? Mr. MICHAELIS croit, & c'eſt ici le fondement de tout ſon ſyſtême, que les Nomades étoient les anciens poſſeſſeurs de la Paleſtine, que les Phéniciens n'y vinrent que long tems après eux, & que ce fut par la permiſſion des premiers que ces nouveaux venus s'établirent & bâtirent des villes dans les lieux où il n'y avoit point de pâturages. En effet Hérodote (12) témoigne que les Phéniciens habitèrent d'abord aux environs de la Mer Rouge, & qu'enſuite des vues de commerce les engagèrent à venir s'établir ſur les bords de la Méditerranée. Moyſe inſinue auſſi aſſez clairement que les Phéniciens n'étoient pas les premiers habitans de la Paleſtine, lors qu'il dit qu'au premier voyage qu'Abraham y fit *les Cananéens étoient* ALORS *dans ce Pays-là* (13), ce qui ſuppoſe qu'ils n'y avoient pas été de tout tems. Les Nomades en leur permettant de s'y établir, ne renoncèrent pas aux droits qu'ils avoient

(12) *Lib.* IV. *c.* 104.
(13) *Gen.* XII. 6. XIII. 7.

avoient ſur ce Beau Pays. Ils en retinrent toujours les pâturages qui demeuroient même ouverts à tous les Scénites qui trouvoient à propos d'y conduire leurs Troupeaux, de quelque part qu'ils vinſſent. La Paleſtine étoit donc comme la Patrie commune des Nomades, auſſi voyons nous qu'avant que Dieu eut ordonné à Abraham d'aller au Pays de Canaan, Taré Père de ce Patriarche avoit déjà formé le deſſein (14) de s'y tranſporter comme dans une Terre ouverte à tous les Scénites & où ils pouvoient librement aller avec leurs troupeaux.

On entrevoit déjà comment notre ſavant Auteur juſtifie la Guerre que les Iſraélites firent quelques ſiècles après aux Cananéens, & il faut avouer qu'il ne ſe peut rien de plus ingénieux, que ce qu'il dit à ce ſujet. En voici le précis. Les Nomades étoient depuis un tems immémorial en poſſeſſion de la Paleſtine entre le Jourdain & la Méditerranée, lorſqu'ils permirent généreuſement à quelques Colonies des Phéniciens de s'y établir, d'en labourer les cantons qui auroient été ſtériles ſans culture, d'y planter des Oliviers, des Vigues, d'y bâtir des maiſons, des Villes &c. ſe réſervant toujours au reſte les pâturages & les droits qu'ils avoient ſur le Pays. Mais comme le dit *la Fontaine*,

Ce

(14) *Gen.* XI. 31.

Ce qu'on donne aux Méchans, toujours on le regrette,

\- - - - - - - -

Laiſſez leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.
Fable de la Lice & de ſa Compagne.

Les Phéniciens s'étendirent inſenſiblement dans la Paleſtine, arrondirent de plus en plus les terres qui leur avoient été abandonnées, & commencèrent à labourer les pâturages que les Nomades s'étoient réſervés. Sur ces entrefaites les Iſraélites qui faiſoient partie des Nomades allèrent en Egypte, mais ſans renoncer à leur Patrie, & ne cachant pas l'eſpérance qu'ils avoient d'y retourner quelque jour. De-là vient que Jacob voulut y être enſeveli (15), & que Joſeph ordonna que ſes os fuſſent dépoſés dans la maiſon de ſes Fils, en attendant qu'ils puſſent être tranſportés au Pays de Canaan lors que les Enfans d'Iſraël y retourneroient (16). Mais pendant les deux ſiècles & plus qui s'écoulèrent avant ce retour, les Phéniciens s'étoient extrêmement multiplié dans la Paleſtine. Ils s'accoutumoient peu à peu à s'en regarder comme les propriétaires, ils labouroient ſans ſcrupule les lieux où les Nomades conduiſoient précédemment leurs troupeaux, ils s'emparoient de leurs

(15) *Gen. XLVII.* 30.
(16) *Gen. L.* 25. 26.

leurs pâturages, ce qui occaſionnoit quelquefois des querelles où il y avoit du ſang répandu. Mr. MICHAELIS produit là-deſſus un fait qui a été aſſez négligé juſqu'ici, parce qu'il eſt comme perdu dans le premier Livre des Chroniques entre une multitude de détails généalogiques. L'Auteur de ce Livre dit (17) que du vivant d'Ephraïm les Enfans de ce Patriarche firent une irruption dans la Paleſtine pour prendre le bétail de quelques Phéniciens uſurpateurs, mais qu'ils ſuccombèrent dans leur entrepriſe & qu'ils furent tués aux environs de Gath. En un mot, les Phéniciens traitèrent alors les anciens poſſeſſeurs de la Paleſtine, préciſément comme ils en uſèrent dans la ſuite avec les Peuples de Libye, lorſque ſous la conduite de Didon, ils vinrent prier ces Peuples de leur céder quelques terres. La Libye étoit habitée par des Nomades qui y menoient une vie ambulante comme ceux de la Paleſtine. Ayant eu l'imprudence de ſouffrir qu'une Colonie de Phéniciens s'établit dans leur Payś, ils ne tardèrent pas à s'en repentir. Car à peine ces nouveaux venus eurent-ils bâti & fortifié Carthage, que ſelon leur coutume ils penſèrent à s'étendre au long & au large aux dépens des Habitans naturels, qui ſe virent bientôt dépoſſédés par les Phéniciens & obligé

(17) 1 *Chron. VII.* 21.

gés de plier ſous le joug, ou d'abandonner entièrement leur Patrie.

Mais pour en revenir aux Iſraélites, lorſqu'ils ſortirent d'Egypte ſous la conduite de Moyſe, il étoit naturel qu'ils retournaſſent au Pays de Canaan la ſeule Patrie qu'ils euſſent & à laquelle ils n'avoient jamais renoncé. Ils étoient parfaitement en droit de la réclamer, & de s'en remettre en poſſeſſion à force ouverte, au cas que les Cananéens refuſaſſent de la leur rendre de bon gré. Suppoſons, par exemple, dit notre ingénieux Auteur, que les Habitans de l'Amérique Septentrionale qui n'ont pas empêché les Colonies Françoiſes & Angloiſes de s'établir ſur leurs Côtes, en fuſſent opprimés, que ces nouveaux venus les inquiétaſſent de toutes manières, s'emparaſſent de tout le Pays, cultivaſſent toutes les terres, abattiſſent leurs forêts & les en chaſſaſſent, n'auroient-ils pas inconteſtablement le droit de redemander l'épée à la main, leur Patrie à ces uſurpateurs, s'ils en avoient les forces? C'étoit là préciſément le droit des Iſraélites, & l'on ne ſauroit diſconvenir que les choſes étant telles que Mr. MICHAELIS les repréſente, la guerre que les Enfans d'Iſraël firent aux Cananéens ne fut très-juſte & très-légitime.

Mais comment juſtifier l'extrême rigueur de cette Guerre, où l'on n'épargnoit perſonne, où l'on détruiſoit tout, où l'on paſ-

paſſoit tout au fil de l'épée? Notre ſavant Profeſſeur répond que cette Guerre étant une fois ſuppoſée juſte, les abominations des Cananéens rendoient la ſévérité avec laquelle on les traita abſolument néceſſaire. Moyſe ne vouloit pas que les Iſraélites euſſent aucune alliance, aucun commerce avec des Peuples ſi déteſtables. L'horrible corruption des Cananéens auroit bientôt infecté les Enfans d'Iſraël, & pour prévenir ce malheur le ſage Légiſlateur voulut qu'on détruisît tous ceux de ces malheureux qui s'obſtineroient à reſter dans un Pays qu'ils avoient ſi injuſtement uſurpé, laiſſant au reſte, ce qu'il eſt capital d'obſerver, laiſſant à ceux qui n'attendroient pas les dernières extrémités, la liberté de s'enfuir ſans qu'on les pourſuivît au de-là des limites de la Paleſtine.

Ce que Mr. MICHAELIS a dit du droit que les Nomades avoient de conduire leurs Troupeaux où bon leur ſembloit, lui ſert à expliquer fort heureuſement un paſſage difficile qui ſe trouve dans le premier Livre des Rois Chap. XX. ℣ 34. Benhadad y dit à Achab: *Tu te feras des places en Damas comme mon pere avoit fait en Samarie.* Que faut il entendre par ces *places*? Quelques Interprètes jugeant de ces tems-là par ceux d'aujourd'hui ſe ſont imaginés que c'étoient des rues dans la Ville de Damas où les Iſraélites pourroient avoir le libre exercice de leur Religion. Mais

en vérité c'étoit ce dont l'idolâtre Achab ſe mettoit peu en peine, & l'offre qu'on ſuppoſe que Benhadad lui faiſoit ne devoit pas être bien flatteuſe pour un Prince qui avoit abandonné la Religion de ſes Pères, & qui perſécutoit les Prophètes du vrai Dieu. D'autres Commentateurs entendent par ces places des marchés qui ſe tiendroient à Damas au profit d'Achab, d'autres des impôts qu'il auroit droit de lever, d'autres des fortereſſes qu'on lui céderoit ſur les frontières de la Syrie; toutes conjectures ſans fondement & qu'on ſe ſeroit épargnées ſi l'on s'étoit ſouvenu que le terme de l'Original חוצות ſignifie très-ſouvent les déſerts ou les lieux incultes que les Nomades parcouroient avec leurs troupeaux. Il a, par exemple, cette ſignification *Pſ.* CXLIV. 13. *Job.* V. 10. *Oſée* VII. 1. & en l'expliquant de même dans le paſſage du Livre des Rois, il en réſulte ce ſens très-net & très-clair: *Comme mes ſujets ont joui du droit des Nomades, lorſqu'après les victoires que le Roi mon Père eut remportées ſur les Enfans d'Iſraël, il fut permis aux Syriens de conduire librement leurs troupeaux dans les pâturages de la Paleſtine, ſans être en aucune ſorte ſoumis à l'autorité des Iſraélites, de même auſſi je conſens que vos ſujets jouiſſent déſormais des pâturages du Pays de Damas, & les parcourent à leur gré dans une entière indépendance des Rois de Syrie.*

N'abandonnons pas cette curieuſe Diſſertation ſans remarquer que ſon habile Auteur

tuer la termine par montrer l'uſage que ſon Syſtême peut avoir pour expliquer la célèbre promeſſe que Dieu avoit faite à Abraham que ſa poſtérité s'étendroit juſques au Fleuve d'Euphrate. Pour trouver l'accompliſſement de cette promeſſe, on a d'ordinaire recours aux conquêtes de David; mais il faut toujours avouer que ces conquêtes furent paſſagères, & n'aboutirent qu'à ſoumettre pour fort peu de tems certains Peuples des environs de l'Euphrate, ſans y procurer aux Iſraélites aucun établiſſement ſolide. L'Oracle eſt bien plus parfaitement accompli dans le droit que les Enfans d'Iſraël eurent de parcourir librement avec leurs Troupeaux toute l'Arabie juſques aux bords de l'Euphrate. Or que les Bergers Iſraélites ſe ſoient effectivement étendus juſques-là, c'eſt ce qui paroît par ce paſſage du premier Livre des *Chroniques* Chap. V. ℣. 9 & 10. *Les Rubénites habitèrent du côté de l'Orient juſqu'à l'entrée du déſert, depuis le fleuve d'Euphrate; car leur bétail s'étoit multiplié au Pays de Galaad. Et du tems de Saül ils firent la guerre contre les Hagaréniens* (habitans du Mont de Sinaï) *qui moururent par leurs mains, & ils habitèrent dans leurs tentes, en tout le Pays qui regarde vers l'Orient de Galaad.*

Telle étant la vaſte étendue de Pays que les deſcendans d'Abraham occupoient, le nombre prodigieux des Iſraélites qui furent dé-

dénombrés ſous le Règne de David n'a plus rien d'incroyable. Pour juſtifier ce nombre on s'eſt aviſé de faire le calcul de tous les arpens de terre de la Paleſtine, d'en eſtimer le produit annuel, de le repartir entre les habitans &c. Travail immenſe & bien ſuperflu! Car pour ne pas dire qu'un Peuple ne ſe nourrit pas uniquement des productions de ſon propre Pays, mais auſſi des denrées qui lui viennent du dehors, & qu'il ſeroit, par exemple, très abſurde de vouloir juger du nombre des Habitans de la Hollande par celui des arpens que cette Province contient: il n'y a aucune induction à faire des Pays que nous habitons à ceux qui ſont ſous un Ciel plus heureux. Mille cauſes concourent à rendre ceux-ci ſans comparaiſon plus propres que les nôtres à nourrir & à vêtir des multitudes innombrables d'habitans. Les hivers n'y étant pas rigoureux on n'a pas beſoin d'y mettre une grande partie du terrein en bois & en forêts pour fournir au chauffage, preſque toutes les terres peuvent être abandonnées aux laboureurs. La douceur du climat diſpenſe les habitans de conſumer autant de laine & de lin que nous en habits pour ſe garantir du froid, & ils peuvent ou bien enſemencer de lin moins de terres, ou bien échanger le ſuperflu de leur laine & de leur lin contre des marchandiſes étrangères. Leurs vignes four-

fourniſſent du vin pour plus de perſonnes, que le même nombre d'arpens de terre ne fourniſſent parmi nous de la bière ou des liqueurs plus fortes. Les années extraordinairement abondantes y reviennent plus ſouvent que parmi nous. Les hivers n'y ſont pas entièrement ſtériles, de-là vient que Moyſe parle des productions de chaque mois(18). Enfin dans ces Pays chauds les hommes ne mangent pas autant & ſe contentent à moins que dans les nôtres. Mais ſans inſiſter ſur toutes ces conſidérations, il ſuffit de dire avec Mr. MICHAELIS, que cette multitude d'Iſraélites qui vivoient du tems de David, avoient pour fournir à leur nourriture & à leurs vêtemens, non ſeulement les productions de la Paleſtine, ce Pays ſi fertile & ſi riche d'ailleurs par ſon commerce, mais encore celles de toute l'Arabie qui étoit entre le Jourdain & l'Euphrate.

(18) *Deuter. XXXIII.* 14.

ARTI-

ARTICLE DIXIEME.

ZWAARIGHEEDEN *dikwils voorgehouden, over de Inentinge der Kinderpokjes, &c.*

C'eſt-à-dire,

QUESTIONS ſouvent propoſées contre la Méthode d'Inoculer la petite-Vérole, mais auxquelles on n'a fait juſqu'ici que des réponſes indirectes, peu ſatisfaiſantes, & aucune réponſe directe, de nouveau adreſſées à tous les Médecins par ANTOINE DE HAEN, Conſeiller Aulique de LL. MM. I. & R. & premier Profeſſeur de Médecine pratique dans l'ancienne & célèbre Univerſité de Vienne; Ouvrage traduit du Latin, & augmenté tant d'une *Préface néceſſaire*, que d'un *Appendice*, ſur les ſuites de l'Inoculation, & ſur la nature de la Petite-Vérole. *A la Haye*, chez *Pierre van Balen* 1760. brochûre in 8. *de* 93 pages.

WEDER-

WEDERLEGGING van de Inentinge &c.

C'eſt-à dire,

REFUTATION de l'Inoculation ſervant de réponſe à deux Pièces qui ont paru cette année 1759. dont la première eſt une Diſſertation lue à l'Académie Royale des Sciences de Paris par M. *de la Condamine* Membre des Académies Royales, de Paris, Londres, Berlin &c; & la ſeconde une Lettre de M. *Tyſſot*, Docteur de la Faculté de Montpellier & Médecin très-célèbre à Lauzanne, à l'Auteur de la préſente réfutation; par A. DE HAEN, &c. Traduite du François. *A la Haye* chez *Pierre van Balen.* MDCCLX. *brochure* in 8. de 130 pages.

COmme ces deux Brochures ont paru réunies dans le même volume & données enſemble au Public par le même libraire, nous les réuniſſons auſſi dans cet Article. Notre deſſein n'eſt pas néanmoins d'en préſenter à nos Lecteurs une analyſe ſuivie. Il faudroit pour s'y porter avec équité avoir ſous les yeux toutes les piè-

ces du procès, les *Questions* de M. DE HAEN, la *Lettre* de M. *Tyssot*, la *Dissertation* de *M. de la Condamine* & la *Réfutation* du Professeur de Vienne. D'ailleurs nous apprenons que cette dernière pièce ne demeurera pas sans replique; ainsi le plus sage est d'attendre que la dispute étant amenée, si non à une décision finale, du moins à un point de maturité, qui ait un peu plus de consistence, on soit en état d'en parler avec plus de certitude & d'en porter un jugement mieux fondé.

Les quatre *questions* de M. DE HAEN sont connues (1); elles sont l'objet du litige; il n'y a point de bon citoyen qui ne doive s'intéresser par ses vœux, à les voir impartialement discutées, & solidement éclaircies.

M. DE HAEN a demandé 1°. *Si l'Inoculation de la petite-Vérole est permise devant Dieu?* 2°. *Si la petite-Vérole inoculée épargnera la vie à plus de gens que la naturelle?* 3°. *S'il est bien vrai que presque tous les hommes doivent avoir la petite-Vérole?* 4°. *S'il est indubitable que l'inoculation, soit qu'elle ait donné la petite-Vérole, soit qu'elle ne l'ait pas donnée, mette pleinement à l'abri de la reprendre?* Mais en proposant ces questions, le savant Médecin y a répondu négativement, & s'il faut l'en croire les partisans de l'Inoculation, dont pas un n'y avoit fait une

(1) *Bib. des Sc. T. IX. pag.* 250.

une réponſe directe, n'ont rien avancé même dans leurs ſolutions indirectes, qui puiſſe ſatisfaire l'eſprit.

Quoique on ne voye pas trop ce que M. DE HAEN entend ici par des réponſes directes, deux célèbres défenſeurs de l'Inoculation, *M. de la Condamine* & *M. Tyſſot*, ont pris la plume pour juſtifier leur ſentiment & leurs Ecrits en faveur de cette pratique. Ils ont cru avoir d'avance prévenu les doutes de ce ſavant Antagoniſte quant à l'eſſentiel ; cependant ils s'y ſont prêtés de nouveau, avec toute la candeur, toute la politeſſe, toute l'attention qu'on pouvoit ſe promettre & de leur zèle pour le bien public & de leur manière de penſer.

Seulement devons nous faire obſerver qu'ils ſe ſont bornés à la diſcuſſion des trois dernières queſtions, ſoit parce qu'ils ont eſtimé que la première tomboit dès là que les autres ſe trouvoient éclaircies, ſoit parce que M. DE HAEN a donné lieu à M. *Tyſſot* de croire que M. *Chais*, avec lequel il lui a écrit qu'il étoit en diſpute amiable ſur cette matière, ſe diſpoſoit à y répondre. Le temps nous apprendra ce qui en eſt. En attendant il eſt aiſé de prévoir que M. *Chais* aura bien de la peine à contenter M. DE HAEN, ſi ce dernier ne ſe relâche point de ce qu'il paroît exiger, ſavoir qu'on démontre, qu'il n'eſt pas permis, ſans contrevenir à cette Loi *tu ne tueras point*, non ſeulement de s'ôter la vie, non ſeulement de l'abréger,

„ ſcandale, un livre dont l'Auteur repentant „ avoue qu'il rougit lui-même? En général l'Ecrit de notre Auteur eſt plein de traits aſſez vifs, ſans être toujours (il s'en faut beaucoup) auſſi juſtement appliqués. Mais ne préjugeons point: attendons les dupliques: il ſera tems alors de parler.

Il faut ſeulement que nous diſions ici un mot de la *Préface* & de l'*Appendice* de l'Editeur Hollandois. Il appelle la première néceſſaire, (*noodig voor-berigt*) mais il refuſe ce titre au ſecond, du moins il l'en prive ſans que nous ſachions pourquoi; l'une n'étoit pas plus néceſſaire que l'autre. La Préface raſſemble en peu de mots & exprime nettement les objections triviales contre l'Inoculation en renvoyant à M. DE HAEN & à ſon Ecrit pour les preuves. Elle paroît faite pour échaufer le Vulgaire, en lui diſant & en lui répétant „ que l'Ino- „ culation eſt incertaine, douteuſe, illicite „ & que, ſi juſques à préſent elle a réuſſi „ dans ces Provinces ou ailleurs, tout ce „ qu'on peut en conclure c'eſt qu'elle a „ réuſſi ". Eh bien c'eſt pourtant quelque choſe que cet aveu. Oui l'inoculation a réuſſi, très-bien réuſſi dans ces Provinces & ailleurs. Béniſſons en le Ciel. Ce ſuccès dû à la Providence vaut bien ſans doute des *Queſtions*, des *Doutes*, des *Réfutations* & autres ſemblables Ecrits. Si l'expérience continue à être auſſi favorable aux Inoculateurs, il faut eſpérer que les adverſaires de

de cette méthode s'adouciront. Si ces derniers cherchent la vérité ſans partialité, ſans entêtement comme nous devons le croire puiſqu'ils l'aſſurent, ils doivent croire de leur côté que ceux, qui en ſe déclarant pour l'inoculation font inoculer leurs enfans & leurs amis, ont tout au moins des intentions auſſi droites & auſſi pures que celles dont il ſe glorifient. Pourquoi donc s'aigrir contre eux? Pourquoi leur faire un reproche de leur empreſſement à recueillir, à conſerver, à publier les Faits propres à appuyer une méthode qui porte dans ſes ſuccès l'empreinte la plus favorable à un Art preſque purement expérimental?

Ici (la choſe eſt d'une évidence palpable) ce ſont des faits qui doivent décider la queſtion, & ce n'eſt que par des faits qu'elle peut être décidée. L'Anonyme Hollandois qui a traduit les deux Ecrits de M. DE HAEN l'a bien ſenti. C'eſt pour cela ſans doute que dans ſon *appendice* il s'eſt propoſé trois choſes; 1°. de montrer par des événemens récens, qu'après avoir été inoculé on peut reprendre naturellement la petite-Vérole; 2°. de faire mieux connoître la nature de la petite-Vérole volante; 3°. de faire voir que l'inoculation eſt quelquefois mortelle. Rien de plus légitime. Il faut dire la vérité, & élever ſa voix pour la faire entendre, dans tous les cas ſur-tout

où le bien public le requiert; mais il faut tâcher de la préſenter toute entière, & d'éviter (principalement quand on eſt Anonyme) des inſinuations qui pourroient paroître injurieuſes à gens qui ont dépoſé publiquement & à viſage découvert.

Notre Auteur s'eſt fait un plaiſir de traduire du François de grands lambeaux d'un Ecrit de M. *Gaulard*, Médecin ordinaire du Roi de France, au ſujet du Fils d'un M. Delatour, tendant à faire voir que ce jeune homme après s'être fait inoculer a pris naturellement, non la *petite-Vérole volante*, mais la *vraie petite-Vérole*. A cette occaſion il compare adroitement la deſcription que M. *Gaulard* fait des puſtules ſurvenues au jeune Delatour avec celles dont furent atteints à la Haye, après leur inoculation, le jeune Comte d'Athlone, ſon Frère, & M. le Baron Torck leur Couſin. Mais n'eût-il pas été de l'équité d'un Auteur impartial, d'ajouter qu'on ne ſauroit douter que ces derniers n'ayent été ſimplement atteints des puſtules de la *petite-Vérole volante*, après ce qu'ont déclaré ſi expreſſement là-deſſus M. le Baron *Torck* par ſa Lettre, M. le Profeſſeur Th. *Schwenke* par ce qu'il en a écrit, & M. le Docteur *Velſen* par ſon ſilence non moins que par ſes diſcours & par ſa conduite? Toutes ces particularités étoient raſſemblées dans le Tome VI. de cette Bibliothè-

thèque & conſéquemment ſous les yeux de l'Anonyme puiſqu'il a pris la peine de citer cet endroit de notre Journal. Auroit-il apprehendé qu'on n'en tirat cette concluſion : que, puiſque les puſtules de MM. *Torck* & d'*Athlone* ont été jugées des boutons de *petite-Vérole volante* par deux Médecins auſſi habiles que MM. *Schwenke* & *Velſe*, celles du fils de M. Delatour qui y reſſembloient n'étoient que des boutons de la même eſpèce?

Si l'Anonyme eut été un peu au fait de ce qui s'eſt paſſé à la Haye, des faux bruits qu'on y a ſemés, des calomnies qu'on y a débitées, des chimères qu'on y a audacieuſement ſoutenues pour décrier l'inoculation malgré ſes ſuccès avérés, il y a tout lieu de croire qu'il auroit eu la délicateſſe de ne pas jetter ſes Lecteurs dans l'incertitude. N'eût-ce été que de peur d'accréditer des fables, il auroit hautement rendu juſtice aux deux Praticiens reſpectables que nous venons de nommer. Il auroit dit ſans détour, que les déciſions de l'un & les procédés de l'autre ne permettent pas de ſoupçonner que nos jeunes inoculés ayent repris la petite-Vérole, & cela même l'auroit conduit du moins à ſe défier un peu des détails contenus dans la Lettre de Mr. *Gaulard*, détails dont il paroît ſi affecté, & qu'il répand avec tant de zèle & de complaiſance.

Cette Lettre publiée en 1758. dans le Mercure de France du mois de Février, avoit été précédée de quelques pièces relatives au Fait même, & inférées dans le Mercure de Janvier; mais ce que notre Auteur ignoroit apparemment, c'eſt qu'elle fut amplement réfutée par M. *de la Condamine* dans le Mercure de Juin de cette même année; que dans celui d'Août M. *Gaulard* ayant repliqué, le célèbre Académicien dupliqua par une ſeconde Lettre plus détaillée encore que la première; qu'on la trouve dans les deux parties du Mercure d'Octobre, & que juſqu'ici, ſi nous ne nous trompons pas, elle eſt demeurée ſans réponſe.

Il ſera donc de la droiture de l'Anonyme mieux inſtruit, de donner un *Second Appendice* ſur la matière & d'y avertir nos concitoyens, que M. *de la Condamine* s'eſt hautement & publiquement inſcrit en faux contre le Fait avancé par M. *Gaulard*; qu'il accuſe ce dernier de n'avoir vu le malade qu'une fois en paſſant; d'en avoir jugé très-légèrement & même très-diverſement; qu'il produit contre lui non ſeulement la deſcription de la maladie du jeune Delatour dont les ſymptômes furent tout-autres que ceux de la petite-Vérole, mais encore diverſes autorités, dont la réunion ne peut que paroître déciſive: 1°. l'Atteſtation du Chirurgien

gien *Lobat* qui voyoit journellement le malade & qui a déclaré le 21. Nov. 1758, huit jours après la maladie, qu'il avoit eu la Vérole volante, des boutons qui avoient acquis en 24 heures toute leur groſſeur & toute leur élevation, qu'ils étoient tranſparens & cryſtallins, & qu'ils n'avoient point ſuppuré; 2°. le témoignage de M. *Hoſty* qui ſur des informations exactes a aſſuré que ces boutons avoient paru dès le premier jour & que tout étoit fini le quatrième; 3°. la déciſion de quatre Docteurs en Medecine, qui, chargés par S. A. S. le Duc d'Orléans de vérifier la choſe, ont unanimément jugé que *la maladie du jeune Delatour n'étoit point la petite-Vérole, mais une éruption cryſtalline, dont ils ont vu beaucoup d'enfans & d'adultes attaqués avant & après avoir eſſuyé la petite-Vérole même la plus maligne & la plus confluente*; 4°. la dépoſition de deux autres Docteurs de la Faculté de Paris ſavoir MM. *Bourdelin* & *Bouvard* tous deux peu favorables aux Inoculateurs, & qui, à la prière de Me. la Marquiſe de Villeroi inoculée par Mr. *Tronchin*, de voir le petit Delatour & de s'informer de ſa maladie, ont dit hautement qu'il n'y avoit rien à conclure de ce Fait contre l'Inoculation.

Nous tirons tous ces détails de la 1re. Lettre de M. *de la Condamine* contenue dans le Mercure de France de Juin 1759. Si notre Anonyme Hollandois veut extraire les ob-

obſervations que M. *Gaulard* y a faites dans le Mercure d'Août, ceux d'Octobre lui fourniront les réponſes de l'illuſtre Académicien, & alors le Public inſtruit, non à demi, mais du pour & du contre également, pourra prendre parti ſans crainte d'être la victime des préventions des uns ou de la malice des autres. Encore une fois, qu'on diſe la vérité, mais qu'on la diſe toute, ſans rien diſſimuler ni de ce qu'on ſait en faveur de l'Inoculation, ni de qu'on a découvert au préjudice de cette méthode. La juſtice le veut, & le bien de la Société le demande.

Loin de trouver mauvais que l'Auteur de l'Appendice aux *Queſtions* de Mr. DE HAEN finiſſe ſon Ecrit, en apprenant au Public la mort de deux enfans inoculés, l'un à Londres l'année dernière, l'autre à Hambourg en 1756; nous ne pourrions qu'applaudir à ces avertiſſemens s'ils étoient accompagnés des circonſtances eſſentielles à des Faits de cette nature.

Il ſeroit toujours capital de s'informer ſi l'Inoculation a été faite ſur des ſujets convenables & après les préparations requiſes. Mais l'Anonyme n'a-t-il donc point entendu dire qu'elles ont été capitalement négligées à Londres dans l'Inoculation du fils de Mr. d'A . . s? Et quant au jeune Hambourgeois qui a été emporté par la petite-Vérole inoculée, l'Auteur voudroit-il bien affirmer que cet Enfant n'étoit ni ca-

co-

cochyme ni trop délicat, pour être inoculé comme il le fut dans les plus ardentes chaleurs? Ce que nous croyons ſavoir aſſez ſûrement, c'eſt qu'immédiatement après la mort de cet enfant chéri, ſa propre ſœur écrivoit à un proche Parent, que leur Père, quoique très-affligé, ne ſe repentoit nullement de ce qu'il avoit fait, parce qu'il l'avoit fait ſelon ſa conſcience & pour le mieux.

Au reſte il importe pour plus d'une raiſon qu'on tienne de fidèles regiſtres de ceux qui meurent, ou qui paſſent pour être morts de l'inoculation: 1°. afin que toute la terre ſoit de plus en plus convaincue que le nombre en eſt extrêmement petit; 2°. afin qu'on puiſſe toujours s'informer, ſi c'eſt véritablement à l'inoculation que l'on peut attribuer leur trépas; 3°. afin que perſonne ne ſoit ſurpris ſi l'opération tourne mal; 4°. afin d'ôter tout prétexte aux Anti-Inoculiſtes de débiter qu'on cache ces funeſtes évènemens. Si perſonne n'étoit mort nulle part de la petite-Vérole inoculée, il faudroit regarder ceux qui s'oppoſent à l'Inoculation comme des ennemis publics de la patrie & de l'humanité.

ARTI-

ARTICLE ONZIEME.

Het Noodzaakelyk Beſtaan van een Opperwezen, betoogd uyt het werkelyk beſtaan van iet, door GODFR. ARN. MAAS, *SS. Min. Cand.* aan wien op den XIII. October 1759. de prys van het Legaat van den Heer J. Stolp is toegekend,

Waarby gevoegd is

Een Verhandeling over dezelfde Stoffe door JOH. MONNIKHOFF, Heelmeeſter te Amſterdam.

Accedunt,

ABRAHAMI PERRENOT ICti, Conſulis, & ærarii Quæſtoris in Comitat. Culemburg. nec non SAMUELIS JORDAN Diſſertationes duæ quibus effecitur, *Ex eo, quod aliquid eſt, ſequi Deum eſſe.*

C'eſt-

C'eſt-à-dire,

DEMONSTRATION *de l'exiſtence d'un Etre ſuprême tirée de ce que Quelque choſe choſe exiſte, par* G. A. MAAS *à qui le Prix fondé par feu* M. STOLP *a été adjugé le* 13 *d'Octobre* 1759. *On y a joint trois Diſſertations, dont l'une eſt en Hollandois, & les deux autres en Latin, ſur le même ſujet. La première eſt de Mr.* JEAN MONNIKHOFF, *Chirurgien à Amſterdam, la ſeconde de Mr.* PERRENOT, *Bourguemaître & Tréſorier de Culembourg, & la troiſième de Mr.* SAMUEL JORDAN. *vol. in* 4. *de* 182 *pag.* à Leyde chez *Samuel & Jean Luchtmans.*

DE toutes les queſtions Métaphyſico-Théologiques il n'y en a point de plus intéreſſante, de plus ſublime & de plus rebattue que celle dont il s'agit dans ces quatre Diſſertations, & que les ſavans Directeurs de l'Inſtitut Stolpien ont énoncée ainſi dans leur Programme. *De ce que quelque choſe exiſte, s'enſuit-il, qu'il y ait un Etre néceſſaire, éternel, immuable, différent de cet Univers?* Mais, pour avoir été rebattue, cette queſtion n'a pas été toujours traitée avec le plus haut degré de pré-

préciſion & d'évidence ; & peut-être n'auroit-on pas tort de dire que *Clark* même a laiſſé quelque choſe à ſouhaiter ſur cette matière.

Si tout a été dit là-deſſus, ce que nous ne nions pas, il eſt certain que tout n'a pas été dit de la manière la plus parfaite. *Clark* perſuade, prouve, démontre même ; mais on pourroit rendre l'enchaînement des propoſitions qui entrent dans ſa démonſtration plus lumineux, & leur liaiſon plus ſenſible, & voilà ce qu'a fait M. MAAS dans l'excellent morceau qui vient d'être couronné à ſi juſte titre, & qui, conſidéré du coté de l'arrangement & de la méthode, mérite en effet les plus grands éloges.

Les trois Savans qui ont concouru pour le prix avec cet habile Théologien, ont fait des efforts dignes de l'approbation & de la reconnoiſſance du Public. M. MONNIKHOFF paroît verſé dans les diſcuſſions les plus ténébreuſes de la Métaphyſique. M. PERRENOT, très-avantageuſement connu dans la République des Lettres, (1) a répandu

(1) C'eſt à lui que nous devons le Recueil des Poéſies du célèbre *Reland*. Il le publia en 1748. ſous ce titre *Adriani Relandi Poëmata quæ hactenus reperiri potuerunt. Trajecti ad Rhenum, apud H. Spruit* in 8. Mr. PERRENOT dédia ce précieux Recueil au ſavant Mr. *Weſſeling*, par une Epître en

pandu, d'une main prodigue, dans ſa Pièce les richeſſes d'une lecture très-étendue; tantôt il raiſonne avec feu, tantôt il démontre avec aménité; il perſuade ſouvent & plait toujours. La Diſſertation de M. JORDAN annonce un Auteur qui ſait penſer & écrire; mais enfin M. MAAS eſt le ſeul qui ne perd jamais de vue l'état de la queſtion, & qui traite la matière avec une préciſion qui ne laiſſe rien à deſirer. Ce qu'il y a de plus intéreſſant dans les autres diſcours ſe trouve dans le ſien ſans les écarts & le ſuperflu qu'un cenſeur rigide croiroit reconnoître dans tous les trois, du moins dans celui de M. JORDAN, qui s'écarte aſſez de ſon ſujet, & paroît plus occupé à détruire qu'à édifier. Cela ſuffit pour nous engager à nous borner, dans cet Ex-

en vers Latins très-dignes d'accompagner ceux de Reland. Quelque tems après il fit imprimer chez *Broedelet* une excellente Diſſertation *De prohibenda in urbe & templis ſepultura.* Peu de Pièces Académiques ont été mieux reçues que celle-là; & jamais on n'a mieux démontré que ne le fait l'Auteur, combien eſt abſurde & pernicieux l'uſage barbare & gothique qu'il y combat. Depuis que Mr. PERRENOT eſt dans les charges à *Culembourg*, ſes nombreuſes occupations ne l'ont pas empêché de cultiver les Belles Lettres dans ſes momens de loiſir, & diverſes Pièces de Poéſie qu'il a lâchées de tems en tems ſeront ſans doute raſſemblées quelque jour, comme il a recueilli celles de Reland.

Extrait, à donner un précis du Diſcours couronné, & à faire entrevoir à ceux qui n'entendent pas le Hollandois, juſqu'où M. MAAS a rempli le but que ſe ſont propoſé les Juges de ſon travail. Ce n'eſt pas la nouveauté des matériaux, qui entrent dans la démonſtration de M. MAAS, qui nous engage à en faire l'Analyſe, c'eſt la forme qu'il leur a donnée. Les Matériaux ſont ſolides, & excellens, mais communs. On pourroit dire de ſon édifice, comme *Ovide* diſoit du Palais du Soleil, *Materiam ſuperabat opus.*

La Démonſtration de notre ſavant & pieux Athlète, eſt renfermée dans XXXVI Sections.

§. I.—V. Après avoir propoſé ſon ſujet, défini le terme de *Dieu* & indiqué la méthode qu'il s'eſt propoſé de ſuivre, il entre en matière dans la VI. Section, & voici la forme & le précis de ſa démonſtration.

§. VI. Premier Principe. *Quelque choſe exiſte actuellement.* Les Idéaliſtes même en doivent convenir, puiſqu'ils ont des facultés & des perceptions. Les Pyrrhoniens ne ſauroient le nier, parceque doutant de tout ils ont par conſéquent *quelque choſe* qui doute. M. MAAS, qui n'affirme rien ſans le prouver de la manière la plus ample & la plus ſatisfaiſante, réfute pleinement ces deux ſectes, prouve que *quelque choſe exiſte actuellement*, & qu'il y a un ſyſtême d'E-

d'Etres ſoit ſucceſſifs ſoit ſimultanés qu'on appelle le Monde.

§. VII. Second Principe. *Chaque choſe, ſans exception, doit avoir une raiſon ſuffiſante de ſon exiſtence, une raiſon pourquoi elle exiſte plutôt que de ne pas exiſter.* Soutenir le contraire ce ſeroit ſoutenir qu'une choſe peut ſe former de rien, ou que le néant pourroit produire quelque choſe; qu'il eſt poſſible d'être & ne pas être dans le même inſtant, & d'être, de plus, cauſe & effet de ſoi-même également, groſſières abſurdités!

§. VIII. Il ſuit de ces principes que le Monde, ſoit qu'il exiſte réellement ou idéalement, doit avoir une raiſon pourquoi il exiſte plutôt que de ne pas exiſter. Cette raiſon, de plus, doit être ou *dans* le monde, ou *extérieure* au monde; en ſorte que ſi le monde n'a pas en *ſoi-même* la raiſon de ſon exiſtence, cette raiſon doit ſe trouver hors de lui, dans *quelque autre Etre.*

§. IX. *Le Monde ne ſauroit avoir en ſoi la raiſon de ſon exiſtence.* Autrement, de deux choſes l'une, il faudroit ou qu'il ſe fût produit lui-même, ou qu'il fût par ſa nature néceſſaire & éternel. Il n'y a que ces deux manières d'exiſter poſſibles à un Etre qui n'a point de cauſe hors de ſoi-même. Or,

La première eſt impoſſible. *Il n'eſt pas poſſible que le Monde ſe ſoit produit ſoi-même.*

Car, ſelon cette ſuppoſition, la même choſe ne ſeroit pas ſeulement tout à la fois *cauſe* & *effet*, mais de plus, il auroit fallu que le Monde *exiſtat* & *n'exiſtat pas* dans le même tems: qu'il *exiſtat* pour ſe communiquer à ſoi-même l'exiſtence, car ce qui produit doit exiſter; qu'il *n'exiſtat pas*, pour qu'il put recevoir l'exiſtence, car ce qui eſt produit ne ſauroit exiſter avant ſa production. Mais, puiſque d'*exiſter* & de *ne pas exiſter* dans le même inſtant eſt une contradiction palpable, c'en eſt de même une d'affirmer que *le Monde peut ſe produire, & être la cauſe efficiente de ſa propre exiſtence.* Reſte donc à ſavoir s'il eſt par ſa nature néceſſaire & éternel?

§. X. Pour examiner à fond cette queſtion, M. MAAS commence par de très bonnes définitions du terme *Néceſſaire* qui s'applique à une choſe dont le contraire eſt impoſſible, & de celui d'*Eternel* qui annonce un Etre ſans commencement ni fin. Il montre qu'un Etre qui exiſte par ſoi-même doit exiſter néceſſairement, & éternellement; il remarque que le monde, n'ayant pas pu ſe produire de ſoi-même comme il l'a prouvé (§. IX.), doit être ou abſolument néceſſaire & éternel, ou tirer en dernier reſſort la raiſon de ſon exiſtence de quelque autre cauſe douée de ces qualités, ſi l'on ne veut pas adopter l'abſurde ſyſtême d'une ſucceſſion ſans fin de

de cauſes & d'effets. Ayant ainſi préparé le chemin, il s'avance dans ſa démonſtration, & prouve dans

Le §. XI. que le *Monde n'eſt pas abſolument néceſſaire, & par conſéquent* (§. X.) *n'eſt ni éternel, ni exiſtant par ſoi-même.* Il n'eſt pas *néceſſaire*, car nous voyons des changemens continuels dans toutes les parties de la nature, & ſur-tout parmi les Etres libres. Or, ce qui change peut être autrement qu'il n'eſt, ce qui peut être autrement qu'il n'eſt, eſt contingent, ce qui eſt contingent, ne ſauroit être néceſſaire. Et par conſéquent le Monde dont les changemens ſont perpétuels n'eſt pas un Etre néceſſairement exiſtant.

§. XII. Pour ne rien laiſſer deſirer ſur cet article, notre habile Philoſophe préſente l'argument dans un autre point de vue, que voici: Quand on dit qu'une choſe eſt néceſſaire on dit qu'il implique, que cette choſe *ne fût pas*, ou qu'*étant, elle ceſſat d'être.* (§. X.) Mais cette qualité eſt en contradiction directe & à la *matière* & à la *forme* de l'Univers. Si la *matière* en étoit néceſſaire, elle ſeroit demeurée toujours dans ſon premier état. Mais le contraire arrive tous les jours. La matière a ſes bornes: elle n'a pas tout à la fois les qualités & les accidens dont elle eſt ſuſceptible, & peut de tems en tems ſubir des états différens. Elle eſt par conſéquent mua-

ble dans la nature, & par cela même contingente, au lieu d'être néceſſaire. D'ailleurs la matière n'exiſte que par l'union des parties dont elle eſt compoſée; or ces Parties, quand même on les ſuppoſeroit ſimples, ne peuvent pas être néceſſaires, parcequ'alors elles n'auroient pas pu ſubir le moindre changement (§. X.), ni ſervir par conſéquent à la formation d'aucun Etre compoſé, & ces Etres comment peuvent-ils être néceſſaires puiſque leur exiſtence dépend de l'union de leurs parties?

La *Forme* de l'Univers eſt également contingente. Il n'implique point de la ſuppoſer *non-exiſtante*, ou *exiſtante autrement qu'elle n'eſt actuellement*, ou *ayant exiſté & ceſſant d'être*, par conſéquent cette *forme n'eſt ni immuable ni néceſſaire.*

Mais ſi ni la matière ni la forme de l'Univers ne ſont néceſſaires, il s'enſuit qu'elles ne ſont pas éternelles. Ce qui eſt contingent, ne pouvant pas ſe produire (§. IX), doit avoir été produit s'il exiſte actuellement, mais ce qui a été produit a commencé d'être, & ce qui a commencé d'être ne ſauroit être éternel (2).

Dans

(2) Nous avons pris la liberté de faire ici un changement légér dans la manière dont le ſavant Auteur a arrangé ſes preuves. Après avoir annoncé dans la XI. Section une démonſtration que le *Mon-*

de

Dans la XIII. Section M. MAAS fortifie la démonſtration précédente par une obſervation qui mérite d'être rapportée. Si l'on ſuppoſe, *dit-il*, (& c'eſt la ſuppoſition des Athées les plus ſubtils) que *toutes choſes* ſont *néceſſaires*, & qu' *aucune partie* de l'étonnante chaîne des cauſes & des effets *ne ſauroit être autrement* ou *ceſſer d'être*, & cela en conſéquence d'une *néceſſité*, *interne*, *phyſique & abſolue*, il s'en ſuivra que chaque *Etre individu* doit reſter entier & indépendant, quand même aucun autre n'exiſteroit, car ce qui eſt néceſſaire exiſte par ſoi-même ſans l'opération ou l'influence d'aucun autre Etre (§. X). Mais en eſt-il ainſi du Monde où nous ſommes placés? Ses parties ne ſont-elles pas toutes liées enſemble, & dépendantes les unes des autres, ſoit pour leur exiſtence, ſoit pour leur conſervation? Pour cauſer de la pluie, il faut que le ſoleil darde ſes rayons ſur l'océan, que les vapeurs s'élèvent, que le vent ſouffle pour les répandre, que l'air devienne légér pour les laiſſer tomber; Pour que le vent ſouffle il faut que l'équilibre de l'air ſe perde; Pour que cet équilibre ſe perde, il faut que l'air ſe raréfie ici, ſe con-

de n'eſt pas néceſſaire, ni par conſéquent éternel & exiſtant par ſoi-même, il prouve (P. 25.) par la *non-éternité* du monde qu'il n'eſt pas néceſſaire. C'eſt la converſe de la Propoſition qu'il devoit prouver.

condenſe là, &c. Il en eſt de même de tous les Etres ſpirituels ou matériels qui compoſent l'Univers. Tout y eſt lié, tout y eſt dépendant. Si donc il n'y a rien dans l'Univers qui ſoit entièrement indépendant & qui exiſte par ſoi-même, il ſuit évidemment que cet Univers n'eſt pas néceſſaire dans ſes parties, ni dans le tout qui en réſulte. Or ce qui n'eſt pas *néceſſaire* eſt *contingent*, ce qui eſt contingent ne peut pas avoir *en ſoi* la cauſe de ſon exiſtence, ni *être* éternel (§. X.), par conſéquent, ce Monde n'a pas en ſoi la cauſe de ſon exiſtence. Q. E. D.

Après avoir répondu dans la XIVe. ſection à quelques objections des Athées, objections pitoyables à la vérité, mais dont il ne pouvoit cependant pas ſe diſpenſer de prendre connoiſſance, M. MAAS pourſuit ainſi ſa Démonſtration.

§. XV. Puiſque le Monde ne s'eſt point produit (§. IX.), ni n'exiſte néceſſairement ou par ſoi-même (§. X. XIII.), & que par conſéquent il ne ſauroit avoir en ſoi la raiſon de ſon exiſtence, & qu'il doit pourtant avoir une *raiſon* de ſon exiſtence comme on l'a clairement montré §. VII, il ſuit évidemment qu'on doit chercher cette raiſon hors du monde. §. VIII. La trouvera-t-on cette *raiſon* dans le Hazard? L'Hypothèſe du Hazard & d'une Fatalité aveugle eſt ſi décréditée dans ce ſiècle philoſo-

loſophique, que ſi l'Auteur la réfute ce n'eſt que pour rendre ſa démonſtration entièrement complette. Cette réfutation occupe la XVIe. ſection. Elle eſt faite avec beaucoup d'eſprit, d'onction & d'éloquence. Nous en épargnerons pourtant le détail à nos lecteurs trop inſtruits ſur cette matière rebattue; il ſuffit de l'annoncer pour conſerver dans notre Analyſe l'enchaînement qui règne dans l'ouvrage dont nous rendons compte.

§. XVIII. Si donc l'Hypothèſe d'un aveugle Hazard qui eſt un vrai rien, auſſi bien que celle d'une Fatalité ſans intelligence ſont contradictoires & abſurdes, bien loin de pouvoir être enviſagées comme ſuffiſantes à rendre raiſon de l'exiſtence du monde (§. XVII.); ſi le monde doit pourtant avoir hors de ſoi une raiſon de ſon exiſtence (§. XV.), il ſuit avec la dernière évidence, que le Monde en tant qu'il eſt un Etre contingent (§. X. XIII.) & qui porte les caractères de puiſſance, de deſſein, & de ſageſſe (§. XVII.), doit avoir la raiſon de ſon exiſtence dans un *principe actif* hors de lui, dans un principe qui ſuffiſe à un tel ouvrage (§. X). Car puiſque tout ce qui exiſte doit avoir une raiſon ſuffiſante de ſon exiſtence (§. VII.), chaque ouvrage ſuppoſe néceſſairement un ouvrier, une cauſe ſuffiſante à ſa production, & par conſéquent le Monde n'exiſ-

tant ni par ſoi-même (§. XV.) ni par hazard §. XVII. XVIII, doit être rapporté à un principe qui lui ait donné l'exiſtence. §. VIII. Et puiſque de plus il ne peut ſe trouver dans l'ouvrage des perfections qui ne ſoient pas dans l'ouvrier §. VII, il ſuit néceſſairement qu'il y a quelque choſe hors du monde qu'on doit regarder comme un principe ſuffiſant d'où il tire non ſeulement ſon être, mais auſſi ſa forme & toutes les perfections, qu'il renferme. Ce raiſonnement eſt à la portée des eſprits les plus bornés.

§. XIX. Ce Monde donc dépend pour ſon exiſtence d'un principe hors de ſoi (XVIII.), ce Principe eſt ou contingent ou néceſſaire & éternel (§. X.); point de milieu. S'il eſt contingent il doit, tout comme le Monde, dériver ſon exiſtence d'un autre principe §. XV, & celui-là d'un autre juſqu'à ce qu'on remonte à un Principe abſolument néceſſaire & éternel; puiſque tant que ces principes ſont contingens, & que par conſéquent ils n'ont pas en eux-mêmes la raiſon de leur exiſtence, & que cette raiſon pourtant doit ſe trouver quelque part §. VII, il faut ou, 1°. qu'on ait recours pour trouver cette raiſon à une ſucceſſion infinie d'effets & de cauſes, ou 2°. que nous adoptions l'idée d'un Etre abſolument néceſſaire, éternel, & tout parfait, qui eſt ſans cauſe, & qui eſt lui-même la cau-

cauſe de toutes choſes. Or ſi le 1. eſt faux & contradictoire, le 2. doit être vrai & démontré.

Que le 1^r. ſoit faux & contradictoire, M. MAAS le démontre dans les §. XX. & XXI. avec une force & une préciſion, auxquelles rien ne manque. On voit que quelque rebattue que ſoit la matière, il l'a méditée comme s'il n'avoit été précédé de perſonne dans cette ſublime carrière, & qu'il a employé beaucoup de ſubtilité, d'invention & d'art en combattant la chimère d'une *ſucceſſion infinie* de cauſe & d'effets; mais après tout, l'objet n'étoit pas digne de tant d'attention; nous nous diſpenſerons par conſéquent de nous étendre là-deſſus.

§ XXII. XXIII. Si donc la raiſon de l'exiſtence de cet Univers ne peut ſe trouver dans aucun autre Etre contingent (§. XIX), ſi la ſucceſſion à l'infini n'eſt pas recevable (§. XX. XXI.), & ſi l'Univers doit avoir hors de ſoi la raiſon de ſon exiſtence §. XVIII, il ſuit évidemment que cette raiſon doit ſe trouver dans un Etre parfaitement néceſſaire qui renferme en lui-même la raiſon de ſon exiſtence §. XIX, & qui doit être conſidéré comme la cauſe ſuffiſante de tout ce qui exiſte.

§. XXIII. C'eſt ainſi que de ce principe *Quelque choſe exiſte actuellement* notre ingénieux Auteur nous a conduits par une chaîne de conſéquences claires & inconteſtables à la con-

connoiſſance d'un *Etre qui a en lui-même la Raiſon de ſon exiſtence* (§. XX.) & qui, au lieu de dépendre de quelque autre cauſe, eſt la ſource de tous les Etres qui compoſent l'Univers.

Or de ce que *cet Etre a en ſoi la raiſon de ſon exiſtence*, on peut tirer avec la dernière évidence les conſéquences ſuivantes:

1°. *Qu'il exiſte néceſſairement.* Car tirant de ſoi-meme ou de ſon eſſence la raiſon de ſon exiſtence, il eſt impoſſible & contradictoire qu'il n'exiſtat pas; or ce, dont la non-exiſtence eſt impoſſible & contradictoire, eſt par la définition (§. X.) abſolument néceſſaire. L'*Aſéité* ou l'exiſtence néceſſaire eſt, ſelon M. MAAS, la première notion & par conſéquent l'eſſence de la Divinité. C'eſt-là auſſi que ſa démonſtration le conduit d'abord, & c'eſt de là qu'il déduit les autres perfections de l'Etre des Etres.

§. XXIV. 2°. Un Etre qui eſt néceſſaire eſt par cela même *Eternel.* Puiſque la non-exiſtence d'un tel Etre eſt impoſſible (§. X.), il ne ſauroit avoir ni commencement ni fin; or ce qui n'a ni commencement ni fin eſt éternel.

§. XXV. 3°. Un Etre *néceſſaire* & *éternel* doit être *Indépendant.* C'eſt un axiome.

4°. Il doit être *Simple*, puiſqu'un Etre *compoſé* dont l'exiſtence dépend de l'union des Parties, qui ont été jointes, & par conſéquent

ſéquent peuvent ſe diſſoudre, ne ſauroit être *néceſſaire.*

§. XXVI. 5. L'Etre *Néceſſaire* eſt *Immuable.* Le contraire de ce qui eſt néceſſaire eſt impoſſible §. X; donc ce qui eſt néceſſaire ne ſauroit paſſer d'un état à un autre; or ce qui ne ſauroit changer d'état eſt *immuable.*

6. L'Etre *néceſſaire & immuable* doit être *ſans bornes.* Car s'il avoit des bornes, il n'auroit pas tout ce qu'il pourroit avoir; il pourroit par conſéquent paſſer d'un état à un autre, & par là il ceſſeroit d'être immuable, & n'étant pas immuable, il ne ſeroit plus néceſſaire. Donc l'Etre néceſſaire & immuable eſt ſans bornes & par conſéquent *Infini.* De ceci ſe déduiſent naturellement toutes les autres perfections de l'Etre Suprême.

Notre Auteur ne s'en tient pas-là. Il montre

§. XXVII. que de toutes les propoſitions précédentes il ſuit néceſſairement que l'*Etre, qui eſt le principe de toutes choſes, eſt auſſi Diſtinct de cet Univers,* 1°. parceque l'un eſt *cauſe* & l'autre *effet,* 2. parceque l'un étant *néceſſaire, éternel, immuable,* & l'autre *contingent, créé dans le tems,* & *ſujet à changer,* il ſeroit abſurde de ſuppoſer des qualités ſi contradictoires dans le même Etre. L'Univers donc & ſon Auteur ſont des Etres très-diſtincts l'un de l'autre. Q. E. D.

M. MAAS prouve dans ſa XXVIII Section

tion que *l'Etre qui eſt ainſi diſtinct de l'Univers, en eſt la cauſe libre & ſuffiſante.* C'eſt-à-dire, qu'il l'a créé ſans y être déterminé par aucun Etre extérieur. Car pour ce qui regarde la *Liberté interne*, ce n'étoit pas ici le lieu de démontrer, qu'elle appartient à l'Etre Suprême, puisqu'il faut prouver préalablement la ſpirualitité de ce grand Etre.

§. XXIX. Ainſi donc par le moyen de ce ſeul Principe *Quelque choſe Exiſte* §. VI. notre Auteur a démontré l'exiſtence d'un *Etre qui a en ſoi la raiſon de ſon exiſtence* (§. XXII.), qui eſt *abſolument Néceſſaire* (§. XXIII.), *Eternel* §. XXIV.), *Indépendant & Simple* (§. XXV.), *Immuable*, & *Infini* (§. XXVI), *Diſtinct de l'Univers* (XXVIII.) C'eſt l'Etre qui s'appelle DIEU (§. IV.) Donc il a prouvé qu'il y a un Dieu. Et jamais Auteur n'eut plus de droit à mettre au deſſous de ſes preuves: Q. E. D.

Après avoir ainſi achevé ſa Démonſtration, notre digne Ecrivain parle au cœur dans la XXX Section avec autant d'onction, qu'il avoit parlé à l'eſprit avec préciſion & avec clarté dans les Sections précédentes. Ayant répandu de la lumière ſur le plus noble de tous les ſujets, il en exprime la grandeur dans un langage qui y eſt aſſorti, & fait ſentir de la manière la plus touchante les conſolations qui en réſultent & les ſentimens qui doivent en naître.

Les

Les cinq Sections ſuivantes ſont deſtinées à répondre aux objections des Athées. La XXXVI & dernière renferme une prière à l'Etre Suprême, & un morceau de Poéſie conſacré à ſa louange. L'un & l'autre font honneur à la Piété, & au génie de notre Auteur. Les Objections des Athées ne méritent pas d'être rapportées. La Poéſie de M. MAAS ne pourroit que perdre ſous notre plume. Ainſi nous finiſſons cet Extrait par une ſeule réflexion, c'eſt que la cauſe de la Religion, de la Morale, & des Lettres a des obligations très-grandes au Fondateur & aux Directeurs de l'Inſtitution Stolpienne, qui contribuent ainſi à animer les efforts, à exercer les talens, & à faire connoître le mérite des Ecrivains tels que l'eſtimable Auteur du Diſcours dont nous venons de préſenter l'Analyſe à nos Lecteurs.

ARTI.

ARTICLE DOUZIEME.

NICOLAI HEERKENS *Groningenſis* ITER VENETUM *ad Illuſtriſſimum Virum Comitem* OTTONEM FRED. DE LYNDEN *Dominum in Voorſt.* 8. Venetiis Typis Jo. Bapt. Paſquali MDCCLX. *Proſtat* Trajecti ad Rhenum *apud* Henricum Spruit. in 8. *pag.* 32.

C'eſt-à-dire,

VOYAGE de Veniſe par Mr. NICOLAS HEERKENS de Groningue, & dédié à M. le Comte OTTON FREDERIC DE LYNDEN Seigneur du Voorſt &c. &c.

APrès avoir allarmé ſes amis par les chants lugubres de ſa Lyre, & préparé en quelque ſorte le public à apprendre bientôt que de l'eau empoiſonnée par le cuivre avoit accéléré ſon trépas, M. HEERKENS reparoît heureuſement ſur la ſcène, accompagné de la Santé & des Muſes. Ces filles aimables du Dieu des

Vers

Vers ont fait avec lui le voyage de Veniſe; elles lui en ont inſpiré la deſcription, & elles l'ont animé à dédier ce petit poëme à un de leurs Protecteurs des plus diſtingués. C'eſt de M. le Comte de Lynden fils unique du feu Burgrave de Nimègue que nous parlons. En parcourant l'Italie, où il a ſi glorieuſement perfectionné ſon goût pour les beaux-Arts & étendu ſes connoiſſances dans l'étude des Antiquités & de la Littérature, ce Seigneur s'y eſt acquis l'eſtime & le reſpect de divers Savans du premier ordre. La correſpondance qu'il entretient encore avec eux dans la langue des Atticus & des Ciceron dont il poſſéde toutes les fineſſes, a valu à nôtre Auteur, des recommandations qui lui ont ouvert un accès facile juſqu'au Vatican & à ſon illuſtre Bibliothécaire M. le Cardinal Paſſionei. Il étoit donc naturel qu'il ſe fit un devoir de témoigner publiquement à ſon généreux bienfaiteur la reconnoiſſance qu'il lui doit; & c'eſt le deſir de s'en acquiter, qui lui a dicté l'Elegie qu'on trouve ici à la tête de l'*Iter Venetum*. En voici le début.

Vidi turrigeris, quæ ſurgit, fluctibus urbem,
Sparſit & Adriaco jam Thetis ora ſalo.
Parta quies, Marcique ſacris vota oſcula fulcris,
Vota que cuſtodi ſolvimus æra Deo.
O Patria, ô Soror, & Fratres, carique ſodales,
Et carum caræ quidquid in urbe mei eſt;

Vosque sepulchrales urnæ, sancta ossa parentum,
Accipite hinc, Veneti nunc quoque vatis, ave!
Et tu Gelriade, fugiens quem noscere coepi,
Ut major Patriæ me sequeretur amor;
Et genere, & Musis, & moribus inclite cultis
LYNDENI, *Patriæ gloria magna meæ!*
Accipe quod scripsi, rhedis dum vexor iniquis,
Et reputo villæ commoda blanda tuæ:
Villæ, quæ fuerat monumentum Regis Amici,(1)
Ut fieret Charitum Pieridumque domus.
Crede mihi, vecto per castra cruenta, per Alpes,
Perque tot infidæ dira pericla viæ,
Utilius fuerat Geticis exisse cavernis,
Meve Boristenia propripuisse casa;
Certe non toties molles mihi barbara mensa
Causasset gemitus barbariorque thorus.
Catzius edixit noster, bene qui cupit esse
Urbe juvat Batava non procul hospes eat.

L'Auteur finit cette Elégie par un trait de modestie & de politesse. Il prie M. le Comte de Lynden de regarder la description de son voyage comme écrite pour lui seul. On diroit qu'il a peur que les Muses parmi lesquelles il place élégamment l'Epouse aimable de son Mécène, ne la voyent.

Mitto,

(1) *De Voorst* prope Zutphanium, domus Regia, quam Gulielmus III. Magnæ Britanniæ Rex, Justo Arnoldo de Keppel, Comiti ab Albemarle, magnifice extructam dono dederat.

Mitto quod abſenti memores conſervet amores,
Mitto, quod ah! grati ſit tibi vatis opus.
Non precor hoc doctis recites, quoque obvia Muſa,
Aut lateri conjux, altera Muſa, ſedet.
Sed ſolus Sylvæ, quæ Berkela parvulus amnis
Te tenuis venæ carmen amare ſinat.
Berkela creſcit aquis, creſcet ſua gratia Vati,
Illius ad caras cum moduletur aquas.

A dire vrai, M. HEERKENS auroit pu rendre la relation de ſon voyage plus amuſante ou plus inſtructive qu'il ne l'a fait. Dans les 354 vers dont elle eſt compoſée on ne rencontre rien de bien intéreſſant. Il y a quelques deſcriptions de lieux; il y a auſſi des éloges de quelques Savans; des traits de reconnoiſſance pour ceux qui ont le plus cordialement acceuilli l'Auteur, ſurtout pour les PP. Jéſuites de divers endroits. Du reſte, la plupart du tems le Poëte n'occupe ſes Lecteurs que de routes, de voitures, de gîtes, & rarement dans les tableaux qu'il en fait ſon pinceau a-t-il mis l'aménité d'Horace, ou de M. le Franc, ou l'enjouement de Bachaumont & de la Chapelle. On ne peut guere être de bonne humeur quand on ſouffre. L'ennui, la fatigue, la mauvaiſe chere, le froid, des brutalités, & les périls ſuivirent l'Auteur juſqu'à Munich. Il y arriva avec la fièvre ſur le corps, mais enfin ſon front s'y

déride. Il y rencontre un ami de Rotterdam. Il y a l'honneur de baiſer la main de S. A. R. Me. l'Electrice de Bavière, & dès ce moment guéri de ſes maux il oublie ſes peines.

Fit via : cedenti prætendit regia conjux,
Quam labro pronus ſupplice tango manu.
Si quid erat morbi, diffugerit inde medullis.
Omne iter Italiæ proſpera ſigna tulit
Gaudia vix potui retinere;

Ce ne fut pas néanmoins le ſeul plaiſir que notre convaleſcent trouva à Munich. Il contempla de magnifiques tableaux, il y viſita une Bibliothèque également riche en ouvrages & en portraits des Savans; il eut la ſatisfaction d'y admirer des Egliſes ſomptueuſes & de précieuſes réliques.

Mais au ſortir de-là, nouvelles épreuves. Il falut monter juſqu'aux nues par de rudes montagnes, braver la pluye, la grêle & les vents, & paſſer par des lieux ſi horribles qu'on diroit ſelon l'expreſſion énergique de notre Poëte que la nature y expire.

Natura hic homini tanquam expirare videtur.

Juſqu'à Vérone rien ne dédommagea M. HEERKENS de tant de fatigues, pas même la fameuſe ville de Trente, où il n'y a, dit-il, à voir que des temples ſous un ciel mal-ſain. Mais

Mais Vérone & ſon Amphithéatre, puis Vicence & ſes belles Egliſes l'occupèrent tout-autrement. Par malheur pour le Poëte & pour le Lecteur, de Vicence à Padoue la compagnie fut deteſtable; on ſe battit, une des roues de la voiture ſauta; l'Auteur en arrivant ne trouva pas un ſeul des principaux Savans qui ornent l'Univerſité; Morphée fut ſon unique reſſource & dès le lendemain réduit à partir pour Veniſe: tout ce qu'il ajoute, c'eſt qu'il y arriva.

Ici cependant ne finiſſent pas les productions de M. HEERKENS qu'on a raſſemblées dans ce petit volume. On y trouve encore une Elégie à M. *de Siſen*, & une Ode à M. *Mauritius*.

L'Edition du tout, faite avec une élégance & une correction peu commune, eſt due aux ſoins de M. PERRENOT, le même que nous avons eu occaſion de célébrer dans l'Article précédent de cette Bibliothèque. Nous y avons dit un mot de ce que le public peut ſe promettre de ſa Muſe. On en jugera ſans peine par les jolis Vers qu'il a adreſſés à M. le Comte de Lynden à la tête de ce recueil & que voici.

Illuſtris LYNDENE *Comes, quem Publica cura*
Tangit, & Aonii cura benigna chori;
Regia dum rident Domino Pallatia, dum te

Hibernis recreat gratior aura focis;
Reſpice quæ Venetâ tranſmiſſa Poëmata ab urbe
Redduntur patriis publica rite typis.
Quas tibi delicias abſens HERKENIUS *offert,*
Siſennoque *ſuo*, Mauritioque *ſuo:*
Et quod narrat Iter, *loca menti grata reducit*
Quæque tuos oculos, quæ tenuere pedes.
Magnus bonos, magno carmen Fautore probari
Major ab eximio Judice poſſe legi.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

LONDRES. Parmi les ouvrages excellens qui ont paru ici depuis ceux dont nous avons fait mention dans la Partie précédente de ce Journal, celui qui a pour titre, *Dialogues of the Dead*, c'eſt-à-dire, *Dialogues des Morts*, imprimés in 8. chez *Sandby*, mérite inconteſtablement la première place. Si l'Auteur de ces Dialogues ne paroît pas poſſeder le ſel de *Lucien*, ni le tour d'eſprit de *Fontenelle*, il les ſurpaſſe cependant tous les deux à pluſieurs égards. Ses Dialogues pour la variété & l'importance des matières, & la ſolidité & la préciſion avec leſquelles elles ſont traitées, nous paroiſſent ſupérieurs à preſque tous les ouvrages que nous avons dans ce genre. Le Philoſophe, le Littérateur, l'homme de bien & l'homme de goût, y trouveront ampiement de quoi ſe ſatisfaire, & le Politique ſur-tout dans

dans les réflexions qu'il y verra sûr les caractères & les devoirs des Législateurs, des Princes & des Ministres, croira reconnoître l'esprit & le génie de l'immortel *Montesquieu*. Il ne se trompera pas beaucoup puisque l'Auteur de ces Dialogues est MYLORD LITTLETON.

Un autre Ecrivain qui joint à l'élévation du rang un mérite très-distingué, a enrichi la République des Lettres d'un ouvrage profond & ingénieux que le Jurisconsulte Philosophe lira avec un singulier plaisir. En voici le titre. *The Principles of Equity*, c'est-à-dire, *Principes d'Equité*, in *Folio*. Cet ouvrage qui a été imprimé à Edimburgh & se débite chez Millar à Londres, est une Théorie complette des Principes de l'Equité réduits en système, dans laquelle l'Auteur marque aussi avec précision les bornes, qui separent les règles de l'Equité d'avec les Loix communes du Royaume, & discute plusieurs questions également délicates & intéressantes, relatives aux procédures dans les Cours de Justice.

L'année passée nous donnames un extrait d'un excellent ouvrage intitulé *Astronomie expliquée selon les principes de Newton*, (1) qui prévaudra sans doute en faveur de la production suivante du même Auteur, *Lectures on select subjects in Mechanics, Hydrostaticks, Pneumaticks and Opticks* &c. c'est-à-dire, *Lectures sur des sujets choisis dans la Mécanique, l'Hydrostatique, la Pneumatique & l'Optique, comme aussi sur l'usage des Globes, la Gnomonique & la manière de calculer les Eclipses*, par JAQUES FERGUSON. 8. Pureté de stile, clarté d'idées, profondeur de connoissances, figures dans un goût neuf, simple & ingénieux, voilà les caractères distinctifs de cet ouvrage,

(1) Voyez Tom. IX. de cette *Bibliothèque*, p. 60.

ge, dans lequel le ſavant Auteur comme dans ſes autres productions a eu égard aux perſonnes qui n'ont pas fait de grands progrès dans la Géometrie.

Griffiths débite une traduction Angloiſe de la *Diſſertation ſur la goute*, par M. CHARLES LOUIS LIGER *Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Paris.* Cette Diſſertation eſt très-eſtimée, & regardée comme ce qu'on a de meilleur ſur la nature & la gueriſon de la cruelle maladie qui en fait le ſujet.

On a auſſi traduit en Anglois *l'Eſſai* de M. TISSOT *ſur les Fièvres Bilieuſes*; il ſe vend in 8. chez *Wilſon* & *Durham.*

Il paroît chez *Millar*, *a New Eſtimate of Manners and Principles* &c. c'eſt-à-dire, *Nouvelle Appréciation des Mœurs & des Principes, qui renferme une comparaiſon des tems anciens avec le ſiècle où nous vivons, conſidérés par rapport à la ſcience, à la vertu & au bonheur, & relativement à toutes les Nations en général, auſſi bien qu'à la Grande-Bretagne en particulier.* Le Plan eſt vaſte, l'exécution n'y repond pas; on trouve cependant dans ce petit ouvrage, quoique défectueux, plus d'une preuve que ſon Auteur n'eſt deſtitué ni d'eſprit, ni d'érudition.

On trouve chez *Newberry*, *the Shrubs of Parnaſſus* &c. c'eſt-à-dire, *les Arbriſſeaux du Parnaſſe, ou Recueil des Poëſies ſérieuſes & badines.* 12. Par JEAN COPY WELL, *Ecuyer.* C'eſt le titre modeſte d'un très-joli recueil, dont l'Auteur auroit pu dire ſans rougir ſon vrai nom, au lieu de ſe cacher ſous celui de COPY WELL.

A propos d'*Arbriſſeaux du Parnaſſe*, on a traduit en Anglois, apparemment parcequ'on y traduit tout, *Socrate*, *Tragédie attribuée à* M. de VOLTAI-

TAIRE. Le Libraire *Dodſley* le vend; du moins il avertit qu'on peut l'acheter chez lui.

Millar débite une Brochure qui a pour titre, *an Eſſay towards a Method of preſerving the Seeds of Plants in a ſtate of vegetation*, &c. c'eſt-à-dire, *Eſſai de Méthode pour conſerver la ſemence des Plantes dans un état propre à la végétation pendant de longs Voyages.* Par M. PULLEIN. Enduire ces ſemences de cire vierge, ou de ſuif, pour en exclure l'air, voilà l'idée de cet Auteur déjà connu par une *Diſſertation ſur les vers à ſoye.* Si l'air eſt ce qui nuit le plus à la conſervation du Principe de végétation dans les ſemences, il y a des moyens plus faciles que celui que M. PULLEIN indique, pour parvenir au but qu'il ſe propoſe.

Les Amateurs du Théatre liront avec plaiſir, an Eſſay upon the preſent ſtate of the Theatre in France, England and Italy, &c. c'eſt-à-dire, *Diſſertation ſur l'état préſent du Théatre en France, en Angleterre & en Italie. On y a joint des Réflexions ſur la Poéſie Dramatique en général, & ſur les caractères & le mérite des Principaux Auteurs Dramatiques & Acteurs dans ces trois nations.* In 8. chez *Pottinger.*

Les Connoiſſeurs en Muſique ne ſeront pas moins ſatisfaits de l'ouvrage qui a pour titre, *Memoirs of the life of the late* GEORGE FREDERIC HANDEL, &c. *Mémoires ſur la vie de feu* GEORGE FREDERIC HANDEL, *avec un Catalogue de ſes ouvrages, & des remarques là-deſſus.* 8. chez *Dodſley.*

ITALIE.

VENISE. Il paroît ici une nouvelle édition de la

Somme de St. THOMAS, chez *Occhi* en 7 vol. in 4. par les ſoins de M. DE RUBEIS. Ce qui la rend eſtimable, c'eſt la correction du texte, l'indication des Variantes à la marge, & de ſavantes Diſſertations de l'Editeur à la tête de chaque volume.

On fait très-grand cas d'un Ouvrage en faveur de la Révélation, qui a commencé ſous ce Titre, *Il trionfo della Verità* &c. c'eſt-à-dire, *Le triomphe de la Vérité dans l'harmonie de la Foi & de la droite Raiſon.* in 12. Il eſt écrit en forme de lettres. On compte qu'il ſera de plus de XX volumes. Le I. contient trente lettres ſur la Religion Naturelle & la Révélation en général. Le II. en contient vingt & deux ſur la Révélation de Moyſe; le III. quarante ſur la Révélation Chrétienne; le IV. trente ſur les dogmes & les myſtères du Chriſtianiſme. L'Auteur y prouve fort bien que ſi les hommes raiſonnoient toujours ſenſément ils ne ſe plaindroient jamais que la Raiſon ſoit en contradiction avec la Foi.

Le I. Volume d'une nouvelle Edition de CUJAS eſt ſorti des preſſes de *Storti.* C'eſt un *in* fol. de 700 pages. Toute la collection ſera de XI Tomes.

M. P. TRAVASA vient de donner un ſecond volume de ſes Vies des Héréſiarques, *Storia Critica delle vite degli Ereſiarchi.* Il contient les vies de Tatien, de Montanus, de Bardeſane & d'Hermogène.

PADOUE. *Notitie Storiche*, &c. 1 vol. in 4. chez *Manfré.* C'eſt un abrégé de la Notice des Egliſes & des Monaſtères de Veniſe & de Torcelli, par M. CORNARO Sénateur Vénitien; Il s'eſt lui-même donné la peine d'extraire cet Abrégé, des XVIII volumes in 4. qu'il a précédemment donnés en Latin

&

& où il a recueilli avec une érudition & des peines immenſes, tout ce qui intéreſſe la connoiſſance des Egliſes & des Monaſtères de ſa Patrie.

ROME. M. PACIAUDI vient de publier une ſeconde édition de ſon traité des bains ſacrés des anciens Chrétiens. PAULI M. PACIAUDI &c. *de ſacris Chriſtianorum Balneis liber ſingularis, ſecundis curis emendatior & auctior, apud Palearinos.* 4. *pag.* 217. La première édition de ce ſavant Traité faite à Veniſe en 1750 n'étoit que d'une quarantaine de pages.

LUQUES. On trouvera beaucoup de choſes curieuſes dans un Ouvrage que M. le Comte de PONTICELLI a publié ſur trois ſortes d'affections Hyſteriques; *Di tre ſpecie di affezione iſterica.* C'eſt un 8. de 391 pages imprimé chez *Giuntini.*

L'inoculation continue à trouver de puiſſans défenſeurs contre ceux qui la décrient. M. PIZZORNI Profeſſeur de Médecine en cette ville, s'eſt cru obligé de rendre publique une Oraiſon de ſa façon, deſtinée à encourager cette méthode, & un petit traité conſacré à reſoudre les objections que quelques-uns de ſes confrères y avoient oppoſées. En voici le titre, *Orazione eccitatoria* &c. chez *Gandini* in 8. pag. 127.

PISE. On ſe propoſe de donner par ſouſcription en 4 vol. in 4. l'Hiſtoire de cette ville écrite en Latin par M. le Chevalier DAL BORGO. On l'imprimera chez *Giovanelli;* & l'on aſſure qu'il y aura beaucoup à apprendre ſoit du côté de l'Hiſtorique, ſoit par raport aux Inſcriptions & aux uſages du moyen âge.

FLORENCE. Le fils du célèbre *Cocchi* vient de publier une diſſertation intéreſſante de feu ſon Père ſur Aſclepiade. *Diſcorſo primo di Antonio Cocchi* &c.

&c. chez *Albizzini* in 4. On croit que ce premier Discours sera suivi de quatre autres.

Le P. ALPH. NICOLAI Jésuite continue ses Discours sur l'Ecriture, sous le titre de *Dissertazioni e Lezioni di sacra Scrittura* &c. Le Tome III. in 4. a vu le jour chez *Viviani*. Ce sera un ouvrage de longue haleine. L'Auteur n'en est qu'au V. Chap. de la Genèse.

Le Tome I. de la magnifique collection d'estampes où sont représentés les tableaux de M. le Marquis GERINI, se débite depuis quelque tems. Chaque Estampe est accompagnée d'une explication en Italien & en François. L'ouvrage est un grand *in* fol. On en aura encore un volume.

Les amateurs des Antiquités Ecclésiastiques apprendront avec plaisir qu'on a imprimé *Prose Volgari* &c. c'est-à-dire, *Oraisons en Langue Italienne par le* P. J. LAURENT BERTI *Augustinien*. 4. pag. 318. Ces Oraisons au nombre de dix sont aussi savantes que bien écrites. L'Auteur y soutient parfaitement sa réputation.

SUISSE.

LAUZANNE. Marc Michel Bousquet imprime en deux volumes in fol. les Oeuvres de l'illustre Président de BYNKERSHOEK. C'est M. VICAT Professeur en Droit qui préside à cette Edition, & lui apparemment qui annonce, qu'elle sera enrichie de pièces jusqu'ici refusées à la presse. En de pareilles mains, ce Recueil des Ouvrages du Prince des Jurisconsultes de notre siècle, ne peut que prendre une forme & une correction qui en affortissent le mérite intrinseque.

BERNE. La Société des Savans de cette Ville procure

cure une nouvelle Edition de la traduction Françoiſe des admirables Poéſies de Mr. DE HALLER. Elle eſt groſſie de VII Articles intéreſſans; au lieu d'un volume elle en a deux in-12.

Nous nous contentons d'indiquer un ouvrage dont nous parlerons dans la ſuite plus en détail. En voici le titre, *Catalogus Codicum MSS. Bibliothecæ Bernenſis, Annotationibus criticis illuſtratus. Addita ſunt Specimina ſcripturæ ex codicibus variæ ætatis tabulis ſculptis exhibita; & præfatio hiſtorica; curante* J. R. SINNER *Bibliothecario. Bernæ.* 8.

Un évènement qui a fait bien du bruit dans tout le Canton, & qui eſt bien conſtaté, c'eſt la groſſeſſe d'*Anne Mumenthaler* du Bailliage de Trachewald. Cette jeune fille n'a eu que neuf ans accomplis le 7. Fevrier 1760. Elle a été délivrée d'un enfant mort, mais très-bien formé. Le Sr. *Braun* Chirurgien qui la delivra le 25 Janvier en a paſſé une déclaration publique & autenthique.

La Société Oeconomique de *Berne* a reçu vingt & quatre diſſertations pour concourir au prix ſur le ſujet qu'elle avoit propoſé. Quatre de ces diſſertations ſeront imprimées, la 1. de M. *A. Stapfer* Frère du célèbre Théologien de ce nom; la ſeconde de M. *Jean Bertrand* connu par divers ouvrages & frère de celui de Berne qui eſt Membre de tant d'Académies. La 3. de M. *Seigneux de Correvon* Magiſtrat à Lauzanne & de l'Académie de Marſeille. La 4. enfin de l'illuſtre auteur de *l'ami des hommes* M. le Marquis *de Mirabeau*. Ces deux derniers Auteurs ont été agrégés à la Société.

Elle a propoſé de nouvelles queſtions pour cette année & pour la ſuivante. *Pour l'année* 1760. 1. „ Quelle eſt la meilleure manière d'arroſer les prai„ ries ſelon la qualité du terroir & celle des eaux? „ 2. Quel-

„ 2. Quelle eſt la meilleure méthode de deſſécher „ les différens marais & de les convertir en terres „ fertiles & du plus grand revenu poſſible. *Pour l'an-* „ *née* 1761. Quelle eſt la meilleure méthode que „ les laboureurs peuvent employer pour préparer un „ champ aux ſemailles d'hyver ſelon la diverſité des „ terroirs & la différente ſituation du terrein? Quel „ eſt le meilleur moyen de multiplier les pâturages „ en faiſant des prairies artificielles, ſi c'eſt d'y ſemer „ différentes graines du pays ſelon la qualité des „ terres, ou de les enſemencer de graines étrangères?

On attend de M. SCHMIDT les *Antiquités d'Avranche* & une diſſertation ſur le *Zodiaque.*

Le premier Tome du Recueil des Diſſertations Juridiques de divers Auteurs vient de paroître ſous ce Titre, *Juriſprudentiæ antiquæ, continens opuſcula & diſſertationes quibus leges antiquæ, præſertim Moſaicæ, Græcæ & Romanæ illuſtrantur. Curante* DANIELE FELLENBERG. Bernæ *ſumptibus Societatis Litterariæ. in*-4. pag. 600. Nous donnerons une notice plus développée de cet Ouvrage dans la ſuite.

ZURICH. On trouve chez *Geſner*, l'Electre, l'Oedipe, & le Philoctète de *Sophocle* avec les premières Odes de *Pindare*, traduites par M. STEINBRUCKLER. Ce Savant qui a une connoiſſance profonde de la langue grecque & un talent tout particulier pour en rendre les beautés, eſt un diſciple du célèbre *Breitinger.*

BASLE. Voici une nouvelle Edition de deux ouvrages très-importans pour ceux qui aiment à étudier le Droit à ſes ſources les plus pures. Er. OTTONIS JCTI *& Anteceſſoris ad Juſtiniani Inſtitutionum Libros IV. a Cujacio emendatos Notæ Criticæ & Commentarius &c. Accedit Theophili Paraphraſis*

ſit &c. ex editione V. Cl. *G. O.* REITZII *cum quibuſdam variis Lectionibus. Cura Jo.* RUDOLPH. ISELII JCTI, *& Anteceſſoris Baſileenſis.* in-4. pag. 566. *apud Thurniſium.* Les Variantes du *Theophile* ſont dues à M. ISELIN qui étant à Paris en 1726 obtint de M. *Bignon* la permiſſion de les copier ſur un MS. du X ſiècle qui ſe trouve dans la Bibliothèque du Roi. Le Docte Profeſſeur, l'un des premiers ornemens de l'Univerſité de Baſle, y a ajouté des Variantes ſur le Tit. XIII. L. IX, Cod. *de Raptu virginum*, qu'il avoit trouvées à la fin du MS. ſuſmentionné, il a collationné tout ce titre ſur un MS. en parchemin dont il eſt poſſeſſeur & qu'il ſe propoſe de faire imprimer à quelque heure.

FRANCE.

PARIS. I. M. l'Abbé VALART de l'Académie d'Amiens vient de donner une nouvelle Traduction du *Nouveau Teſtament* chez *Brocas* in 16. Elle eſt faite ſur la Vulgate & accompagnée d'une explication des noms de Monnoies, Poids, Meſures, Sectes & Tribunaux qui ſe trouvent dans ce divin Livre. Cette Traduction dont on loue l'exactitude eſt ſingulièrement recommandable par ſa clarté.

Le P. HYACINTHE DE MONTARGON Auguſtin, Prédicateur du Roi, Aumonier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne Duc de Lorraine &c. n'a fini ſon *Dictionnaire Apoſtolique* en 13 vol. in-8. que pour ſignaler ſon zèle par un nouvel ouvrage d'éloquence & de piété. Il eſt intitulé *Recueil d'Eloquence Sainte contenant les panégyriques des Patriarches & Fondateurs d'Ordres, avec des Conférences Eccleſiaſtiques, à l'uſage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne, de ceux qui ſe deſtinent à la chaire & même des ſimples fidèles.* Cet Ouvrage

vrage aura cinq volumes. Le I. paroît chez *Lottin* l'aîné, c'eſt un in-8. de plus de 700 pages.

II. On débite chez divers Libraires, *Coutumes des Duché, Bailliage & Prévôté d'Orléans & reſſort d'iceux avec une Introduction générale &c. Par Mr.* POTHIER, *à Orléans.* 3 *vol. in-12.*

III. M. LE CAMUS bien connu par ſa *Médecine de l'Eſprit* eſt l'Auteur d'un recueil qui ne lui fait pas moins d'honneur. Il eſt rempli d'obſervations utiles, de vues neuves, ingénieuſes, & ſouvent ſingulières. C'eſt un in-8. de plus de 370 pages imprimé chez *Ganeau* ſous ce titre, *Mémoires ſur divers ſujets de Médécine*, I. & 2. *ſur le Cerveau principe de la Génération.* 3. *contre l'ébullition des Plantes.* 4. *Sur l'abus des buileux.* 5. *Sur la Pierre.* 6. *Sur la Rage.* 7. *Sur les pouls.* 8. *Sur la conſervation des hommes bienfaits.*

On a attaqué en cent manières le fard dont les Dames ſe maſquent, pour les engager s'il eut été poſſible par l'intérêt de leur ſanté & même de leurs charmes, à ſe montrer telles qu'elles ſont. Juſques ici ces efforts ont été parfaitement inutiles. Un nouvel Auteur tâche d'allarmer le ſexe en lui faiſant craindre que ſes yeux ne ſouffrent du plâtre dont il croit s'embellir. Cet Auteur eſt M. DESHAIS GENDRON Dr. en Médécine de l'Univerſité de Montpellier. Il a eu le courage de publier *Lettre à Mr.... ſur pluſieurs maladies des yeux cauſées par l'uſage du rouge & du blanc &c.* chez Vincent. Brochure de 21 pag. in 12. Elle eſt très-bien écrite. Si elle ne contribue pas à désabuſer les Dames qu'un long uſage a prévenues en faveur du déguiſement qu'elles ſe permettent, il faut eſperer qu'elle ſervira à inſpirer quelque retenue aux jeunes perſonnes qui la liront, s'il en eſt qui liſent, & qui liſent de bonnes choſes.

C'eſt

C'eſt pour ces dernières que M. BLANCHET vient de faire imprimer chez Cailleau, *La Logique de l'Eſprit & du cœur à l'uſage des Dames*, brochure in-12. de 103 pages. Il y a de l'eſprit dans cet Ecrit original & ſingulier. L'Auteur définit la Logique *l'Art de bien penſer & de bien ſentir.* Selon lui il y a une parfaite analogie entre les ſentimens & les idées „C'eſt, dit-il, de la collection de quelques „ ſentimens de la même eſpèce qu'il faut dériver les „ goûts; la collection de pluſieurs ſentimens diſ- „ ſemblables donnent les fantaiſies & les caprices. „ Pour les Paſſions, elles ſont une ſuite conſtante „ des ſentimens du même genre. Lorſqu'ils n'ont „ rien de bien vif & de bien empreſſé ils produi- „ ſent les Inclinations ". La Logique des Dames eſt compriſe en cinq chapitres: ſur les Idées & les Sentimens, ſur le Raiſonnement, ſur l'application de cette théorie aux Paſſions, ſur la méthode & ſur ſon application aux Paſſions.

On tirera probablement une utilité plus générale du Livre ſuivant. *Traité de l'Education corporelle des enfans*, ou *Réflexions pratiques ſur les moyens de procurer une meilleure conſtitution aux citoyens. Par M.* DES ESSARTS *Dr. en Médecine*, chez J. T. Hériſſant in-12. de 419 pages. Cet Ouvrage qu'on aſſocie, mais que bien des gens préfèrent, à l'*Orthopédie* de Mr. *Andry*, traite d'abord dans un premier chapitre des ſoins que doit prendre une femme groſſe pour la conſervation de ſon fruit. Dans les trois autres il s'agit de tout ce qui intéreſſe le nouveau-né, emmaillotage, berceau, coucher, ſommeil, nourriture; des qualités du lait, du ſevrage, de la propreté, de la pouſſe des dents, du filet, des habillemens, de l'exercice qui convient aux enfans. Que d'attentions eſſentielles! Que de ſoins

négligés ! Encore eſt-on quelquefois mal reçu quand on oſe s'élever contre les préjugés innombrables qu'on ſe fait ſur ces matières.

On débite une nouvelle *Introduction à la connoiſſance des Plantes uſuelles de la France*. &c. Ce n'eſt qu'un in-12. de 268 pages, chez Lottin. Il vient d'Avignon & eſt de M. GAUTIER Médecin du Roi. L'Auteur a ſuivi la nomenclature de *Tournefort*, & diſtribué les Plantes en ſix claſſes à raiſon de leurs qualités ſenſibles dominantes, douceur, odeur, ſaveur amère, acreté, acidité, gomme & réſine.

Quoique ce petit ouvrage ait ſon mérite, il n'eſt rien en comparaiſon d'une nouvelle production de M. DUHAMEL DU MONCEAU qu'il faudra ajouter à ſon *Traité des Arbres & des Arbuſtes* & à ſa *Phyſique des Arbres*. Elle eſt intitulée *Des Sémis & Plantations des Arbres & de leur culture, ou Méthodes pour multiplier & élever les Arbres, les planter en maſſifs & en avenues, former les forêts & les bois, les entretenir & rétablir ceux qui ſont dégradés. Ouvrage enrichi de figures en taille douce & faiſant partie du Traité complet des bois & forêts. in-4. de 383 pag. chez* Guerin & Delatour.

Il parut en 1729 un Eſſai d'Optique par feu Mr. BOUGUER. Les voyages & les travaux de ce célèbre Académicien l'empêchèrent de pouſſer cet Ouvrage. Il a fini ſa vie en l'achevant. Mr. l'Abbé *de la Caille* qui s'étoit chargé du ſoin de le publier s'en eſt acquité, d'une manière digne de l'Auteur & de lui. On le trouve auſſi chez *Guerin & Delatour* ſous ce titre, *Traité d'Optique ſur la gradation de la lumière, Ouvrage Poſthume de M.* BOUGUER &c. in 4. avec figures.

Les

Les mêmes Libraires ont imprimé *Lettres ſur l'Electricité, dans leſquelles on ſoutient le principe des effluences & des affluences ſimultanées, contre la doctrine de M.* Franklin, *avec des figures en taille douce, par M.* l'Abbé NOLLET. II. *Part. in* 8. *de* 280 *pages.*

Nous ne pouvons nous diſpenſer d'annoncer à cette occaſion la découverte d'un Religieux nommé le P. *Ammerſin.* Il a trouvé que le Bois de toute eſpèce devient électrique par frottement lorſqu'il eſt purgé de toute humidité. On le met dans un four après la cuiſſon du pain, ou bien on le laiſſe quelque tems dans le tuyau d'une cheminée dans la quelle on fait continuellement du feu, ou bien encore on l'expoſe au-deſſus d'un braſier ardent juſqu'à ce qu'il commence à ſe noircir. Enſuite pour le conſerver dans cet état de deſſechement, on le fait bouillir ſoit dans de la cire, ſoit dans quelque huile deſſiccative, ou, on l'enduit de quelque vernis. Un cylindre de bois ainſi préparé & bien refroidi obtient quelquefois une électricité plus forte que ne l'eſt communément celle du globe de Verre. L'Auteur ajoute, que, ſi l'on ſe ſert de quelque étoffe ou de papier pour frotter le cylindre de bois, il faut que cette garniture déborde de cinq ou ſix travers de doigts la main qui le preſſe.

Un Médecin de Paris très-diſtingué dans ſa profeſſion vient de procurer une ſeconde édition corrigée, exacte, & en un petit nombre d'articles augmentée, de l'excellent *Dictionnaire portatif de la Santé* en 2 vol. in 8.

L'Inoculation de la petite-Vérole ne ſauroit manquer de tenir déſormais une place diſtinguée dans les Livres de cette Claſſe. Les progrès de cette méthode deviennent de jour en jour plus frappans; & il eſt à croire que des exemples illuſtres de ſon

ſuccès, acheveront de lever les obſtacles qu'y oppoſent la ſuperſtition ou les préventions du petit peuple, nourries ſoit par des objections qui l'allarment, ſoit par une indolence qui l'arrête, ſoit par quelque autre choſe qui le retient. Pendant qu'en Dannemarc le Prince Royal, à Piſe le fils de M. le Marquis de Durfort Ambaſſadeur de France à Naples, & ici à Paris Madame de Malheſerbes femme du premier Préſident de la Cour des Aides, viennent d'être inoculés de la manière la plus heureuſe, on apprend de diverſes Provinces du Royaume particulièrement du Languedoc, que le nombre de ceux qui juſtifient par une douce expérience les avantages de cette ſage pratique, s'y eſt fort multiplié cette année. A Marſeille auſſi & en d'autres villes de la Provence on a inoculé pluſieurs perſonnes. Tout le monde ſait le bel établiſſement que M. le Duc de Villars à fait à Aix. Non content d'y avoir fondé un hôpital pour l'Inoculation, où ſix perſonnes alloient être inoculées dès le 4 Mai, ce généreux Gouverneur de la Province s'eſt engagé à faire donner un Louis pour chaque enfant que des Parens pauvres y préſenteront. Bel exemple! & dont l'imitation ne ſauroit trop être recommandée aux Grands, qui deſirent de s'immortaliſer en ſe montrant les amis des hommes, les bienfaiteurs du genre humain.

IV. Parmi pluſieurs Livres hiſtoriques qui ont paru depuis quelques mois nous indiquons *l'Hiſtoire de la Ville de Cherbourg par Me.* RETAUD DU FRESNE, chez *Ballard* in-12 de 177 pages. *L'Hiſtoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne & de France, Ouvrage poſthume de Mr.* LE QUIEN DE LA NEUFVILLE, chez *Deſprez*, 2 vol. in-12. Un *Recueil de Lettres pour ſervir d'éclairciſſement à l'hiſtoire*

toire militaire de Louis XIV. chez *Boudet* 2 vol. in 12., ouvrage curieux où ſe trouvent les Lettres des Condés, des Turennes, des Luxembourgs, de Louvois & de Louis XIV, toutes écrites depuis 1671 juſqu'à la fin de 1674. *Tableau de la ville de Paris, conſidérée relativement au néceſſaire, à l'utile, à l'agréable, & à l'adminiſtration*, par *M.* JEZE, *Avocat*, chez *Ducheſne* in-8. de plus de 600 pages. *Tableau de Lion* chez *Ducheſne*, in 8. de 82 pages. *Etat préſent des poſſeſſions de S. M. Brit. en Allemagne &c.* par M. l'Abbé de la V. traduit de l'Anglois, chez *Ducheſne*, brochure in-12. de 52 pag.

On a traduit auſſi de l'Anglois un Ouvrage bien plus important & par plus d'un endroit très-conſiderable. C'eſt l'*Hiſtoire de la Maiſon de Stuart ſur le trône d'Angleterre, par M.* HUME. 3 vol. in 4. chez *Lambert*. Cette traduction eſt de M. l'Abbé PREVOT.

La continuation de l'*Hiſtoire de France depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'au règne de Louis XIV. Tom. VII & VIII*, a vu le jour chez *Deſaint* & *Saillant*. Le Tom. VII. tout entier de feu M. l'Abbé VELLY eſt rempli par le ſeul règne de Philippe IV. dit le Bel. Le VIII comprend les règnes de Louis X. de Jean I. de Philippe V. de Charles IV. & de Philippe VI. dit de Valois. Ce dernier eſt de M. DE VILLARET, qui a remplacé M. VELLY. On trouve dans ſon ſtyle la clarté de ſon prédeceſſeur relevée par un ton plus animé. Nous en parlerons plus amplement.

M. l'Avocat LACOMBE vient de fournir une nouvelle carrière, en publiant l'*Hiſtoire des Révolutions de l'Empire de Ruſſie* en 1 vol. in 12. de 409 pages chez T. Heriſſant. Quoique fort abré-

gée cette hiſtoire qui manquoit au public en ſera d'autant mieux reçue qu'il connoit déja tout le mérite de la main qui la lui donne.

Par une raiſon toute ſemblable, on fait l'accueil le plus empreſſé, à la *Bibliothèque militaire, hiſtorique, & politique de M. le Baron de* ZURLAUBEN; en 3 vol. in-12. chez *Vincent*. Le Plan en a été formé d'après la collection Allemande de Breslau publiée en 1755. en 1 vol. in-4. & dediée au Roi de Pruſſe. C'eſt une collection de pièces d'un choix excellent dans leur genre.

V. *Brunel* Imprimeur de l'Académie Françoiſe a imprimé le beau Diſcours que M. LE FRANC DE POMPIGNAN prononça le jour de ſa réception à la place de M. *de Maupertuis*, avéc la réponſe de Mr. DUPRE' DE ST. MAUR.

L'Auteur du *Nouveau Spectateur* publie d'autres feuilles hebdomadaires ſous ce titre, *Le monde comme il eſt*. On en a déjà un vol. in-12. chez Bauche.

Coutolier a imprimé *Anecdotes morales ſur la Fatuité, ſuivies de recherches & de réflexions critiques ſur les petits-maitres anciens & modernes.* C'eſt un *in*-12. de 324 pages, où M. DE CAMPIGNEULLES a recueilli quelques pièces déjà connues. Au titre du Livre nous avions cru que c'étoit l'annonce d'une Bibliothèque de quelques centaines de volumes.

On attribue à l'Abbé PREVOT le *monde moral* ou *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du cœur humain.* 2 vol. in-12. ſous le titre de Geneve. Ce n'eſt que le commencement d'une longue enchaînure d'hiſtoires romaneſques compoſées par un Auteur qu'on ſait exceller en ce genre. Ces deux volumes contiennent 22 de ces hiſtoires. On y préſente les choſes du côté moral, c'eſt-à-dire „ſous des faces qui répon-

„dent

„ dent aux reſſorts interieurs des Actions & qui peu-„ vent conduire par cette porte à la connoiſſance „ des motifs & des ſentimens ". Ces faces ſont très-variées. S'il y en a de lugubres & de terribles, il y en a auſſi de fort agréables, temoin le tableau „ d'une „ payſanne belle ſans y penſer, tendre ſans „ ſavoir comment; ſage ſans ſe demander pourquoi ".

Le X. & dernier volume de la *Table du Journal des Savans* qui eſt ſur le point de paroître ſera enrichi d'un morceau hiſtorique ſur les événemens, les differens, & les variations à quoi ce Journal a donné lieu.

Il paroît un 5 Tome de *l'Ami des hommes* qui n'eſt pas moins intéreſſant que les précédens. Trois morceaux le compoſent. Le 1. eſt un Mémoire préſenté à la Société d'Agriculture établie à Berne. Le 2. eſt un Extrait des ſix premiers livres du corps complet de l'Oeconomie ruſtique de feu M. *Thomas Hale*. Le 3. eſt une réponſe à l'Eſſai ſur les ponts & chauſſées &c. Le tout eſt digne du cœur & du génie de l'excellent & illuſtre Auteur.

La collection des *Recueils Alphabétiques*, & compoſés de pièces choiſies qui intéreſſent l'hiſtoire des ſiècles XVI & XVII ſe continue avec ſuccès. On promet pour le cours de cette année les Recueils E. F. G. H J. K.

DANNEMARK.

COPENHAGUE. Il ne ſe paſſe point d'année, peut-être point de mois, que notre ſage Monarque ne faſſe ou n'encourage quelque nouvel établiſſement pour le bien de ſes Peuples, pour la vraie gloire de la Nation, pour les progrès des Arts & des Sciences. Tout récemment encore ſa munificence vient

de mettre une Société de gens de mérite, en état de former une entrepriſe dont on ne manquera pas de recueillir les plus excellens fruits. L'objet de cette ſociété eſt *d'étendre les Belles Lettres & le bon goût.* Pour cet effet, elle diſtribuera annuellement deux Prix, l'un de la valeur de 50 écus pour le meilleur Ouvrage de Poéſie Danoiſe, l'autre de 40 pour le meilleur Diſcours Danois en proſe, ſur les ſujets qu'elle aura indiqués. De plus, pour que les Gens de Lettres puiſſent dès qu'ils le voudront employer leurs talens à l'utilité & à l'agrément du Public, voir ſans ſoins & ſans dépenſe leurs ouvrages entre les mains de leurs compatriotes, & recevoir les éloges qu'ils auront mérité, la Société a réſolu de publier chaque année un certain nombre de Pièces Danoiſes relatives aux Belles Lettres & aux matières de goût. Poéſie, Proſe, Lettres, Dialogues, Contes, Remarques de Littérature, Critiques modérées & décentes, Traductions de morceaux ſoit anciens ſoit modernes, Ouvrages Dramatiques, tout ſera admis, bien entendu que les Auteurs ayent reſpecté la Religion, la vertu & les mœurs, & que dans le ſoigneux examen que la Société fera de leurs Ecrits elle les trouve dignes d'être publiés. Au reſte elle promet à ceux qui lui confieront leurs Ouvrages, de leur faire parvenir tout le profit qui reviendra de la vente des exemplaires. Chaque Auteur recevra donc à proportion de la place que le morceau qu'il aura envoyé occupera dans la collection qui ſe publiera par parties. Les frais de l'impreſſion ſeront pris ſur une ſomme, que la libéralité du Roi fournit pour cet uſage. Les Pièces ne doivent contenir que deux feuilles d'impreſſion, ou trois tout au plus, à moins qu'elles ne ſoient ſuſceptibles d'être partagées, & les Auteurs ſont priés de ne ſe nommer qu'à-

qu'après l'impreſſion de leurs ouvrages, afin que la Société puiſſe d'autant plus impartialement porter ſes jugemens & indiquer les corrections qu'elle croira néceſſaires. Les noms des Auteurs qui ſe ſeront fait connoître ſeront publiés dans le Tome ſuivant de la Collection. Quant aux Pièces qui n'auront pas été imprimées, on pourra les retirer au bout de l'an chez le Libraire *Ackermann*.

L'établiſſement dont nous venons de donner une idée ſera ſingulièrement utile au Dannemarck, mais voici une entrepriſe à laquelle les Savans de tous les Pays doivent prendre intérêt, & qui certainement eſt une de plus belles qu'aucun Prince ait jamais formées. Le Roi envoye trois Hommes de Lettres dans l'*Arabie Heureuſe* pour faire d'exactes obſervations ſur tout ce qu'il peut y avoir de curieux & d'utile dans un Pays qui nous eſt ſi peu connu, & que nous devons cependant regarder comme le berceau de notre Religion, de pluſieurs de nos Loix, de nos Uſages, & de toutes les Sciences cultivées aujourd'hui parmi les Peuples policés. Ces trois Voyageurs indiqués au Roi par le célèbre Mr. *Michaelis*, Profeſſeur à Gottingue, ſont Mr. *Fréderic Chrétien de Haven*, Danois; Mr. le Profeſſeur *Pierre Forskoel*, Suédois; & Mr. *de Niebur* du Pays de Brême. Ils étudieront les mœurs des Arabes, leurs Loix, leurs Sectes, leur Sciences, leur Littérature, leur Philologie, leurs Uſages, leur Agriculture, les Maladies auxquelles ils ſont ſujets &c. Ils marqueront la poſition des lieux & en dreſſeront des Cartes ſur les plus exactes obſervations Aſtronomiques & Mathématiques. Ils feront emplette de tous les bons Livres & Manuſcrits inconnus en Europe. Ils deſſineront exactement ce qu'ils ne pourroient faire connoître qu'imparfaitement par des deſcriptions. Ils

apporteront les choſes mêmes, s'il eſt poſſible. Ils recueilliront toutes les obſervations propres à éclaircir l'Ecriture Sainte &c. Les Savans qui peuvent fournir quelques lumières ſur les frais, & préparatifs néceſſaires pour ce Voyage, ſont priés d'addreſſer inceſſamment leurs avis à Mr. le Profeſſeur MICHAELIS, afin qu'il puiſſe en profiter en rédigeant les inſtructions comme il eſt chargé de le faire. En échange, s'ils ſouhaitent quelques éclaircissemens ſur l'*Arabie-Heureuſe* & ſur les Contrées adjacentes, ils peuvent envoyer actuellement leurs queſtions à Mr. le Profeſſeur. Il les inſérera dans les inſtructions des trois Voyageurs, & ceux-ci, avec qui il continuera d'entretenir correſpondance, lui marqueront dans leur Journal tout ce qui leur paroîtra propre à éclaircir les queſtions propoſées. Leur départ eſt fixé au Mois d'Octobre prochain.

Ne balançons pas à ranger parmi les obligations que le Dannemarck & tout le Genre Humain ont à notre Auguſte Monarque, l'exemple qu'il vient de donner en faiſant inoculer le Prince Héréditaire, exemple qui va être d'autant plus généralement ſuivi qu'on eſt encore tout conſterné des affreux ravages que la petite Vérole naturelle a faits ici l'année dernière. Des 4355 perſonnes qui ſont mortes dans cette Capitale depuis le 1 Janvier juſqu'au 31 Décembre 1759, *mille & ſeptante neuf* ont été enlevées par la petite Vérole, c'eſt-à-dire, que dans une ſeule année cette maladie, qui paroît ſi bénigne à quelques Auteurs, a couché dans le tombeau la centième partie des habitans de cette Ville. Combien ceux qui ont été aſſez ſages pour inoculer leurs Enfans, n'ont-ils pas à ſe féliciter de s'être par ce moyen épargné la cruelle douleur que doivent reſſentir ces infortunés parens qui n'ont pas eu la force

ce

ce de vaincre les anciens préjugés! Sur 200 inoculés pas un ſeul n'eſt mort.

Mr. J. C. KALL vient de faire imprimer *Fundamenta Linguæ Arabicæ* 1760. chez *Rothe* in 4. *pp.* 36.

Le célèbre Mr. PONTOPPIDAN travaille à un grand Ouvrage Latin ſur les antiquités de cette Capitale.

Le Libraire *Möller* débite une bonne Traduction Danoiſe que Mr. MAGNUS THEISTE a faite de l'*Eſſai politique ſur le Commerce par Mr. Melon*, & qui eſt enrichie d'une excellente Préface de Mr. le Conſeiller KOFOD ANCHER ſur l'utilité du Commerce.

On fait beaucoup de cas des *Recherches concernant l'Oeconomie politique* que Mr. OTTO DIDERICH LUTKEN a tout nouvellement publiées (en Danois) à *Soroë* 1760. in 4 pp. 444.

Le Dannemark n'avoit point encore de Traité Dogmatique d'Architecture. Il vient d'en paroître un en Danois & en Allemand ſous le titre de *Démonſtration claire des principes de l'Architecture Civile d'après les meilleurs Auteurs*, avec des planches proprement gravées. On doit ce bon Ouvrage à Mr. G. D. ANTHON, Démonſtrateur dans l'Académie de Peinture, Sculpture & Architecture.

Les Frères *Philibert* préparent une nouvelle Edition des *Oeuvres de Mr. de Monteſquieu* en ſept petits Volumes dont quelques-uns paroiſſent déjà. Cette Edition eſt très-jolie, plus complette & beaucoup moins chère que toutes les autres qui ont paru juſqu'ici. Les ſouſcripteurs pourront l'acquérir pour *dix Livres* 12 *ſols* de France.

Le *Mercure Danois*, que les mêmes Libraires impriment, ſe ſoutient toujours, mais déſormais il ne rendra compte que des Livres publiés hors du Dannemark,

mark, & dans un nouveau Journal intitulé *Mémoires ſur la Littérature du Nord*, on parlera des Ouvrages qui paroiſſent dans le Dannemark, dans la Suède & dans la Ruſſie. Ces Mémoires ont commencé avec le Mois de Juillet de l'Année dernière, & on en diſtribuera régulièrement ſix par An. Chaque Volume ſera de 7 feuilles, ce qui fera 42 feuilles pour l'Année. On les délivrera aux ſouſcripteurs pour ſix Livres 8 ſols de France, ou *f* 3. de Hollande, & le ſurplus à la fin de l'année s'il y a un plus grand nombre de feuilles. On pourra ſouſcrire dans pluſieurs Villes & nommément à la Haye chez le Sieur *Goſſe*.

Mr. le Profeſſeur MALLET qui s'eſt acquis tant de réputation par ſa belle Hiſtoire du Dannemark, en a fait un *Abrégé* in 8. ſur lequel les Frères Philibert font actuellement rouler leurs preſſes. Nous en avons vu la première feuille qui eſt très-bien imprimée & ſur de fort beau papier.

ALLEMAGNE.

BERLIN. *Samuel Pitra* a imprimé & débite: *Sermons ſur la Prophétie de Jonas, par Mr.* FORMEY 1760. in 8. pp. 128. Ces quatre Sermons ont été fort goutés dans cette Capitale & nous ne doutons pas qu'on ne leur faſſe par-tout le même accueil. Nous avions deſſein d'en tranſcrire quelques morceaux; mais l'eſpace nous manque, & dans le fonds il ſuffit d'annoncer cette nouvelle production du célèbre Auteur pour inſpirer le deſir de l'acquérir.

LEIPSICK. Mr. POHL vient d'obtenir la Chaire de Phyſiologie, devenue vacante parce que Mr. HUNDERTMARK qui l'occupoit a ſuccédé à feu Mr. *Quelmalz* dans la profeſſion de l'Anatomie & de la Chi-

Chirurgie. Mr. HUNDERTMARK n'a enſeigné la Phyſiologie que fort peu de tems, & l'on ne connoît guère encore dans les Pays Etrangers le Programme qu'il publia lors qu'il prit poſſeſſion de cette Chaire. En voici le titre: CAR. FRID. HUNDERTMARK PROGR. INAUG. *de Ozæna Venerea.* L'Ozène eſt un Ulcère d'ordinaire Vénérien, qui eſt caché dans les Narines & qui dégénère ſouvent en Cancer. Pour guérir ce mal le ſavant Auteur ne connoît rien de plus efficace qu'une poudre compoſée d'un demi ſcrupule de Magneſie, ſix grains de *Panac. mercur.* trois grains de Camphre, & deux grains de *Sulph. aur. antimon. tert. præc.* On ſait l'uſage que le célèbre Baron *van Swieten* fait du ſublimé pour la guériſon des maladies vénériennes. Mr. *Hundertmark* étoit aſſez prévenu contre cette pratique, & pour le faire revenir de cette prévention l'habile Médecin de Vienne lui écrivit une Lettre dont voici un morceau: „ *Patiaris, ut mo-*
„ *neam, Mercurii ſublimati corroſivi prudentem*
„ *uſum (internum) non eſſe adeo periculoſum,*
„ *ac credis. Difficiles morbos ſic curavi, & nun-*
„ *quam inde damnum vidi. Ut convincerem in-*
„ *credulos, hoc verno tempore CXXVIII. lue ve-*
„ *nerea peſſima laborantes congregavi in noſoco-*
„ *mium, & omnes ſanavi abſque ſalivatione, in-*
„ *ter quos plures erant bis ſalivationem paſſi fru-*
„ *ſtra. Sic autem adhibeo: Solvo in duabus libris*
„ *ſpiritus vini rectificati ex frumento parati, grana*
„ *duodecim Mercurii ſublimati corroſivi, & do mane*
„ *& veſperi cochlear, ſuperbidendo libram ſemis de-*
„ *cocti hordei cum glycyrrhiza calidi, vel alterius*
„ *ſimilis decocti mollis. Pluribus autem dederam,*
„ *qui quotidie exeuntes rebus ſuis vacabant: non*
„ *enim ſenſibiles evacuationes facit, niſi quanaoque*

ver-

„ *per fuderem, quando domi ſe continent. Tentes data occaſione. Spondeo effectum, quem mi-* „ *raberis. Nullus enim moleſtum ſymptoma habuit* ". N'oublions pas de remarquer que ſelon Mr. *Hundertmark* deux Perſonnes ſcorbutiques dont ni l'une ni l'autre n'eſt infectée de la maladie Vénérienne, peuvent la prendre enſemble ſi elles ont commerce dans le tems des purgations périodiques ou des fleurs blanches. L'Auteur aſſure en avoir vu des exemples.

ERFORT. *Diſſert. Philoſ. de Mineralogia territorii Erfurtenſis, Præſ.* D. J. W. Baumer, *Med. & Phil. Prof. Reſp.* J. H. Littermann 1759. Cette curieuſe Diſſertation eſt proprement une Hiſtoire Naturelle du Territoire d'Erfort. Le ſavant Auteur en décrit les différentes terres, les eaux, les montagnes, les pierres, les minéraux, les pétrifications &c. Parmi ces dernières il ſe trouve des ſerpens pétrifiés, ce qui eſt aſſez rare.

FRANCFORT. Le bon Ouvrage de Mr. F. C. DE MOSER que nous annonçames il y a ſix Mois (2) vient d'être traduit en François par Mr. *Roques* Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Hombourg. Les Libraires *Knoch* & *Eſlinger* ont imprimé cette Traduction & la débitent ſous ce titre: L'*Idée du Prince & de ſon Miniſtre tracée avec la liberté d'un Patriote.* Nunc Reges intelligite; erudimini qui judicatis terram. *Pſalm.* II. 1760. petit 8. de 400 *pp.* Mr. DE MOSER a fourni au Traducteur pluſieurs additions qui donnent un nouveau prix à cet Ouvrage, & Mr. *Roques* lui-même l'a enrichi de quelques notes de ſa façon, quoiqu'il ait la modeſtie de

(2) *Biblioth. des Sciences*, Tom. XII. Part. II. pag. 516.

de n'en rien dire dans un Avertiſſement de quelques lignes qu'il a mis à la tête du Livre. Nous ne doutons pas que cette Traduction ne ſoit bien reçue, & pour aider à la faire connoître hors de l'Allemagne nous allons en tranſcrire un morceau que nous prenons au hazard. „ Je ne conſeillerai „ jamais à un Prince de s'écarter trop légèrement „ de l'ancien ſyſtême au commencement de ſon règne --- le Prince Héréditaire d'une certaine Cour, „ obſervant de ſon appartement comment on em„ portoit de nuit le vin de la cave, s'en plaignit, „ mais en vain. Son Favori lui perſuada que cela „ n'arriveroit point, s'il y avoit un Grand Echan„ ſon à la Cour. A peine parvint-il à la Régence, „ qu'on vit paroître ſon Grand Echanſon de nou„ velle création; & l'on confia fort prudemment „ cet emploi, à un homme qui naturellement ne „ pouvoit pas ſupporter le vin. On lui donna ſeize „ cent florins d'appointemens, bouche en Cour & du „ fourage pour deux chevaux. Rarement arrive„ t-il qu'un Gentilhomme refuſe quelque choſe à un „ autre Gentilhomme, dès que c'eſt aux dépens du „ Maître qu'on peut le lui accorder. Ce ne fut donc „ plus déſormais de nuit qu'on vint prendre le vin, „ Monſieur le Grand Echanſon donnoit des billets „ pour l'emporter de jour. Cette amélioration cou„ toit annuellement plus de 5000 florins au Prince, „ qui n'en perdoit qu'environ 500. au petit manège „ qui ſe faiſoit auparavant ".

Tout l'Ouvrage dont nous venons de tirer cet échantillon eſt diviſé en ſix petits Traités dont voici les titres: *Maximes & Remarques générales. De la Cour & de l'Oeconomie domeſtique d'un Prince. Du choix & des qualités des Miniſtres du Prince. Des Miniſtres d'Etat. Des Affaires & de la manière de les traiter. Des Penſions.*

Le

Les mêmes Libraires ont mis en vente le cinquième Tome des *Diplomatiſche und Hiſtoriſche Beluſtigungen* &c. c'eſt-à-dire, des *Amuſemens Diplomatiques & Hiſtoriques*, *par* Mr. F. C. DE MOSER. 1760. in 8. pp. 432. Ce Volume contient:

1. *Viri ſummi, Hugonis Grotii, Epiſtolarum, quas ultimo Legationis Succicæ in Gallia anno ad Johannem Oxenſtiernam, Reginæ Regnique Succici Senatorem & extra ordinem Legatum, ſummum patriæ ſuæ ſuique ſeculi ornamentum, ſcripſit, ſpicilegium. Ex meris Autographis, quibus manu ipſius Oxenſtiernæ* præſentatum, *ut vocant, adſcriptum.* Dans ces Lettres, au nombre de 27, Grotius mande au Chancelier Oxenſtiern les Nouvelles de ce tems-là, mais il ne s'y trouve guère de particularités, qui ne ſoient bien connues d'ailleurs.

2. Relation Hiſtorique de l'Ambaſſade Françoiſe envoyée à la Diète pour l'élection d'un Empereur après la mort de Maximilien I. Mr. DE MOSER donne cette Relation en François telle qu'il l'a trouvée dans un MS. intitulé *Hiſtoire des choſes mémorables advenues au Règne des Rois Louis XII. & François I. en France, Italie, Allemagne & Pays-Bas, depuis l'an* 1497 *juſques en l'an* 1521. *par Robert de la Mark, Seigneur de Heurange* (3) *& de Sédan, Maréchal de France.* Ce morceau eſt très-curieux. On y voit diverſes particularités intéreſſantes ſur les peines infructueuſes que FRANCOIS I. ſe donna pour ſe faire élire Empereur, & ſur la cauſe du mauvais ſuccès qu'eurent les Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyés en Allemagne pour cet effet. Ils étoient trois, l'Amiral de *Bonnivet*, Mr. d'*Orval* & l'*Adventureux*, c'eſt-à-dire Mr. de Fleurange

(3) Ce doit être *Fleurange*. Il y a quantité de fautes d'impreſſion dans cette Relation.

range lui-même qui dans tout le cours de cette Relation s'appelle toujours l'*Adventureux*. Il donna un excellent conſeil, qui, s'il avoit été ſuivi, auroit infailliblement élevé ſon Maître ſur le Trône de l'Empire. C'étoit de prendre à ſa ſolde une Armée que les Villes de Suabe avoient levée contre le Duc de Wirtemberg & qui, après avoir dépouillé ce Prince de ſes Etats, étoit aſſez diſpoſée à ſe déclarer en faveur de François I. Elle étoit compoſée de vingt mille hommes d'Infanterie & de quatre mille de Cavalerie. „ L'Adventureux, qui connoiſſoit les Allemagnes mieux que nul Ambaſſadeur qui fut avec „ lui, conſeilloit au Roi de retirer la dicte Armée, „ laquelle ſe préſentoit de jour en jour au dit Adventureux, & venoient les Capitaines journellement vers lui à Cobelence offrir leurs gens, & „ voyoit bien le dict Adventureux qu'on ne feroit rien, „ de quoy lui déplaiſoit plus pour l'honneur du „ Maiſtre, que pour le profit qu'il eut pu avoir „ dudict Négoce, & pour ce qu'il avoit mené le „ commencement de ces menées. Monſieur de „ Sédan (4) qui eſtoit au ſervice de l'Empereur & „ entendoit une partie des dictes menées, car il „ eſtoit encore au ſervice du Roi du tems que le „ commencement de ces menées ſe faiſoit, & conſeilla à l'Empereur tout ce que l'Adventureux ſon „ filz conſeilloit au Roi, mais Dieu voulut que le „ Père fut cru de ſon coſté, & que le filz ne le fut „ pas

(4) C'étoit Robert de la Mark Duc de Bouillon & de Sédan Père de l'Adventureux qui, pour quelques dégoûts qu'il avoit eus à la Cour de France, s'étoit déclaré pour le Roi d'Eſpagne, pendant que ſon Fils le Maréchal de Fleurange, Auteur de cette Relation demeuroit fidèle à François I. & travailloit pour lui auprès des Princes d'Allemagne.

„ pas du sien, car l'Empereur eust la dicte bande à „ son service, qui fut cause de faire faire l'Election „ en faveur du dict Empereur avec quelques autres „ bons Serviteurs qu'il avoit du feu Empereur Ma„ ximilian ". Après l'élection de Charles V. les Ambassadeurs de François I. passèrent par la Lorraine en retournant en France „ Monsieur d'Orval & „ l'Adventureux se retirèrent devers le Roi, & l'Ad„ miral (*Bonnivet*) demeura en Lorraine pour „ un mal de teste qu'il avoit, qui s'appelle la grosse „ Vérolle, & alla au bain de Plombières, & y fut „ neuf semaines & trois mois sans venir vers le „ Roi ".

Les deux derniers morceaux qui se trouvent dans ce volume sont en Allemand : l'un roule sur les importans services que *Jean Winter de Galdenbron* rendit à la Ville & au Comté de Hanau pendant la funeste Guerre de 30 ans; l'autre est une Histoire de Hannovre dont Mr. DE MOSER avoit précédemment publié le premier Livre, & dont il donne ici le second & le troisième.

PROVINCES-UNIES.

FRANEKER. Notre Académie vient de faire une perte considérable, par la mort de Mr. EMO LUCIUS VRIEMOET, Professeur des Langues Orientales & des Antiquités Hébraïques, décédé le 15 Juin après une maladie de trois jours. Nous avons eu occasion de communiquer à nos Lecteurs quelques circonstances de la vie de cet habile Homme, en rendant compte d'un Livre qu'il publia il y a deux ans (5).

Le

(5) Voyez *Biblioth. des Sciences*, Tom. X. Part. II. pag. 331.

Le ſavant Mr. BERNSAU pouſſe ſans interruption les deux grands Ouvrages qu'il a entrepris & qu'il publie par Cahiers. Le III Tome de ſa Théologie Dogmatique eſt preſque achevé, & il a tout nouvellement donné la Lettre E. de ſon *Onomaſticum Definitivum.*

UTRECHT. *Herman Beſſeling* diſtribue: *Hedendaagſche Hiſtorie, of het vervolg van de Algemeene Hiſtorie; beſchreeven door een Gezelſchap van Geleerde Mannen in Engeland, 't welk het ganſche Werk zal voltooyen, en het maaken tot een volkomen Lichaam der Hiſtorie, van de allervroegſte tydrekeninge af tot op de tegenwoordige. Uit het Engelſch vertaalt &c.* XXſte *Deel. Iſte en IIde Stuk behelzende het Leeven van Mohammed; en het begin van de Hiſtorie der Arabieren onder de drie eerſte Khalifs, Abubekr, Omar, en Othman; zynde de onmiddelyke opvolgers van Mohammed. Met Kaarten en Plaaten.* 1760. in-4. pp. 839. C'eſt la Traduction du premier Tome de l'excellente *Hiſtoire Univerſelle Moderne.* Ayant déjà paſſé les bornes ordinaires de notre Bibliothèque nous réſervons pour le Trimeſtre prochain l'Extrait de cette Traduction. En attendant nous la recommandons à tous ceux qui entendent le Hollandois. Le Traducteur & le Libraire n'ont rien négligé de ce qu'on pouvoit attendre d'eux dans cet important Ouvrage.

Mr. PIERRE LUCHTMANS, Auteur de la Diſſertation *ſur les Saveurs & ſur le Goût*, dont nous donnames une idée il y a quelque tems (6) n'a pas tardé à voir couronner les progrès extraordinaires, qu'il a faits dans les Sciences. Tout jeune encore il,

(6) *Biblioth. des Sciences*, Tom. XI. pag. 242.

il a été appellé ici pour y remplir la Chaire de Médecine, d'Anatomie & de Chirurgie. La Harangue qu'il prononça en prenant poſſeſſion de cette Chaire le 17 Mars, confirme de plus en plus les eſpérances qu'on a conçues de lui. Elle ſe trouve chez *Broedelet*, ſous ce titre : PETRI LUCHTMANS *Oratio Inauguralis de Anatomices ſeculi XVIII. incrementis, publice dicta die XVII. Martii* 1760. *quum ordinariam Medicinæ, Anatomes & Chirurgiæ Profeſſionem in Academia Trajectina auſpicaretur.*

AMSTERDAM. On a traduit en François le premier Tome de l'*Hiſtoire Moderne*, mais comme il n'eſt pas encore parvenu juſqu'à nous, tout ce que nous pouvons faire, c'eſt d'en donner le titre tel que nous l'avons trouvé dans les papiers publics: *L'Hiſtoire Univerſelle d'une ſociété de Gens de Lettres, traduit de l'Anglois, Tome* 15 *in*-4. Ceux qui n'ont pas les Tomes précédens & qui ne ſe ſoucieront pas de les acquérir, pourront avoir des Exemplaires de ce 15 Volume ſous le titre que voici: *Hiſtoire Univerſelle, contenant l'Hiſtoire Moderne, Tome I.*

Il n'y a que peu de jours que le grand Ouvrage dont nous allons tranſcrire le titre, en attendant que nous en rendions un compte détaillé, paroît chez *Schouten*: CLAUDII CLAUDIANI *Opera, quæ exſtant omnia, ad membranarum veterum fidem caſtigata. Cum Notis integris* Martini Antonii Delrii, Stephani Claverii, & Thomæ Dempſteri, *auctioribus* Nicolai Heinſii, *& ineditis* Petri Burmanni. *Accedit Sylloge Variantium Lectionum ex ingenti numero Codd. MSS. a* N. Heinſio *collatarum digeſta. Subjungitur* Lactantii Elegia de Phœnice, *vulgo Claudiano adſcripta ; cum Curis ſecundis*

cundis Nicolai Heinſii *& Adnotationibus* PETRI BURMANNI SECUNDI. 1760. grand in-4 de *pp.* 1112.

Pierre Humbert & *Fils* ont imprimé & débitent: *La Pratique des Vertus Chrétiennes, ou tous les Devoirs de l'Homme, avec les Dévotions particulières pour diverſes occaſions ordinaires & extraordinaires. Ouvrage utile pour toutes les Familles. Nouvellement traduit de l'Anglois, augmenté & rédigé dans une nouvelle forme.* Par JAQUES GEORGE DE CHAUFEPIE', *Paſteur de l'Egliſe Wallonne d'Amſterdam.* 1760. petit 8. 2 vol. dont le premier a 288 *pp.* ſans l'Avertiſſement du Traducteur qui en a 14. & l'Introduction de l'Auteur, qui jointe avec la Table des Articles eſt de 48 *pp.* Le 2 Tome en a 378. Après le Livre de l'*Imitation de Jéſus Chriſt*, il n'y a jamais eu d'Ouvrage de Dévotion qui ait été auſſi bien accueilli que celui dont on nous préſente ici une nouvelle Traduction. Les Auteurs de ces deux excellens Traités ont eu l'un & l'autre la modeſtie de reſter anonymes. Actuellement encore on diſpute ſur le premier, & ce n'eſt que depuis une vingtaine d'années qu'on a découvert que c'eſt à un Eccléſiaſtique du Comté de Worceſter nommé BASKET que l'on doit la *Pratique des Vertus Chrétiennes*, c'eſt au moins ce que Mr. *François Peck* qui publia en 1738. quelques Lettres du Docteur Hummond aſſure avoir appris de Mr. *Robert Clavering* Evêque de Peterborough (7). Quoi qu'il en ſoit l'Ouvrage, qui parut en 1657, fut reçu avec les plus grands applaudiſſemens, on en fit en peu de tems une multitu-

(7) Voyez *Biblioth. Britann.* Tom. XII. Part. I. pag. 117.

titude d'Editions, & dès 1674, peut-être même plutôt, Mr. *Durell* le traduisit en François & le dédia à la Ducheſſe d'York, Mère des Reines Marie & Anne. Cette Traduction ayant vieilli, Mr. *Dubourdieu* la retoucha en 1719, mais ſi légèrement que l'Anonyme qui dirigea la nouvelle Edition qu'un Libraire de Delft publia en 1723, eut encore bien des changemens à faire, & malgré toutes ſes peines la Traduction reſta encore dure en bien des endroits, & peu exacte en quelques autres. A la prière de ceux qui ſont chargés du ſoin des Pauvres de l'Egliſe Wallonne d'Amſterdam & qui ſouhaitoient de pourvoir à leurs beſoins ſpirituels comme aux temporels, Mr. DE CHAUFEPIE' ſe chargea donc de retoucher encore cet Ouvrage; mais après avoir aſſez avancé dans ſon travail, il s'apperçut qu'il en réſulteroit une ſorte de bigarrure, qui ne remédieroit qu'imparfaitement aux défauts qu'on vouloit corriger. Il ſe détermina donc à traduire de nouveau l'Ouvrage ſur l'Original Anglois, & on doit lui en être d'autant plus obligé qu'il y a fait diverſes améliorations conſidérables, dont voici les principales. 1. Comme l'Auteur écrivoit dans un tems où l'on négligeoit abſolument la Morale en Angleterre, les Prédicateurs n'inſiſtant que ſur la Foi; il s'eſt attaché principalement à la Morale, & n'a que peu ou point inſiſté ſur les Dogmes, qui en ſont cependant les fondemens. Pour ſuppléer à ce défaut, le nouveau Traducteur a inſéré dans l'Ouvrage un Abrégé des Dogmes de la Religion Chrétienne, par voye d'explication du ſymbole. Cet Abrégé auſſi bien que quelques autres morceaux, il les a tirés d'un Livre qui parut il y a dix-huit ou vingt ans en Angleterre ſous le titre de *The New whole Duty of Man: containing the Faith as well as Practice of a Chriſtian.* 2. Pour engager les perſonnes les plus occupées à donner chaque

jour

jour une petite portion de leur tems à une lecture si utile, Mr. DE CHAUFEPIE' a divisé l'Ouvrage en 48 *Journées* dont chacune ne contient pas plus d'un quart d'heure ou d'une petite demie heure de lecture. Une courte, mais excellente Prière relative à ce qu'on a lu, termine chaque Journée. 3. Aux *Dévotions particulières* que l'on trouvoit à la fin de l'Ouvrage & qui étoient dans une forme à laquelle on n'est guère accoutumé hors de l'Angleterre, le Traducteur en a substitué d'autres qu'il a puisées dans divers bons Ouvrages, particulièrement dans ceux de Mr. *Jean Rodolphe Ostervald*. Il est fâcheux que la modestie de Mr. DE CHAUFEPIE' l'ait empêché de composer lui-même de nouvelles Prières, car quelques bonnes que soient celles qu'il a adoptées, les siennes ne leur auroient assurément pas été inférieures, & ces sortes d'aides à la dévotion des Chrétiens ne sauroient être trop multipliées lors qu'elles viennent de bonne main. Finissons cette longue annonce par recommander à toutes les Familles l'acquisition de cet excellent Ouvrage qui, étant déjà un des meilleurs que nous eussions, vient de recevoir un nouveau prix par les soins que lui a donnés le savant & pieux Pasteur auquel l'Eglise & la République des Lettres ont d'ailleurs tant d'obligations.

LA HAYE. Le Libraire de ce Journal a reçu bon nombre d'Exemplaires des *Anecdotes du séjour du Roi de Suède à Bender, ou Lettres de Mr. le Baron de Fabrice, pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de Charles XII. Hambourg, chez Chrétien Herold* 1760. grand 8. de 343 *pp.* Ces Anecdotes sont extrêmement curieuses, comme nous l'avons dit en annonçant il y a trois Mois (8) la Traduction

(8) *Bibliothèque des Sciences*, T. XIII. pag. 223.

duction Allemande qu'on en avoit faite ſur le MS. François qui paroît à préſent.

On trouve chez le même Libraire : *Lettres & Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle, Civile & Politique du Cap Breton, depuis ſon établiſſement juſqu'à la repriſe de cette Iſle par les Anglois en* 1758. La Haye chez *Pierre Goſſe* & ſe trouve à *Londres*, chez *Jean Nourſe* 1760. grand in 12. de 327 *pp.* L'Editeur aſſure que ces Lettres ont été écrites par un François, mais c'eſt un étrange François qui cherche à nuire à ſa Nation, qui eſt grand ami des Anglois, & qui hait cordialement les Hollandois. Quoi qu'il en ſoit il n'écrit pas mal, & il paroît connoître aſſez bien le Cap Breton, ſes productions, ſon commerce, les mœurs des Naturels du Pays &c.

Projet de Souſcription pour les Amateurs des Curioſités Naturelles.

Le Sr. Gagnebin Docteur en Médecine à la Ferrière en Suiſſe, Curieux, Naturaliſte connu tant dans ſon Pays que chez l'Etranger par ſes Connoiſſances ſur la Botanique, ſe diſpoſe à parcourir la Suiſſe & les Alpes, Pays connu pour les Pétrifications & autres Curioſités Naturelles, en faveur des Amateurs en ce genre & pour l'augmentation de leurs Cabinets. Il ſe propoſe de faire ce Voyage par voye de Souſcription, à la faveur de laquelle il apportera tous ſes ſoins à amaſſer pendant le courant de l'Eté 1760. tout ce qui pourra contribuer à ſatisfaire les ſouſcrivans, dans les différens genres de Curioſités, qu'ils pourront déſirer. Pour cet effet il croit devoir les ranger en 3. Claſſes : 1. des Pétrifications, Foſſiles, Marbres, &c. 2. En Minéraux, Criſtaux

Criſtaux &c. 3. en Plantes ſéchées & en ſemences des Plantes Rares à ſemer dans les Jardins des Curieux. Chaque ſouſcrivant eſt prié de déclarer à tems le genre de Curioſités qui ſera de ſon goût, & qu'il deſire de ſe procurer.

Toutes ces Curioſités ſeront miſes en Dépôt dans une Ville de la Suiſſe & ſous la ſûreté d'une perſonne de Marque, qu'on fera connoître à Mrs. les Souſcrivans, & ſous les yeux de laquelle le tout ſera partagé en portions avec toute l'Equité poſſible. Le prix de ſouſcription d'une portion de chaque Claſſe ſera d'un Louïs Neuf à recevoir les dittes ſouſcriptions juſqu'au 15. d'Août prochain ; ſavoir à Zuric chez Mr. le Profeſſeur & Chanoine Geſner, à Bâle chez Mr. le Prof. Zvinger l'Aîné, à Geneve chez Mr. Sandoz Graveur derrière le Rhône, à Strasbourg chez Mr. le Profr. Spielmann, à la Haye chez *P. Goſſe Junior*, à Maeſtricht chez Mr. *Hoffmann* Chir. Maj. & chez le dit Sr. *Gagnebin*, ou pendant ſon abſence chez Mr. ſon Frère *Major*, à la Ferrière, pour les Curieux qui ſont à portée de ſon Domicile.

S'il ſe préſentoit des jeunes Médecins Botaniſtes ou autres Curieux qui auroient deſſein de le ſuivre dans une partie de ſes Courſes, il les recevra agréablement, moyennant une Rétribution raiſonnable & qu'à l'exception des plantes, tout ce qu'ils trouveront ſoit porté à la Maſſe des Découvertes, & ſans que le Sr. Gagnebin ſoit gêné à remplir ſes Engagemens envers les Souſcrivans. Il partira au commencement du Mois de Juin ; les ſouſcriptions ſeront envoyées franco à leurs Indications, & l'on s'engage à faire parvenir ſous le même Bénéfice aux Villes Frontières de la Suiſſe, les portions de chaque Souſcrivant.

Voici la forme des Billets de Souſcription. *Le Souſſigné comme authoriſé par M. Gagnebin pour recueillir des ſouſcriptions pour ſon Voyage de la Suiſſe & des Alpes, Certifie avoir reçu de Mr. N.. Demeurant à N.. la ſomme de.. Louis d'or neuf pour autant de portions des Découvertes de la Claſſe... de ſon Projet publié dans la Bibliothèque des Arts & Sciences, que je ferai parvenir au dit Mr. Gagnebin, afin qu'au retour de ſon Voyage il en tienne compte à Mr. le ſouſcripteur, qui aura la bonté d'indiquer une Perſonne dans une des Villes frontières de la Suiſſe pour recevoir les Produits du Voyage relatifs à la Claſſe pour laquelle il a ſouſcrit.*

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans le Treizième Tome
DE CETTE
BIBLIOTHEQUE.

A.

Abbadie (Mr.) Ses *Sermons & Panégyriques*, avec l'*Eſſai hiſtorique ſur ſa vie & ſes ouvrages*. Extrait. Page 333.

Abeilles (Obſervations œconomiques ſur les) 422.

Académie Royale des Sciences (*Hiſtoire & Mémoires de l'*). Extrait 411.

Acta Phyſico-Medica (Notice des) qui s'impriment à Baſle, 217.

Adam (Robert) va publier *les Ruines du Palais qui fut bâti par l'Emp. Diocletien &c.* 209.

Adultère (Punition de l') chez les Goths, 111 ſuiv.

Alcyons (Recherches ſur les) 33.

Alembert (Mr. d') Second Extrait de ſes *Mélan-*

Langes de Littérature &c. 40. Troiſième & dernier Extrait, 352.
Ammerſin (le P.) Sa decouverte, par laquelle tout bois devient électrique. 493.
Amodiation (l') préférable à l'adminiſtration pour les Domaines. 83.
Anacréon. On prépare à Rome une belle Edition de cet Auteur. 212.
Animalcules marines (Sur quelques) Voy. *Baſter.*
Anthon (Mr.) Sa *Demonſtration claire des principes de l'Architecture Cicile*, annoncée. 501.
Antonelli (Mr.) vient de donner les Diſcours de S. Jaques de Niſibe. 212.
Antonioli (Mr.) Sa *Lettre à Mr. Perelli* &c. annoncée, 214.
Appréciation (*nouvelle*) *des Mœurs & des Principes* &c. d'un Anonyme, annoncée, 482.
Ardenne (le P. d') Idée de ſon *Traité ſur la connoiſſance & la culture des Jacintes.* 237.
Arntzenius (Mr.) Sa mort annoncée, avec ſes ouvrages. 243.

B.

Balance (ſur la) des Puiſſances en Europe, 280.
Barre (le P.) La nouvelle edition de ſon *Hiſtoire générale d'Allemagne* annoncée. 235.
Baſle. L'Univerſité de cette Ville va celebrer ſon troiſième Jubilé. 218.
Baſter (Mr.) Extrait de ſes *Mélanges d'obſervations ſur quelques animalcules & quelques plantes marines*, &c. 24.
Baſtide (Mr.) Le Tome VIII. de ſon *Nouveau Spectateur* annoncé. 238.

Baumer (Mr.) Sa *Diſſert. ſur la Mineralogie du Territoire d'Erfort*, annoncée. 504.
Bayardi (Mgr.) Son *Catalogue des monumens antiques d'Herculanum* &c. Extrait. 2.
Beau (Mr. le) Le III. & le IV. Tomes de ſon *Hiſtoire du bas-Empire* &c. annoncés, 233.
Beaudeau (Mr.) Idée ſon *Mémoire ſur l'utilité des hiſtoires particulières des Provinces*, &c. 231.
Beaumont (Mr. *de*) Ses *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire générale des Finances* annoncés, 244.
Beck (Mr.) Idée de ſes *Fundamenta Theologiæ nat. & revel.* 217.
Bernoulli (Daniel) à Baſle. Sa mort annoncée, 219.
Bernſau (M.) La continuation de ſa *Théologie dogmatique*, & de ſon *Onomaſticum definitivum*, annoncée, 509.
Berti (le P.) Ses *Oraiſons en langue Italienne* annoncées, 486.
Bielfeld (Mr. le Baron de) Extrait de ſes *Inſtitutions Politiques.* 66. & 267.
Birch (Mr.) Son livre qui eſt la *Vie de Henri Prince de Galles* &c. annoncé. 208.
Blanchet (Mr.) Sa *Logique* &c. *à l'uſage des Dames*, annoncée 491.
Bois (Tout) peut devenir électrique. Voy. *Ammerſin.*
Borgo (Mr. le Chevalier *dal*) ſe propoſe de donner par ſouſcription l'Hiſtoire de la Ville de Piſe, 485.
Bouguer (Mr.) Son *Traité d'Optique* &c. annoncé, 492.
Bretagne. (*Deſcription de la conſtitution* &c. *de la*) annoncée. 207.

Brunet (Mr.) Extrait de ſon *Abregé Chronologique des grands Fiefs de la Couronne de France.* 138.
Bullet (Mr.) Le Tome II. de ſes *Mémoires ſur la langue Celtique* annoncé. 239.
Bynkersbeek (Mr. *de*) *Nouvelle Edition de ſes Oeuvres* annoncée 486.

C.

Camiſars (*L'hiſtoire de la guerre des*) Voy. *Cevennes.*
Camus (Mr. *le*) Ses *Mémoires ſur divers ſujets de Médecine* annoncés, 490.
Carli-Rubbi (Mr.) Son ouvrage ſur les monnoies annoncé, 215.
Caveirac (Mr. *de*) Extrait de ſon *Apologie de Louis XIV. & de ſon Conſeil ſur la revocation de l'Edit de Nantes.* 148. 377.
Cevennes, (l'Hiſtoire des *troubles des*) *ou de la guerre des Camiſars ſous le regne de Louis XIV.* &c. s'imprime à Lauzanne par ſouſcription. 219 ſuiv.
Changes, (*Traité théorique & pratique* des) annoncé. 235.
Charles XII. Roi de Suede. Voy. *Fabrice.*
Chaufepié (Mr. *de*). Notice de ſa Traduction de *la Pratique des vertus chretiennes*, &c. 511.
Chymie experimentale (*Inſtitutions de*) d'un Anonyme, annoncées. 203.
Claudiani (Cl.) *Opera* nouvelle edition annoncée, 510.
Cocchi (*Ant.*) Sa *Diſſert. ſur l'Aſclepiade* annoncée, 485.
Contributions perſonnelles & réelles (Reflexions ſur les) 85 ſuiv.
Copywell. Les *arbriſſeaux du Parnaſſe* de ce Pſeu-

Pſeudonyme annoncés, 482.
Corail. Sur la formation (du) 28.
Corallines. Sur la formation (des) 31.
Cornachini (Mr.) Sa *diſſertation ſur la Folie* &c. annoncée, 215.
Cornaro (Mr.) Son *Abregé de la Notice des Monaſteres de Veniſe*, annoncé, 482.
Cujas. Nouvelle édition de cet Auteur annoncée, 484

D.

Dannemark. Idée de l'établiſſement d'une Société Litteraire (en). 498. Le Roi (de) fait partir quelques Savans pour l'Arabie-Heureuſe &c. 499.
Deſeſſarts (Mr). Idée de ſon *Traité de l'Education corporelle des enfans.* 491.
Deſormeaux (Mr.) Extrait de ſon *Abregé chronologique de l'Hiſtoire d'Eſpagne.* 91. ſecond Extrait, 288
Dettes nationales. (Reflexion ſur les) 74 ſuiv.
Dictionnaire portatif de la ſanté (Seconde edition du) annoncée, 493
Diette (Sur la) de l'Empire Germanique. 281.
Dieu (Demonſtration de l'exiſtence de) 457.
Domaines. S'il eſt avantageux pour un Etat que le Souverain en poſſede beaucoup. 83.
Droit civil Romain (De l'uſage & l'autorité du) dans la Gueldre. Voy. *Haſſelt.*
Dubois (Mr.) Notice de ſes *Camps topographiques* &c. 246 ſuiv.
Dubamel du Monceau (Mr.) Son ouvrage *des ſémis & plantations des arbres* &c. annoncé 492.

E.

Ecole (Nouvelle) pour l'avancement des Arts, à Delft. Voy. *Wall.*
Edit de Nantes (De la revocation de l') Voy. *Caveirac.*
Election des Rois. S'il vaut mieux qu'elle tombe ſur des Etrangers, que ſur des Citoyens. 106 ſuiv.
Equité (*Principes d'*). Annonce de ce livre. 481.
Eſpagne (L'hiſtoire d'). Voy. *Deſormeaux.*
Etats. En quoi conſiſte la puiſſance (des) 272 ſuiv. Comment ils s'aggrandiſſent, 279.

F.

Fables. Voyez *Leſſing.*
Fabrice (Mr *de*) Ses *Anecdotes du ſejour du Roi de Suede à Bender &c.* en allemand & en françois, annoncés, 223 & 513
Fellenberg (Mr.) Le premier Tome de ſon *Recueil des diſſertations Juridiques* &c. annoncé, 488.
Ferdinand Roi d'Eſpagne. Portrait de ſon regne. 298.
Ferguſon (*Jacq.*) Ses *Lectures ſur des ſujets choiſis dans la Mecanique*, &c. annoncées & louées, 481.
Feuiquieres (Mr. *de*) Idée de ſa *Phantaſiologie* &c. 236.
Fiefs (*des grands*) *de la Couronne de France.* Voyez *Brunet.*
Fils-de-plomb (Sur la direction qu'affectent les) 411.
Forêts. S'il eſt avantageux à l'Etat d'en avoir de

de vaſtes ; & combien on en doit abattre pour les reduire en champs. 79 ſuiv.
Formey (Mr.) Ses *ſermons ſur la Prophétie de Jonas*, annoncés. 502.
Fougeroux (Mr.) Idée de ſon *Mémoire ſur les os* &c. 236.
France: Curioſités hiſtoriques ou Recueil de pièces utiles à l'Hiſtoire (de) &c. annoncé. 234.
Etat militaire (*de*). Voyez *Montandre Longchamp.*
Frey (Mr.) à Baſle a fait une Fondation pour l'avancement de l'étude de la Théologie, &c. 218

G.

Gautier (Mr.) Idée de ſon *Introduction à la connoiſſance des plantes uſuelles de la France*, 492.
Gebauer (Mr.) Son *Hiſtoire du Portugal* annoncée. 225
Gendron (Mr. *Desbais*) Sa *Lettre ſur pluſieurs maladies des yeux* &c. annoncée, 490.
Géographie (*Dictionnaire hiſtorique portatif de la*) *ſacrée* &c. annoncé. 238.
Gerard (Mr.) Second Extrait de ſon *Eſſai ſur le Goût*. 55.
Gerini (Mr. le Marquis). Le Tome I. de ſa *Collection d'Eſtampes* annoncé, 486.
Goths (les) en Eſpagne furent nommés *Viſigoths*, en Italie *Oſtrogoths*. Quelques obſervations ſur leur Religion, leur Gouvernement, leurs Mœurs, leurs Coutumes & leurs Loix. 103 ſuiv.
Gottſched (Mr.) Idée de ſon *Manuel Dictionnaire*, &c. 225.

Goût (Sur le) Voyez *Gerard*.
Guadagni (Mr) Son Commentaire *sur les Institutes de Justinien*, 214.

H.

Haen (Mr. *de*) Ses *Questions contre la méthode d'inoculer la petite Vérole*, & sa *Refutation de l'inoculation*. Extrait. 442.
Haller (Mr. *de*). Nouvelle edition de la traduction de ses *poésies* annoncée, 215. 485. Le second volume de sa *Physiologie* est achevé, 219.
Handel (Mr.) *Mémoires sur la Vie* &c. de ce grand Musicien, annoncés. 483
Hasselt (Mr) Extrait de sa *Dissertation sur l'usage & l'autorité du Droit civil Romain dans la Gueldre*. 190
Heerkens (*Nicolai*) *Iter Veratum*, extrait. 474.
Hericourt (Mr. d') Ses *Oeuvres posthumes* annoncées. 235.
Hilary (Mr.) Idée de sa *dissertation philosophique sur le Feu*. 203.
Histoire Universelle (la *Partie moderne de l'*). On en vient de mettre au jour le 4 & 5 volumes. 206. Cet ouvrage est contrefait à Dublin. 212. Voyez aussi 509 & 510.
Histoire Universelle (*Les traits de l'*) &c. Idée de cet ouvrage. 232.
Hume (Mr.) Le Tome V. de ses *Oeuvres* annoncé, 244. Son *Histoire de la Maison de Stuart*, traduite de l'Anglois, annoncée, 495.

I.

Jefferys (Mr.) Idée de ſon *Hiſtoire naturelle & civile des Territoires que la France poſſede dans l'Amérique* &c. 205.
Inoculation de la petite-Vérole (Sur l') Voy. *Haen.* Sur l'heureux progrès de cette méthode, 493 500.
Jordan (Mr.) Sa *Diſſertation ſur l'exiſtence de Dieu* extraite, 457.
Journaux Littéraires (Notice de pluſieurs). 239 ſuiv.
Irlande (Hiſtoire de l'). Voy. *Ma-Geoghegan.*
Iſraélites (La guerre des) contre les Cananéens juſtifiée. 433. ſur leur nombre prodigieux du tems de David. 439 ſuiv.
Juncker (Mr.) Sa mort annoncée. 231.
Juſti (Mr.) Annonce de ſes *Ouvrages badins & ſatyriques.* 226.

K.

Keddington (Mr.) Idée de ſes *Diſſertations critiques ſur l'Iliade.* 208.
Kennicot (Mr.) Notice de ſes *Recherches ſur l'état du Texte du vieux Teſtament* &c. 200.
Kramer (Matthias) Notice de la Nouvelle édition de ſon *Dictionnaire Flamand - Allemand* &c. 224.

L.

Lacombe (Mr.) Son *Hiſtoire des Revolutions de l'Empire de Ruſſie*, annoncée, 495.
Leſſing (Mr.) Eloge & échantillons de ſes *Fables.* 227 ſuiv.

Lettres de Milady Goods Berry, &c. annoncées. 237.
Liger (Mr.) Traduction Angloiſe de ſa *Diſſert. ſur la Goute* annoncée, 482.
Littleton (*Mylord*). Ses *Dialogues des Morts* annoncés & loués. 480.
Londres (*Hiſtoire de*) Voy. *Maitland.*
Lucbtmans (Mr.). Sa *Harangue* qu'il prononça à Utrecht en prenant poſſeſſion de la Chaire de Médecine &c. annoncée, 509.

M.

Maas (Mr.) Sa *démonſtration de l'Exiſtence d'un Etre Suprême* &c. extraite 457.
Ma-Geoghegan (Mr. l'Abbé) Extrait du Ir. *Tome* de ſon *Hiſtoire de l'Irlande ancienne & moderne.* 113.
Maitland (Mr.) La troiſième edition de ſon *Hiſtoire de Londres* annoncée. 206.
Mallet (Mr.) Annonce d'un *Abregé* de ſon *Hiſtoire* de Dannemark 502.
Mannory (Mr. *de*) Le 4me Tome de ſes *Plaidoyers & Mémoires* annoncé. 235.
Manſi (le P.) Le Ir. Volume de ſa Collection des Conciles annoncé, 213.
Marie Reine d'Ecoſſe. Reflexions ſur ſon avenement à la Couronne, 311 ſuiv. Son mariage, 314 ſuiv. Ses malheurs, 318 ſuiv. Sa priſon en Ecoſſe, 321, & en Angleterre, 322. Son ſupplice, 326. Son caractère, 328 ſuiv. Sa perſonne, 330 ſuiv.
Mazzuchelli (le Comte *de*) continue de publier ſa *Bibliotheque des Ecrivains d'Italie*, 214.

Méde-

M.

Médecins (triſte condition des) chez les Goths. 110 ſuiv.
Mercure Danois. Du nouveau plan pour ce Journal. 501 ſuiv.
Michaëlis (Mr.) Son *ſyntagma Commentationum* extrait 426.
Monarchie univerſelle. Son impoſſibilité. 278.
Moncblablon (Mr.) Son *Dictionnaire abregé d'antiquités* annoncé, 238.
Monnikhoff (Mr.) Sa *diſſertation ſur l'exiſtence de Dieu* extraite, 457.
Montandre, *Longchamp* (Mr *de*) La 3e. edition de ſon *Etat militaire de France* annoncée. 224.
Montargon (Le P. Hyac.). Son *Recueil d'Eloquence ſainte* annoncé, 489.
Monteſquieu (Mr. *de*) Annonce d'une *nouvelle edition* de ſes *Oeuvres*, 501.
Moor (Mr.) Ses *Diſſertations qui ont été lues à une Societé Litteraire à Glaſgou*, annoncées, 210
Moſer (Mr. *de*) Notice détaillée de ſon *Idée du Prince & de ſon Miniſtre*, *traduite en françois*, 504. & du *cinquième Tome* de ſes *Amuſemens diplomatiques & hiſtoriques*, 506.
Muſeum Britannique (Le) vient d'être enrichi par Mr. Salomon da Coſta. 200
Muſeum Mazzuchellianum annoncé, 213

N.

Newberry (Le Libraire) vient de commencer à publier par cahiers le *Spectacle du Monde* ou *Recueil de Voyages* &c. 206

Nicolai (le P. Alph.) continue ſes *Diſcours ſur l'Ecriture*, 486
Nollet (Mr. l'Abbé) ſes *Lettres ſur l'Electricité* annoncées 493.
Nomades (Sur les) de la Paleſtine, 428
Nouveau Teſtament (la *nouvelle traduction du*) faite *par Mr. Valart*, annoncée 489.

O.

Orſchall (Mr.) Ses *Oeuvres métallurgiques* traduites de l'Allemand, annoncées. 237.
Orſi (le P.) Le XVIII volume de ſon *Hiſtoire Eccleſiaſtique* vient de paroître, 212.
Otto (Mr). Nouvelle edition de ſon *Commentaire ſur les Inſtituts de Juſtinien &c* annoncée, 488.

P.

Paciaudi (Mr.) La ſeconde édition de ſon *Traité des bains ſacrés des anciens Chrétiens*, annoncée 485
Pauli (Mr.) Notice du 4me volume de ſes *Vies des grands* Capitaines &c. 230.
Peinture des Anciens. (Recherches & réflexions ſur la) 176 & ſuiv.
Penſées & reflexions morales ſur divers ſujets, annoncées 238.
Perronet (Mr.) Sa *Diſſert. ſur l'exiſtence de Dieu*, extraite, 457.
Philippe II. Roi d'Eſpagne. Portrait de ce Prince. 301 ſuiv.
Philippe III R. d'Eſp. Particularité ſur ſa mort. 305
Philippe IV. R. d'Eſp. Particularités de ſon regne. 306.
Philippe (Mr.) Idée de ſon ouvrage de Politique ſur les moyens d'agrandir & d'améliorer les Etats. 222.

Pilkington (Mr.) Ses *Remarques sur plusieurs passages de l'Ecriture Sainte* &c. annoncées. 202.
Pizzorni (Mr.) vient de publier une Oraiſon pour encourager l'inoculation. 485.
Plantes Marines (Sur quelques). Voy. *Baſter.*
Politiques (*Inſtitutions*). Voy. *Bielfeld.*
Polypes. (Recherches ſur les.) 34.
Ponticelli (Mr. *de*) Son ouvrage *de trois ſortes d'affections hyſteriques*, annoncé 485.
Pothier (Mr.) Ses *Coutumes des Duché, Bailliage & Prévoté d'Orleans*, annoncées, 490.
Prévôt (l'Abbé) Idée de ſon *Monde moral*, 496.
Pſeaumes, une nouvelle verſion (des) en vers Flamands, annoncée, 248.
Pullein (Mr.) Son *Eſſai de méthode pour conſerver la ſemence des plantes* &c. annoncé, 488.

Q.

Quebec. Médaillon ſur la conquête (de). 212.

R.

Rou (Mr.) Idée de ſes *Diſſertationes ſacræ antiquariæ* &c. 242
Revenus de l'Etat (Si les) doivent être mis en ferme ou en régie. 88.
Richeſſes (Si les) ſont préjudiciables à une Nation. 73.
Robertſon (Mr.) Nouvelle edition de ſon *Hiſtoire d'Ecoſſe*, annoncée. 211.

Roman (Le nouveau) *Henriette*, traduit de l'Anglois, annoncé. 244.

S.

Savonette de mer (la) ce que c'eſt. 38.
Schmidt (Mr.) Idée de ſes *Tableaux Poëtiques* &c. 231.
Schoepflin (Mr.) Notice de ſes *defenſes typographiques*. 241.
Schwartz (Mr.) Notice de ſa Diſſertation *de reſurrectione Jobi*, 225.
Seba (Mr.) Le Tome III. de ſon *Theſaurus* annoncé. 245.
Severien (Mr.) Notice de ſon *Hiſtoire des Philoſophes modernes*, &c. 234.
Sevoy (Mr.) Ses *Devoirs Eccléſiaſtiques*, annoncés. 236.
Sinner (Mr.) Son Catalogue des Mſſts de la Biblioth. de Berne, annoncé 487.
Smollet (Mr.) Mérite de ſon *Magazin Britannique*. 207.
Societé Oeconomique de Berne. Ses Queſtions pour les années 1760 & 1761. pag. 487.
Socrate, *Tragédie*. Traduction Angloiſe de cette pièce annoncée 483.
Souſcription (*Projet de*) pour les *Amateurs des Curioſités Naturelles*. 514.
Stalactites (ſur les) 413.
Steinbruckler (Mr.) vient de traduire *l'Electre*, *l'Oedipe* & *le Philoctete de Sophocle*. &c. 488.

T.

T.

Taylor (Jean). Notice des Ecrits de ce Docteur. 204.
Théatre (*Diſſertation ſur l'état préſent du*) *en France, en Anglet. & en Italie* &c. annoncée, 483.
Thomas (*St.*) Nouvelle édition de ſa *Somme*, annoncée. 484.
Tillenberg (Mr.) Le I. Tome de ſon *Recueil des Diſſertations Juridiques* annoncé, 488.
Tiſſot (Mr.) Traduction Angloiſe de ſon *Eſſai ſur les fievres bilieuſes* annoncée, 482.
Traductions (Reflexions ſur les) 41 ſuiv.
Travaſa (le P.) Le *ſecond Volume* de ſes *Vies des Héréſiarques* annoncé, 482.
Triomphe (*le*) *de la verité dans l'harmonie de la Foi & de la droite Raiſon*, annoncé, 484.
Trublet (Mr.) Ses *Eſſais ſur divers ſujets* &c. annoncés. 238. extraits, 251.

V.

Valart (Mr.) Voy. *Nouveau Teſtament.*
Vattel (Mr. *de*) Idée de ſes *Mélanges de Littérature, de Morale & de Politique*, 216.
Velly (Mr. l'Abbé) La Continuation de ſon *Hiſtoire de France*, annoncée 495.
Vogel (Mr.) Eloge de ſes *Recherches & Obſervations d'Anatomie*, &c. 231.
Voyages (*Recueil de*). Voy. *Newberry.*
Voyages modernes (*les*) &c. viennent d'être traduits de l'Anglois. 235.
Vriemoet (Mr.) Sa mort annoncée, 508.

W.

Walch (Mr.) Le ſecond volume de ſes Diſſertations *ſur les Actes des Apôtres*, annoncé, 216.
Wall (Mr. *van der*). Etrait de ſon *Diſcours prononcé le jour de l'inauguration ſolemnelle de l'Ecole établie à Delft pour l'avancement des arts*, &c. 182.
Waller, *Lettre anecdote* (de) 149.
Webb (Mr.) Ses *Recherches* ſur les diverſes beautés de la Peinture &c. annoncées 208.

Z.

Zurlauben (Mr. le Baron de). Sa *Bibliotheque militaire* &c. annoncée 496.

LIVRES NOUVEAUX

QUI SE TROUVENT

A la Haye chez PIERRE GOSSE JUNIOR, Libraire de S. A. S.

ABrégé Chronologique des Grands Fiefs de la Couronne de France, avec la Chronologie des Princes & Seigneurs, qui les ont poſſedés, juſqu'à leurs réunions à la Couronne. Ouvrage qui peut ſervir de ſupplement à l'Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire

toire de France, par Mr. le Président Hénault, 8. *Paris* 1750.

Abrégé de la Géographie, à l'Uſage des Jeunes Perſonnes; Extrait de la Géographie Moderne, par Mr. l'Abbé Nicole de la Croix. Augmentée d'une Géographie des Pays-Bas, en forme de Tables, par Mr. Jean François Fabre, 12. *Haye* 1760.

Allionii (*C.*) *Rariorum Pedemontii Stirpium Specimen primum*, 4. fig. Aug. Taur. 1755.

- - - *Tractatio de Miliarium origine, progreſſu, Natura, & Curatione*, 8. Aug. Taurin. 1758.

Andrieſſen (A.) Hiſtoria / Leoning van Juda; in Zyne Krankheid; van Zyne Krankheid geneezen; voor zyne Geneezinge Dankbaar; in dyte Zangen opgezongen / 8. Middelburg 1760.

Anecdotes du Sejour du Roi de Suede à Bender; ou, Lettres de Mr. le Baron de Fabrice pour ſervir d'éclairciſſement à l'hiſtoire de Charles XII. 8. *Hambourg* 1760.

Arlettes de Ninette à la Cour, parodie de Bertholde avec la Muſique, 8. 3 *partie. Liége* 1759.

L'Art d'Aimer, nouveau Poëme, en ſix chants, par Monſieur ***. 8. *Londres* 1759.

Barbeirac (*C.*) *Medicamentorum Conſtitutio, ſeu formulæ*, 12. 2 vol. Lugduni 1760.

Baſteri (*J.*) *Opuſcula ſubjecivа, Obſervationes Miſcellaneas de Animalculis & plantis quibusdam Marinis, eorumque Ovariis & Seminibus continentibus, liber primus*, 4. Harlemi 1759.

Baſter

Boſter (J.) Natuurkundige Uitſpanningen/ behelzende eenige waarneemingen/ over zommige Zeeplanten en Zee Inſecten/ benevens derzelver Zaadjuyſes en Eyernesten/ 4 1 ſtuk Haarlem 1759.

Bohemienne (la), Comédie en deux actes en vers, mêlée d'Ariettes, traduite de la Zingara, Intermede Italien, par Mr. Favart, 8. *à Liége* 1759. *avec la Muſique.*

Brieven/ Memorien/ en Negociatien van den Heere Graave d'Eſtrades/ 8. IX^de *deel*, Utrecht 1759.

Callipédie, (la) traduite du Poëme Latin de Claude Quillet, 8. *Paris* 1759.

Camps Topographiques de la Campagne de 1757. en Weſtphalie : Commencée par Mr. le Maréchal d'Eſtrées, continuée par Mr. le Duc de Richelieu, & finie par Mgr. le Comte de Clermont; avec le Journal de ſes Operations, & quelques autres Morceaux fort curieux, par le Sr. du Bois, 4. *fig. Haye* 1760.

Caffé (le) ou l'Ecoſſoiſe Comedie, par Mr. Hume, 12. *Londres* 1760.

Capitale des Gaules, ou la Nouvelle Babilone, 12. *Haye* 1759.

Caractère des Médecins, ou l'idée de ce qu'ils ſont communement & celles de ce qu'ils devroient être, d'après Pénélope, par feu Mr. de la Mettrie, 12. *Paris* 1760.

Conſeils d'un Ami à un Jeune Homme, qui entre dans le Monde. François & Allemand, 8. *Berlin* 1760.

Choix

Choix Litteraire, 8. *tom.* 18, 19, 20 & 21. *Geneve* 1759.

Converſation (la) avec ſoi-même, par le Marquis Caraccioli, 12. *Liége* 1759.

Cuiſiniere (la) Bourgeoiſe, ſuivie de l'Office, à l'Uſage de tous ceux qui ſe mêlent de la dépenſe des Maiſons, 12. *Bruxelles* 1759.

Du Culte fétiches, ou parallèle de l'ancienne Religion de l'Egypte avec la Réligion actuelle de Nigritie, 12. 1760.

Dancourt (L. H.) Arlequin de Berlin; à Mr. JJ. Rouſſeau Citoyen de Geneve, 8. *Berlin* 1759.

Deſcription Abrégée des Maladies qui regnent le plus Communement dans les Armées avec la Méthode de les traiter, 8. *Vienne* 1759.

Dictionaire Poétique portatif, qui contient l'Hiſtoire fabuleuſe des Dieux & des Héros de l'Antiquité Païenne, par Mr. B * *. 8. *Paris* 1759.

Diſcours hiſtoriques & politiques ſur Saluſte par feu Mr. Gordon, *traduit de l'Anglois par un de ſes amis*, 12. 2 *vol.* 1759.

Diſcours ſur l'irréligion, où l'on examine ſes Principes & ſes ſuites funeſtes, oppoſés aux principes & aux heureux Effets du Chriſtianiſme. Par Mr. le Baron de Haller; traduit de l'Allemand par Mr. Seigneux de Correvon, avec des Notes du Traducteur. 8. *Lauſanne* 1760.

Environs (les) de Gieſſen, & de Wetzlar, la ſituation des Armées Françoiſe, & Anglo-Hanovriennes, depuis le 17 Sept. 1759. & le

le Plan de la Forteresse de Gieſſen, dreſſé par G. K. L. 1759.

Epigoniad (the) a poem, in nine books, by William Wilkie, to which is added a Dream in the Manner of Spencer, 12. London 1759.

Eſſay (an) on Taſte by Alexander Gerard, M. A. Profeſſor of Moral Philoſophy and Logic, in the Mareſchal College of Aberdeen, with three Diſſertations on the ſame ſubject by Mr. de Voltaire, d'Alembert & Monteſquieu, 8. London 1759.

Eſſai ſur divers Sujets de Litterature & de Morale, par Mr. l'Abbé Trublet. 12 *tome* 4. *Amſt.* 1760.

Eſſai de Politique & de Morale Calculée, 8. 2 *vol. Paris* 1759.

Eſſais Hiſtoriques ſur Paris, par Mr. de Saintfoix, 12. 3 *vol. Paris* 1759. *Nouv. Ed.*

- - - Idem, *le 5. partie apart.*

Eſſai ſur la Génération de la Chaleur dans les Animaux traduit de l'Anglois de Robert Douglas, 12. *Paris* 1760.

Eſſai Géographique ſur les Iſles Britanniques, contenant une Deſcription de l'Angleterre, de l'Ecoſſe & de l'Irlande &c. par M. Bellin, 12. 2 *vol. Paris* 1759.

Eſtratto della Litteratura Europea, 8. Gennajo, Febbrajo & Marzo, 1760

Examen des Critiques du Livre intitulé de l'Eſprit, 12. *Londres* 1760.

Excerptum totius Italicæ nec non Helveticæ Litteraturæ. 8. *Jan. Feb. & Martius*, ou tom. I. de 1760 Bernæ. L'on trouvera la ſuite de ce Journal de Litterature regulièrement

tous

tous les trois Mois à la Haye chez Pierre Goſſe Junior.

Fables de Mr. Gay, ſuivies du Poëme de Loventail, traduit de l'Anglois, par Mad. de Keralio, 12. *Londres* (*Paris*) 1759.

Gales, (G. F.) *diſſertatio Juridica Inauguralis de Jure Jurando in Conſulto ad Leges Codicis Juſtinianei II. de Reb. Cred. & II. ad L. Jul. Majeſt.* 4. Lugd. Bat. 1760.

Genuine Letters from a Volunter in the Britiſh Service of Quebec, 8 *London.*

Bzeenwoods verbolg van Gedichten en Boeren Puzzerbzeugt. 8. Dordr. 1760.

Bzondbeginzelen van den Scheepsbouw / of Werchdaadige Verhandelinge der Schiepstimmerkonſt / in 't franſch beſchzeeven dooz den Heer Du Hamel du Manceau. 4. 's Hage 1759.

Harte's (W) Hiſtory of the Life of Guſtavus Adolphus King of Sweden, Sirnamed the great, 4. 2 *vol. London* 1759.

Halleri Diſputationes ad Morborum Hiſtoriam & Curationem facientes. 4. tomus ſeptimus 2 partes. Lauſannæ 1760.

Heedendaagſche Hiſtorie; of het verbolg van de Algemeene Hiſtorie / beſchzeeven dooz een Gezelſchap van geleerde Mannen in Engeland / 4. 1. deel met platen, Utrecht 1760.

Henriette, traduit de l'Anglois, 12. 2 *vol. Amſt.* 1760.

Heures & Inſtructions Chrétiennes à l'Uſage des Gens de Guerre, 32. *Liége* 1760.

Hiſtoire

Hiſtoire des Inquiſitions, où l'on rapporte l'Origine & les progrès de ces Tribunaux, leur Juriſdiction, 12. 2 *vol. fig. Cologne (Paris)* 1759.

Hiſtoire Univerſelle traduite de l'Anglois d'une Société de Gens de Lettres, contenant l'Hiſtoire Moderne de tous les Empires, Royaumes, Etats, Republiques, 4. *tome 1. Amſt.* 1760.

Hiſtoire (Nouvelle) des ordres Monaſtiques, extraite de tous les Autheurs qui ont conſervé à la poſterité ce qu'il y a de plus curieux dans chaque ordre, 12. 5 *vol. London* 1759.

Hiſtoire Univerſelle, depuis le Commencement du Monde juſqu'à preſent traduit de l'Anglois d'une Société de Gens de Lettres. 4. *tome* 15 *Amſt.* 1760.

Hobbes (Th.) Elementa Philoſophica de Cive. Amſt. 1760.

Home (F.) Medical facts and Experiments, 8 *London* 1759.

Hume's (D.) Hiſtory of Engeland under the Houſe of Tudor, 4. 2 *vol. London* 1759.

Jeſuite Errant, ou Lettres du P. Alphonſe, Jeſuite Portugais, au Général de ſon Ordre à Rome, avec les réponſes de ce dernier: ſur la conſpiration de Lisbonne & ſes Effets, traduit de l'Italien. 8. *Rome.*

Inquiry (an) into the Cauſe of the peſtilence in tree Parts, with an Appendix, containing ſome facts taken from Hiſtory, the Works of Phyſicians, &c. relating to the ſub-

ſubject. 8. *Edimbourg* 1759.

Inſtitutes of Experimental Chemiſtry: being an Eſſay toward reducing that branch of Natural Philoſophy to a regular Syſtem, by the Author of the Laboratory laid open &c. 8. 2 *vol. London* 1759.

Inſtitutions Politiques, par Mr. le Baron de Bielfeld, 4. 2 *vol. Haye* 1759.

Jeſuites (les) Criminels de Leze Majeſté dans la Théorie, & dans la Pratique. 8. 2 *parties* 1760.

Julie à Ovide: Heroïde. 8. *Amſt.* 1760.

Letter (a) addreſſed to two great Man on the proſpect of peace; and on the Terms neceſſary to be inſiſted upon in the negociation. 8. *London* 1760.

Lettres de Mr. le Maréchal Duc de Belliſle à Monſieur le Maréchal de Contades, avec des extraits de quelques-unes de celles du Maréchal de Contades au Maréchal Duc de Belliſle en 1758. trouvées parmi les papiers de Monſieur de Contades après la Bataille de Minden. 8. 1759.

Lettres & Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle, Civile & Politique du Cap Breton, depuis ſon Etabliſſement juſqu'à la repriſe de cette Iſle par les Anglois en 1758. 12. *Haye* 1760.

Lettre d'un Suiſſe à un Suedois. 8. 1760.

Lettres de l'Arlequin de Berlin à Mr. Freron, ſur la retraite de Mr. Greſſet. 8. *Berlin & Amſt.* 1760.

Lettre à Mr. de Haen, en reponſe à ſes queſtions ſur l'Inoculation, par Mr. Tyſſot. 8. *Vienne* 1759.

Lettres Intereſſantes pour les Médecins de Profeſſion, utiles aux Eccléſiaſtiques qui veulent s'appliquer à la Medicine, & curieuſes pour tout Lecteur, 12. 2 *vol. à Avignon* 1759.

Lettres Philoſophiques ſur les Phyſionomies, troiſième Edition, augmentée de quelques Lettres. 8. *Haye* 1760.

Lettres de Madame la Marquiſe de Villars, 12. *Amſt.* 1760.

Lettres Spirituelles de Meſſire Pierre François Laſiteau, Evêque de Siſteron. 12. *Paris* 1760.

Life (The) and Opinions of Triſtram Shandy, Gentleman. 8. 2 *vol. London* 1760.

Lil (*W. van*) *Diſſertatio Medica inauguralis de Angina Scirrhoſa.* 4. Lugd. Bat. 1760.

Livre (le) de quatre couleurs, 8. *aux quatre Eléments de l'Imprimerie des quatre Saiſons* 4444.

Maas / (G. M.) het noodzaakelyk beſtaan van een Opperweezen betoogd / uit het werkelyk beſtaan van Jet. 4. Leyden 1760.

Mercure de Vittorio Siri, contenant l'Hiſtoire Générale de l'Europe depuis 1640. juſqu'en 1655. traduit de l'Italien, par Mr. Requier. 12. 18 *vol. Paris* 1756 - 1759

——— ——— idem, *le même livre*, 4. 3 *vol.*

Memoires pour ſervir à l'hiſtoire de Frederic le Grand; avec les pieces juſtificatives des faits qui y ſont rapportés. 8. *tom. 1 avec fig. Amſt.* (*Lauſanne*) 1760.

Mer-

Mercure Danois. 8. *Juillet* 1759. *à Avril* 1760.

Mead (*R.*) *Medica Sacra de morbis insignioribus, qui in Bibliis memorantur Commentarius.* 8. Lugd. Bat. 1759.

Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Générale des Finances, par Mr. Deon de Beaumont. 8. 2 *vol. Amſt.* 1760.

Modern (the) part of an Univerſal Hiſtory from the Earlieſt account of Time, compiled from Original Writers, by the Authors of the antient part. 8. *volume* IX. X. XI. XII. XIII. *London* 1759.

Nobleſſe ramenée à ſes Vrais Principes, ou Examen du Developpement de la Nobleſſe Commerçante, 12. *Paris* 1759.

Onaniſme (l') ou Diſſertation Phyſique ſur les maladies produites par la Maſturbation, Traduit du Latin de Mr. Tiſſot, & conſiderablement augmenté par l'Auteur. 12. *Lauſanne* 1760.

Oeuvres de Mr. Hume, tome 5. Contenant ſes Eſſais de Morale ou Recherches ſur les Principes de la Morale; traduit de l'Anglois, 8. *Amſt.* 1760.

Ordinaire de la Sainte Meſſe. 32. *Paris* 1760.

Oudheidkundige Bzieven/ bevattende eene verhandeling over de Manier van Begraven/ en over de Aph huffchen/ Wapenen/ Veld- en Certekens der Oude Germanen/ &c. door J. van Lier/ 8. 's Hage 1760.

Palais (le) des Heures, ou les quatre points de Jour, Poëme en 4 Chants, par Mr. le C. de B. *Amſt.* 1760.

Partiſan; ou, l'art de faire la petite Guerre avec ſuccès ſelon le Génie de nos jours, par Mr. de Jeney, 8. *Haye* 1759.

Philoſophes (les) Comédie, en trois Actes, en vers. Repréſentée pour la premiere fois par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 2 Mai 1760. par M. Paliſſot de Montenoy. 8. *Haye* 1760.

Potterfield's Tréatiſe on the Eye. 8. 2 *vol. Edimb.* 1759.

Pratique (la) des Vertus Chrétiennes, ou tous les devoirs de l'homme, avec les Devotions particulieres pour diverſes occaſions ordinaires & extraordinaires, traduit de l'Anglois, par J. G. de Chauffepié, 8. 2 *vol. Amſt.* 1760.

Penſées & Reflexions Morales ſur divers ſujets. 12. *à Avignon* 1760.

Principles of Equity. *fol. Edinbourg* 1759.

Principes Mathematiques de la Philoſophie Naturelle, par feue Madame la Marquiſe de Chatelet. 4. 2 *vol. Paris* 1759.

Prix (le) de la Beauté; ou, les Couronnes Paſtorales en trois Actes & un Prologue, avec des Divertiſſemens, ſur des Airs Choiſies & nouveaux, avec fig. en taille douce, 4. *Paris* 1760.

Recueil des Poéſies de Mr. Sedaine, 12. *Londres* (*Paris*) 1760.

Redelijkheid (de) der Nieuw verſierde Facen en Plancquen / of verhandeling om de Facen / voor middel van het Metzelwerk / en derzelver Zamenſtel / tegen de Grandſiphe Artillerp en Mynen beſtendiger en

Be-

gebuurzamet te doen zyn dan de tegenwoordige. 4. Amſt. fig.

Reflexions ſur la Milice & ſur les Moyens de rendre l'adminiſtration de cette partie uniforme & moins onéreuſe, 8. 1760.

Refutation de l'Inoculation, ſervant de reponſe à deux piéces qui ont paru cette année 1759. dont la premiere eſt une Diſſertation, lûe dans la Societé de l'Academie Royale des Sciences de Paris, par Mr. de la Condamine, & la ſeconde une Lettre de Mr. Tyſſot à l'Auteur de la préſente Refutation par A. de Haen, 8. *Vienne* 1759.

Relation de Phihihu, Emiſſaire de l'Empereur de la Chine en Europe, traduit du Chinois, 12. *Cologne* 1760.

Remerciment de Candide à Mr. Voltaire, 8. *Halle* & *Amſt.* 1760.

Retour de l'Opera-Comique, en un Acte par Mr. **, 8. *Paris* 1759.

Rouſſeau (JJ.) Diſcours ſur l'origine & les Fondemens de l'inégalité parmi les Hommes, 12. *Amſt.* 1759.

——— ——— Citoyen de Geneve, à Mr. d'Alembert ſur ſon Article Geneve dans le VII. Vol. de l'Encyclopedie, & particulierement ſur le projet d'établir un Théatre de Comédie en cette Ville, 12. *Amſt.* 1759.

Saiſie (de la) des Bâtimens Neutres, ou du Droit qu'ont les Nations Belligerantes d'arrêter les Navires des peuples Amis, par Mr. Hubner, 12. 2 *vol. Haye* 1759.

Sauvages (*F. B. de*) *Pathologia Methodica*,

seu de Cognoscendis Morbis, 12. Lugd. 1759.

Science (la) des Postes Militaires; ou, Traité des Fortifications de Campagne, à l'Usage des Officiers particuliers d'Infanterie qui sont détachés à la Guerre: dans lequel on a compris la Manière de les défendre & de les attaquer. Par Mr. le Cointe. 8. *Paris* 1759.

Sei Sonata da Camera a Tre Violino, Primo, Secondo, é Violoncello, Dal Conte Guiseppe d'Ursenbeck & Massimi, 4. Liege.

Sermons & Panegyriques, par Jacques Abbadie, 8. 3 *vol. Amst.* 1760.

Sermons sur divers Textes de l'Ecriture Sainte par Mr. H. Chatelain, 8. *tom.* 5 & 6. *Amst.* 1760.

Simpson's (Th.) Elements of Geometrie; with their application to the Mensuration of Superficies and Minima of Geometrical quantities, to the Construction of a great Variety of Geometrical Problems, 8. *London* 1760.

Six Sonates for two Violons, with a Thorough Baff for the Harpsicord or Violoncello compos'd by Sigr. Gio Batista St. Mantini of Milan, Opera Quinta. *fol.* 3 *parties.*

Slingerland (C.) *Dissertatio Medica de Nexu & Abusu cibi & potus frigidi.* 4. Lugd. Bat. 1760.

Smith's (A.) Theory of moral Sentiment, 8. *London* 1759.

Socrate, ouvrage Dramatique, traduit de l'Anglois de feu Mr. Tompson, 12. *Amst.* 1759.

Soins faciles pour la propreté de la Bouche, & pour

pour la conſervation des Dents, par Mr. Bourdet. 12. *Paris* 1760.

Spectateur (le Nouveau) par Mr. de Baſtide, *Nouvelle Edition.* 12. 2 *vol. Amſt.* 1760.

Tableau (le) de la Mort, par l'Auteur de la Jouiſſance de ſoi-même, 8. *Francfort* 1760.

Tant mieux pour Elle, conte plaiſant, 12. à Villeneuve, *cette année.*

Tractatus duo Pathologici, nunc primum in lucem editi, Auctore Medico Monſpelienſi in praxi feliciſſimo: Tractatus primus de Morbis Puerorum, 12. *Amſt.* 1760.

Traité d'Optique ſur la gradation de la Lumière, par Mr. Bouguer, & publié par Mr. l'Abbé de la Caille, 4. *fig. à Paris* 1760.

Traité de la Petite Guerre pour les Compagnies Franches &c. par Mr. de la Croix, 12. *Paris* 1759.

Treſor de Jeux; ou, Explication de la Manière de faire toutes ſortes de Tours de Gibeciere, de Gobelets, Jeux des Cartes, & autres, récréatifs & amuſans, par Mr. Carlo Antonio, 12. *Haye* 1759.

Uitgeleezene Heelkundige verhandelingen en Waarneemingen / getrokken uit de Verzameling van den Heere Baron Haller /, 8. Rott. 1759. N. 2.

Vie (de la) privée des Romains, par Mr. d'Arnay. 12. *Lauſanne* 1760.

Voeux (les) de l'Europe pour la Paix, par Mr. S. D. C. ***. 8. *Lauſanne* 1760.

Voet (J. C.) Stichtelyke Gedichten. 8. Dordregt 1760.

Venema, (*H.*) *Commentarius ad Librum Elencto-Prophéticum Malachiæ, quo Variis fimul aliis Scripturæ ſacræ Locis nova lux infunditur.* 4. Leovardiæ 1759.

Wynperſe (*D. van de*) *Oratio de Recentiorum Meritis, ſpeciatim Belgarum, in Philoſophiam Naturalem: habita a. d. non Sept.* 1759. *quum Faſces Academicos poneret. Accedit brevior ſermo de Juventutis Præſtantia, ad bonum publicum prudenter regendæ*, 4. Groningæ 1759.

Zulica, Tragedie, en cinq Actes en Vers, *à Amſt.* 1760.

AVERTISSEMENT.

Pierre Gosse Junior, Libraire de S. A. S. à la Haye publiera dans peu de Jours le Magazin des Adoleſcentes, par Madame le Prince de Beaumont, 12. 4 *vol. Haye* 1760.

Il vient de mettre ſous preſſe:

Dictionnaire Univerſel des Foſſiles propres & des Foſſiles accidentels, contenant une Deſcription des terres, des ſables, des ſels, des ſouffres, des bitumes, des pierres ſimples & compoſées, communes & pretieuſes, tranſparentes & opaques, amorphes & figurées, des mineraux, des metaux, des petrifications, du regne animal, & du regne vegetal &c. avec des recherches ſur la formation des foſſiles, ſur leur origine, leurs

leurs uſages &c. par Mr. M. E. Bertrand premier Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Berne, Membre de l'Academie de Berlin, de Gottingue, de Stokholm, de Florence, de Leipzig, de Mayence, de Baviere, de Lyon, de Nancy, de Bâle, de la Société Oeconomique de Berne, en un Volume 4.

Ledit Libraire continuera de publier de trois en trois Mois la ſuite de cette Bibliotheque des Sciences & des Beaux Arts, par une Société des Gens de Lettres. 8.

Il continue auſſi de publier avec beaucoup de ſuccès de trois en trois Mois le Nouvelliſte Oeconomique & Litteraire, ouvrage auſſi curieux, intéreſſant qu'amuſant, 8. dont il publie actuellement le Tome 33. pour les Mois d'Avril, Mai & Juin 1760. prix *f* 4 - 0 - 0 *d'Hollande par Année.*

L'on trouve chez le même Libraire regulierement tous les trois Mois les deux Journaux ſuivans:

Eſtratto della Litteratura Europea, 8. *Berne.*

Excerptum Totius Italicæ nec non Helveticæ Litteraturæ, 8. *Bernæ.*

Un aſſortiment très-conſidérable de toutes ſortes de Livres, en toutes Facultés & Langues dont il diſtribue le Catalogue gratis.

P. S. Les Curieux & Libraires tant du Pays étranger, que de ce Pays qui voudront Honorer le dit *Pierre Goſſe Junior*, de leurs Commiſſions, peuvent être aſſurés qu'ils ſeront bien ſervi & à prix Modique.
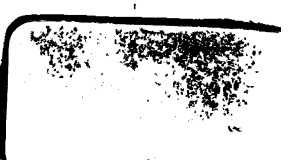
FIN.